Temps libre/Le Monde des livres



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15152 – 7 F

SAMEDI 16 OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Nouvelle rubrique

ILE-DE-FRANCE

page 16

Haïti : un peuple en otage

EN Haïti, il est des gestes hautement symboliques. Quelques heures avant que le navire américain transportant les « casques bleus » de l'ONU ne batte en retraite devant une poignée de « voyous armés » lui bloquant l'accès de Port-au-Prince, le général Cédras déposait une gerbe de fleurs devant la statue de Jean-Jacques Dessalines, l'ancien esclave qui chassa les Français de l'île en 1803, avant de proclamer son indépendance.

A l'évidence, l'homme fort du pays aime à flatter la fibre nationaliste d'un peuple qui garde aussi en mémoire une autre occupation, celle des Américains, de 1915 à 1934. Pour empêcher l'application de l'accord qu'il a pourtant signé en juillet sur le processus de restauration de la démocratie, il s'appuie en outre sur les intérêts financiers d'une bourgeoisie rompue à toutes les compromissions.

AINSI, quelques milliers de personnes en armes tiennent en otage sept millions de Haïtiens, dont la grande majorité, pauvre et désarmée, désire le retour du président Jean-Bertrand Aristide, renversé en septembre 1991. Les militaires et les sinistres « attachés » (auxiliaires de police ou « tontons macoutes » reconstitués), souhaitent, eux, la mort du chef de l'Etat démocratiquement élu, dont on voit mal comment il pourrait rentrer à la date prévue, le 30 octobre. Ils viennent d'ajouter jeudi une personnalité de taille à la longue liste de leurs victimes, en assassinant le ministre de la justice.

Il est à parier que les putschistes ne croyaient pas au succès de leur tentative d'intimidation. Le général Cédras, ragaillardi, pose de nouvelles conditions avant de quitter son poste de chef des armées. S'il ne le fait pas avant lundi, l'ONU rétablira l'embargo pétrolier et militaire contre Haïti. L'autre instigateur du coup d'Etat, le colonel Michel François, chef de la police, a déjà affirmé qu'il ne partirait pas en exil, comme il le devrait.

LE président Clinton avait estimé, au début de ce mois, que le fait de retirer à court terme ses troupes de Somalie encouragerait « les agresseurs, les bandits et les terroristes » de toute la planète. Ceux d'Haïti n'ont, en tout cas, guère été impressionnés jusqu'à présent par la détermination chancelante de la communauté internationale.

Il a fallu attendre vingt et un mois avant que les Etats-Unis et l'ONU appliquent, en juin, des sanctions levées en août, lors de l'installation du nouveau gouvernement. Il eût été plus prudent d'attendre le départ des chefs militaires. Plus qu'un embargo, il faudra cette fois un véritable blocus naval pour faire reculer les néo-duvaliéristes et les priver des contrebandes qui leur ont permis de s'accrocher au pouvoir.

Lire nos informations page 3

M 0147 - 1016 0 - 7,00 F



Un entretien avec le président de la direction du PS

M. Rocard accuse M. Balladur de « résignation » face au chômage

A une semaine de la réunion du congrès du Parti socialiste, Michel Rocard, président de sa direction nationale sortante et candidat au poste de premier secrétaire, rassemble, dans l'entretien qu'il nous a accordé, ses critiques contre la politique d'Edouard Balladur, telle que l'exprime le projet de budget. « Insincère », selon l'ancien premier ministre, ce projet se caractérise, à ses yeux, par la « résignation » à un accroissement accéléré du chômage. M. Rocard précise, d'autre part, sa position sur la réforme du droit d'asile.

« La position qu'a prise le PS sur le droit d'asile consiste à déclarer la réforme « inutile » et à l'imputer à une « manœuvre de diversion » du gouvernement. Mais, sur le fond, la réforme proposée est-elle bonne, mauvaise ou anodine ?

– Au mieux, elle est plutôt anodine, puisqu'elle fait passer du préambule de la Constitution au dispositif lui-même un rappel du droit d'asile. Ce qui change, au passage, c'est que l'interprétation du préambule, précédemment, faisait à la France une obligation d'examiner toute demande d'asile, Désormais, il n'y a plus, dans le texte proposé, qu'une possibilité d'examen.

» C'est vrai que c'est cosmétique et que cela n'a pas une très grande importance. Néanmoins, cela ouvre la possibilité d'une réforme législative, en application du texte futur de la Constitution. Vu la majorité actuelle et ses intentions, on peut avoir des craintes à ce sujet... Voilà pourquoi nous sommes contre. Restent deux aspects. Le président de la République devait-il refuser toute révision, au risque d'ouvrir une crise institutionnelle grave ? Non, et il a donc eu raison d'agir comme il l'a fait. Devait-il laisser passer la rédaction inacceptable proposée par M. Balladur ? Non plus, et il a su écarter le danger. Il a donc évité deux écueils – une crise institutionnelle et une révision inacceptable, – et nous lui en savons gré.

– Critiquer le budget, comme l'a fait le Parti socialiste, ne relève-t-il pas de l'exercice rituel de la part de l'opposition ?

– Nous ne faisons pas de l'opposition systématique, mais ce n'est pas de notre faute si c'est là un budget de résignation. Nous sommes dans une situation grave. Notre chômage connaît une vitesse de progression qui s'accélère. La révolution informatique, qui commence à peine à s'attaquer aux services, risque de l'accélérer encore et, en plus, nous sommes en récession. Alors, que le budget soit difficile à faire, certes ! Mais les Français sont au courant, et le moment me paraît venu de leur parler clairement. Ils auraient compris un budget plus limpide, plus lisible dans ses grandes orientations.

» Or, c'est un budget insincère. On nous a annoncé, d'abord, que les dépenses de l'Etat en 1994 n'augmenteraient que de 1,1 % par rapport au budget de 1993. Quand j'ai appris cela, j'ai été sidéré et même un peu admiratif, me demandant comment ils avaient fait. Puis j'ai compris.

» Pour la première fois dans l'histoire de France, on nous fait un budget en comparant les dépenses à celles de la loi de finances rectificative, et non pas à celles de la loi de finances initiale. Si l'on établit donc la comparaison sur les bases habituelles, cela donne une augmentation des dépenses de l'ordre de 6 %. A qui cela sert-il ? Le gouvernement espère peut-être tromper les Français, mais les opérateurs, sur les marchés, ont tout de suite compris, et le franc s'en ressent.

– C'est donc de la fausse rigueur ?

– Oui, un simple mensonge sur la rigueur. Regardez, encore, la non-inscription budgétaire de la prise en charge par l'Etat d'une partie du déficit de la Sécurité sociale : l'Etat va prêter à la Sécurité sociale 110 milliards de francs, mais l'annuité de remboursement de cette dette ne figure pas au budget, ce qui est tout de même étrange.

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU
et MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite et nos informations page 11

MM. De Klerk et Mandela Prix Nobel de la paix

Pour leur contribution au démantèlement de l'apartheid et pour avoir lancé ensemble le processus de négociations constitutionnelles qui doit conduire, l'an prochain, aux premières élections multiraciales en Afrique du Sud, le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, et le président Frederik De Klerk se sont vu attribuer, conjointement, vendredi 15 octobre, le prix Nobel de la paix. Pour leur combat contre l'apartheid, deux autres Sud-Africains – noirs – en avaient déjà été lauréats : Albert Luthuli, un ancien président de l'ANC, en 1961, et Desmond Tutu, évêque anglican du Cap, en 1984.

pages 6 et 7

Plus de deux millions d'étudiants



Lire nos informations page 13

COMMENTAIRE

Les privatisations sans boussole

LA *privatisation, désormais acquise, de la BNP serait-elle un non-événement ?* Hormis quelques protestations isolées, elle laisse la gauche sans voix et les Français passablement indifférents. La cession à des intérêts privés d'un symbole aussi manifeste du capitalisme étatique aurait, il n'y a pas si longtemps, suscité des controverses bruyantes. Au lieu de quoi, rien ou très peu. Comme si le débat « *nationalisation-privatisation* » qui, pendant des décennies, avait fortement divisé la société française était clos.

Lors de la première vague de dénationalisations, en 1986, les débats avaient été rudes. L'idéologie était appelée à la rescousse, à droite comme à gauche. On privatisait au nom de la « *liberté* » (en 1987, Edouard Balladur publie un livre au titre symptomatique : *Je crois en l'homme plus qu'en l'Etat*). Ou on s'y refusait en invoquant une vision collective de l'intérêt national. Aujourd'hui, ces justifications paraissent secondaires. Le gouvernement Balladur privatise pour des raisons essentiellement pragmatiques. Et les socialistes laissent faire. Au nom du même pragmatisme, n'ont-ils pas cédé entre 1988 et 1993, sans toujours le crier sur les toits, des milliards de francs d'actifs publics ?

L'extinction d'une passion typiquement française n'est pas seulement affaire de circonstances, même si les privatisations sont à la mode partout dans le monde, de Budapest à Brasilia, de Tunis à Kuala-Lumpur. En 1992, les gouvernements de cinquante pays ont procédé à une vague impressionnante de dénationalisations, pour un montant d'environ 400 milliards de francs. Partout ces privatisations reflètent deux préoccupations : un besoin pressant de liquidités de la part d'Etats de plus en plus endettés et la conviction qu'une économie libérée de la tutelle publique a de meilleures chances de réussir.

La France de 1993 est en phase avec ce phénomène. Il n'empêche que la vogue actuelle des privatisations illustre, dans ce pays, l'affadissement de deux convictions qui ont fortement gouverné son histoire : le socialisme et le colbertisme.

La conviction qu'il ne saurait y avoir d'économie garante de l'intérêt général sans nationalisations remonte à la fin du XIX[e] siècle. Les grandes grèves et leur répression, comme celle d'Anzin qui a inspiré *Germinal*, opposent des dirigeants de compagnies catholiques et royalistes à des ouvriers laïques et républicains.

Afin de défendre la *République*, Clemenceau réclame l'appropriation des mines par la nation. L'idée évolue mais elle fait son chemin. Les nationalisations auxquelles procède le Front populaire sont comme une répétition de celles décidées sur une vaste échelle à la Libération, en application du programme du Conseil national de la Résistance.

En 1981, une coalition socialistes-communistes, dont les convictions vont du marxisme orthodoxe à un keynésianisme de bon aloi, lance une nouvelle tranche de nationalisations.

BERTRAND LE GENDRE

Lire la suite et nos informations page 19

« Le Monde » a-t-il le droit d'être imprimé ?

Depuis une dizaine de jours – nos lecteurs le savent, en pâtissent et s'en plaignent à juste titre – la publication de notre journal est entravée, et sa diffusion chaotique. Cette situation est due à la multiplication d'arrêts de travail des rotativistes de l'imprimerie que *le Monde* possède à Ivry (Val-de-Marne). A de nombreuses reprises, le début de tirage a été retardé d'une heure à une heure et demie. Mercredi, alors que le journal avait été entièrement rédigé et préparé par l'ensemble des autres catégories de personnel, les rotativistes ont déclenché une grève totale empêchant toute parution.

Jeudi, alors qu'aucun mouvement de grève n'était annoncé, nous pouvions espérer une sortie normale du journal. Il n'en a rien été à la suite d'une accumulation tout à fait étonnante d'incidents techniques sur les rotatives, et le tirage a été d'une exceptionnelle lenteur. Face à cette situation, le directeur de l'imprimerie s'est rendu sur place pour évaluer les raisons de ces pannes successives et les moyens d'y remédier. Dès que celui-ci s'est présenté dans la salle des rotatives, un représentant du personnel a décidé, en toute illégalité, d'arrêter la production, empêchant la direction d'assumer ses responsabilités et d'assurer la sécurité des personnes et des matériels.

LA DIRECTION DU « MONDE »

Lire la suite page 23

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

COURRIER

COOPÉRATION

Un Marché commun méditerranéen

La fin prochaine du conflit israélo-arabe devrait promouvoir l'idée méditerranéenne et permettre d'envisager une intégration économique entre les quatre Etats méditerranéens de la CEE (France, Italie, Grèce, Espagne) et les autres Etats de la Méditerranée.

Le droit international moderne voit se développer chaque jour les organisations à caractère régional. Il ne serait pas hors de propos de penser aujourd'hui à un statut international propre qui unirait les peuples de la Méditerranée, malgré leurs différences.

Un tel projet contribuerait à éliminer les nationalismes exaspérés, l'intégrisme et les guerres civiles, en vue d'une harmonisation, d'une coopération et d'une intégration plus complète. Il pourrait conduire à une association économique interméditerranéenne ou, mieux encore, à un Marché commun méditerranéen.

ENRICO NUNÈ
Rome

BANLIEUE

La trahison des bons apôtres

Il y a quelque chose de réconfortant chez M. Pasqua : c'est sa fraîcheur d'esprit. Devant le malaise des banlieues, le développement de l'intégrisme populaire et les problèmes de l'immigration interdite, sa théologie pratique tend à une recette simple : vider les mosquées intégristes en remplissant les chapelles tolérantes.

Comme s'il suffisait de le décider ! Si l'affluence aux cultes dépendait des efforts et de la valeur du prédicateur, les ecclésiastiques n'auraient pas paru aussi gras et aussi reposés au temps où les églises étaient bondées et le clergé bien rangé du côté du pouvoir. Non, ce qui vide les églises, c'est l'individualisme, et ce qui remplit les assemblées intégristes, c'est l'échec de l'individualisme.

Deux impasses. Et un problème, qui dépasse largement l'islam et le monde des religions, mais provoque plus de déclarations que d'engagement : la Mission populaire, qui, chaque jour, combat les progrès de l'obscurantisme parmi les nouveaux prolétaires, serait depuis un certain temps morte au front si elle avait compté sur le soutien concret des pouvoirs publics...

Certes, pour en sortir, il ne suffit pas de donner des leçons. Car au fond, si l'on appliquait au gouvernement, au Sénat, à l'Assemblée nationale la recette pasqualienne et que l'on introduise dans une salle les intégristes de la politique, ceux qui répondent aux thèmes les plus sectaires et prônent les valeurs les plus répressives, et dans une autre les politiciens de l'ouverture, peut-on prédire laquelle des deux salles déborderait ?

Le ministre de l'intérieur nous communiquerait sans doute le décompte définitif... à condition de ne pas se laisser coincer par la foule.

JEAN-PIERRE MOLINA
Mission populaire évangélique de France

HISTOIRE

D'octobre à décembre

Elu président à une forte majorité, il avait pour lui la légitimité du suffrage universel. Devant une crise économique qui ne faisait que s'aggraver depuis deux ans, il avait à faire face à une opposition parlementaire dominée par les nostalgiques d'une révolution vieille de plus d'un demi-siècle.

Qui lui reprocherait alors d'avoir violé une Constitution devenue désuète et d'avoir fait intervenir la police et l'armée pour disperser les parlementaires afin d'établir un pouvoir fort et novateur ?

Devenus des insurgés, des rebelles, les défenseurs de l'ordre ancien n'ont pas réussi à mobiliser les foules, et les quelques-uns qui sont morts sur de futiles barricades font figure d'égarés. Les autres ont été incarcérés.

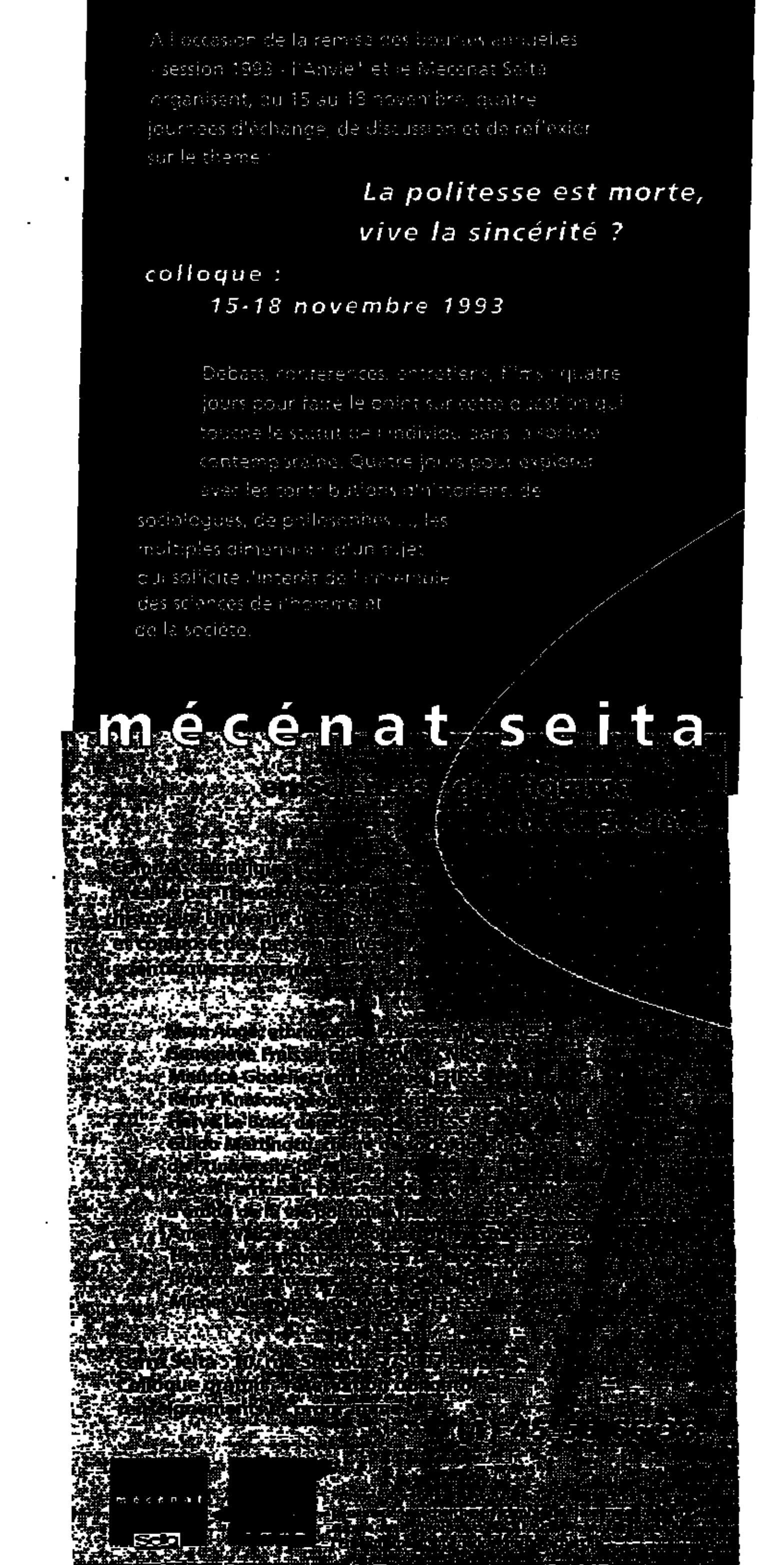
Décidément, on a mal jugé Napoléon III, si l'on en croit les éloges dont les dirigeants des démocraties patentées couvrent Boris Eltsine. Son coup d'Etat du 2 décembre n'était que la préfiguration du 4 octobre, et s'en trouve, de ce fait, complètement justifié et lavé de tout soupçon.

ROBERT ESCARPIT
Saint-Macaire (Gironde)

TRAIT LIBRE



The Daily Telegraph du mercredi 13 octobre.



PUBLICITÉ

L'acte manqué de Benetton

En attendant le jugement du tribunal de Paris et au-delà de la condamnation épidermique des images d'Oliviero Toscani qu'utilise Benetton dans sa dernière campagne publicitaire, il faut souligner, sur le plan de la communication, une profonde maladresse, erreur de stratège qui, à terme, compromet profondément l'image du fabricant de vêtements.

Devant la provocation glaciale de ces clichés, on s'interroge autant sur l'intention du photographe que sur celle de l'enseigne qui les revendique. On cherche cette intention en vain pour cette bonne raison qu'elle n'existe pas. En dehors d'un appel « gratuit » de réactivité sociale, de multiplication des occasions de voir ou de prononcer « Benetton » dans les jours qui l'ont suivi, cette campagne n'est qu'un acte institutionnel manqué : dans le quotidien, parler pour ne rien dire ou gaffer énormément reviendrait au même.

Mais c'est plus largement à l'ensemble de la corporation publicitaire que fait tort cet acte de non-sens qui confine à l'absurde. Si Benetton cherche à se rapprocher des grands drames de l'homme en cette fin de siècle sans joindre le geste à la parole, il travaille à « déshumaniser » progressivement son ancienne image de pacificateur chargée de couleurs et de sourires d'enfants.

Benetton serait légitime sur le sujet du sida si on lui connaissait une intervention directe dans la recherche pour lutter contre la maladie. On regrette que les sommes dépensées pour cette campagne ne soient pas allées à la fondation Luciano Benetton pour...

On regrette que cette fondation n'existe pas. Un épicier de cette taille ne peut se permette d'étaler dans sa vitrine ce qu'il n'a pas dans son arrière-boutique sans prendre le risque de voir de moins en moins de monde.

STÉPHANE MAHON
Consultant en relations publiques

RÉPUBLIQUE

Un Bourbon au Palais-Bourbon

La politique-spectacle tourne au cirque. Les élus – *socialistes compris* – de la République française acclament, debout, le Borbon y Borbón, ci-devant prince d'Espagne par la volonté de Franco, lui-même *caudillo* d'Espagne *« par la grâce de Dieu »*.

Rien de plus urgent à faire en ces temps de sérénité idéologique, de prospérité économique et de quiétude sociale que de déployer les fastes de la République pour celui qui ne bronchait pas quand Franco, un pied dans la tombe, fusillait et garrottait ; pour celui qui, à la droite du généralissime, remerciait comme lui, à Madrid, la foule franquiste venue acclamer, après ces sinistres cérémonies au sang chaud, le *caudillo* d'aujourd'hui et le roi de demain. Vrai : il était urgentissime que les élus du peuple français accourent entendre le Bourbon et Bourbon disserter, citation de Malraux à la clé, sur *« le même et l'autre »*, sur *« l'altérité du même et la mêmité de l'autre »*, tant il est vrai que seuls les vrais rois, ceux qui règnent, sont exemplaires dans l'art difficile et la vertu méritoire d'occuper simplement la place de chacun et de laisser, en toute simplicité, à chacun occuper la leur.

« Sire », dit au Bourbon et Bourbon d'Espagne le président de l'Assemblée nationale. Avec de l'onction plein la bouche. Et de pérorer sur l'unité exemplaire entre le destin du roi et le destin de son peuple. Et c'était merveille de retrouver ici et là, dans le discours de l'élu de nos élus, la trace de cette tendresse dont les chroniqueurs d'alcôve mouillent la foule lorsqu'ils se penchent sur les peines et les misères de tant de rois.

Debout, nos élus, socialistes compris, oublient que jamais, après Franco – le tueur d'une République, – l'alternative monarchie-République n'a été proposée aux citoyens de la péninsule et que, naturellement, le roi n'y est pour rien.

Le Bourbon et Bourbon est déjà membre de notre Académie des sciences morales et politiques. Faisons-le républicain d'honneur. Ceux qui, au-dessous des Pyrénées, par amour de la République, ne supportent pas la restauration franquiste ; ceux qui ne comprennent pas – ou trop – qu'il faille une tête couronnée pour symboliser l'unité d'un peuple ; ceux qui pensent que « peuple », là-bas, ça prend un « s » en garderont aux élus du peuple français une reconnaissance éternelle.

LOUIS SALA-MOLINS,
professeur de philosophie politique, Toulouse-II.

CHOMAGE

Ce n'était qu'un rêve

– J'ai fait un rêve.

– 10 % de chômeurs (pour simplifier), soit un an de chômage tous les dix ans, ou six mois tous les cinq ans, ou trois mois tous les trente mois.

– Un congé sabbatique de trois mois payé au SMIC pour tous (amputé des charges de Sécurité sociale pour ne pas l'appauvrir) cela me paraissait, dans mon rêve, une mesure très supportable – même pour les fonctionnaires et assimilés – et particulièrement sociale.

Et pour amorcer le système, en faisant appel (toujours dans mon rêve) aux volontaires. Et il y en avait.

EUGÈNE ANTHONIOZ
retraité
Rennes

LYCÉE

L'école buissonnière

Madame le proviseur du lycée Fénelon a raison : passé l'âge de la scolarité obligatoire, les élèves absentéistes ne devraient pas être automatiquement autorisés à redoubler (*le Monde* du 7 octobre).

Le redoublement est un droit absolu des élèves, mais certains inscrits ne sont pas des élèves. S'affranchissant des devoirs inhérents à ce statut, ils ne sauraient se prévaloir des droits qui lui sont attachés. Sauf à considérer les lycées comme des communautés dans lesquelles les élèves n'auraient que des droits et aucun devoir, c'est-à-dire comme des sociétés hors de tout droit, le mépris délibéré de la discipline scolaire la plus élémentaire doit être sanctionné. Libre aux téléspectateurs de zapper les programmes ; au lycée, on ne « zappe » pas, on suit un programme d'instruction, que cela plaise ou non.

L'assiduité est une nécessité pédagogique. Cette évidence suffit à en justifier l'obligation.

Mais à cette évidence pédagogique s'en ajoute une autre, d'ordre civique. Pour assurer à chacun son droit à l'éducation, la collectivité des citoyens dépense en moyenne, annuellement et pour chaque lycéen, 41 200 F (note d'information ministérielle nº 92-20). Tout lycéen a donc personnellement une dette envers la nation. Il nous appartient de l'en informer et de lui en faire mesurer la valeur et le sens. Cette dette n'est pas remboursable, elle s'acquitte sous la forme des devoirs scolaires. Si l'élève ne peut avoir le *devoir* de réussir, il a celui de faire ce qu'il peut en vue de cette fin. Le droit de redoubler et sa suppression se déduisent de ce double et dissymétrique rapport à la réussite et au travail : parce que la réussite à l'examen final ne saurait être un devoir, on n'y manque pas en échouant ; il est donc juste que le redoublement soit un droit, et un droit renouvelable sans restriction. Mais parce que l'assiduité est le premier des devoirs scolaires, il serait juste que sa transgression puisse conduire, par un jugement attentif, exhaustif et scrupuleux du conseil de classe, et de lui seul, à la perte de ce droit. Or la loi, concluait Christine Garin, ne prévoit *« aucun régime d'exception pour les adeptes de l'école buissonnière »*. Eh bien, la loi a tort et il faut la changer.

J'ajoute qu'il y a urgence car l'absentéisme est une épidémie qui affecte aujourd'hui – inégalement mais inexorablement – tous les lycées.

ROLAND BRUNET
Professeur de philosophie au lycée Voltaire, Paris.

UN LIVRE

Les larmes qu'on partage

LE CHAGRIN DES AUTRES
de Valérie Colin-Simard.
Editions Anne Carrière,
256 p., 110 F.

LE malheur n'est pas toujours un spectacle lointain, enfermé dans le petit écran. Il arrive que la foudre frappe tout à côté de nous. La mort ou la maladie subite d'un proche amène alors à quitter son fauteuil et à se confronter au chagrin des autres.

Pour enquêter sur ce thème difficile, Valérie Colin-Simard a rencontré trois sortes de personnes : les victimes d'un drame ; les membres de leur entourage ; et ceux qui, par profession ou par dévouement, se sont fixé pour tâche d'accompagner la douleur et de la soulager. Ce petit livre n'est par pour autant un manuel du savoir-souffrir ou un guide du savoir-aider-à-souffrir : il réunit simplement des témoignages, sur un ton de grande sincérité.

Devant les larmes des autres, beaucoup de gens choisissent la fuite. Le malheur est insupportable, et il y a toujours mille raisons de ne pas s'occuper de quelqu'un ! Les hôpitaux sont remplis de malades abandonnés par leurs amis.

Devant la douleur d'un proche, certains sont présents, mais pétrifiés. Ils *« ne trouvent pas les mots... »*. Ils les trouvent si peu que c'est la victime qui finit par prendre la parole.

Mais chacun ne peut donner que ce qu'il a. Les mots comptent moins, parfois, que le geste ou le regard qui les accompagne. La personne en train de se noyer a d'abord besoin d'une bouée. Elle ne demande peut-être qu'une présence silencieuse : pouvoir s'épancher, pleurer, sans s'attirer de propos faussements rassurants, et encore moins des commentaires ou des jugements. Il faut aller au-devant de ceux qui sont atteints par un drame, les décharger des problèmes matériels, soulignent les interlocuteurs de Valérie Colin-Simard. Ce sont les « secours de première urgence ». Mais, trop souvent, on se contente de cela, alors que la souffrance met des années à se résorber.

Des permanents existent, pourtant. Ils appartiennent à des associations d'aide, souvent fondées par des personnes qui ont elles-mêmes traversé des drames épouvantables. Les membres de ces associations sont amenés, tôt ou tard, à s'interroger sur les raisons de leur dévouement. Aucune motivation n'est condamnable, soulignent les thérapeutes, mais il faut en prendre conscience. *« On se fait du bien en aidant les autres. »* Un acte accompli avec amour peut procurer une grande joie. Cela ne retire rien à sa valeur.

Devant le malheur d'un proche, le réflexe habituel est de changer de sujet : on ne parle pas de l'enfant handicapé, on ne parle plus de l'enfant disparu. Mais Valérie Colin-Simard a constaté combien les victimes d'un drame ont besoin, au contraire, de tels propos, quand ils viennent du cœur. *« J'étais à l'affût de souvenirs qui me rappelaient ma petite fille »*, affirme la mère d'une jeune cancéreuse décédée. S'il ne fallait retenir qu'une seule idée de ce livre, ce pourrait être celle-là.

ROBERT SOLÉ



Avec l'assassinat du ministre de la justice

Haïti connaît une nouvelle escalade de la terreur

Les bandes de tueurs qui sillonnent Port-au-Prince, avec la complicité des militaires, ont franchi un nouveau pas dans l'escalade de la terreur en assassinant, jeudi 14 octobre, le ministre de la justice, Guy Malary, à la sortie de son bureau. Cet assassinat qualifié de *« crime crapuleux commis sous la protection des plus hautes autorités responsables du maintien de l'ordre public »* par Robert Malval, le premier ministre haïtien a replongé le pays dans la terreur. Qualifié de *« retrait temporaire »* par Ottawa, le départ d'Haïti, jeudi, de cinquante et un policiers canadiens, membres de la mission d'assistance des Nations unies, laisse le premier ministre et les membres de son cabinet encore plus seuls.



PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Le ministre de la justice, son chauffeur et ses deux gardes du corps ont été criblés de balles par un commando de civils armés de mitraillettes et de fusils d'assaut circulant à bord d'une camionnette, un moyen de transport souvent utilisé par les « attachés », les auxiliaires de la police, pour commettre leurs forfaits.

L'attentat a eu lieu à la mi-journée, à proximité du Sacré-Cœur, l'église où Antoine Izméry, un commerçant proche du président en exil Jean-Bertrand Aristide, avait été assassiné il y a un peu plus d'un mois. Peu avant ce nouvel assassinat, le président américain, Bill Clinton, avait publiquement demandé que la sécurité du premier ministre haïtien, Robert Malval, et des membres de son gouvernement soit garantie.

Agé de cinquante ans, Guy Malary était considéré comme l'un des meilleurs juristes haïtiens. Politiquement modéré, il était l'avocat de l'Association des industriels d'Haïti (ADHI, regroupant l'aile éclairée du patronat) et de plusieurs entreprises de sous-traitance exportant vers le marché nord-américain. Au début des années 80, il avait été conseiller juridique au cabinet de Marc Bazin, alors ministre de l'économie. En 1987, il avait monté un centre de formation pour les cadres d'entreprise, financé par l'USAID, l'agence de coopération des Etats-Unis.

« Guy Malary appartenait au secteur moderniste de la bourgeoisie, qui a compris que la démocratisation de la société haïtienne passe par le respect du verdict des urnes, et donc de l'élection de Jean-Bertrand Aristide », souligne un de ses amis qui dirige une entreprise.

Ses fonctions ministérielles l'avaient conduit à affronter les putschistes à plusieurs reprises, notamment lors du remplacement du président de la Cour de cassation, qui assure l'intérim du président de la République en cas d'empêchement. Sorti de sa retraite après le coup d'Etat de septembre 1991, le juge Emile Jonassaint refusait de démissionner de ce poste, avec l'appui de l'état-major. Guy Malary était également chargé du projet de loi sur la création d'une nouvelle force de police et du dossier de l'amnistie, deux points de friction entre le gouvernement constitutionnel et les militaires.

Dans ce contexte de violence, la plupart des Haïtiens doutent que le général Raoul Cédras démissionne vendredi comme il s'y est engagé. Dans une déclaration à la presse, le chef de la police militaire, le colonel Michel François, a pour sa part annoncé qu'il ne quitterait pas Haïti en dépit des *« menaces de mort »* qu'il affirme avoir reçues de *« deux représentants d'une grande puissance »*.

« Chasser les Blancs »

Les porte-parole des groupes hostiles au retour du président Aristide, rassemblés en un Conseil révolutionnaire du 11 octobre (date de la manifestation qui a fait rebrousser chemin au navire américain *Harland County* transportant des militaires de la mission des Nations unies) multiplient les déclarations aux accents patriotiques, affirmant que l'accord sur le retour à la démocratie signé le 3 juillet dernier à New-York est caduc. Ces organisations néoduvaliéristes ont annoncé une grève et une *« mobilisation populaire »* lundi, exigeant le départ du médiateur des Nations unies, Dante Caputo, et la démission du gouvernement de Robert Malval.

La sécurité des observateurs civils de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains (OEA), chargés d'enquêter sur les violations des droits de l'homme, est de plus en plus précaire, surtout depuis la retraite du contingent de la mission d'assistance militaire. A Hinche, dans la région du plateau central, des observateurs ont été agressés, et selon des informations non confirmées les militaires ont distribué des bâtons et des machettes aux « attachés » *« pour chasser les Blancs »*.

« Je n'arrive pas à croire que la communauté internationale accepte d'être bafouée aussi ouvertement et ferme les yeux face à tous ces crimes », s'exclame une journaliste haïtienne. La réimposition des sanctions va une nouvelle fois pénaliser la population et le gouvernement légitime davantage que les putschistes, dont beaucoup ont pris soin de sortir leurs avoirs des banques américaines. Les militaires ont fait des réserves de carburant, mais les stations-service refusent déjà de servir les automobilistes. A Port-au-Prince, tous les regards sont tournés vers Washington, et l'on s'interroge sur les instructions dont est porteur le nouvel ambassadeur américain, William Swing, qui doit arriver vendredi en Haïti en compagnie de Lawrence Pezzullo, le responsable du dossier haïtien au département d'Etat.

JEAN-MICHEL CAROIT

Bill Clinton annonce des « sanctions supplémentaires »

La Maison Blanche a *« fermement condamné »* dans un communiqué l'assassinat, jeudi 14 octobre à Port-au-Prince, du ministre de la justice, Guy Malary, qualifié de *« tentative désespérée pour contrecarrer la volonté du peuple haïtien en faveur de la démocratie »*.

Les Etats-Unis, qui continuent d'appuyer l'accord signé en juillet à New-York prévoyant le retour du président en exil Jean-Bertrand Aristide pour le 30 octobre, *« vont unilatéralement adopter, dans les jours qui viennent, des sanctions supplémentaires contre Haïti »*, a ajouté le président Clinton, à l'issue d'une réunion avec ses conseillers. Il n'est toutefois pas allé jusqu'à évoquer la possibilité d'un blocus naval de l'île. Ces mesures s'ajouteraient aux sanctions décidées mercredi par le Conseil de sécurité des Nations unies (embargo pétrolier et militaire; gel des avoirs financiers à l'étranger), qui doivent entrer en application lundi, si d'ici là les responsables militaires haïtiens n'ont pas quitté leurs fonctions comme prévu.

Par ailleurs, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, a annoncé que l'ONU allait *« redoubler ses efforts »* pour promouvoir le retour de la démocratie à Haïti. L'attentat contre M. Malary a été qualifié de *« lâche »* par le Conseil de sécurité. – *(AFP, UPI.)*

ARGENTINE

Le président Menem a subi une délicate opération chirurgicale

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Le président Carlos Menem, âgé de soixante-trois ans, a été opéré d'urgence, jeudi 14 octobre à Buenos-Aires, à la suite d'une obstruction partielle de l'artère carotide droite.

Le visage tendu mais souriant, le chef de l'Etat s'est présenté en début d'après-midi à l'institut cardio-vasculaire de la capitale, accompagné de ses deux enfants. Dans la soirée, après que les informations les plus contradictoires eurent circulé, le médecin personnel de M. Menem, le docteur Alejandro Perez Feli, a indiqué que le président serait hospitalisé trois jours. Il a précisé que le chef de l'Etat avait souffert d'un *« étourdissement »* et de *« picotements au bras »*, alors qu'il allait s'embarquer pour Santiago-du-Chili, où il devait assister au sommet du groupe de Rio, réunissant les dirigeants d'une dizaine de pays sud-américains. L'obstruction d'une artère carotide entraîne une mauvaise irrigation du cerveau. Cependant, l'un des médecins chargés de l'opération a assuré que M. Menem *« n'avait souffert d'aucune lésion cérébrale et qu'il ne lui restera aucune séquelle de cet incident cardio-vasculaire »*. L'intervention, qui a duré deux heures et demie, a été un succès, a-t-il estimé.

Eduardo Menem, frère du chef de l'Etat et président du Sénat, a annoncé qu'il assumait provisoirement le pouvoir exécutif. Le président Menem n'a jamais nommé de vice-président pour remplacer Eduardo Duhalde, qui a dû démissionner en novembre 1991, lorsqu'il a été élu gouverneur de la province de Buenos-Aires. M. Duhalde a qualifié de *« préoccupante »* la situation créée par l'hospitalisation du président.

CHRISTINE LEGRAND

CUBA

L'épiscopat exige une réaction du gouvernement à son offre de dialogue

MEXICO

de notre correspondant

Trois semaines après la publication d'un appel de l'épiscopat cubain en faveur d'un *« dialogue franc et libre »* pour parvenir à la réconciliation nationale, y compris avec les exilés, le gouvernement de La Havane n'a toujours pas réagi officiellement à la proposition de l'Eglise. Cet étonnant silence, à peine troublé par des articles venimeux contre la hiérarchie catholique dans la presse, totalement contrôlée par l'Etat, est interprété dans certains secteurs de l'opposition cubaine comme une manœuvre tactique de la part du président Fidel Castro pour éviter de créer un conflit avec l'Eglise au moment où il cherche désespérément l'appui de la communauté internationale pour surmonter une crise économique sans précédent.

Dans un geste audacieux, qui contraste avec leur prudence traditionnelle, les onze évêques cubains sont revenus à la charge en publiant, jeudi 7 octobre, un communiqué déplorant *« le silence, les manœuvres dilatoires ou le refus »* opposés par les autorités à toutes les propositions de dialogue présentées par l'Eglise au cours des dernières années. La conférence épiscopale qualifie, par ailleurs, de *« calomnies les graves accusations »* portées contre elle dans la presse qui parle de *« trahison à la patrie, d'encouragement à la guerre civile et d'action en faveur d'une intervention des Etats-Unis »*.

« Cette réaction disproportionnée, ajoutent-ils, *nous renforce dans notre conviction que le dialogue est nécessaire pour parvenir à la réconciliation nationale. »* Au moment précis où ce communiqué était publié, une délégation de quatre évêques, conduite par l'archevêque de La Havane, Mgr Jaime Ortega, s'envolait à destination de Rome pour être reçue par le pape.

Cela ne pouvait que donner du poids à la rumeur selon laquelle le Vatican aurait participé à l'élaboration du document de l'épiscopat qui juge très sévèrement le régime cubain, dénonçant la *« répression »* et *« le caractère omniprésent de l'idéologie officielle : à Cuba, il y a un seul parti, une seule presse, une seule radio et une seule télévision. »* Les évêques déplorent, par ailleurs, que le gouvernement n'ait pas fait connaître clairement son projet économique pour sortir le pays de la crise, *« ce qui ne contribue pas à créer la confiance nécessaire pour convaincre les hommes et les femmes de ce pays de participer par leur effort »* au redressement de la situation.

« En fait, les dirigeants cubains sont furieux, affirme le Père Francisco Santana qui, de son exil à Miami, maintient des contacts très étroits avec les prêtres restés dans l'île. *La déclaration des évêques intervient au moment le plus inopportun pour Fidel Castro qui croit pouvoir sauver son régime en appliquant le modèle chinois (ouverture sur le plan économique, mais pas de changement sur le plan politique). »*

Selon le Père Santana, la fréquentation des églises (60 % des Cubains sont catholiques, d'après la hiérarchie catholique, mais à peine 5 % seraient pratiquants) a sensiblement augmenté depuis la publication de la lettre pastorale qui a été très largement distribuée dans l'ensemble du pays.

BERTRAND DE LA GRANGE

DIPLOMATIE

Conséquence possible d'un désaccord avec la France sur la coopération culturelle

Le Canada n'enverra pas de ministre au sommet de l'île Maurice sur la francophonie

Des drapeaux déployés aux arbres soigneusement émondés le long des routes : tout est prêt à Maurice pour accueillir, du 16 au 18 *octobre*, une cinquantaine de délégations au cinquième sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays utilisant le français.

PORT-LOUIS

de notre envoyé spécial

Les Mauriciens se félicitent que *« la première grande conférence internationale »* tenue chez eux promette d'ores et déjà de constituer un succès quant au nombre des chefs d'Etat ou de gouvernement – une bonne trentaine – devant conduire eux-mêmes leur délégation. En revanche, on s'interroge à Port-Louis sur le fait que ni le Canada, ni le Québec ne seront représentés par leur premier ministre. Pour Québec, cette situation peut s'expliquer par la santé chancelante de Robert Bourassa qui enverra un de ses proches, Lise Bacon, vice-premier ministre et ministre de l'énergie et des ressources.

Mais on se perd en conjectures sur le fait que l'Etat fédéral ne sera représenté que par Benoît Bouchard, ambassadeur du Canada à Paris. La période pré-électorale ainsi que, dit-on, l'intérêt assez limité porté aux affaires francophones par Kim Campbell, le premier ministre, ne peuvent expliquer, à eux seuls, la relative faiblesse de la représentation canadienne annoncée pour ce sommet.

A Port-Louis, on a plutôt tendance à analyser cette situation à travers le prisme des relations franco-canadiennes qui se sont un peu dégradées ces derniers temps à propos du rôle de l'Agence de coopération culturelle et technique. Le secrétaire général de l'Agence est un Canadien, Jean-Louis Roy, dont Paris a jugé l'action trop systématiquement favorable aux intérêts canadiens. Les Français ont donc privilégié l'action du Conseil permanent de la francophonie, organe politique restreint présidé par Shirin Aumeeruddy-Cziffra, ambassadeur de Maurice à Paris *(le Monde* du 15 octobre).

Ottawa et Québec n'ont apporté qu'une aide restreinte à la préparation du sommet. En revanche, les Français ont consacré environ 50 millions de francs à cette réunion dont le coût total est estimé approximativement à 80 millions de francs. La principale dépense française (28 millions de francs) est allée à la construction du Centre de conférences international de Grand-Baie, dessiné par un architecte français de la Réunion, Alain Bocquée, assisté par un confrère mauricien, Ajnit Teelock.

Parmi les autres absences annoncées, celle du président sénégalais Abdou Diouf, dont le pays avait jusqu'ici un rôle pilote en matière de francophonie. M. Diouf manifesterait ainsi son mécontentement devant le refus de Paris d'augmenter son aide directe à Dakar. En outre, la situation intérieure au Sénégal n'est pas des plus stables, notamment en Casamance. La délégation sénégalaise sera conduite par Mustapha Niasse, ministre d'Etat des affaires étrangères.

JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ

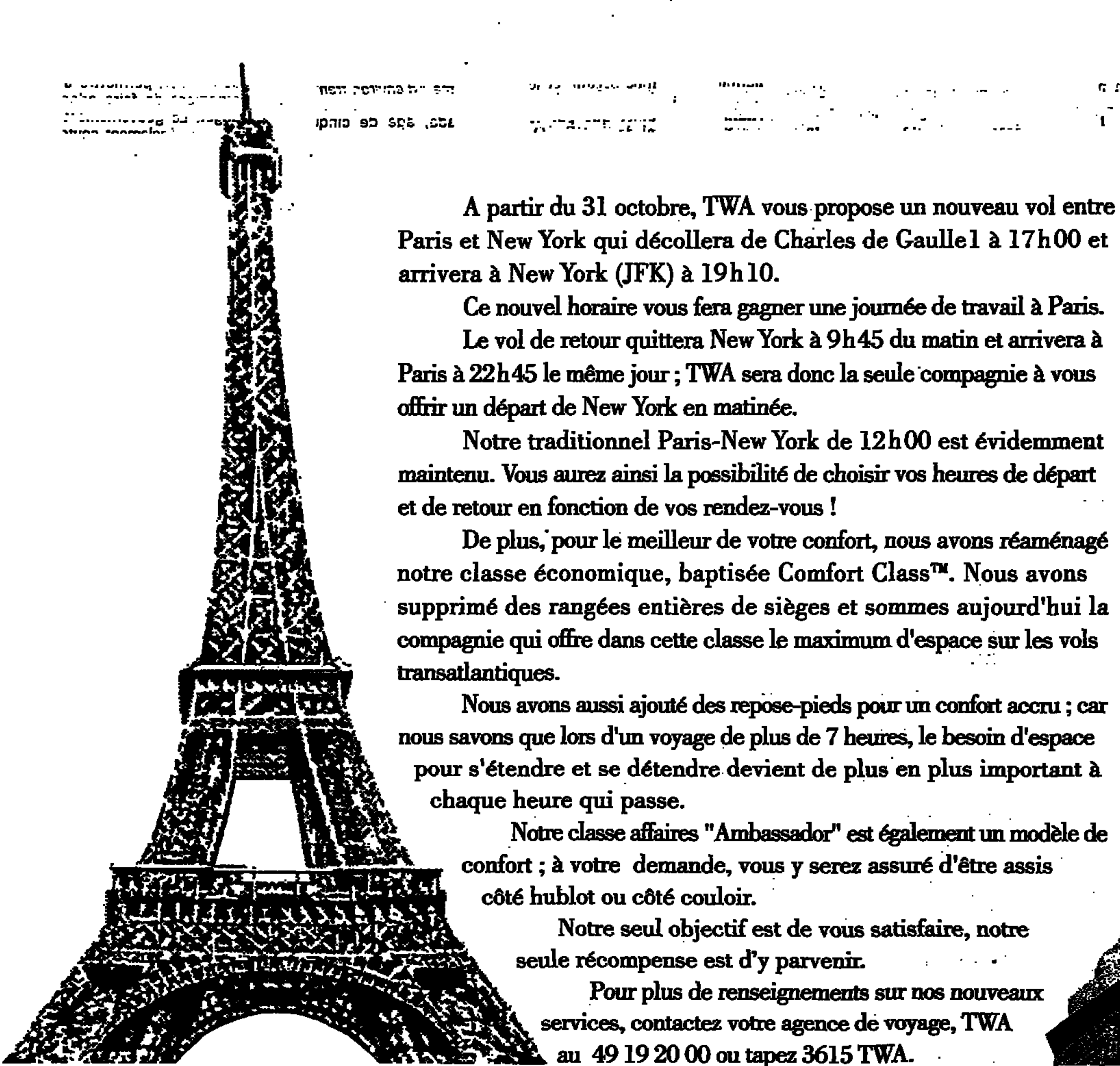
► ***L'Etat de la francophonie dans le monde.*** **Chaque année, le Haut Conseil de la francophonie publie ce rapport qui offre un panorama de la situation mondiale du français. Edition La Documentation française, 540 pages, 130 F.**

► ***« Littérature mauricienne ».*** **Cette livraison spéciale de la revue *Notre librairie* retrace notamment l'histoire de la francophonie à Maurice de 1715 à nos jours. Editions CLEF, 230 pages, 55 F.**

A BORD DE TWA

Nouveaux services vers les USA.

Paris-New York : départ à 17 h tous les jours.



A partir du 31 octobre, TWA vous propose un nouveau vol entre Paris et New York qui décollera de Charles de Gaulle1 à 17h00 et arrivera à New York (JFK) à 19h10.

Ce nouvel horaire vous fera gagner une journée de travail à Paris.

Le vol de retour quittera New York à 9h45 du matin et arrivera à Paris à 22h45 le même jour ; TWA sera donc la seule compagnie à vous offrir un départ de New York en matinée.

Notre traditionnel Paris-New York de 12h00 est évidemment maintenu. Vous aurez ainsi la possibilité de choisir vos heures de départ et de retour en fonction de vos rendez-vous !

De plus, pour le meilleur de votre confort, nous avons réaménagé notre classe économique, baptisée Comfort Class™. Nous avons supprimé des rangées entières de sièges et sommes aujourd'hui la compagnie qui offre dans cette classe le maximum d'espace sur les vols transatlantiques.

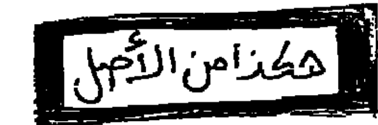
Nous avons aussi ajouté des repose-pieds pour un confort accru ; car nous savons que lors d'un voyage de plus de 7 heures, le besoin d'espace pour s'étendre et se détendre devient de plus en plus important à chaque heure qui passe.

Notre classe affaires "Ambassador" est également un modèle de confort ; à votre demande, vous y serez assuré d'être assis côté hublot ou côté couloir.

Notre seul objectif est de vous satisfaire, notre seule récompense est d'y parvenir.

Pour plus de renseignements sur nos nouveaux services, contactez votre agence de voyage, TWA au 49 19 20 00 ou tapez 3615 TWA.

TWA® Le meilleur du confort.



PROCHE-ORIENT

Les pourparlers de Taba sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza

La libération des prisonniers palestiniens est au centre des négociations entre Israël et l'OLP

Les délégations israélienne et palestinienne aux négociations de Taba sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza se sont séparées, jeudi 14 octobre, après avoir élaboré un calendrier de travail pour les deux prochains mois. Une « sous-commission » a été spécialement chargée de la question des prisonniers palestiniens détenus par les Israéliens.

TABA (Egypte)

de notre envoyé spécial

Fut-ce le soleil de Taba et le confort bon enfant du Hilton, un hôtel égyptien situé à 300 mètres à peine de la frontière israélienne sur la mer Rouge, et généralement fréquenté par une clientèle à 80 % israélienne ? En tout cas les photographes et les opérateurs de télévision ont eu tout leur content de sourires et de poignées de mains échangées à tout bout de champ, entre les chefs des délégations israélienne et palestinienne, sous les regards éberlués des vacanciers. Les pourparlers – qui devraient reprendre mercredi prochain au même endroit, – se sont bel et bien déroulés dans *« un climat cordial »*.

Les deux délégations se sont mises d'accord sur un ordre du jour qui n'a pas été rendu public, mais qui fixe les sujets qui seront discutés au cours des deux prochains mois (*le Monde* du 15 octobre). Dans le communiqué conjoint publié à l'issue de la session, jeudi soir, les intéressés ont confirmé avoir établi deux groupes de travail, l'un pour négocier les conditions et le rythme de la passation des pouvoirs civils, d'ici à avril, entre l'administration militaire des territoires occupés de Gaza et Jéricho, l'autre sur les questions de sécurité, c'est-à-dire le calendrier et l'étendue du retrait progressif des soldats israéliens de ces deux régions, ainsi que la coopération qui sera mise en place entre les services de sécurité de l'Etat juif et la future police palestinienne.

Une *« sous-commission »*, visant à prendre *« les mesures de confiance »* qui s'imposeront, notamment la libération d'un *« certain nombre »* de prisonniers, parmi les 12 500 Palestiniens (chiffres fournis par le CICR) actuellement détenus dans les prisons et les camps militaires israéliens, a également été mise en place. Selon un officiel de Jérusalem, 1 200 Palestiniens seraient actuellement sous les verrous pour avoir tué ou blessé d'autres Palestiniens – généralement des gens suspects de collaboration active avec les forces d'occupation, – 600 autres auraient participé à des attentats meurtriers contre des Israéliens, et un nombre équivalent se seraient rendus coupables d'attentats ayant fait des blessés israéliens.

Un enthousiasme mesuré

Le reste, c'est-à-dire 8 400 Palestiniens selon l'officiel en question, n'aurait *« pas de sang sur les mains »*. Dans un premier temps, c'est évidemment parmi ceux-là que seront prélevés les contingents qui seront libérés. Le problème, qui a sensiblement empoisonné la dernière journée des négociations, au moins parmi les Palestiniens, est que les chefs de la délégation israélienne, le général Manon Shahak et son adjoint le général Ouzi Dayan, n'ont apparemment voulu s'engager ni sur la date des premières libérations ni sur le nombre de concernés.

Cela n'a pas empêché Nabil Chaath, conseiller de Yasser Arafat et chef de la délégation palestinienne, d'arborer, plus large que jamais, son éternel sourire et de se féliciter publiquement qu'en *« quarante-huit heures à Taba, nous [ayons] accompli davantage qu'en deux ans à Washington »*. Les membres de sa délégation, à commencer par le général Nasser Youssef, chef d'état-major adjoint de l'Armée de libération de la Palestine (ALP) et responsable du groupe de travail sur les questions de sécurité, étaient plus mesurés.

Né il y a quarante-huit ans dans un village arabe qui s'appelait Bissane et qui est devenu la petite ville israélienne de Beth-Shean, le général a révélé que c'était la première fois de sa vie qu'il se retrouvait face à face avec des officiers israéliens. *« J'ai lutté toute ma vie contre eux avec des armes,* a-t-il confié aux journalistes, *maintenant, je continue avec des mots. »* Pour cet homme sombre et taciturne, les choses sont claires : *« Si les mesures que nous attendons sont prises et si chaque partie respecte les droits de l'autre, tout ira bien, et nous pourrons devenir amis... »*

PATRICE CLAUDE

Yasser Arafat à Paris les 21 et 22 octobre. – Le Quai d'Orsay a confirmé que le chef de l'OLP effectuerait une visite à Paris les 21 et 22 octobre *« à l'invitation des autorités françaises »*. Yasser Arafat sera reçu à déjeuner, le 21, par le président François Mitterrand. Il doit également être reçu, au cours de son séjour, par le premier ministre, Edouard Balladur, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, et le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, ainsi que par le directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor.

Un responsable du Fath au Liban démis de ses fonctions. – Un responsable militaire du Fath, Mounir Maqdah, a été démis de ses fonctions par Yasser Arafat et convoqué à Tunis, siège de l'OLP, a annoncé, jeudi 14 octobre, un membre du commandement de l'organisation de M. Arafat au Liban. Opposé à l'accord signé le 13 septembre entre l'OLP et Israël, M. Maqdah avait réclamé la démission du chef de l'OLP et ordonné l'arrestation de ses partisans au Liban. *« Je ne tiendrai pas compte des décisions d'Arafat »,* a déclaré l'intéressé. – (AFP.)

EGYPTE

Le nouveau gouvernement poursuivra la réforme économique et la lutte contre l'intégrisme

LE CAIRE

de notre correspondant

Après avoir, conformément à la Constitution, présenté sa démission dès la prestation de serment du président Hosni Moubarak pour un troisième mandat, le premier ministre, Atef Sedki, a été reconduit dans ses fonctions et a formé sa nouvelle équipe jeudi 14 octobre.

M. Sedki, qui a battu le record de longévité depuis la création du poste de premier ministre il y a près d'un siècle – c'est son troisième gouvernement depuis novembre 1986 –, a choisi la continuité. En effet aucun des portefeuilles clefs – défense, intérieur, affaires étrangères, agriculture et information – n'a changé de titulaire. Seuls dix des trente-quatre membres de la nouvelle équipe sont de nouveaux venus. Parmi ces derniers figurent notamment Mahmoud Bayoumi, ministre du commerce extérieur, et Mamdouh El Baltagui, qui était président de l'Organisme général de l'information et qui s'est vu confier le portefeuille du tourisme. Comme à l'accoutumée, deux ministres sont coptes (chrétiens). Deux femmes font partie de la nouvelle équipe au lieu d'une dans l'équipe sortante.

Deux priorités ont été fixées au nouveau gouvernement par le président Moubarak : la poursuite de la réforme économique et l'intensification de la lutte contre les extrémistes musulmans. Comme pour souligner la détermination du gouvernement à cet égard, la haute cour militaire d'Alexandrie a condamné à mort trois islamistes pratiquement au même moment où le gouvernement prêtait serment. Cela porte à trente et un le nombre d'extrémistes musulmans condamnés à mort (quinze ont été pendus) depuis décembre par les tribunaux militaires, auxquels ont été confiées, il y a un an, les affaires de terrorisme.

ALEXANDRE BUCCIANTI

EN BREF

JORDANIE : Zeid ben Chaker nommé à la tête du cabinet royal. – Le roi Hussein a désigné l'ancien premier ministre, Zeid ben Chaker, au poste de chef du cabinet royal, en remplacement de Khaled Karaki, nommé conseiller du roi. M. Ben Chaker, cousin du monarque et ancien chef des forces armées, est considéré comme le plus proche conseiller du souverain. Par ailleurs, le premier ministre a nommé Mohammad Adouane ministre du tourisme en remplacement de Yanale Hikmat, désigné conseiller du roi. – *(AFP.)*

IRAN : Téhéran affirme ne pas être impliqué dans l'attentat d'Oslo. – L'ambassade d'Iran à Oslo a *« catégoriquement nié »*, jeudi 14 octobre, *« toute implication »* dans l'agression commise, lundi 11 octobre, contre William Nygaard, éditeur norvégien des « Versets sataniques » de Salman Rushdie (*le Monde* du 13 octobre). Par ailleurs, la section danoise du Pen Club a envoyé 50 000 couronnes (7 680 dollars) aux autorités norvégiennes, afin de doubler le montant de la prime offerte par ces dernières pour retrouver les auteurs de l'attentat. – *(AFP, Reuter.)*

REPÈRES

AFGHANISTAN

Les combats s'étendent à l'est de Kaboul

Plus de cent personnes, la plupart des civils, ont été tuées et plusieurs centaines blessées ces cinq derniers jours à Sarobi, à 70 kilomètres à l'est de Kaboul, rapporte l'AFP. Les combats, qui ont commencé le 10 octobre, opposent un chef de guerre de la région, le commandant Zardad, proche du Hezb (intégriste, le parti de Gulbuddin Hekmatyar), aux forces pashtounes composites du conseil *(choura)* de Jelalabad, capitale provinciale située près de la frontière pakistanaise.

Zardad s'oppose à la *choura* depuis que son parent Shomali Khan, vice-gouverneur de la province de Nangarhar, a été exécuté, le 7 septembre, après avoir, disent ses adversaires, tenté de prendre le pouvoir à Jelalabad en liaison avec le premier ministre Hekmatyar. Bombardés par l'aviation de Kaboul, les rebelles, tous membres de la tribu pashtoune des Ahmedzaïs, se sont emparés du barrage de Sarobi, qui alimente la station fournissant l'électricité à la capitale. La route Sarobi-Kaboul, que Zardad avait déjà bloquée du 5 au 9 octobre, est à nouveau coupée ; l'approvisionnement de la capitale s'en trouve interrompu.

ALGÉRIE

L'ancien directeur de la télévision a été assassiné

Ancien directeur général, par intérim, de l'Entreprise nationale de télévision (ENTV), Mustapha Abada a été assassiné, jeudi 14 octobre, à Bordj-El-Bahri, dans la banlieue est d'Alger, devant le chantier de sa maison en construction. Selon la radio nationale, l'ancien haut fonctionnaire a été tué *« d'une balle dans la tête, tirée à bout portant »*, par un homme *« d'environ trente-cinq ans »*, qui a pris la fuite *« à pied »*. M. Abada, âgé de cinquante-deux ans, avait assuré, pendant plus d'un an, les fonctions de directeur général de l'ENTV, avant d'être remercié par le nouveau gouvernement dirigé par Redha Malek, et de céder son poste, le 9 septembre dernier, à Abdou Benziane.

M. Abada, proche des milieux au pouvoir, est le sixième journaliste à être assassiné depuis le mois de mai. Le ministère de la communication a vigoureusement dénoncé ce nouvel attentat et estimé qu'il était *« temps que tous les Algériens constituent un front uni »* contre le terrorisme. M. Malek a lui-même évoqué, sur les ondes de la radio *Chaîne 1* (en langue arabe), le problème de la violence, avec cet avertissement : *« L'Etat n'a pas encore utilisé tous les moyens contre le terrorisme. »* Depuis ces trois dernières semaines, le nombre des actes terroristes a sensiblement augmenté. A s'en tenir aux seuls décomptes de la presse, ce sont près de trente morts qui sont à déplorer depuis le 1er octobre. – *(Corresp.)*

MALAWI

Mise en place d'un conseil présidentiel

Un conseil présidentiel de trois membres a été créé, jeudi 14 octobre, pour diriger le pays, en l'absence du président Kamuzu Banda, hospitalisé en Afrique du Sud où il a subi une opération neurochirurgicale. Le conseil sera présidé par le secrétaire général du Parti du congrès du Malawi (MCP), Gwanda Chakuamba, et comprendra le ministre d'Etat John Tembo, et le ministre des transports Robson Chirwa.

Cette instance a été formée à la suite de pressions du Conseil consultatif national, organe représentant les six partis reconnus au Malawi et chargé de définir la politique du pays jusqu'aux premières élections multipartites de l'année prochaine. – *(AFP.)*

TURQUIE

Les Kurdes revendiquent un double rapt

Des séparatistes kurdes ont revendiqué, vendredi 15 octobre, l'enlèvement d'un Américain et d'un Néo-Zélandais le 9 octobre dans l'est de la Turquie. L'agence Kurd-Ha, basée en Allemagne, cite un communiqué du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) selon lequel ses combattants ont capturé les deux hommes à un barrage routier entre les villes orientales d'Erzincan et d'Erzerum. Il engage leurs gouvernements à négocier.

Le PKK a recommandé à plusieurs reprises aux touristes étrangers de ne pas se rendre dans l'est et le sud-est de la Turquie. – *(Reuter.)*

CORÉE DU NORD

Amnesty dénonce des violations des droits de l'homme

Des milliers de personnes ont été torturées et/ou tuées lors d'exécutions sommaires, ou encore emprisonnées, ces trente dernières années en Corée du Nord, selon un rapport publié jeudi 14 octobre à Londres par Amnesty International. *« Ces graves violations des droits de l'homme se poursuivent »,* écrit l'organisation. – *(AFP.)*

ESPAGNE

Les nationalistes catalans soutiendront le budget du gouvernement socialiste

Les dix-sept députés nationalistes catalans de Convergencia i Unio (CIU, centre-droit) soutiendront le gouvernement de Felipe Gonzalez, qui ne dispose que d'une majorité relative, lors du débat parlementaire sur le projet de budget 1994, a annoncé leur porte-parole, Miguel Roca. Ce soutien doit permettre au gouvernement de faire adopter ce budget. Le gouvernement socialiste sera également soutenu par les quatre députés Coalicion Canaria, une formation des îles Canaries.

La semaine dernière, le gouvernement de M. Gonzalez était parvenu à un accord avec la plupart des communautés autonomes espagnoles, dont la Généralité de Catalogne, sur le transfert à ces communautés de 15 % de l'impôt sur le revenu prélevé sur leur territoire (*le Monde* du 9 octobre). Il s'agissait d'une revendication ancienne et importante des nationalistes catalans. Néanmoins, M. Roca a affirmé que la décision de CIU n'avait *« rien à voir »* avec l'accord sur la fiscalité, en ajoutant qu'il ne serait pas *« prudent »* d'évoquer la formation d'une coalition gouvernementale entre les socialistes et CIU.

GRANDE-BRETAGNE

John Major change de conseiller de presse

La presse britannique et les journalistes étrangers en poste à Londres regretteront sans doute le départ, annoncé jeudi 14 octobre, de Gus O'Donnell, conseiller de presse de John Major, dont le caractère affable tranchait avec celui de son prédécesseur auprès de Margaret Thatcher, Sir Bernard Ingham. M. O'Donnell occupait des fonctions dont l'influence dépasse largement celle de postes similaires en France. Devenu depuis 1979 l'un des rares hommes de confiance de M. Major, alors chancelier de l'Echiquier (avec qui il partage une passion pour le football), il ne cachait pas son souhait de retourner au moment opportun dans son administration d'origine, le Trésor. M. O'Donnell a fait preuve de compétence dans ses fonctions, mais il a aussi été critiqué pour l'image de marque de plus en plus négative de M. Major. La droite du parti conservateur réclamait depuis longtemps une gestion des relations publiques de ce dernier plus *« agressive »*. M. O'Donnell sera remplacé, en janvier, par Christopher Meyer, actuel ministre-conseiller de l'ambassade de Grande-Bretagne à Washington, un diplomate de carrière âgé de quarante-neuf ans, ancien porte-parole du Foreign Office de 1984 à 1988. – *(Corresp.)*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Un jugement de la 1re chambre civile du tribunal de grande instance de CRÉTEIL, du 25 mai 1993, entre M. Marcel OPHULS et l'institut national de l'audiovisuel, dit que l'INA devra :

– Modifier le texte du document de présentation de la vidéo-cassette « MUNICH OU LA PAIX POUR CENT ANS » au paragraphe intitulé « L'ÉMISSION », afin qu'il ne soit plus fait référence aux auteurs, mais au seul auteur, M. OPHULS.

– Modifier le texte de la jaquette, de telle sorte qu'André HARRIS et Alain de SÉDOUY ne puissent en aucun cas apparaître comme étant coréalisateurs de « MUNICH OU LA PAIX POUR CENT ANS » avec Marcel OPHULS.

Ce sous astreinte de 10 000 F par jour de retard dans un délai d'un mois après la signification du présent jugement.

Condamne l'INA à payer à M. OPHULS 100 000 F à titre de D-I, 10 000 F au titre de l'art. 700 du NCPC.

– Pour extrait.

Me CHOUKROUN, avocat à la cour.

MM. Claude FEGELE (exploitant auto-école) et Gérard LAURAIN (aide-livreur) ont été condamnés pour avoir commis à AMNEVILLE des contrefaçons de vidéogrammes (de 1982 à 1985), par le tribunal correctionnel de METZ par jugement du 9 juin 1986 et par la cour d'appel de METZ par arrêt du 11 février 1987, à payer solidairement à la société pour l'administration du droit de reproduction mécanique des auteurs, compositeurs et éditeurs, S.D.R.M. (groupe SACEM), les sommes de 5 000 F au titre des préjudices moral et matériel par elle subis et 4 000 F au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

« La Première Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, par jugement du 26 mai 1993, a condamné la SARL PRESENT, Pierre DURAND et Alain SANDERS à verser à Pierre ABRAMOVICI la somme de TRENTE MILLE francs, à titre de dommages et intérêts pour avoir, dans un article de « PRESENT » daté du 17 septembre 1992, publié des propos diffamatoires à son égard. »

AFRIQUE DU SUD

Nelson Mandela et Frederik De Klerk : un mariage de raison

Le prix Nobel de la paix réunit deux hommes que tout sépare mais qui ont eu la sagesse de s'entendre sur l'essentiel

Lorsque, il y a une semaine, un commando de l'armée sud-africaine a investi, au Transkei, une «base» de l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), branche militaire du Congrès panafricain (PAC), tuant cinq personnes, dont quatre enfants, le bouillant Peter Mokaba, président de la Ligue de la jeunesse du Congrès national africain (ANC), a immédiatement réagi : il serait inconvenant, a-t-il affirmé avec force, que le jury du Nobel réunisse en une même récompense un président autorisant les sanglants agissements de services secrets issus de l'apartheid, et le responsable politique dont toute la vie a été consacrée à la libération des siens.

L'appel n'a pas été entendu. En accordant conjointement leur prestigieuse récompense à Frederik De Klerk et à Nelson Mandela, les jurés du Nobel ont sans doute jugé impossible de séparer ceux qui, pour le monde entier, sont désormais perçus comme les artisans indissociables d'une œuvre majeure : l'abolition de l'apartheid et la promesse d'une Afrique du Sud démocratique.

Il y a sans doute une certaine iniquité à honorer d'un même élan la victime et son ancien bourreau, même repenti. Car avant d'être cet apôtre de la paix que la communauté internationale salue aujourd'hui, Frederik De Klerk aura été l'un des fidèles auxiliaires d'un système d'une rare perversité. Cela n'enlève rien à l'intelligence d'un homme qui, à l'inverse de nombre de ses concitoyens, a su comprendre l'impasse dans lequel se fourvoyait son pays. Mais cela souligne les contours du personnage, responsable politique solidement pragmatique plutôt que combattant de la liberté mû par une exigeance morale supérieure. Les concepteurs de l'apartheid n'étaient pas tous mal intentionnés, a-t-il l'habitude d'expliquer, mais, leur système n'ayant pas fonctionné, il fallait en changer.

Le futur président De Klerk naît en 1936, dans une famille où l'attachement au Parti national (NP) vaut seconde identité. Son père en a été le secrétaire général pour la région du Transvaal et membre de sa direction nationale; plusieurs fois ministre, il a terminé sa carrière comme président du Sénat. En héritier naturel de cette élite blanche afrikaner et chrétienne qui, en 1948, sous la bannière du NP, a pris le pas sur ses adversaires anglophones, le jeune Frederik Willem fera de la politique.

Ses débuts sont classiques, conformes au cursus de dizaines de politiciens blancs de sa génération : études de droit à l'université chrétienne de Potchefstrom, en plein cœur du pays boer, et premières responsabilités au sein de la Fédération des étudiants afrikaners (ASB) qui constitue le réservoir des futurs dirigeants du pays. Avocat en 1961, il est élu, onze ans plus tard, député du NP pour la petite ville de Vereeniging, dans la région de Johannesburg. Encore quelques années et le voilà, en 1978, ministre des postes et télécommunications après avoir gravi, au sein de son parti, sans éclat mais avec persévérance, les échelons des responsabilités régionales.

D'une famille royale

Cette année-là, Nelson Mandela est en train de purger sa seizième année de prison au pénitencier de Robben Island et l'Afrique du Sud vit sur un volcan. Sans doute alors le tout nouveau ministre des Postes ne s'imagine-t-il pas qu'il va un jour lui falloir traiter avec celui dont son pays, sans s'en rendre compte, s'obstine à faire un dangereux *symbole*.

Le futur Prix Nobel de la paix est né en juillet 1918, au Transkei. Issu d'une famille royale Xhosa, il aurait pu devenir l'un de ces chefs traditionnels dont l'exotisme cache mal le déclin. Mais la rencontre avec Oliver Tambo, futur chef de l'ANC et, comme lui, étudiant en droit à l'université de Fort Hare, en décide autrement. Les deux amis, qui s'agitent et protestent contre l'organisation de cet établissement réservé aux Noirs, en sont exclus, et Nelson Mandela gagne Johannesburg où il survit de petits boulots et de stages que lui a procurés, chez un avocat, Walter Sisulu, son futur coïnculpé dans le procès de Rivonia. Il n'obtiendra sa licence en droit que plusieurs années plus tard, ouvrant, en 1952, avec Oliver Tambo, le premier cabinet d'avocats noirs du pays.

Mais, déjà, Nelson Mandela est plus préoccupé de politique que de carrière professionnelle. En 1944 – il a alors vingt-six ans – il a fondé avec Walter Sisulu la Ligue de la jeunesse de l'ANC (ANCYL). Créée en 1923, l'organisation nationaliste, à cette époque, vivote, minée par ses difficultés organisationnelles et les luttes de tendances. La Ligue de la jeunesse, au langage plus radical que son aînée, vient secouer une formation qui, sous l'influence de l'urbanisation massive des Noirs favorisée par l'industrialisation, va amorcer son décollage. L'arrivée au pouvoir du NP, qui, dès 1948, avec la mise en place de l'apartheid, légalise et perfectionne l'exclusion de la population non blanche, va lui donner un essor définitif que l'exemple de la décolonisation de l'Afrique, quelques années plus tard, ne fera qu'amplifier. Désormais, l'ANC, allié au Parti communiste, sera le protagoniste, pourchassé mais inévitable, de toute la politique sud-africaine.

Devenu, en 1950, président national de la Ligue de la jeunesse et membre de la direction de l'ANC, Nelson Mandela, en 1952, lance une campagne de défiance qui mobilise contre les lois d'apartheid des dizaines de milliers de Noirs. L'affaire lui vaut sa première arrestation. Condamné à neuf mois de travaux forcés, interdit de quitter la région de Johannesburg et de participer à des réunions politiques, Mandela, promu vice-président de l'ANC, verse peu à peu dans la semi-clandestinité du militant professionnel.

Prison à vie

Les dix années suivantes vont transformer radicalement une formation qui, influencée par Gandhi, était née sous le signe de la non-violence et de la résistance passive. La tradition organisationnelle communiste et l'ampleur de la répression après la campagne de défiance produisent leur effet : l'ANC se restructure en cellules, le principe de la lutte armée y est discuté, l'action de masse se systématise. En décembre 1956, Nelson Mandela est à nouveau arrêté, inculpé, avec 155 autres responsables et activistes, de haute trahison, libéré. Quatre ans et demi plus tard, le procès se terminera par un non-lieu.

Entre-temps, le 21 mars 1960, à Sharpeville, la police a tiré sur des manifestants qui protestaient contre le passeport intérieur – le *pass* – que les Noirs sont obligés d'exhiber à tout contrôle. On compte 69 morts et des centaines de blessés. Dans les jours qui suivent, des manifestations éclatent dans tout le pays. Au Cap, quelque 30 000 manifestants marchent sur le Parlement. Le 8 avril, l'état d'urgence est instauré, des milliers d'arrestations sont opérées et le Congrès panafricain (PAC), à l'origine de la manifestation de Sharpeville, est interdit. Pour faire bon poids, les autorités y ajoutent l'ANC.

Les morts et les blessés de Sharpeville font le tour du monde. L'apartheid a déjà douze ans, mais ce n'est que cette année là que la communauté internationale prendra massivement conscience de sa réalité. Arrêté dans le cadre de l'état d'urgence, libéré à nouveau, Nelson Mandela, devenu le premier commandant en chef d'Umkhonto we Sizwe (la Lance de la Nation), l'organisation militaire que l'ANC vient de former, s'enfonce totalement dans la clandestinité.

Le 5 août 1962, il est à nouveau arrêté alors qu'il revient d'une tournée en Afrique et en Europe, où il est parti solliciter de l'aide et recevoir, en Algérie, un entraînement militaire. Cette fois Nelson Mandela ne quittera plus la prison avant sa libération *définitive, quelque vingt-neuf ans* plus tard. Condamné à cinq ans de détention pour agitation et sortie illégale du pays en novembre 1962, il est, un an plus tard, à nouveau poursuivi pour sabotage, complot révolutionnaire et assistance à invasion étrangère. A côté de lui se tiennent sept autres accusés, dont Walter Sisulu, chef de l'ANC avec lequel, dix-neuf ans plus tôt, il a fondé la Ligue de la jeunesse. Tous ont été arrêtés à Rivonia, non loin de Johannesburg, lors d'un raid de la police sur une ferme qui abrite le quartier général clandestin de l'ANC. Le 12 juin 1964, la sentence tombe : prison à vie pour tous. Les condamnés sont aussitôt envoyés au pénitencier de Robben Island où, durant de longues années, dans de rigoureuses conditions d'isolement, ils casseront des cailloux.

Lorsque, le 3 avril 1978, Frederik De Klerk obtient son premier maroquin, John Vorster vit ses dernières semaines à la tête du gouvernement. Six mois plus tard, victime des retombées d'un scandale politico-financier, il est remplacé par Pieter Willem Botha. Le nouveau premier ministre, qui, à l'image de son prédécesseur, a une réputation justifiée d'anti communiste de choc, s'honore d'être surnommé *«Piet la Gâchette»*, par référence aux treize années durant lesquelles, immuable ministre de la défense de John Vorster, il a construit un appareil militaire d'une formidable puissance. Il a pourtant compris, comme une partie de l'élite blanche sud-africaine, que l'heure des réformes a sonné.



Difficile, en effet, de continuer sur la même lancée : dès le début des années 70, l'agitation a repris dans les cités noires et les usines; en juin 1976, pour protester contre l'obligation de l'enseignement en afrikaans, les écoles de Soweto se sont enflammées, portant l'incendie aux autres *townships*. La répression a fait, en quelques semaines, près de sept cents morts. Les travailleurs noirs revendiquent, inquiétant les entrepreneurs et obligeant le gouvernement à réviser certaines des règles drastiques qui régissent les rapports entre employés et employeurs. L'apartheid commence à coûter plus cher qu'il ne rapporte à une Afrique du Sud mise au ban de la communauté internationale.

«Coincés» et «éclairés»

P. W. Botha lâche du lest, supprimant par touches légères les aspects les plus choquants du système. Il a repris dans son équipe Frederik De Klerk, qui sera successivement ministre des affaires sociales, du sport, de la planification et de l'énergie. Les évolutions sont lentes et, surtout, en deçà des exigences de la majorité noire, mais c'en est déjà trop pour les *Verkramptes* (les «coincés») qui, au sein du gouvernement, s'opposent aux *Verligtes* (les «éclairés») et qui, en mars 1982, quittent le Parti national pour fonder le Parti conservateur (CP).

La scission sera la chance de Frederik De Klerk qui, au pied levé, est propulsé à la tête du *Parti national du Transvaal* pour y remplacer l'un des démissionnaires. Désormais, sa carrière prend l'allure d'un météore. Ministre des affaires administratives et de l'éducation nationale en 1984, ministre du budget en 1985, leader de la Chambre blanche du parlement tri-caméral en 1986, Frederik De Klerk atteint les sommets lorsque, le 2 février 1989, il succède, à la tête du NP, à P. W. Botha, contraint d'abandonner, pour cause de congestion cérébrale, la direction d'un appareil qui constitue un rouage essentiel du système.

Dès cet instant, le rituel politique veut que Frederik De Klerk soit en position de dauphin. Il n'attendra que quelques semaines pour accéder au poste suprême. Le 15 août 1989, à l'issue d'un véritable coup d'Etat à l'intérieur du Parti national, il remplace P. W. Botha à la tête de l'Etat. Les mêmes contradictions qui avaient favorisé son ascension ont eu raison de «Pee-Wee» empêtré dans une logique de réformes qui mécontentent tout le monde. *«Trahison»!* crient les conservateurs; *«trop peu et trop tard»*, répondent leurs adversaires. Après plusieurs mois d'affrontements de moins en moins feutrés, Frederik De Klerk pousse dehors son ancien *patron* qui, en matière de bataille d'appareils, vient de trouver son maître.

La force du nouveau président est là : contrairement à son prédécesseur, il n'hésite pas à aller au terme de la logique d'ouverture que ce dernier avait pourtant initiée. Un mois à peine après sa nomination, Frederik De Klerk fait relâcher huit prisonniers politiques de l'ANC, dont Walter Sisulu. Le 2 février 1990, l'ANC, le PAC et le Parti communiste sont à nouveau autorisés. Neuf jours plus tard, fêté par une foule en délire, Nelson Mandela sort de prison.

Désormais il devient clair que l'Afrique du Sud s'est engagée dans une voie sans retour, soucieuse de restaurer son crédit international et de trouver les moyens de sortir d'une crise économique et sociale qui la frappe durement. On pressent également que Nelson Mandela sera le futur chef de l'Etat. Mais peu devinent alors que la route sera longue, parsemée d'échecs, de retours en arrière et de périls nouveaux qu'illustrent parfaitement les trois années qui viennent de s'écouler.

Frederik De Klerk et Nelson Mandela y font face, chacun dans son registre. Leur complicité, cependant, est moindre qu'on aime à le croire ou que le suggère ce prix Nobel reçu en commun. Au cours des dernières années, ils se sont certes décerné quelques bonnes paroles, louant la sincérité de leurs convictions respectives, leur honnêteté, leur désir mutuel d'aller de l'avant. Mais ils se sont également lancé de sérieux coups de griffe, voire se sont carrément affrontés, laissant en ces occasions réapparaître l'ampleur de leurs différences et le gouffre qui sépare leurs histoires respectives, comme en ce jour de 1992 où Nelson Mandela estime que *«même le chef discrédité d'un régime minoritaire et illégitime devrait rester fidèle à certaines valeurs morales»*.

Chaque fois, cependant, ils ont repris langue, comme dans ces mariages de raison où chacun sait qu'il lui faut supporter l'autre pour assurer l'héritage des enfants. Sans enthousiasme, mais avec courtoisie et parfois même un peu de chaleur, ils sont allés de concert à Davois, le 2 février 1992, pour y assister à un forum économique, puis à Paris, pour y recevoir, le lendemain, le premier prix Houphouët-Boigny de l'Unesco. Ils ont également été décorés, le 4 juillet de cette année, par le président Bill Clinton de la médaille de la Liberté de la ville de Philadelphie. Chacun, de son côté, a multiplié les contacts à l'étranger. A les voir ainsi, ensemble ou séparés, subtilement honorés par leurs hôtes, il n'est pas toujours évident de distinguer qui, du président ou de l'ancien prisonnier à vie, est le véritable chef de l'Etat. Tous deux savent pourtant que leur union, bon gré, mal gré, est appelée à durer. Si, comme il est vraisemblable, Nelson Mandela devient dans quelques mois le premier président noir de son pays, après les premières élections multiraciales, il comptera en bonne place, au sein de son gouvernement d'unité nationale, Frederik De Klerk, chef probable du plus important parti de l'opposition.

GEORGES MARION

هكذا من الأصل

AFRIQUE DU SUD

Les auteurs de l'assassinat de Chris Hani condamnés à mort

La Cour suprême de Johannesburg a condamné à mort, vendredi 15 octobre, Janusz Walus et Clive Derby-Lewis pour le meurtre de Chris Hani, membre de la direction du Congrès national africain (ANC) et secrétaire général du Parti communiste (SACP). L'épouse de Clive Derby-Lewis, qui était également dans le box des accusés, a été acquittée.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

On s'attendait à un procès long, dans une atmosphère tendue et controversée. Il n'en a rien été. Commencés le 4 octobre, les débats ont été clos le 14, après sept jours seulement d'audiences, sans jamais attirer plus de quelques dizaines de manifestants devant le palais de justice. Hormis le premier jour, l'ambiance a été sereine dans la salle d'audience. Rien ne pouvait d'ailleurs la troubler : les faits étaient avérés et le dossier ne recelait aucune surprise.

Une cinquantaine de témoins ont été entendus. Pour Janusz Walus, le meurtrier présumé, membre d'une organisation néonazie, l'affaire s'est rapidement conclue avec la déposition des policiers qui l'avaient arrêté, dix minutes après les faits, trouvant dans sa voiture un revolver dont les experts balisticiens devaient confirmer qu'il était bien l'arme du crime.

Un témoin direct du meurtre l'a formellement identifié ; un autre a relevé le numéro minéralogique de son véhicule, ce qui a permis son arrestation. Janusz Walus, engoncé dans un costume démodé, est resté muet, une ébauche de sourire flottant sur ses lèvres. Son avocat, qui avait pourtant accepté qu'il plaide non coupable, a finalement refusé de discuter les faits, expliquant devant la cour que les preuves apportées par les témoins rendaient toute plaidoirie inutile.

De la même manière, l'accusation a réussi à confondre Clive Derby-Lewis, ancien député du Parti conservateur (CP), en apportant la preuve qu'il avait non seulement procuré à Janusz Walus le revolver qui avait tué Chris Hani, mais également qu'il y avait fait adapter un silencieux qui devait être retrouvé dans le sac de son co-accusé. Enfin, en un témoignage inattendu, la bonne de Clive Derby-Lewis a affirmé que, quatre jours avant le meurtre, elle avait aperçu son patron vérifier, avec Janusz Walus, dans le salon, que l'arme fonctionnait convenablement.

L'acquittement de Gaye Derby-Lewis

Seule Gaye Derby-Lewis a réussi à tirer son épingle du jeu. Contre elle, il y avait une liste sur laquelle figuraient, à côté de celui de la victime, huit noms, dont ceux de Nelson Mandela et de Joe Slovo, le président du Parti communiste, avec leurs adresses et la description des systèmes de sécurité de leurs maisons. La liste, dressée par Gaye Derby-Lewis, avait été retrouvée dans ses affaires comme dans celles de Janusz Walus. Pour sa défense, elle a expliqué qu'elle faisait des recherches d'ordre journalistique. Le juge a estimé l'argument *« tiré par les cheveux »*, mais ne l'en n'a pas moins acquitté faute de preuves formelles.

Cette dernière décision a provoqué un tollé dans les rangs de l'ANC, qui a demandé que Mme Derby-Lewis soit expulsée vers l'Australie, son pays d'origine. *« L'Afrique du Sud ne peut se permettre le risque qu'elle reste un jour de plus dans notre pays »*, a estimé l'organisation de Nelson Mandela. L'ANC demande également qu'une enquête *« complète »* soit entreprise sur les complots qui, selon elle, se trament pour tuer ses dirigeants.

Il y a quelques mois, la police avait arrêté, dans ces mêmes cercles de l'extrême droite blanche que fréquentaient le couple Derby-Lewis et Janusz Walus, plusieurs personnes soupçonnées de préparer un attentat contre Joe Slovo. Plus récemment, une enquête conduisait à l'interpellation d'extrémistes qui se préparaient à assassiner Peter Mokaba, le bouillant secrétaire général de la Ligue de la jeunesse de l'ANC (ANCYL).

G. M.

SOMALIE

Le général Aïdid cherche à tirer profit de la libération des soldats prisonniers

En ayant libéré, jeudi 14 octobre, un pilote d'hélicoptère américain et un « casque bleu » nigérian qu'il retenait prisonniers, le général Aïdid paraît s'assurer une place à la table des négociations.

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Le général Aïdid a-t-il attendu de voir la presse internationale rassemblée à Mogadiscio pour libérer ses deux prisonniers ? *« C'est un brillant coup médiatique »*, reconnaît un diplomate. Les images de l'adjudant-chef Mike Durant, évacué de sa prison – une villa des quartiers sud de Mogadiscio – sur une civière, et celles du soldat nigérian, Omar Shantali, souriant et épaulé par ses geôliers, ont rapidement fait le tour du monde ainsi que celles du général Aïdid annonçant, quelques minutes plus tôt, leur libération au cours d'une conférence de presse clandestine, alors qu'il est toujours sous le coup d'un mandat d'arrêt des Nations unies.

Assuré par les délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le transfert a eu lieu en présence des émissaires éthiopien et érythréen et de représentants de l'Alliance nationale somalienne (SNA) qui s'attendaient, dit-on, à voir un responsable des Nations unies ou bien Robert Oakley, envoyé du président Clinton. Le convoi du CICR a conduit directement les deux soldats à l'hôpital de l'ambassade américaine. Mike Durant souffre de multiples fractures et contusions (à la cuisse, au dos et au visage) mais il a été correctement soigné puisque les médecins américains n'ont pas constaté d'infection. Le « casque bleu » nigerian, lui, est blessé à la cheville.

D'après certaines sources, le général Aïdid, qui a apparemment accepté une libération sans conditions de ses détenus, a dû batailler ferme contre ceux de son entourage qui exigeaient en échange la libération des responsables de la SNA détenus par les forces des Nations unies.

Mais, à l'heure de la décrispation, au moment où les Etats-Unis délaissent la solution militaire, le chef de guerre a compris tout le profit médiatique qu'il pouvait tirer de sa décision. Il a su retourner à son avantage une issue inévitable compte tenu de l'irrésistible pression des Etats-Unis. Son geste « magnanime » le rend à nouveau fréquentable, alors que l'ONU et les Etats-Unis l'ont « diabolisé » à souhait durant ses quatre mois de clandestinité.

Des renforts pour les renforts

Etait-ce de la surenchère ? Lors du point de presse de jeudi soir, l'amiral Jonathan Howe, représentant spécial de Boutros Boutros-Ghali en Somalie, semblait beaucoup plus conciliant que d'ordinaire, insistant sur *« la réelle opportunité de dialogue »*, mais il lui fallait reconnaître que la mission des Nations unies – l'arrestation du général Aïdid demandée par le Conseil de sécurité – restait en vigueur : *« Je ne peux garantir au général Aïdid qu'il ne sera pas arrêté mais toutes les options sont ouvertes »*, a-t-il déclaré. Sur l'augmentation significative des effectifs américains en Somalie, l'amiral Howe s'est aussi voulu rassurant : *« Il s'agit de renforcer la sécurité des Somaliens et de l'ONUSOM à Mogadiscio. Ce n'est une menace pour personne. »*

Le Pentagone a annoncé jeudi l'envoi de mille hommes supplémentaires qui viendront s'ajouter aux mille sept cents soldats américains en train de débarquer dans la capitale somalienne. Faut-il comprendre qu'en « renforçant les renforts » les Etats-Unis et l'ONU n'écartent pas, malgré l'optimisme ambiant, l'hypothèse d'un « futur nouveau » désaccord avec M. Aïdid ? Le général, lui, pense que le cessez-le-feu va tenir. *« Il n'y a pas de raison pour que je sois exclu du dialogue »*, a-t-il estimé au cours de sa conférence de presse.

Ce déblocage renvoie à la case départ. Les pourparlers commencés en décembre 1992 par Robert Oakley (alors ambassadeur du président Bush) et poursuivis lors des deux conférences d'Addis-Abeba (janvier et mars 1993) vont reprendre. Mais aucun élément nouveau n'indique pourtant que la réconciliation nationale va s'amorcer.

Au contraire, l'annonce du retrait américain avant le 31 mars 1994 pourrait inciter le général Aïdid et d'autres chefs de guerre à mettre leurs ambitions en veilleuse jusqu'à cette date. C'est ce qui inquiète le secrétaire général de l'ONU, d'autant plus que l'Italie et la France ont confirmé le départ de leurs contingents. Jeudi 14 octobre, la réunion du Caire, en rassemblant autour des Nations unies plusieurs organisations régionales et islamiques *(lire ci-dessous)*, a mis l'accent sur la diplomatie régionale pour trouver une solution à la crise somalienne.

JEAN HÉLÈNE

M. Boutros-Ghali obtient le soutien de l'OUA et de l'Organisation de la conférence islamique

LE CAIRE

de notre correspondant

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a obtenu, jeudi 14 octobre, le soutien de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de la Ligue arabe et de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) à la politique de l'ONU en Somalie, au terme d'une réunion tenue sous le patronage du président égyptien Hosni Moubarak en sa qualité de président en exercice de l'OUA. Un communiqué diffusé après le sommet auquel participaient Salim Ahmad Salim, Esmat Abdel Méguid et Hamid Al Ghabid, respectivement secrétaires généraux de l'OUA, de la Ligue arabe et de l'OCI a rendu hommage *« aux réalisations des Nations unies pour l'acheminement de l'aide humanitaire et le maintien de la sécurité dans la majeure partie de la Somalie »*.

M. al Ghabid avait estimé à son arrivée au Caire que *« les renforts américains en Somalie étaient nécessaires, les Etats-Unis ayant les moyens de procéder au désarmement des factions »*. Les participants à la réunion du Caire ont par ailleurs rappelé qu'en vertu des accords d'Addis-Abeba du 27 mars 1993, les responsables politiques somaliens s'étaient *« engagés à poursuivre le processus de paix sous l'égide des Nations unies et en coopération avec les organisations régionales et les pays voisins »*.

Le communiqué a, en outre, invité *« toutes les parties somaliennes à coopérer dans la recherche d'une solution au conflit »*. A la question de savoir si cette appel s'adressait également au général Aïdid, un porte-parole du secrétaire général de l'ONU a répondu par l'affirmative en déclarant que *« l'invitation concernait les quinze parties qui ont signé l'accord d'Addis-Abéba »*. Interrogée sur une éventuelle rencontre entre M. Boutros-Ghali et le général Aïdid, elle a simplement répondu : *« Pas de commentaire. »* Le communiqué a aussi appelé les membres de l'OUA, de la Ligue arabe et de l'OCI *« à contribuer en troupes et en ressources nécessaires pour que l'ONUSOM puisse mener sa mission avec succès »*.

Le porte-parole a précisé que cela ne signifiait pas un désengagement des forces de l'ONU. Le communiqué a appelé à la création d'un fonds spécial destiné *« à la réhabilitation et à la reconstruction de la Somalie »* et a invité les membres des trois organisations régionales *« à y participer généreusement »*. Le communiqué a enfin salué *« les réponses positives faites par les pays fournisseurs d'aide à participer à une conférence humanitaire sur la Somalie qui doit se tenir à Addis-Abeba du 8 au 10 novembre »*.

A son arrivée en Egypte pour participer à la réunion du Caire, remplaçant celle initialement prévue dans la capitale éthiopienne le 20 octobre, M. Boutros-Ghali avait accueilli avec satisfaction la nouvelle de la libération du pilote américain et du soldat nigérian, détenus par la faction du général Aïdid.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Le président Clinton critique de nouveau l'ONU

Tirant les leçons des erreurs commises en Somalie, le président Bill Clinton a renouvelé, jeudi 14 octobre, ses critiques à l'encontre de l'ONU. Il a de nouveau appelé l'organisation à réorganiser ses opérations de maintien de la paix et l'a clairement rendue responsable de l'imbroglio autour de la situation du général Mohammed Farah Aïdid. Mais il s'est aussi voulu optimiste au sujet d'une éventuelle participation américaine à une force multinationale en Bosnie, dans la mesure où il s'agirait d'une expédition mise sur pied et contrôlée par l'OTAN, dont le commandement est américain et dont l'expérience, selon lui, permettrait d'éviter la répétition des fautes commises en Somalie.

La leçon la plus importante des mésaventures des Etats-Unis en Somalie est claire : la grande première qu'avait constitué la présence de soldats américains sous un commandement étranger n'aura sans doute pas de suite, M. Clinton promettant de se montrer *« plus prudent »* à l'avenir. Le président a fait ce constat lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte à la Maison Blanche pour célébrer la libération, à Mogadiscio, par la milice du général Aïdid du sergent-chef Mike Durant, mais aussi pour défendre une politique étrangère sévèrement critiquée ces derniers jours.

M. Clinton, qui a effectué la semaine dernière une volte-face à propos de la Somalie en décidant – à la suite de la mort de 18 soldats américains à Mogadiscio – de mettre fin à la traque du général Aïdid par les troupes américaines pour le compte de l'ONU, a subi mardi un deuxième revers, lorsqu'il a dû suspendre le débarquement à Haïti d'experts militaires américains dans le cadre d'une mission de l'ONU, en raison de manifestations d'hostilité. – *(AFP.)*

CÔTE-D'IVOIRE

Le président Houphouët-Boigny est hospitalisé à Paris

Le président Félix Houphouët-Boigny, qui aura quatre-vingt-huit ans le 18 octobre, a été hospitalisé samedi 9 octobre à Paris, dans le service d'urologie de l'hôpital Cochin, dirigé par le professeur Bernard Debré. *« Le président Houphouët-Boigny est toujours dans nos services. Mais je ne peux pas vous donner de détails sur son traitement ou sur la durée de son séjour »*, a déclaré un porte-parole de l'hôpital.

Félix Houphouët-Boigny a quitté la Côte-d'Ivoire il y a six mois. Sa longue absence a suscité à Abidjan des rumeurs sur son état de santé. Il aurait été opéré de la prostate au mois de juin.

SOUDAN

L'idéologue du régime islamiste a été reçu par le pape

ROME

de notre correspondante

Cheikh Hassan Tourabi, considéré comme l'« éminence grise » de la junte soudanaise et un des principaux idéologues de l'intégrisme musulman le plus dur, a rencontré en tête à tête Jean-Paul II, mercredi 13 octobre, au Vatican. Lors de la brève escale du pape à Khartoum, au mois de février dernier, les deux hommes s'étaient croisés.

Rien ou presque n'a filtré de cet échange de vues. Le vice-directeur de la salle de presse du Vatican s'est contenté de lire un communiqué laconique, qui indique qu'*« un plus grand échange a été souhaité entre chrétiens et musulmans »* et que *« l'utilité d'un organisme commun pour y parvenir a été soulignée »*. Le Vatican semble ainsi confirmer la prudence avec laquelle il a accueilli l'initiative de la communauté de Sant'Egidio, à l'origine de la venue de M. Tourabi. Cette communauté catholique voudrait accélérer le dialogue avec l'islam. Mais le peu de progrès enregistrés après la visite du pape à Khartoum n'incite pas à l'optimisme. D'autant que si les autres interlocuteurs de M. Tourabi, entre autres le cardinal Arinze, président du conseil pontifical pour le dialogue inter-religieux, et le cardinal Poupard, président du conseil pontifical pour la culture, ont été impressionnés par la finesse de M. Tourabi, il n'en reste pas moins qu'au cours d'une conférence de presse celui-ci a nié les persécutions que subiraient les chrétiens dans son pays, en assurant que *« le Soudan est un pays beaucoup plus tolérant que bien d'autres »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

EUROPE

Russie : Moscou expulse ses Caucasiens

La lutte contre la criminalité prend une orientation de plus en plus « ethnique »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« On a pourtant tous fait la guerre ensemble ! » Il ne comprend pas, Rufat, marchand de fleurs sur le marché central de Moscou, *« pourquoi ils ne nous aiment pas et nous traitent comme des animaux »*. Mercredi matin, une quinzaine d'OMON, troupes spéciales du ministère de l'intérieur, matraque à la main, le visage recouvert de passe-montagne noirs, ont débarqué, comme ils le font régulièrement depuis l'instauration de l'état d'urgence en Russie, sur le marché. *« Ils nous ont frappés*, raconte Rufat en montrant son dos couvert d'ecchymoses. *Ils nous ont demandé nos papiers, et quand ils ont vu que nous étions en règle, ils les ont déchirés. Ils ont emmené dix d'entre nous à la gare et les ont mis dans le train pour Bakou. »* A 11 heures du soir, la routine, les OMON sont revenus, ont de nouveau distibué des coups de matraque : *« Ça vous apprendra à parler aux journalistes ! »* Rufat a décidé de partir. *« Pourtant, j'habitais ici depuis quinze ans. »*

Cette chasse aux *tchornye* (les « culs noirs »), ou aux *tchourki* les (« bûches ») – comme on désigne vulgairement ici les habitants du Caucase ou des pays d'Asie centrale – a commencé aussitôt assurée la « victoire » de Boris Eltsine sur les rebelles de la « Maison Blanche ». Profitant de la loi sur l'état d'urgence et de l'instauration du couvre-feu dans la capitale, la mairie « démocrate », après avoir fait la chasse aux derniers « fascistes » retranchés dans les immeubles autour du siège du Parlement, décide de se lancer dans un « nettoyage » de la ville de tous ses éléments « criminels ». Très vite, cette opération tourne purement et simplement à la chasse aux Caucasiens, qui « tiennent » la plupart des marchés de fruits et de légumes de la capitale. On les bat, on leur vole leurs marchandises, leur argent, jusqu'à leur balance ou leur étal. S'ils ne sont pas en règle, c'est-à-dire s'ils ne peuvent pas montrer leur *propiska*, ou permis de résidence, on les met dans le premier train pour Bakou, Tbilissi ou Erevan. Et peu importe si nombre d'entre eux étaient des réfugiés, venant notamment de l'Abkhazie en guerre, qui, enregistrés à ce titre par les autorités locales, n'avaient pas besoin de ce permis de résidence à Moscou.

Cette *propiska* a toute une histoire. Instaurée par Staline en 1932 pour empêcher les paysans, ruinés et affamés par la réforme agraire, de venir se réfugier dans les grandes villes, il fallut attendre 1991, et la première conférence de la CSCE organisée en URSS, pour que Mikhaïl Gorbatchev annonce sa prochaine suppression, conformément à la législation internationale sur la liberté de mouvements. Cet été, le Soviet suprême de la Fédération de Russie, celui-là même qui a été dissous par Boris Eltsine, adopte enfin une loi concrétisant cette promesse. Loi contre laquelle la mairie de Moscou fait immédiatement appel. Aujourd'hui, pour justifier le maintien de cette autorisation de résidence, délivrée par la police, les autorités arguent du fait que Boris Eltsine n'avait pas signé la loi votée par les parlementaires.

Selon la police, 4 805 personnes, dont 90 % de Caucasiens, auraient ainsi été expulsées, faute de *propiska* en règle. Chiffre sûrement en dessous de la réalité, compte tenu de tous ceux qui sont partis, ou veulent le faire *« de leur propre gré »*, pour fuir une situation intenable. Les ambassades des pays concernés, l'Azerbaïdjan et l'Arménie notamment, ont fait part de leurs inquiétudes auprès du ministère russe des affaires étrangères. *« Compte tenu de l'état d'urgence, il est difficile de recueillir des témoignages, des certificats médicaux prouvant les agressions dont sont victimes nos compatriotes »*, confiait un diplomate azerbaïdjanais, qui ajoutait, amer (ou naïf) : *« Nous ne pensions pas que la victoire de la Russie démocratique se traduirait comme cela, nous pensions que c'était le Parlement qui était nationaliste. »* Des mouvements russes de défense des droits de l'homme, comme Mémorial ou Amnesty International, ont écrit à Boris Eltsine pour lui signaler, témoignages à l'appui, un certain nombre d'exactions, et lui demandant d'intervenir.

Pour le moment, les autorités n'ont pas réagi. Le général Alexandre Kulikov, en charge de l'état d'urgence, a ainsi nié, lundi, au cours d'une conférence de presse, que la lutte contre la criminalité ait pu prendre une telle orientation « ethnique ». *« Un criminel est un criminel, quelle que soit sa nationalité »*, a déclaré le général. Des informations parues dans la presse russe semblent toutefois montrer qu'un plan aurait été mis au point. Cette opération, du nom de code « signal périphérique », ne concernerait pas seulement Moscou mais la plupart des grandes villes de l'ouest de la Russie, là où précisément vivent de nombreux Caucasiens, pour obliger ces derniers à s'en aller. Le maire de Moscou caresserait aussi l'idée d'instaurer un visa pour toute personne voulant s'installer dans la capitale.

Chasse au faciès

Un des conseillers de Boris Eltsine, Iouri Batourine, cité par le journal les *Izvestia*, révèle qu'un projet circulerait dans l'entourage présidentiel visant à instaurer, après l'état d'urgence, une nouvelle période d'exception destinée à garantir l'ordre public. Les autorités pourraient établir un régime spécial d'entrée et de sortie des transports, définir un ordre spécial d'enregistrement des citoyens dans leur lieu de résidence, octroyer aux services de l'intérieur et de la sécurité des droits supplémentaires de perquisition, porter le délai de garde à vue à un mois et même, dans certains cas, à quatre mois, voire un an.

On aurait tort de penser que les Moscovites s'indignent de cette chasse au faciès qui se déroule dans leur ville et souvent sous leurs yeux. La plupart d'entre eux sont même plutôt satisfaits de ce « nettoyage ». Dans ce pays où l'imagerie populaire accuse les « noirs » de tous les méfaits possibles et imaginables, ce genre d'opération musclée est largement approuvée. *« Maintenant que les responsables de notre pays se sont débarrassés du Parlement et des partis d'opposition, ils ont besoin de nouveaux adversaires*, estime un journaliste moscovite. *Peu importe si ceux-ci sont les marchands de fruits du marché central de Moscou ou les responsables d'un soviet régional. »*

Il suffit de lire, dans les *Izvestia*, un journal pourtant considéré comme indépendant, le compte-rendu d'une « descente », effectuée la veille par les OMON sur la place Pouchkine, pour se rendre compte de ce climat. *« Hier*, peut-on lire dans le quotidien, *les OMON ont mené une opération de nettoyage des Kurdes de la place Pouchkine. L'opération a été menée avec succès. Les Kurdes se sont rendus sans résistance (...) Les OMON ont manifesté leur héroïsme habituel en tirant en l'air. »* Mis dans des autobus, les Kurdes ont été, selon un des responsables des miliciens, *« ramenés chez eux »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Une nuit de couvre-feu

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Dans le foyer qui abrite, tout près du marché central de Moscou, les quelques vendeurs caucasiens de fruits et légumes qui n'ont pas encore été chassés de la capitale, on ferme les portes à double tour, en espérant que les OMON ne reviendront pas dans la nuit. *« S'ils veulent entrer, je ne leur ouvrirai pas »*, lance la *babouchka* qui sert de gardienne et qui, contrairement à la plupart de ses concitoyens, est révoltée par ce qui se passe en ce moment dans la capitale. Buvant du thé, quelques vieux dodelinent de la tête. La nuit sera longue.

Au Jacko's Bar, un des endroits à la mode, si on ferme aussi les portes, c'est *« pour ne pas être embêtés »* par des clients attardés. *« Toutes les nuits, c'est la vraie fête : comme les clients savent qu'ils ne partiront pas avant la fin du couvre-feu, ils sont plus décontractés et ils boivent plus »* révèle, souriant, le barman.

Dehors, c'est maintenant le vide absolu. Moscou appartient totalement aux différentes forces de police qui quadrillent la ville, des simples GAI – agents de la circulation plutôt débonnaires – aux redoutables OMONS forces spéciales du ministère de l'intérieur, en passant par les « volontaires » ou les policiers d'arrondissement. Qu'une voiture, même munie d'un laissez-passer délivré au compte-gouttes, se hasarde dans la rue, elle sera soudain entourée par une escouade impressionnante. *« Ceux qui n'ont pas d'autorisation de circuler et qui n'ont leurs autres papiers en règle, nous les emmenons au poste de police. Les autres, eh bien, ils resteront avec nous jusqu'à cinq heures du matin »*. Oleg, vingt ans, est dans ce cas. L'aventure semble l'amuser et il est bien décidé à prendre son mal en patience.

En fait, l'arbitraire est absolu. *« C'est nous seuls qui jugeons qui est suspect »*, dit un OMON, arrivé du Daghestan, province du sud de la Russie. A côté de lui, un policier de Moscou ne semble pas apprécier les méthodes des troupes spéciales. Au commissariat proche de l'aéroport, une vingtaine de personnes sont enfermées dans la prison grillagée. *« Ecoutez-les, ils chantent ! »*, dit le commissaire en riant. Des voix avinées, rythmant des mélopées populaires russes, se font entendre.

Dans une des immenses gares de la ville, les policiers font la chasse aux *bomjs*, ces sans-domicile-fixe qui trouvaient ici un havre chauffé. A coups de matraque, un milicien déloge un clochard, caché derrière un kiosque. Impossible de visiter le commissariat de la gare, où sont emmenés tous les « suspects ». *« S'ils ne sont pas en règle, on les mettra dans le train et ils rentreront chez eux »*, dit un officier de police. Pour lui, *« l'état d'urgence est une bonne chose car cela remet en valeur notre profession et accroît notre autorité »*.

J.-A. F.

Une quinzaine de journaux sont interdits de parution

Le ministère russe de l'information et de la presse a ordonné la fermeture d'une quinzaine de journaux d'opposition, dont des journalistes font l'objet d'enquêtes pour leur implication dans le soulèvement armé contre le président Boris Eltsine, a annoncé, jeudi 14 octobre, l'agence Interfax.

Les rédacteurs en chef de la *Pravda* et de *Sovietskaïa Rossia* ont en outre été renvoyés par le ministère, qui a décidé que ces journaux pourront recommencer à paraître à condition de changer de nom et d'orientation. Le journal *Rusky Vestnik* devra lui aussi *« revoir son concept »* rédactionnel avant de pouvoir reparaître.

Le rédacteur en chef de la *Pravda*, Guennady Seleznev, a déclaré, dans un entretien publié jeudi par la *Komsomolskaïa Pravda*, que le gouvernement russe avait adressé un *« ultimatum »* au journal, qui a désormais le choix entre le changement de nom et de l'ensemble des cadres de sa rédaction, et la fermeture pure et simple. – *(AFP.)*

POLOGNE

M. Walesa ne s'opposera pas à la candidature de M. Pawlak au poste de premier ministre

Le président Lech Walesa a annoncé son intention, jeudi 14 octobre, de désigner le chef du Parti paysan (PSL), Waldemar Pawlak, au poste de premier ministre dès que le gouvernement sortant aura démissionné. Cette désignation aura vraisemblablement lieu le 21 octobre lors de la reprise de la séance inaugurale du Parlement qui a été suspendue jeudi. Avant de lever la séance, la chambre basse a élu son nouveau président, Jozef Oleksy, vice-président de l'Alliance de la gauche démocratique (SLD, ex-communiste), qui devient ainsi le troisième personnage de l'Etat après le président et le premier ministre.

Le président Walesa avait auparavant fait planer le doute sur ses intentions concernant M. Pawlak, dont le parti a obtenu 15,4 % des voix aux élections du 19 septembre, remportées par les anciens communistes (SLD, 20,4 % des suffrages). S'adressant d'abord à la nouvelle Diète réunie pour la première fois, puis à la presse, le chef de l'Etat a lancé une mise en garde au futur gouvernement et mis en doute la capacité de M. Pawlak à faire face à la situation compliquée de la Pologne. Estimant d'abord que M. Pawlak *« ne saurait remplir les tâches qu'il devra assumer »*, le chef de l'Etat a ensuite affirmé devant les journalistes que, par respect de la démocratie, il ne bloquera pas les efforts du jeune leader paysan. – *(AFP.)*

L'homme du compromis

VARSOVIE

correspondance

Fils de paysan, Waldemar Pawlak, qui a été proposé, mercredi 13 octobre, par la coalition de gauche au poste de premier ministre, incarne à trente-quatre ans l'ambition de marier les valeurs chrétiennes et le nationalisme traditionnel des Polonais aux aspirations sociales héritées de l'époque communiste. Telle est aussi l'image dont il a imprégné le Parti paysan (PSL), qu'il dirige depuis 1991.

Cheveux blonds bien peignés, tête ronde, traits réguliers, choisissant bien ses mots et maîtrisant ses gestes, Waldemar Pawlak a l'allure d'un jeune homme bien élevé, un brin timide, malgré les apparences.

Avec l'aide de ses parents et de sa femme, Elzbieta, il exploite sa ferme de dix-sept hectares près de son village natal de Pacyna, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Varsovie. Agriculteur moderne, spécialisé dans les semences et l'élevage, il a obtenu en 1983 un diplôme d'ingénieur à l'Ecole polytechnique de Varsovie, dans le département des automobiles et des machines agricoles. Père de trois enfants, il se dit amateur d'informatique et de philosophie. C'est en 1981, peu après la naissance du syndicat Solidarité, que Waldemar Pawlak s'intéresse de près à la politique, en adhérant à l'organisation estudiantine NZS, proche du mouvement de Lech Walesa. Après le coup de force du général Jaruzelski contre Solidarité, il vire de bord et milite dans le parti paysan ZSL, à cette époque satellite du PC polonais.

Sa véritable carrière commence en 1989, avec la chute du régime communiste. Libéré de la tutelle



du PC, son parti renoue, sous le nom de PSL, avec la tradition du mouvement paysan polonais d'avant la seconde guerre mondiale et contribue à la mise en place du premier gouvernement non communiste, dirigé par Tadeusz Mazowiecki.

Elu député en 1989, M. Pawlak devient deux ans plus tard président du PSL, dont il élimine en douceur l'ancienne nomenklatura compromise, tout en sauvegardant les structures (très efficaces) de son parti dans les campagnes. Une politique qui se révèle payante : en octobre 1991, le PSL fait entrer à la Diète une cinquantaine de députés et forme l'un des principaux groupes parlementaires.

Sur le plan idéologique, le PSL de Pawlak se définit comme une formation « chrétienne-nationale ». Mais, dans le domaine économique, le parti défend cependant des conceptions étatistes qui sont encore « plus à gauche » que celles des ex-communistes.

Lorsque le gouvernement de droite de Jan Olszewski tombe en juin 1992 après une tentative maladroite de « décommunisation » des élites au pouvoir, le président Walesa fait appel à Waldemar Pawlak pour former un « gouvernement d'entente nationale ». Tâche trop lourde pour le jeune leader paysan qui abandonne au bout d'un mois d'efforts infructueux. Son échec ouvre la voie à l'équipe centriste et libérale du premier ministre sortant, Mme Hanna Suchocka.

Seize mois plus tard, la Pologne bascule à gauche. Le PSL devient la deuxième force politique du pays et Waldemar Pawlak reprend son rôle de rassembleur et d'homme de compromis.

MICHEL GARA

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Les Serbes accroissent leur pression sur Sarajevo

Les forces serbes ont accru, jeudi 14 octobre, leur pression militaire sur Sarajevo et ont, d'autre part, obligé deux convois humanitaires du HCR destinés à des enclaves musulmanes assiégées à rebrousser chemin. Cependant, le président serbe Slobodan Milosevic a demandé que le plan de paix international rejeté par les Musulmans soit remis sur la table des négociations.

Dans la capitale, un nouveau bombardement serbe a visé une colline proche de la vieille ville. L'attaque a été déclenchée en représailles à une opération musulmane contre les lignes serbes à Vogosca, au nord de Sarajevo, a précisé un porte-parole de la FORPRONU (Force de protection des Nations unies), Bill Aikman. *« La tension monte ici, sans conteste. Les combats s'intensifient et je pense que tout le monde a des raisons d'être inquiet »*, a-t-il déclaré.

En Bosnie centrale, les efforts déployés par l'ONU depuis le début de la semaine pour secourir les 143 000 civils des enclaves musulmanes de Maglaj et Tesanj sont restés vains. Les deux convois d'aide humanitaire ont dû battre en retraite après cinq jours d'attente. Un responsable du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a expliqué que le demi-tour avait été décidé après le refus des Serbes d'accorder une escorte de police pour permettre aux convois de se rendre du fief serbe de Banja Luka aux lignes de front proches de Maglaj et Tesanj. Cette escorte est jugée d'autant plus nécessaire qu'un convoi de la Croix-Rouge internationale, qui tentait de gagner Tesanj sans escorte, a dû rebrousser chemin mardi, après que le véhicule de tête eut roulé sur une mine.

Le porte-parole de la FORPRONU a, d'autre part, fait état d'un accroissement des tirs isolés contre les « casques bleus ». Quatre véhicules des forces de l'ONU ont ainsi été touchés à Sarajevo au cours des trente-six dernières heures et deux soldats ont été blessés, a-t-il précisé. La route de l'aéroport est devenue si dangereuse que l'ONU envisage de ne plus l'emprunter à la nuit tombée.

En Bosnie centrale, des combats ont notamment été signalés à Gornji Vakuf, Novi Travnik, Maglaj, Tesanj et Vitez. Des affrontements ont également eu lieu à Mostar, dans le sud-ouest du pays, à Brcko, Gradacac et Doboj, dans le Nord, ainsi qu'à Zvornik, Gorazde, Nevesinje et Foca, dans l'Est.

A Belgrade, rapporte notre correspondante, Florence Hartmann, le président serbe Slobodan Milosevic et son « protégé » serbo-bosniaque Radovan Karadzic ont demandé, jeudi, que le plan de paix international consacrant l'éclatement, à terme, de la Bosnie-Herzégovine en trois Républiques à base ethnique – serbe, musulmane et croate – soit remis sur la table des négociations. Ce projet (dit plan Owen-Stoltenberg) a été rejeté par les Musulmans.

Pressé de conclure en Bosnie pour obtenir la levée des sanctions internationales qui frappent durement son pays, Slobodan Milosevic a décidé de convaincre ses alliés serbes bosniaques, qui avaient enterré tout espoir de parvenir rapidement à un règlement en Bosnie, et retiré, après le rejet musulman du projet Owen-Stoltenberg, *« toutes les concessions territoriales »* qu'ils avaient faites. Aussi, M. Karadzic a-t-il infléchi sa position en convenant, avec M. Milosevic, que le plan Owen-Stoltenberg devait être *« réexaminé et remis dans son intégralité »* sur la table des négociations.

Les pilotes serbes et croates narguent l'OTAN

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

L'OTAN fait-elle encore peur à quelqu'un ? On pourrait en douter, à voir la désinvolture avec laquelle les pilotes serbes et croates traitent l'Alliance, chargée de faire appliquer en Bosnie-Herzégovine la zone d'exclusion aérienne décrétée par l'ONU. Des pilotes qui continuent à sillonner le ciel de la région, malgré cette interdiction.

En témoigne cet extrait d'un document officiel de l'ONU, qui rapporte le dialogue enregistré, le 5 octobre, entre un chasseur de l'OTAN et un hélicoptère croate, le premier s'efforçant de dissuader le second, qui s'apprêtait à décoller pour Mostar, en violation de l'embargo aérien. Le chasseur émet plusieurs avertissements. Réponse du pilote croate à son collègue de l'OTAN : *« Hé, les gars ! Ici l'hélicoptère croate 2657. Notez bien ce message. Nous poursuivons notre déplacement de toute façon. Merci et au revoir ! »* L'hélicoptère a alors décollé pour Mostar... La zone d'exclusion aérienne a été décrétée le 13 mars 1993. Depuis, les documents de l'ONU font état de 900 violations.

A. B. P.

L'Eglise, la Mafia, la Sicile

L'assassinat d'un prêtre, le mois dernier, a montré que certains religieux n'avaient pas attendu les fortes paroles du pape pour lutter concrètement contre l'influence mafieuse.

PALERME

de notre envoyée spéciale

Un coup de pistolet dans la nuque, tiré à bout portant, le 15 septembre, au soir de son cinquante-sixième anniversaire : c'est ainsi que pour la première fois Padre Puglisi, «Don Pino», le curé si discret de San-Gaetano, au Brancaccio, a fait parler de lui. Sans l'avoir cherché. Depuis deux ans, dans ce quartier déshérité de Palerme, vivier comme tant d'autres, de la *malavita*, il animait un centre social, avec passion et humilité. Les intimidations n'avaient pas manqué, et parce qu'il voulait justement, disait-il, *«enseigner aux enfants le respect réciproque et celui de la légalité»*, la Mafia l'a tué. Mais le sang sèche vite en Sicile, et les ruelles défoncées du Brancaccio en ont déjà beaucoup trop absorbé pour vraiment s'émouvoir : le jour des funérailles, on s'est déplacé de l'Italie tout entière, mais le quartier a dit au revoir à son *pretino*, son petit prêtre, de derrière ses persiennes baissées.

Réfugiés dans le local souterrain qui sert d'église, en attendant la réfection de San-Gaetano, quelques jeunes sont revenus. Et tout en se comptant dans ces modernes catacombes, ils n'en finissent plus de s'interroger : *«L'Etat, ici, n'est jamais arrivé, et les gens ont peur; Ils savent qu'il n'y a rien à gagner à sortir de chez soi»*, dit Alessandro, le plus fluet, qui avoue, rougissant de son audace, vouloir devenir carabinier. *«De toutes façons il n'y a rien, ni école après treize ans ni centre de consultation médical. Pour nous, aller voir Don Pino c'était le seul moyen de nous retrouver, d'échapper à la rue. Cela devait gêner.»*

Des prêtres «gênants», des prêtres que l'on tue? L'Eglise en Sicile aurait-elle tellement changé? On se souvient du mot fameux, en 1963, du cardinal-archevêque de Palerme, Mgr Ernesto Ruffini : *«La Mafia? Une forme de criminalité comme les autres, une invention des communistes.»* C'était la réponse indignée, que, en toute bonne foi' le prélat avait faite à une lettre restée longtemps secrète du secrétaire d'Etat de Paul VI. Celui-ci demandait au clergé de sortir de sa torpeur devant la Mafia, au lendemain du premier gros attentat à la voiture piégée à Ciaculli, près de Palerme. Sept carabiniers et policiers y avaient été tués. L'homélie furieuse du successeur de Mgr Ruffini, le cardinal Pappalardo, aux obsèques du général Carlo Alberto Dalla Chiesa, assassiné en 1982, était restée elle aussi à peu près sans effet. Et pourtant, le cardinal avait repris le fameux *«pendant que Rome parle, Sagonte est prise»* des guerres puniques pour fustiger l'indifférence générale. Cette fois, l'appel sans précédent de Jean-Paul II, en mai dernier à la vallée des temples d'Agrigente, condamnant *«la culture de mort»* qui s'est appesantie sur la Sicile et enjoignant à la société civile et aux religieux de s'impliquer en première ligne, aurait-il enfin sonné le réveil de l'Eglise? D'une certaine Eglise en tout cas.

Une année moyenne

«Santa Maria..., Santa Maria...» : cierges et mantilles, agenouillées dans la petite cathédrale, les femmes récitent le rosaire dans un long sifflement. Les hommes sont tous sur la place et se promènent selon un rite étrange et compliqué. A Gela, près d'Agrigente, le soleil se couche tôt. Au *Giornale di Sicilia (le Journal de Sicile)*, c'est l'heure des comptes pour Fabrizio Parisi : six homicides seulement pour l'instant en 1993, la moyenne sera bonne, si l'on n'ajoute pas le parfumeur assassiné l'hiver dernier, le seul à avoir dit ouvertement qu'il refusait d'être rackettè. Le record, c'était il y a trois ans : trois homicides à la semaine, une attaque par jour pour quatre-vingt-dix mille habitants.

Dans son bunker face à la mer coagulée par l'industrie pétro-chimique, d'où ont débarqué les Américains en 1943 avec l'aide de Cosa Nostra, le procureur Giacomo Conte, affable et efficace, empile les dossiers et compte les «repentis» : douze déjà, qui ont permis une myriade d'arrestations. Le 18 octobre aura lieu à Caltanissetta le procès de tous les «gros bonnets» de Gela. Du jamais vu, la municipalité serait contente, si elle existait encore, mais il a fallu la mettre sous tutelle pour *«infiltration mafieuse»*. Dans sa sacristie, Don Cavallo, dont la voiture a été retrouvée il y a quinze jours percée de trous, recommande un jeune protégé au chapelain des carabiniers, arrange les plis de sa soutane, et donne des images pieuses au visiteur. *«Gela ville mafieuse? Non vraiment, je ne crois pas*, dit-il doucement. *On est heureux ici.»*

On n'ébranle pas si facilement un demi-siècle de léthargie, surtout si la politique s'en mêle. Et il a fallu le coup de boutoir des législatives du 5 avril 1992 pour faire enfin vaciller alliances et certitudes. Car, comme l'explique Enzo Mignosi, qui a consacré un livre à ce sujet (1), *«la peur des communistes a occulté la perception du danger de la Mafia. L'Eglise voulait défendre les valeurs de la société sicilienne, sans imaginer qu'elle puisse être contaminée par les virus qui l'ont touchée. Il fallait ouvrir les sacristies aux candidats catholiques, la Démocratie chrétienne était le parti de Dieu...»*



MARIO GIACOMELLI/ÉDITIONS CONTREJOUR

«Imaginez ce que l'unité du vote catholique appliqué à un quartier à haute clientèle mafieuse comme le Brancaccio pouvait donner?», explique le théologien Francesco Michele Stabile, qui à l'Albergheria, autre quartier «à risque» de Palerme, a participé à la création de coopératives *«pour que le travail échappe au clientélisme»*. Il y a même une petite pizzeria, *Il Vicoleto*, dans laquelle sont employés plusieurs jeunes. *«Les adultes, en revanche, on ne les voit jamais. A l'Albergheria, il n'y a pas de grands «boss» comme au Brancaccio, mais la culture mafieuse domine. La religion donne une espèce de «légitimation» aux gens, mais c'est plus une ritualité collective, presque une confraternité, qu'une vraie foi.»* D'où les *santine*, les images saintes trouvées dans le portefeuille du «boss» «Piddu» Madonia, et la petite chapelle construite dans le repaire de Nitto Santapaola, arrêté en mai dernier. Après tout, raconte encore Enzo Mignosi, *«le «capo», Angelo Bottaro, a été abattu rosaire en mains; Gigino Lavardera, petit tueur du Corso dei Mille, faisait toujours un tour à l'église avant d'exécuter un «contrat»; quant à Filippo Marchese, dit «l'aubergine», il se signait avant d'étrangler ses victimes»*.

Les exemples de cette *«schizophrénie mafieuse»*, comme la définit Rosario Giuè, un des prédécesseurs de Don Pino au Brancaccio, ne manquent pas. *«Je suis arrivé en 1985*, explique-t-il, *à la fin de la guerre de Mafia. A l'occasion d'une commémoration religieuse, ils voulaient absolument organiser une grande fête comme pour célébrer la victoire. J'ai réussi à les en empêcher.»* A l'aise dans cette religion superstitieuse et presque «physique», florissaient des personnages de légende à mi-chemin du diable et du Bon Dieu, du vieux Padre Giuseppe, de Racalmuto, condamné au début du siècle comme assassin et qui avait baptisé son couteau «crucifix», à Frère Giacinto, l'ami du clan Bontate, qui préférait les P-38, abattu en septembre 1980. Sans oublier, bien sûr, Padre Coppola, qui célébra secrètement le mariage de Toto Riina, le parrain des parrains, en 1974 et qui après quelques séjours en prison s'est marié et a fait des enfants...

Seulement le jour où le prêtre ne se contente plus de dire la messe et agit, il devient un homme à abattre. *«Maintenir son milieu intact est essentiel pour le mafieux, en dehors il n'est plus qu'un malfaiteur»*, nous ont expliqué un soir, dans le palais de justice de Palerme, ce «palais des poisons» où flotte dans les couloirs tristes le souvenir chaleureux des juges assassinés, Giovanni Falcone et Paolo Borselino, deux jeunes substituts de la procure anti-Mafia, Luigi Patronaggio et Lorenzo Matassa. *«C'est un moment difficile où cohabitent plusieurs Eglises*, avaient-ils raconté. *Une Eglise traditionnelle, une progressiste et une «médiévale» liée aux chevaliers du Saint-Sépulcre* (2) *et à une frange du pouvoir, avec Mgr Cassisa, évêque de Monreale. En attaquant Padre Puglisi, le message était clair : n'étant affilié à personne, ni d'aucune mouvance politique le frapper c'était vraiment frapper l'Eglise et sa doctrine sociale.»*

Un travail de fourmi

«Un assassinat de compromis», avait précisé peu avant Luciano Violante, ancien magistrat et président de la commission parlementaire anti-Mafia qui avait accepté l'invitation de Père Puglisi au Brancaccio. *«Les grands chefs mafieux détenus en prison veulent une nouvelle vague de violence très forte, les autres, qui sont dehors ou ont des liens avec la maçonnerie sont plus réservés. La mort de ce prêtre était «parfaite» pour eux, car elle a eu un grand effet symbolique, mais n'a entraîné aucune représaille de l'Etat.»*

En attendant, ces *pretini*, ni cow-boys de la foi ni têtes brûlées anti-Mafia, mais seulement des prêtres qui ont compris que les dégradations sociales sont les racines de la *malavita*, continuent leur travail de fourmi. Huit d'entre eux ont écrit au pape au lendemain de la mort de Père Puglisi pour dénoncer leur *«abandon»* et leur *«solitude»*. Certains, comme Rosario Giuè, et surtout le jésuite Bartolomeo Sorge, un «précurseur», sous protection rapprochée depuis cinq ans, voudraient bien une *«pastorale anti-Mafia»*, car on ne prêche pas l'Evangile en terre mafieuse comme ailleurs, mais les autorités religieuses, inquiètes des possibles dérives, éludent la question.

Alors, à chacun sa méthode. Face aux vieilles murailles de l'Ucciardone, la prison où les boss lisent peut-être la Bible, l'infatigable Padre Turturo, avec son visage inspiré à la Bunuel, ne dédaigne pas l'amplificateur des télévisions. Chaque année, au moment de la Toussaint, dans le Borgo-Vecchio, il échange un ballon contre chaque arme-jouet, puis en fait un gigantesque autodafé. «Sous escorte» depuis une semaine, Paolo Turturo est pourtant un apôtre de la paix. Son association *Dipingi la pace* (Peins la paix) est née d'un triste conte de fée. Pour un concours sur ce thème en 1976, est arrivée la poésie d'une petite Palestinienne : *«Je n'avais pas de noir pour peindre le deuil des êtres que j'aime, je n'avais pas de rouge pour dessiner mes blessures, mais j'avais l'azur, alors j'ai peint la paix.»* *«En août*, dit-il, *un mafieux m'a approché : «Sais-tu que tu es un homme mort, bien que vivant?», m'a-t-il dit et j'ai répondu : «Va leur dire que nous ne faisons qu'éduquer leurs enfants.»*

A Sette Cannoli, de l'autre côté de Brancaccio, quand le béton se relâche, les citronniers reprennent le terrain dont ils ont été expropriés. L'ex-jardin de Palerme est devenu une fourmilière verticale : dans des HLM bon marché ont été déportées cinq cents familles des vieux quartiers insalubres. Du provisoire qui dure : il n'y a que les gradins du stade, le centre social est occupé abusivement, et la lumière est à temps plein depuis l'année dernière. C'est le royaume de Don Pietro. De son ex-voisin Don Pino, il dit avec simplicité : *«L'Eglise doit payer sa part de nouveaux martyrs pour que cette ville revive.»*

L'Evangile dans les cages d'escalier

Don Pietro, lui, a choisi de porter l'Eglise dans la rue : l'Evangile se lit dans les cages d'escalier et, chaque mois, il écrit une lettre avec des mots très simples dans laquelle il remplace les proverbes mafieux, *«le ciel a donné, la terre a reçu»*, par *«des paroles d'espoir chrétiennes : aide-toi, le ciel t'aidera»*. *«Dans ces HLM*, explique-t-il, *personne ne va jamais, il n'y a qu' «eux» au moment des élections et nous. Eux pour prendre, nous pour donner.»*

Don Visali, lui, ne prononce jamais le mot «Mafia», il préfère *«déviance»*. Ce qui faisait la faiblesse et le prudence de la vieille Eglise est devenu sa force. A Linari, commune de Misterbianco, sur les hauts de Catane, cernée par les décharges, il est arrivé pour ainsi dire avec la Mafia. Au coude-à-coude avec les habitants, ils ont construit, il y a plus de dix ans, les uns leurs demeures, lui et les siens leur Église, minuscule. Seul point de rassemblement sur une «place» qui n'existe pas. Eau, électricité, école, cadastre même, tout est problème. *«Nous n'avons jamais agité l'étendard de l'anti-Mafia*, dit-il; *nous les respectons, ils nous respectent.»* En attendant, avec l'aide d'objecteurs de conscience et de finances venues de la région (*«les hommes politiques ne nous ont jamais donné un centime»*), Don Visali a construit un centre de formation ultrafonctionnel dans lequel cent trente enfants peuvent apprendre la couture, l'informatique, le secrétariat, etc. En y mettant les formes, Don Visali fait lui aussi son travail de sape. Chaque année il emmène des enfants à la mer et ils discutent d'un thème de réflexion. Cette année, *«la Mafia : Mafia et politique, Mafia et famille, etc.»* Les enfants ont spontanément créé un tribunal où ils se sont jugés eux-mêmes : qui pour avoir racketté ses petits camarades, qui pour avoir fait menacer sa maîtresse d'école en raison d'une mauvaise note. *«Tous sont des fils de Dieu»*, dit Don Visali dans un soupir, en serrant la main que tend un jeune ombrageux, descendu d'une moto rutilante, collier en or autour du cou. Il a vingt-deux ans, dans quelques jours, il lui fera faire quand même sa première communion. Au coin, près de la petite fontaine, les carabiniers sont là, perplexes.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) Enzo Mignosi, *Il signore sia coi Boss*, octobre 1993, Edition Arbor.

(2) Organisation créée il y a neuf cents ans pour défendre le Saint-Sépulcre. Liée à la maçonnerie et très active en Sicile, elle agit comme un groupe de pression.

BIBLIOGRAPHIE

L'INDÉPENDANCE DE L'UKRAINE
de Romain Yakemtchouk
Editions de l'Institut royal des relations internationales de Bruxelles, 428 pages.

Voici un livre – un manuel même – extrêmement sérieux composé par Romain Yakemtchouk, professeur émérite à l'université catholique de Louvain (UCL). En plus des commentaires de l'auteur, étudiants et chercheurs y trouveront quarante-trois documents importants qui, à l'époque contemporaine, ont marqué la prise de souveraineté et l'indépendance, ou plutôt les tentatives d'indépendance, de l'Ukraine.

Ce pays, qui représente *«26 % de la population, 27 % des terres et 23 % de la production industrielle»* de l'ex-URSS, s'est distingué il y a quelque huit cents ans de la Russie. D'emblée il se montra allergique à la domination asiatique alors que le voisin *«s'adaptait à l'esprit tatar»*. Mais privée de frontières naturelles et menacée à l'Ouest, l'Ukraine dut en 1654 se placer sous le protectorat russe. Pierre le Grand, Catherine II et leurs successeurs transformèrent la protection en possession.

L'écroulement de l'empire soviétique apporta l'indépendance mais une indépendance bien fragile. L'économie – restée étatisée – souffre d'une crise sans précédent. Les dirigeants ont répudié le totalitarisme et ils célèbrent une démocratie qu'ils n'ont pas encore vraiment découverte. Tiraillée entre les nationalistes de l'Ouest, la population cosmopolite d'Odessa et les métallurgistes russifiés de Dniepropetrovsk, la société n'a pas trouvé son équilibre. En simplifiant, on pourrait résumer le livre par cette formule : l'Ukraine est une puissance encore dépourvue des moyens de la puissance.

B. F.

UND GOTT SCHUF PARIS
(Et Dieu créa Paris)
Ulrich Wickert
Hoffmann und Campe, 384 pages.

Correspondant à Paris de la première chaîne allemande de télévision pendant de longues années, Ulrich Wickert cherche derrière les façades parisiennes, blanchies depuis Malraux, ou dans des incursions en province une identité française dont les Français eux-mêmes ne sont plus très assurés depuis que les bouleversements de la fin des années 80 ont mis en question leur place en Europe.

ERSTARRENDE GESELLSCHAFT IN BEWEGTEN ZEITEN
(Société figée dans des temps changeants)
Schaeffer-Poeschel Verlag, Stuttgart.

La Société Alfred Herrhausen pour le dialogue international, qui porte le nom de l'ancien président de la Deutsche Bank assassiné par la Fraction armée rouge (RAF), a organisé l'année dernière un colloque sur ce thème. C'est le compte rendu qu'on trouvera dans un petit livre, avec notamment les interventions de Jean-Pierre Chevènement, d'Alain Touraine et de Sir Ralf Dahrendorf.

Les Français et les Allemands face au chômage

La SOFRES a interrogé des salariés des deux côtés du Rhin : les Français partagent la même expérience que les Allemands de l'Ouest, mais sont plus proches de ceux de l'Est dans leur attitude envers les étrangers

A l'occasion des 2es Rendez-vous d'Evian, organisés du 14 au 16 octobre par Antoine Riboud et Edgard Reuter sous la présidence de Jean François-Poncet, avec une vingtaine de patrons français et allemands, la SOFRES a interrogé, avec sa filiale EMNID, des salariés des deux côtés du Rhin sur leur perception du chômage, leurs craintes et les sacrifices qu'ils seraient prêts à consentir pour y remédier (1).

Les résultats témoignent des différences économiques et culturelles des deux populations, mais mettent aussi en évidence un fond commun qui laisse à penser qu'une politique concertée franco-allemande et même européenne est possible pour sortir de la crise. On notera cependant que les comparaisons sont d'autant plus difficiles que la situation allemande n'est pas homogène, de grandes disparités existant entre l'Ouest et l'Est.

Ainsi 41 % des Français se sentent menacés par le chômage, contre 33 % seulement des Allemands, mais ce chiffre se divise en 25 % chez les Allemands de l'Ouest et la moitié chez les Allemands de l'Est.

Interrogés sur les causes du chômage, salariés français et allemands sont d'accord sur trois points : le développement des nouvelles technologies, l'indifférence des chefs d'entreprise qui recherchent la compétitivité à tout prix et le manque de compétitivité des entreprises (européennes) face à leurs concurrentes japonaises ou américaines, les deux dernières observations étant quelque peu contradictoires. Les Français, en revanche, insistent sur les carences du système de formation (74 % des personnes interrogées citent cette cause), qui ne paraît pas préoccuper les Allemands, même si ce système fait actuellement l'objet de vives critiques. Les Allemands mettent l'accent, pour leur part, sur l'inefficacité des politiques gouvernementales, les changements en Europe de l'Est, les coûts salariaux, avec à l'Est une mention particulière pour l'incompétence des dirigeants d'entreprise.

Dans l'ensemble, les réactions des salariés français et ouest-allemands sont relativement proches, à une exception près où les Français se retrouvent sur la même longueur d'onde que les Allemands de l'Est : la présence de travailleurs immigrés. 43 % des personnes interrogées en France et 53 % à l'est de l'Allemagne citent les immigrés parmi les causes du chômage, alors qu'en Allemagne de l'Ouest elles sont « seulement » 30 %... Elles sont même 51 % en France et 57 % dans l'est de l'Allemagne pour considérer qu'en incitant les travailleurs immigrés à rentrer chez eux, on améliorera la situation de l'emploi (contre 28 % en Allemagne de l'Ouest).

D'une manière générale, pour lutter contre le chômage, les Français font plus confiance aux chefs d'entreprise (59 %), voire au gouvernement (44 %), qu'aux syndicats (30 %) ; en Allemagne, c'est l'inverse : les syndicats obtiennent 48 % (et même 60 % dans l'ex-RDA) contre 41 % aux chefs d'entreprise (56 % tout de même à l'Ouest) et 27 % au gouvernement.

Français et Allemands sont d'accord pour estimer que la lutte contre le chômage passe par la conquête de nouveaux marchés, la création d'entreprises et l'amélioration de la formation. Mais les premiers insistent plus sur l'allègement des charges des entreprises, tout en misant, ce qui peut paraître contradictoire, sur le renforcement des réglementations. Quant aux Allemands, ils se montrent partisans de plus de flexibilité et sont moins nombreux à croire en une réduction du temps de travail avec maintien des salaires, alors que la généralisation des préretraites à cinquante-cinq ans est accueillie favorablement en France et dans les nouveaux Laender.

Au-delà des remèdes généraux, la question est de savoir ce que chacun est prêt à accepter pour garder son emploi. Les salariés de l'ex-RDA – bien qu'ils craignent plus le chômage – sont beaucoup plus disposés à faire des sacrifices que les Français ou les Allemands de l'Ouest. 80 % des Français, 74 % des Allemands seraient prêts à travailler le samedi, 59 % et 52 % accepteraient de réduire provisoirement leur salaire de 10 % pour le même temps de travail. En revanche, pour le même salaire, les Français sont moins nombreux que les Allemands à accepter de travailler plus. Et si les Allemands prônaient plus la mobilité géographique comme remède au chômage, ils sont moins nombreux que les Français à l'accepter personnellement.

D. V.

(1) 602 salariés (hors fonction publique) ont été interrogés en France par téléphone entre le 27 mai et le 1er juin, 407 en Allemagne de l'Ouest du 21 au 28 juin et 180 en Allemagne de l'Est du 24 juin au 10 juillet.

Se sent-on menacé par le chômage

	France		Allemagne Ensemble		Allemagne Ouest		Allemagne Est	
Très menacé	10	41	12	33	8	23	18	49
Assez menacé	31		21		15		31	
Pas tellement menacé	30	59	30	65	27	77	35	46
Pas du tout menacé	59		35		50		11	

Les causes

	France	Allemagne Ensemble	Allemagne Ouest	Allemagne Est
Le développement des nouvelles technologies	77	72	72	71
L'indifférence des chefs d'entreprise recherchant la compétitivité à tout prix	70	68	68	72
Le manque de compétitivité des entreprises françaises (allemandes) face aux entreprises japonaises ou américaines	68	64	64	67
L'inefficacité des politiques gouvernementales	69	79	78	83
Les changements en Europe de l'Est	31	70	69	71
Le coût des salaires et de la protection sociale, par rapport aux pays moins développés	52	66	70	60
L'ouverture des frontières dans la CEE	43	54	52	57
Les revendications salariales exagérées des syndicats	39	53	57	45
Le refus des jeunes d'occuper les emplois qu'on leur propose, en usine notamment	59	52	59	40
Le travail des femmes	27	32	36	26
L'occupation des emplois par les travailleurs immigrés	43	39	30	53

Les remèdes

	France	Allemagne Ensemble	Allemagne Ouest	Allemagne Est
Aider les entreprises à conquérir de nouveaux marchés	95	85	85	85
Favoriser la création d'entreprises	91	91	90	93
Améliorer la formation des jeunes	89	81	84	73
Développer la formation continue	89	89	93	83
FRANÇAIS/ALLEMANDS				
Alléger les charges des entreprises	83	63	66	62
Réglementer le droit de licenciement	67	47	43	53
Fermer, partiellement, les frontières	60	43	40	47
Développer la mobilité géographique des salariés	52	65	67	60
Inciter les femmes à rester à la maison	35	16	15	18
Payer moins cher les jeunes salariés	12	32	30	36
FRANÇAIS ET ALLEMANDS DE L'EST/ ALLEMANDS DE L'OUEST				
Inciter les travailleurs immigrés à rentrer chez eux	51	39	28	57
Généraliser les retraites à 55 ans	71	65	55	81
Favoriser le travail à temps partiel	58	71	68	73
Réduire le temps de travail en maintenant les salaires	58	43	37	54

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

■ **CHEF DE L'OPPOSITION.** **Absent de l'Assemblée nationale, où il n'avait pas été réélu en mars dernier, Michel Rocard tient cependant à affirmer son rôle de chef de l'opposition au moment où les députés examinent le projet de budget pour 1994. Il reproche à Edouard Balladur d'avoir commis une *« erreur de diagnostic économique »* au printemps dernier et de mener une politique *« globalement déflationniste »*, au moment où la France a besoin, au contraire, d'une consommation plus active. Economiquement dangereux, selon M. Rocard, ce projet de budget lui paraît, en outre, socialement *injuste et*, techniquement, *« insincère »*, la véritable progression des dépenses de l'Etat étant camouflée.**

■ **A UNE SEMAINE DU CONGRÈS. Le président de la direction nationale du PS prépare aussi le congrès de son parti au Bourget (Seine-Saint-Denis), du 22 au 24 octobre. Candidat au poste de premier secrétaire, qui doit être pourvu, pour la première fois, par un vote des congressistes à bulletin secret, M. Rocard n'est pas sûr du score qu'il atteindra. Il doit compter, dans son parti, avec des personnalités qui cherchent leur place dans la réorganisation du PS, comme Martine Aubry et Elisabeth Guigou, candidates à la fonction de représentantes des nouvelles générations et des nouvelles idées socialistes.**

■ **LA QUESTION DU DROIT D'ASILE. Si le bureau exécutif a émis un vote unanime, appelant les parlementaires du PS à voter contre le projet de révision constitutionnelle sur lequel se sont accordés François Mitterrand et Edouard Balladur, Laurent Fabius, député de Seine-Maritime, ne s'estime pas tenu par cette consigne, que critique Jean Poperen, ancien ministre et adversaire déclaré de M. Rocard.**

Malgré la consigne de son parti

M. Fabius n'est pas sûr de voter contre la réforme du droit d'asile

Laurent Fabius et Jean Poperen ont exprimé publiquement, jeudi 14 octobre, des réserves sur la décision prise, la veille, par le bureau exécutif du PS, d'appeler les parlementaires socialistes à voter contre la révision constitutionnelle sur le droit d'asile (*le Monde* du 15 octobre). Invité du « Grand O O'FM-*la Croix* », M. Fabius a indiqué qu'il ne se sent *« pas du tout concerné »* par la question de la révision constitutionnelle.

« Si le PS veut intéresser ou réintéresser la population française, a-t-il observé, *il faut qu'il traite les sujets qui* [l'] *intéressent. Il faut éviter de se lancer dans des discussions talmudiques. »* A la question de savoir s'il suivra la consigne de son parti en votant contre la révision constitutionnelle, M. Fabius a répondu : *« Je verrai. »*

Jean Poperen, ancien ministre, a critiqué plus sévèrement encore la position du bureau exécutif sur le droit d'asile, en affirmant qu'il *« ne comprend pas très bien à quoi joue l'actuelle direction du PS, et, notamment, Michel Rocard »*. M. Poperen, qui était l'invité de RCJ, a dénoncé *« la lâcheté actuelle d'une partie de la classe politique, y compris de la classe socialiste, de penser une chose, de le dire dans des conversations particulières et puis de voter autre chose »*.

A propos des conditions d'entrée sur le territoire français des demandeurs d'asile, M. Poperen s'est interrogé : *« Faudrait-il comprendre que la bouffée de vapeur gauchiste qui semble entraîner la direction du PS va tellement loin qu'on déciderait, désormais, qu'il ne doit y avoir aucune précaution, aucun éventuel barrage, aucun verrou à l'entrée ? »* Evoquant le contenu du texte qui sera soumis au Parlement, M. Poperen a indiqué : *« Ce compromis me convient, et je ne comprends pas que les socialistes ne l'assument pas. »*

La préparation du congrès du Parti socialiste

Martine Aubry et Elisabeth Guigou veulent représenter la nouvelle génération de la gauche

C'est le nouveau couple à la mode de la gauche. Couple impossible pour certains, couple paisible pour d'autres, couple en tout cas singulier dans un milieu politique où la misogynie a quand même de fort beaux restes. Qu'une femme veuille s'aventurer dans la cour des grands messieurs, passe encore, mais deux, cela devient une provocation ! Martine Aubry et Elisabeth Guigou le vérifient chaque jour depuis qu'en avril dernier, dans le naufrage général du PS, elles ont décidé de mener leur petite barque ensemble pour tenter de tracer leur sillage parmi tous les courants contraires. Ce rapprochement a surpris, même si l'intérêt médiatique de l'opération sautait aux yeux.

Jusqu'à ce qu'en mai 1991 elles se retrouvent à la même table du conseil des ministres, elles n'avaient fait que se croiser dans les coulisses du parti et des ministères. Ces deux énarques de la même génération étaient des femmes de l'ombre dont nul ne songeait à mettre en doute le sérieux et la compétence. Au ministère du travail, Martine Aubry fut pendant des années « la dame de fer » incontestée. A l'Elysée, Elisabeth Guigou s'était imposée comme « l'européenne » du président. Elles avaient un autre avantage : socialistes d'avant 1981, elles avaient réussi la performance de ne jamais se prendre les pieds dans les tapis des courants.

Dans l'ombre, elles étaient parfaites. A la lumière de leurs ministères – les affaires européennes pour l'une, le travail pour l'autre, – elles devinrent gênantes. L'une était réputée inconsistante, « gauche-caviar » et technocrate. L'autre héritait d'une image de femme entêtée, un brin gauchiste et terriblement ambitieuse. Mais, surtout, l'une était suspectée d'être une des marionnettes de François Mitterrand, et l'autre de n'être que la petite fille dévouée de papa Delors. Prises sous le feu de la médisance et des ragots de toutes natures, il était fatal que ces deux femmes se retrouvent pour un combat commun.

C'est pendant la campagne européenne pour Maastricht qu'elles ont appris à se connaître. Prise dans la tourmente d'une campagne périlleuse, Elisabeth a forcé l'admiration de Martine par *« sa force de conviction et de caractère »* et Elisabeth a su reconnaître en Martine *« une femme qui ne supporte pas l'à-peu-près »*. Les mêmes convictions européennes, le même acharnement sur les dossiers qui leur tiennent à cœur, le même souci d'échapper *« à l'enfermement et au nombrilisme »* d'un parti, la même foi socialiste aussi, ces deux femmes en quête de hauteur n'ont pas voulu déserter en avril le terrain politique, même si un avenir prometteur dans le privé leur fut proposé.

Un couple dérangeant

Après s'être un court moment illusionnées sur les capacités des *« quadras »* du PS à tourner la page, elles ont décidé de lier leur sort pour tenter d'apporter leur pierre à l'œuvre de reconstruction du parti. Elles qui condamnent *« le jeu des appareils »* ont d'abord été happées par le tourbillon des courants. On voulait les embrigader, les récupérer en leur promettant monts et merveilles. Peine perdue.

On tenta ensuite de miner ce couple dérangeant, en confiant à ceux qui voulaient bien l'entendre qu'il était de circonstance et par trop déséquilibré. Elles n'ont pas failli. Pour participer à leur façon à ce débat d'idées qu'elles voudraient voir ressurgir dans le PS, elles ont soumis pour le congrès du Bourget deux amendements sur leurs deux thèmes favoris : l'Europe et l'emploi. Martine Aubry et Elisabteh Guigou ont le sentiment aujourd'hui d'être devant un grand mur. Elles se plaignent des misères sciemment entretenues en province pour les empêcher de prendre pied.

Dans le Vaucluse, Elisabeth Guigou a les pires ennuis avec la fédération rocardienne. A Pau, où elle désirait s'établir, le maire André Labarrère continue de jouer avec les nerfs de Martine Aubry. La première serait partante pour aider Michel Rocard dans le combat européen qu'il sera bien contraint, selon elle, de livrer en juin prochain. Mais on lui reproche maintenant *sa « collusion »* avec la droite lors de la campagne de Maastricht et ses écarts avec la doctrine européenne de base du parti, si tant est qu'elle soit aujourd'hui définie.

Martine Aubry a d'ores et déjà fait savoir qu'elle n'était pas candidate aux élections européennes ni désireuse de prendre place dans les instances renouvelées du PS. Pour faire œuvre plus utile, elle a lancé la semaine dernière, avec le soutien de grands entrepreneurs et des maires de droite et de gauche, une fondation pour *« agir contre l'exclusion »* (*le Monde* du 6 octobre). Mais on la sent prête à agir, demain, avec Elisatbeth Guigou, mais aussi avec beaucoup d'autres, contre l'exclusion par le parti de toutes les bonnes volontés qui ont pour seul handicap d'être sans arrière-pensées.

Le PS de Michel Rocard peut-il s'offrir vraiment le luxe de se priver d'elles ? Martine Aubry et Elisabeth Guigou attendent avec impatience le congrès du Bourget pour en juger, prêtes à s'envoler en cas de vent contraire, pour un grand mouvement de rénovation de la gauche. A la fin de l'année, l'une et l'autre publieront leurs propres livres sur *« les mérites de la gauche »* et sur *« les nouvelles frontières de l'Europe. » « Je n'arrive pas à me faire à l'idée que cela ne puisse pas marcher »*, confie Martine Aubry. Quand tout va mal, l'optimisme est une nécessité !

DANIEL CARTON

Un entretien avec Michel Rocard

Suite de la première page

Troisième motif d'insincérité : de manière très explicite, le gouvernement, à la fin du printemps 1993, a fait adopter une loi de finances rectificative tout à fait considérable, augmentant des crédits sur 1993 dans des conditions où tout le monde savait que les services concernés ne pourraient pas dépenser tout. Par conséquent, on a suscité des pseudo-reports – de l'ordre d'une vingtaine de milliards de francs – tout à fait inhabituels, qui vont se trouver dépensés en 1994. La quatrième insincérité, c'est l'importance des évaluations de privatisations et leur affectation. Il est tout à fait disconvenant d'affecter à des dépenses courantes de fonctionnement des recettes résultant de ventes du patrimoine national qui ne se font qu'une fois...

– N'est-ce pas une pratique déjà entamée avant le gouvernement Balladur ?

– Si cela a été fait, ce n'était pas à la même échelle et, surtout, une bonne partie des sommes résultant des privatisations avait été versée au capital des entreprises publiques. Dans l'état d'une économie en récession, avec une Bourse un peu incertaine, pour atteindre les recettes espérées par le gouvernement, il risque de devoir vendre à tour de bras. Cela s'appelle brader.

Une erreur de diagnostic économique

– Quel peut être l'impact économique de ce budget ?

– M. Balladur a commencé par une erreur macroéconomique, en opérant des ponctions sur la consommation, avec les augmentations de la CSG et de toute une série de taxes...

– Il a utilisé un instrument très rocardien...

– Oui, mais mal. A la tribune de l'Assemblée, lorsque j'avais proposé la CSG, il s'agissait de la création d'un nouvel impôt, remplaçant à due concurrence et au franc près des cotisations salariales d'assurance-maladie. La CSG rendait à la fois plus juste et plus sain le financement de la Sécurité sociale. On ne devait donc augmenter la CSG qu'en supprimant ou diminuant, en contrepartie, les cotisations, et, par ailleurs, en assurant un meilleur contrôle de la maîtrise des dépenses de santé. Je considère qu'on a détourné la CSG en l'augmentant comme le gouvernement l'a fait au printemps, sans compensation. On avait créé un impôt nouveau, et M. Balladur en a fait un impôt supplémentaire.

» Les décisions de mai, s'appliquant en année pleine pour 1994, vont représenter une ponction sur les revenus d'environ 70 milliards de francs. Il y a eu là une erreur de diagnostic économique. Nous sommes en récession pour des raisons qui sont d'abord liées à une insuffisance de la demande, beaucoup plus qu'aux difficultés de l'offre. C'est pourquoi la soixantaine de milliards offerts aux entreprises, à travers les différentes mesures prises depuis mai, risquent de n'être qu'un coup d'épée dans l'eau, car les patrons n'en auront pas l'usage.

» La France travaille actuellement à 74 % de ses capacités de production. Cette ponction sur la demande, qui s'associe à un encouragement à l'offre, laquelle n'en peut mais, est donc une faute lourde. Du coup, le gouvernement a corrigé un peu dans le budget, avec l'allègement de l'impôt sur le revenu, de l'ordre de 20 milliards de francs, mais il ne va toucher que les 50 % de Français qui paient l'impôt sur le revenu. En plus, au total, cela laisse un solde négatif déflationniste de l'ordre d'une cinquantaine de milliards. C'est le contraire de ce qu'il faut faire. Moins de revenu disponible égale moins de consommation, égale moins d'emplois ! Dans la situation actuelle, tout le monde peut comprendre que la priorité n'est pas à une réduction du déficit public.

– Avec la suppression de la déductibilité de la CSG, n'est-on pas revenu à davantage d'orthodoxie ?

– Oui, mais la ficelle est grosse. Ecoutez bien : en mai, le gouvernement décide de porter la CSG à 2,1 %. Là-dessus, il ajoute la déductibilité. Pour financer celle-ci, la CSG est portée à 2,4 % au lieu de 2,1 %. En octobre, on supprime la déductibilité, mais on ne ramène pas, pour autant, le taux à 2,1 % ! Résultat : tout le monde surpaie, et cette manipulation scandaleuse passe inaperçue...

– Vous reprochez donc au gouvernement Balladur d'aggraver la crise ?

– Je reproche au gouvernement Balladur de s'être gravement trompé de diagnostic et, donc, d'avoir mené une politique globalement déflationniste. Le tout, sans même atteindre l'objectif de diminution du déficit qu'il prétend s'être donné.

Aggravateur d'injustice sociale

– Fallait-il, alors, faire un budget plus rigoureux ou, au contraire, plus déficitaire ?

– Il fallait un budget plus résolument expansionniste et plus sélectif, donc acceptant de dire clairement le déficit. Tout le monde comprend qu'on ne peut pas le combler en période de récession et que c'est, même, toxique. Keynes n'a pas dit que des bêtises ! En même temps, on pouvait accompagner cette orientation de plus de sérieux dans la gestion de certaines dépenses.

– Cela rejoint un peu l'affirmation de Raymond Barre quand il prône un soutien sélectif de la demande ?

– Je ne voudrais pas compromettre M. Barre, mais il arrive que nous disions des choses convergentes. C'est là du pur bon sens, et nous sommes, lui comme moi, des connaisseurs à peu près honorables de la machine publique française en matière financière...

– Est-ce que vous épousez la critique qu'on entend dans la majorité sur les transferts de charges aux collectivités locales ?

– Il y a une logique de la décentralisation, mais il est clair que la décentralisation a transféré plus de charges que de ressources et que l'Etat a un devoir d'accompagnement. Il est tout aussi vrai que beaucoup de collectivités territoriales se sont un peu laissées aller. Les vitesses d'augmentation des taxations départementales et régionales sont fortes. A Conflans-Sainte-Honorine, cela fait trois ans que je suis à 0 % de croissance d'impôt. Pour 1994, je ne vais pas pouvoir le faire, car j'ai besoin de compenser fiscalement ce que M. Sarkozy m'enlève en effet. Beaucoup de communes vont se trouver étranglées, et cela va se traduire par une envolée des impôts locaux communaux. Cela va aussi avoir un effet déflationniste.

– N'y a-t-il pas certaines mesures qui trouvent grâce à vos yeux, comme la modification de la fiscalité de l'épargne, avec la remise en cause de certains avantages accordés aux sicav monétaires ?

– Bien entendu, cela va dans la bonne direction. Notre opposition n'a rien de systématique.

– Vous exprimez des critiques surtout techniques. Politiquement, quel est votre jugement sur le budget ?

– Quand je dis que ce budget est déflationniste, c'est une critique politique des choix économiques du gouvernement. Les effets de ce budget sont économiquement dangereux, mais ils sont aussi, socialement, aggravateurs d'injustice.

– Vous auriez donc préféré un budget plus volontariste, mais quels auraient dû en être les grands axes, en tenant compte du fait que vous vous attendez à une année 1994 plutôt plate ?

– Il me paraît limpide qu'il faut d'abord dire aux Français la vérité sur les comptes publics. Il n'y a pas de raison de cacher le déficit. La résorption des déficits se fait dans les périodes de bonne croissance. En période de récession, la priorité est à la création de l'activité nécessaire. Il aurait fallu poursuivre au même niveau l'effort de mise au net du budget de l'éducation par rapport à ses besoins. Il aurait fallu sélectionner et stimuler la partie du budget de l'Etat qui est créatrice d'activités, les routes, les logements, la recherche scientifique. Au lieu de quoi, on nous fait un budget sans dynamisme.

» La perspective des 4 millions de chômeurs est ouverte. Tout le monde sait, aujourd'hui, combien le chômage est un facteur de désagrégation sociale. On n'a plus le droit à la demi-mesure, ni à la fausse prudence. Nous avons un devoir d'audace, de courage et d'ampleur, dans les décisions, dont le budget de l'Etat devrait être une des formes d'expression. C'est loin d'être le cas. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU
et **MICHEL NOBLECOURT**

La préparation du congrès du PCF

La direction cherche à montrer que les militants communistes sont « souverains » dans leur parti

Une fois encore – la dernière fois ? –, le centralisme démocratique joue pleinement son rôle dans la préparation du vingt-huitième congrès du Parti communiste français. Le « centre », en l'occurrence le secrétaire général du PCF, Georges Marchais, en a proposé l'abandon. A la quasi-unanimité, le comité central a ratifié la proposition. Il convient, désormais, d'illustrer par tous les moyens *« la souveraineté des communistes sur leur parti »*.

Pour compléter la traditionnelle « tribune de discussion », publiée par *l'Humanité*, une ligne téléphonique spéciale (49-22-72-86) est ouverte chaque jour de 16 heures à 20 heures, au siège du journal, pour permettre aux militants de confier leurs analyses et leurs propositions à un membre de la rédaction. Ceux-ci peuvent aussi s'exprimer par Minitel (3615 code HUMA). Les premiers reportages consacrés aux discussions en cours dans les sections ont pour but de montrer que les communistes, *« très en verve »*, veulent *« enlever les toiles d'araignée »*.

Dans son numéro du 14 octobre, *l'Humanité-Dimanche* présente *« un sondage choc »* de l'IFOP sur l'image du PCF. Il en ressort que 65 % des personnes interrogées ont une mauvaise opinion du Parti communiste. Ce jugement est partagé par 26 % des électeurs communistes. Le PCF est considéré comme *« un parti condamné à disparaître »* (51 %). Toujours selon ce sondage, réalisé avant l'annonce par M. Marchais de son prochain départ, 49 % des personnes interrogées estiment en premier lieu que le parti devrait *« renouveler ses dirigeants »*.

Dans son commentaire, le directeur-adjoint de *l'Humanité*, Pierre Zarka, observe que ces chiffres *« montrent combien les gens aspirent à des changements de la société, de la vie politique et à des transformations du PCF »*. *« A ces attentes, nous répondons présents »*, ajoute-t-il.

Dans un entretien publié vendredi 15 octobre par *le Progrès*, un autre dirigeant communiste, Alain Bocquet, considéré comme l'un des successeurs possibles de M. Marchais, présente sa conception du parti. *« Nous avons déjà abandonné la dictature du prolétariat, la référence au marxisme-léninisme puis au socialisme scientifique, bientôt nous déciderons le dépassement du centralisme démocratique*, affirme le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale. *Il est un Parti communiste, c'est-à-dire anticapitaliste jusqu'au bout, enraciné dans le pays. Avec, comme arme absolue, la démocratie. »*

Interrogé sur le financement du PCF par le Parti communiste de l'ancienne Union soviétique (*le Monde* du 9 octobre), M. Bocquet juge qu'il s'agit là d'une *« calomnie historique »*. *« On voit d'anciens dirigeants de l'URSS sortir n'importe quel faux document pour une poignée de dollars, ça n'a aucune crédibilité »*, affirme-t-il. Enfin, concernant ses propres ambitions, M. Bocquet déclare : *« Nous devons avoir une conception toujours plus collégiale des responsabilités. A moi, ça ne me fait ni chaud, ni froid d'être parfois présenté comme un successeur possible. Ma seule envie, c'est de continuer de militer. »*

JEAN-LOUIS SAUX

La préparation du scrutin de juin 1994

M. Chevènement lance un appel pour une « France libre » dans une Europe « citoyenne »

Le président du Mouvement des citoyens (MDC), Jean-Pierre Chevènement, député du Territoire de Belfort, a présenté, mercredi 13 octobre, à Paris, en vue des élections européennes de juin 1994, une plate-forme pour *« construire une autre Europe »*. Ce texte s'accompagne d'un appel au rassemblement *« autour d'une liste des citoyens pour une France libre et juste dans une Europe citoyenne et indépendante »*, signé par cinquante-trois personnalités (1).

Un tel rassemblement, selon l'ancien ministre, pourrait aller *« des communistes aux gaullistes »*, comme au temps du Conseil national de la Résistance. *« Un accord n'empêche pas les différences »*, a précisé M. Chevènement. Toutefois, après la rupture intervenue entre le MDC et le mouvement Refondations (*le Monde* du 8 octobre) et compte tenu des profondes divergences – sur la croissance, le partage du travail, la conception de l'Europe – qui subsistent entre les Verts et les amis de M. Chevènement, la liste de ce dernier aux élections européennes semble plutôt devoir s'ouvrir à des personnalités qu'à des organisations structurées.

Le projet du Mouvement des citoyens s'articule autour de six grands défis à relever : le chômage, l'élargissement de la construction européenne, l'ouverture aux pays du Sud, la démocratie, la question sociale et la culture. Il propose la constitution d'une *« confédération paneuropéenne »*, au sein de laquelle pourraient être menées *« des politiques communes à géométrie variable »*. Il faut sortir la construction européenne, a expliqué Max Gallo, député européen, du *« piège à deux mâchoires »* formé par le libéralisme et le fédéralisme.

L'ancien ministre a indiqué également, que son mouvement sera représenté par Michel Suchod, ancien député (PS) de la Dordogne, au prochain congrès du Parti socialiste, mais qu'il ne participera pas aux Assises de la transformation sociale, proposées par le PS. *« Nous n'avons pas l'intention de servir de caniche au Parti socialiste*, a-t-il dit. *La gauche établie ne rêve que d'alternance. Nous, nous proposons une alternative. »*

J.-L. S.

(1) Outre MM. Chevènement, Jean-Pierre Michel (Haute-Saône) et Georges Sarre (Paris), tous trois députés (apparentés PS) du Mouvement des citoyens, cet appel est signé par Jean-Marie Alexandre et Max Gallo, députés européens ; Jean-Yves Autexier (Paris), Alain Billon (Paris), Roland Carraz (Côte-d'Or), Jean-François Delahais (Isère), Jean-Pierre Fourré (Seine-et-Marne), Michel Suchod (Dordogne), anciens députés ; des personnalités telles que Louis Astre, ancien dirigeant de la FEN, Jacques Berque, professeur honoraire au Collège de France, Pierre Dabezies, Régis Debray, le général Pierre-Marie Gallois, et Alain Joxe, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

HOMMAGE : le chef de l'Etat célèbre le cinquantenaire de la médaille de la Résistance. – François Mitterrand a rendu hommage, mercredi 13 octobre, à la Résistance, dans laquelle *« se sont rassemblés ceux qui avaient refusé la servitude »*, lors d'une cérémonie aux Invalides, célébrant le cinquantenaire de la médaille de la Résistance française. *« Rappelez-vous que nous sommes chargés, vous et moi, d'une lourde responsabilité : celle de transmettre un fragment essentiel de la mémoire de la France »*, a-t-il dit.

Le maire de Nice renonce à quitter ses fonctions

NICE

de notre correspondant régional

Après avoir annoncé, le 7 octobre, son intention de se démettre de ses fonctions de maire de Nice pour des raisons de santé (*le Monde* daté 10-11 octobre), Honoré Bailet, sénateur (apparenté RPR) des Alpes-Maritimes, a fait savoir, par un communiqué, mercredi 13 octobre, qu'*« à la demande de la majorité du conseil municipal »* il reste, en définitive, *« à la tête de la cité, afin d'éviter toute aventure »*.

« J'ai surmonté de nombreuses épreuves », déclare M. Bailet, dans ce communiqué en rappelant sa lourde opération cardiaque du 22 juillet 1992. *« Aujourd'hui*, ajoute-t-il, *je dois convenir que mon état de santé ne me permet plus d'être présent en mairie comme je le désirerais. A la demande de la majorité du conseil municipal, qui souhaite que je demeure à la tête de la cité afin d'éviter toute aventure, j'ai décidé de mettre en place des structures qui permettront de suivre efficacement les dossiers de la ville tout en allégeant ma tâche. »*

Quelques heures auparavant, il avait accordé un entretien à France 3 - Côte d'Azur, dans lequel il laissait entendre clairement qu'il ne se maintiendrait pas à son poste.

Le même jour, en fin de matinée, M. Bailet s'était longuement entretenu avec Jean-Pierre Bazin, chargé de mission du RPR dans les Alpes-Maritimes, auquel il avait également donné l'impression qu'il s'apprêtait à donner sa démission. Durant toute la journée du 12 octobre, cette hypothèse avait été largement explorée dans le propre entourage du maire de Nice. Deux hypothèses avaient été avancées, l'une consistant en une démission de M. Bailet, suivie de l'élection d'un nouveau maire intérimaire, l'autre prévoyant la mise en place d'un « triumvirat », auquel le premier magistrat niçois aurait délégué l'essentiel de ses pouvoirs.

M. Bailet nous a expliqué que la première de ces hypothèses *« comprenait trop de risques, compte tenu, d'une part, de l'impossibilité de trouver un candidat consensuel et, d'autre part, des incertitudes d'un vote à bulletin secret, qui aurait pu aboutir à l'élection inopinée du leader du Front national, l'avocat Jacques Peyrat »*. Quant à la solution du triumvirat, elle n'aurait pas été *« possible, selon le ministère de l'intérieur »*.

GUY PORTE

La majorité veut revenir au renouvellement des conseils généraux par moitié

Après le déjeuner hebdomadaire des responsables de la majorité autour d'Edouard Balladur, Charles Pasqua a indiqué, mardi 12 octobre, qu'il y a accord pour revenir au système de renouvellement triennal par moitié des conseils généraux. Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, avait évoqué, devant le bureau politique du RPR le 22 septembre dernier (*le Monde* du 24 septembre), cette proposition qui remet en question la loi Joxe de 1990. Cette dernière prévoit que les conseillers généraux élus en 1994, voyant leur mandat ramené de six à quatre ans, seraient renouvelables en 1998, en même temps que leurs collègues élus en 1992. Le renouvellement intégral prévu en 1998 serait concomitant avec le scrutin régional.

Le RPR et l'UDF, qui détiennent trois quarts des présidences de conseils généraux, s'étaient opposés à cette disposition, qui risque d'accentuer les mouvements de bascule éventuels de l'électorat. Le projet de loi qui devrait être examiné au cours de l'actuelle session parlementaire rétablirait le mandat de six ans pour les conseillers élus en mars prochain. Reste le souci de ne pas multiplier les dimanches électoraux. L'un des arguments avancés par Pierre Joxe était que cette multiplication favorise l'abstentionnisme. Le gouvernement et la majorité discutent de la possibilité de faire coïncider le renouvellement triennal de mars 2000 avec les municipales de 2001, auquel cas les conseillers généraux élus en mars prochain, non seulement ne le seraient pas pour quatre ans, ni même pour six, mais pour sept ans. Pour le report des élections municipales de mars à septembre 1995 et, par voie de conséquence, celui des sénatoriales de septembre à janvier 1996, au motif de l'organisation de l'élection présidentielle prévue au printemps de 1995 (*le Monde* du 18 septembre), M. Pasqua a précisé que *« les discussions se poursuivront la semaine prochaine »*.

A. Ch.

Les travaux du Parlement

M. Sarkozy a su contenir les impatiences des députés libéraux de l'UDF

Ah ! les choses étaient plus simples lors de la précédente législature ! Les députés de droite pouvaient alors, sans grand risque, partir à l'assaut de l'hydre fiscale socialiste, accusée d'étouffer l'initiative privée et d'accabler les familles. Face à un gouvernement issu de leurs rangs, l'exercice est plus délicat.

Nicolas Sarkozy, ministre du budget, n'a guère eu de difficultés à contenir les doléances de ses amis de la majorité, en brandissant deux arguments : l'état des finances publiques et, surtout, la réforme de l'impôt sur le revenu, qui se traduira par un allègement de 19 milliards de francs. Didier Migaud (PS, Isère) a eu beau *« relativiser »* la portée de cette réforme, le dossier de M. Sarkozy est apparu globalement recevable aux yeux de la majorité.

Le face-à-face entre cette majorité et le ministre du budget a permis de se faire une idée des préoccupations qui continuent de travailler nombre de députés de droite. L'offensive a surtout émané des libéraux de l'UDF, les députés du RPR restant, eux, quasiment silencieux, à l'exception d'Etienne Pinte (Yvelines), qui s'est fait l'avocat des emplois dit de proximité. Sans complexe, sous les quolibets railleurs des députés du PS et du PC et sous l'oeil mi-amusé, mi-inquiet du ministre, Gilbert Gantier (UDF, Paris), Jean-Pierre Thomas (UDF, Vosges) et Jean-Jacques Descamps (UDF, Indre-et-Loire) ont inlassablement plaidé pour qu'un meilleur sort soit réservé aux hauts revenus. Qualifiant d'*« irréaliste »* et de *« dissuasif »* le taux marginal de l'impôt sur le revenu, M. Gantier a proposé qu'il soit réduit de 56,8 % à 55 %, voire à 56 %. M. Thomas a abondé dans ce sens, en rappelant que les membres de la majorité s'était *« engagés, lors de la campagne électorale, à provoquer un « déclic » psychologique »*.

Soutenu par Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget, qui a rappelé à ses collègues de l'UDF qu'il y a *« d'autres priorités »* en cette *« conjoncture difficile »*, M. Sarkozy s'est élevé contre tous ces amendements, au motif qu'ils brouilleraient la lisibilité du message que le gouvernement entend adresser à l'opinion. Il n'a pas fermé toutes les portes. *« Le gouvernement a exprimé le souhait de passer à cinq tranches*, a-t-il souligné. *Or, plus on réduit les tranches, plus il est difficile de ne pas toucher au taux marginal. »* Le ministre a assuré que le gouvernement sera *« extrêmement ouvert »*... lors de l'examen du projet de loi de finances pour 1995. Dans l'immédiat, il a accepté, comme prévu (*le Monde* du 13 octobre), que l'allègement de l'impôt sur le revenu se traduise par une réduction de 6 % dès le premier acompte provisionnel, au lieu d'attendre les régularisations de fin d'année.

L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) a été l'autre chapitre sur lequel M. Sarkozy a dû affronter les impatiences des libéraux de l'UDF. Le plus résolu a été M. Gantier, qui a proposé un abattement de 900 000 francs sur la valeur de la résidence principale, calculée dans l'assiette de l'ISF. Un peu las, M. Sarkozy a répondu que le gouvernement a d' *« autres priorités que d'alléger le poids des résidences principales dans le calcul de l'ISF »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

Les mesures adoptées

Les députés ont adopté notamment, jeudi 14 octobre, les amendements suivants au projet de loi de finances pour 1994 :

– impôt sur le revenu : une réduction de 6 % interviendra dès le premier acompte provisionnel, payé en février 1994, dans la limite de 4 000 fancs (1 000 francs pour les contribuables mensualisés) ;

– le plafond des dépenses ouvrant droit à une réduction d'impôt sera relevé de 25 000 à 26 000 francs pour les particuliers embauchant des gardes d'enfant ou des employés de maison ;

– les frais de déplacement, jusqu'à 40 kilomètres (au lieu de 30 actuellement), entre le domicile et le lieu de travail, seront admis forfaitairement au titre de frais professionnels réels ; au-delà, il est donné la possibilité de faire valoir des « circonstances particulières » ;

– la condition d'ancienneté des immeubles ne sera plus exigée lorsque des victimes de catastrophes naturelles engagent des travaux de réparation dans l'année qui suit la constatation de l'état du sinistre ;

– l'exonération des plus-values retirées de la cession de titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) cession plafonnée à 600 000 francs –, sera possible si le produit de cette cession est investi dans l'achat d'un logement, dans la réalisation de travaux de reconstruction et d'agrandissement ou dans l'achat d'un terrain destiné à la construction d'un logement individuel et dont l'achèvement des fondations sera constaté avant le 31 décembre 1994 ; cette exonération sera également possible si le produit de la cession est mis à la disposition d'une société non cotée sous forme de comptes bloqués individuels.

Le Sénat réduit les contraintes juridiques de l'urbanisme

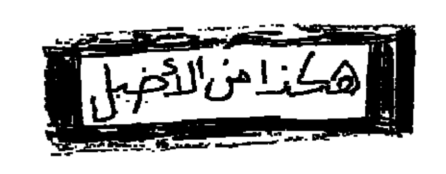
La majorité sénatoriale UDF et RPR a adopté, dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 octobre, un projet de loi portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction, présenté par Bernard Bosson, ministre de l'équipement (*le Monde* du 23 juillet). Les groupes communiste et socialiste ont voté contre. Présenté par le rapporteur du texte, Philippe François (RPR, Seine-et-Marne), comme un complément juridique au plan de relance du bâtiment mis en œuvre par le gouvernement, le projet regroupe des mesures de portée immédiate, avant la réforme du code de l'urbanisme qui devrait être discutée, au Parlement – le ministre l'a promis – au cours de la prochaine session de printemps.

Pour lutter contre l'explosion du contentieux, les sénateurs ont approuvé les dispositions générales du texte qui rendent plus difficiles, au profit des propriétaires et des promoteurs, les possibilités de recours contre les plans d'occupation des sols et contre les permis de construire. Ils ont également accepté la prorogation des permis de construire arrivant à échéance entre la date de promulgation de la loi et le 1er juillet 1994, *« sur simple déclaration du titulaire du permis de construire de son intention d'engager des travaux »*.

Les sénateurs ont ajouté deux dispositions au texte. Ils ont décidé d'une part que des opérations d'urbanisme proches du littoral pourront être réalisées à titre exceptionnel dans les départements d'outre-mer (DOM), en l'absence d'un schéma régional approuvé, avec l'accord des ministres de l'urbanisme, de l'environnement et des DOM-TOM. Les sénateurs ont d'autre part décidé s'autoriser, également à titre exceptionnel, des opérations d'urbanisme sur les rives de plans d'eau artificiels, la décision relevant des ministres *« chargés de l'urbanisme et de l'environnement, après avis de la commission départementale des sites »*.

G. P.

Le Sénat a adopté les projets de loi organique sur le CSM et le statut de la magistrature. – Le Sénat a adopté, mercredi 6 octobre, en première lecture, le projet de loi organique sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) qui découle de la révision constitutionnelle de juillet dernier (*le Monde* du 7 octobre). Les groupes du RPR et de l'UDF ont voté pour, tandis que le PS et le PC ont voté contre. Le Sénat a également adopté, en première lecture, le projet de loi organique sur le statut de la magistrature.



هكذا من الأصل

■ **RENTRÉE UNIVERSITAIRE. – L'enseignement supérieur français s'apprête à accueillir plus de deux millions d'étudiants, soit six cent mille de plus qu'il y a cinq ans. Selon François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, cette rentrée, qui a lieu durant le mois d'octobre, s'effectue dans des conditions satisfaisantes.**

■ **FORMATION TECHNOLOGIQUES. – Le ministre a annoncé que dans les prochaines semaines une réflexion sera engagée sur la réorganisation des filières d'enseignement supérieur technologiques depuis le premier cycle jusqu'au diplôme d'ingénieur.**

■ **BUDGET. – Les perspectives budgétaires pour les prochaines années conduisent à s'interroger sur la capacité des universités françaises à poursuivre un tel développement.**

[redacted]

La rentrée universitaire

Le cap des deux millions d'étudiants sera franchi cette année

Pour un peu, on s'en serait à peine aperçu : la France va accueillir, pour la première fois, cette année, plus de deux millions d'étudiants. Sans effets de voix ni de manche, François Fillon l'a annoncé devant le conseil des ministres du 13 octobre : cette année, 2 064 000 étudiants sont attendus dans l'ensemble des filières de formation supérieure. Et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche d'ajouter, avec la plus grande sobriété : *« Les inscriptions se sont, dans l'ensemble, bien déroulées. »*

Etonnante discrétion : il y a six ans seulement, quelques mois après la secousse qui avait emporté M. Devaquet et sa réforme universitaire, les présidents d'université se réunissaient en colloque, à Paris, pour tenter de répondre à la question : *« Deux millions d'étudiants. Pourquoi ? Comment ? »* Et c'est peu dire que l'objectif apparaissait alors aux uns comme une utopie mobilisatrice et aux autres comme une dangereuse illusion collective. Non seulement le cap des deux millions ne serait franchi, pensait-on, qu'en l'an 2000 au plus tôt, mais il supposait en outre de tels investissements, de tels efforts humains et financiers qu'il apparaissait à beaucoup hors d'atteinte.

Certes, dira-t-on, ces deux millions d'étudiants sont entendus au sens large et le chiffre rassemble tous les effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur : les étudiants *stricto sensu* suivant les filières littéraires, scientifiques ou juridiques classiques, du premier cycle au doctorat, devraient être cette année 1 275 000.

S'y ajoutent l'ensemble des étudiants inscrits dans des filières sélectives : les instituts universitaires de technologie – IUT – (94 000 selon les prévisions), les classes préparatoires aux grandes écoles (73 000), les grandes écoles elles-mêmes (plus de 80 000) et les sections de techniciens supérieurs – STS – (242 000 élèves attendus). Sans oublier les instituts universitaires de formationdes maîtres (IUFM) submergés par les candidats et qui devraient ouvrir leurs portes à quelque 90 000 étudiants ou encore une nébuleuse d'établissements d'enseignement supérieur (écoles d'art et d'architecture, écoles paramédicales et sociales, etc.) qui drainent plus de cent mille étudiants.

Les compteurs ont explosé

Il reste que, depuis cinq ans, tous les compteurs ont explosé. L'Université *stricto sensu* accueille 250 000 étudiants supplémentaires, les sections de techniciens supérieurs plus de 80 000, les effectifs des grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce ont augmenté de plus de 50 %, même les classes préparatoires ont gonflé de plus de 25 %. Et contrairement aux inquiétudes très vives exprimées à la fin des années 80, et en dépit des tensions enregistrées à chaque rentrée, le système a finalement absorbé ce formidable afflux.

Il est vrai qu'en quelques années, la société française a mis les bouchées doubles. Au total, ce sont quelque 30 milliards de francs qui auront été injectés dans le système. Un effort de même ampleur aura été réalisé par l'Etat pour recruter des enseignants-chercheurs et assurer l'encadrement des étudiants. Même si elles n'auront pas permis d'améliorer, si peu que ce soit en moyenne, des taux d'encadrement très insuffisants, les quelque 12 000 créations d'emplois des six dernières années auront évité la rupture.

Quant à l'aide sociale indispensable pour accueillir des étudiants d'origine plus modeste qu'auparavant, elle a plus que doublé en six ans, les seuls crédits des bourses passant de 2,2 milliards en 1988 à plus de 5 milliards dans l'actuel projet de budget.

Trois questions essentielles se posent néanmoins. Tout d'abord la société française pourra-t-elle maintenir cet effort dans les années à venir ? Le budget de l'enseignement supérieur a doublé depuis 1987. L'Etat pourra-t-il maintenir ce rythme dans une conjoncture économique beaucoup moins favorable ? Le projet de budget pour 1994, marqué par un coup de frein sensible, apporte un premier élément de réponse. Or les projections établies désormais ouvrent une perspective, à l'horizon 2000, de quelque 2,6 à 2,8 millions d'étudiants, prolongeant la pression de plus en plus forte au niveau du baccalauréat et des portes de l'Université.

Fuite en avant

Deuxième question : la fuite en avant presque irrépressible à laquelle on assiste depuis quelques années, et qui fait de *« l'université de masse »* une réalité, risque de déstabiliser en profondeur le système universitaire ; dès lors qu'une part toujours croissante de chaque génération passe par les bancs de l'Université, celle-ci ne peut plus se contenter de ses missions traditionnelles – former des chercheurs, des enseignants et des ingénieurs.

Le mouvement est amorcé depuis une ou deux décennies avec la multiplication des formations professionnelles. Mais la justification de ces nouvelles filières (IUT, IUP, STS, etc.) impose désormais de constituer une voie cohérente de formations technologiques supérieures, du premier cycle au diplôme d'ingénieur. Vaste chantier que M. Fillon s'est engagé à ouvrir dans les prochaines semaines. Dans le même temps, il est essentiel de poursuivre et d'accélérer la rénovation pédagogique des premiers et seconds cycles classiques, marqués par des taux d'échec très importants – même si les efforts engagés commencent à produire leurs effets. Là encore, les moyens financiers et humains disponibles seront déterminants.

Enfin l'explosion des effectifs d'étudiants suscite une dernière interrogation. Les diplômes restent, toutes les enquêtes le confirment, la meilleure protection contre le chômage. Mais le décalage croissant, en période de récession, entre les possibilités et les niveaux d'insertion professionnelle attendus par les jeunes et la situation réelle du marché de l'emploi, ne risque-t-il pas de « démonétiser » ces diplômes ? La démocratisation de l'enseignement supérieur butte, là, sur une redoutable inconnue.

GÉRARD COURTOIS

Au conseil des ministres

Huit nominations de recteurs

Alors que cinq rectorats seulement (Reims, Lille, Clermont-Ferrand, Limoges et Orléans-Tours) avaient changé de responsable depuis les élections législatives, le conseil des ministres du 13 octobre a marqué une nette accélération du mouvement en procédant à la nomination de huit nouveaux recteurs.

Claude Gour est nommé recteur de l'académie d'Amiens en remplacement de Françoise Renversez. Guy Isaac succède à Jacques Vaudiaux à la tête de l'académie de Besançon et André Pouille remplace Philippe Lucas à Bordeaux. Josiane Attuel est nommée recteur de l'académie de Dijon où elle succède à Jean-Claude Fortier, démissionnaire. Remplacé par Pierre Ferrari à Nice, Jean-Claude Maestre prend la place de Michel Gayraud à Nantes. Pierre Lostis est nommé recteur de l'académie de Rennes, en remplacement de Herbert Maisl. Enfin, Joëlle Le Morzellec est nommée à Rouen où elle succède à Christian Gras.

[Né le 21 août 1930 à Montpellier (Hérault), Claude Gour est docteur en droit et agrégé de droit public. Professeur à Aix-en-Provence (1965), à Phnom-Penh (1970), puis à nouveau Aix-en-Provence (1971), il est, depuis 1972, professeur à l'université des sciences sociales de Toulouse (Toulouse-I) dont il avait été élu président en 1989.]

[Né le 2 mars 1940 à Meknès (Maroc), Guy Isaac est docteur en droit, agrégé de droit public et de sciences politiques. Assistant puis professeur de droit (1972), il a présidé l'université de sciences sociales de Toulouse de 1983 à 1989. Spécialiste des questions européennes, il a été, de 1988 à 1991, membre du comité d'expertise du programme Erasmus.]

[Né le 14 mars 1939 à Tours (Indre-et-Loire), docteur en droit, agrégé de droit public et de sciences politiques, André Pouille est professeur de droit, directeur du centre de Laval de la faculté de droit et de sciences économiques du Mans. Il a été, de 1987 à 1988, conseiller technique du ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Valade.]

[Née le 23 septembre 1943 à Montpellier (Hérault), Josiane Attuel est professeur de littérature française à l'université de Créteil (Paris-XII). Elle a été, de 1980 à 1983, directeur-fondateur puis doyen de la faculté d'administration et échanges de Paris-XII et, depuis 1983, directrice, à Paris XII, de l'Institut de préparation à l'administration générale.]

[Né le 21 juin 1942 à Bastia (Corse), Pierre Ferrari, docteur en droit public, agrégé de droit public et de science politique, est professeur de droit public à l'université de Metz. En 1976, il est élu président de l'université de Metz, puis, en 1979, nommé recteur de l'académie de Corse. Démissionnaire en octobre 1981, il rejoint l'université de Metz où il crée un DESS de gestion des collectivités locales.]

[Né le 3 juillet 1932 à Landernau (Finistère), docteur ès sciences et docteur ingénieur, Pierre Lostis est entré au CNRS en 1956. Détaché auprès du ministre des sports (1974), du secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales (1977) puis du ministre de l'intérieur (1981), il est enfin nommé recteur de l'académie de Caen (1986). Chargé de mission auprès du directeur général du CNRS (1989), M. Lostis était, depuis avril dernier, conseiller technique, chargé de la recherche, au cabinet du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon.]

[Née le 23 mai 1947 à Argenteuil (Val-d'Oise), Joëlle Le Morzellec, docteur en droit, est professeur de droit à l'université Paris-Sud-Sceaux (Paris-XI). De 1986 à 1988, elle a été chargée de mission auprès du directeur des enseignements supérieurs (poste alors occupé par M. Philip, actuel directeur de cabinet de M. Fillon) au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.]

Tableau de chasse

Souvent raillée pour sa frilosité, l'éducation nationale vient, à l'occasion du mouvement de recteurs *(lire ci-dessus)*, de démontrer qu'elle pouvait innover et n'avait plus rien à envier – ou presque – aux grandes entreprises privées. Quatre des nouveaux recteurs nommés mercredi 13 octobre ont, en effet, été recrutés selon une procédure nouvelle, après un entretien approfondi de deux heures conduit en face-à-face, dans un bureau discret du ministère, par un chasseur de têtes, Charles d'Heunnezel, conseiller en relations humaines et spécialiste du recrutement des cadres.

Gestion de plus en plus lourde, relations accrues avec les élus locaux et les responsables économiques : le métier de recteur a changé, explique Guy Bourgeois, directeur de cabinet du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou. Or les universitaires, qui sont le vivier naturel de la fonction, n'ont pas toujours une claire conscience de ces évolutions. Ni, parfois, d'expérience approfondie de l'administration ou de la négociation. En outre, parmi les hauts fonctionnaires nommés en conseil des ministres, les recteurs sont les seuls qui soient soumis à une condition statutaire puisqu'ils doivent obligatoirement être titulaires d'un doctorat d'Etat.

Le choix d'un recteur est aussi une opération politique. En introduisant un professionnel du recrutement dans ce jeu subtil, où se mêlent pressions, dosage des couleurs politiques et renvois d'ascenseurs, le cabinet de François Bayrou pouvait plus sereinement écarter quelques indésirables et justifier le rejet de certaines candidatures.

Sur les quarante-cinq candidatures *« spontanées ou appuyées »* reçues depuis mars 1993, dix-huit ont néanmoins été éliminées d'emblée par le cabinet. Il restait vingt-sept candidats qui ont été soumis au grand oral de Charles d'Heunnezel. Même si certains ont un peu traîné les pieds, tous ont joué le jeu, affirme Guy Bourgeois. Et beaucoup se sont rendu compte qu'ils ignoraient à peu près tout des servitudes de la fonction.

La sélection a été rude puisque, sur vingt-sept candidats auditionnés, treize ont été recalés par l'examinateur, huit simplement déclarés bons pour le service et six distingués *« sans réserve »*. Quatre de ces six champions ayant finalement renoncé, deux d'entre eux ont pu être nommés. Pour les deux autres nominations, le cabinet a puisé parmi les huit de la seconde catégorie.

Quant aux trois autres nouveaux recteurs nommés le 13 octobre (Jean-Claude Maestre ayant été muté de Nice à Nantes), ils font la démonstration que toute innovation doit être introduite avec doigté. MM. Ferrari, Lostis et Pouille ont, en effet, été dispensés d'examen. Les deux premiers au motif qu'ils avaient déjà occupé la fonction. Le troisième, André Pouille, aura sans doute argué de son expérience au cabinet de M. Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur en 1987-1988. A moins que sa carrière à l'université du Mans, où le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, ne manque pas d'attaches, n'ait constitué une carte de visite convaincante.

CHRISTINE GARIN

Coup de pouce aux universités catholiques

LYON

de notre bureau régional

« Je suis venu manifester l'attachement de l'Etat à la diversité de tous les enseignements supérieurs. » Présidant, jeudi 14 septembre, la conférence de rentrée de l'Institut catholique de Lyon, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a répondu à l'attente de son chancelier, le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, et des responsables de cet établissement de 6 800 étudiants.

M. Fillon a annoncé un rattrapage des aides de l'Etat dès 1994, à un niveau que, selon lui, la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale s'apprête à relever au-delà des prévisions. Par ailleurs, M. Fillon envisage, à brève échéance, la *« contractualisation des objectifs et des moyens »* entre l'Etat et les cinq instituts catholiques (Paris, Lille, Lyon, Angers et Strasbourg), qui totalisent 20 000 étudiants. Pour confirmer cet engagement, il a annoncé la création prochaine d'un conseil national de l'enseignement supérieur privé.

La coïncidence des calendriers avait incité M. Fillon à se rendre à la « Catho » après avoir inauguré les nouveaux locaux de l'université Jean-Moulin (Lyon-III) dans la Manufacture des tabacs, un ancien site industriel réhabilité. Là, le ministre a notamment rappelé que l'Etat respecterait les engagements pris dans le cadre du plan de développement « Université 2000 ».

M. D.

JUSTICE

Michel Noir poursuivi pour abus de confiance et escroquerie

LYON

de notre bureau régional

L'ouverture d'une information judiciaire sur les comptes bancaires de Michel Noir *(le Monde* du 15 octobre) a été officiellement rendue publique jeudi 14 au soir. Un communiqué du procureur de la République de Lyon, Jean-Amédée Lathoud, précise que, parmi les chefs de poursuite, figurent, outre l'abus de confiance, l'escroquerie ainsi que le recel ou la complicité de tous ces délits.

Ces chefs de poursuite doivent permettre, selon le jargon judiciaire, de « ratisser large ». En amont, vers les sociétés qui auraient dépensé des sommes considérables au bénéfice des activités politiques et aussi du train de vie personnel de Michel Noir (l'abus de biens sociaux n'est curieusement pas visé) comme en aval, lorsqu'il s'agira de déterminer l'usage qui a été fait des versements en chèques et en espèces dépassant largement 10 millions de francs entre 1987 et 1993.

R. B.

Au tribunal de Paris

Trois condamnations dans l'affaire des fausses factures de France Telecom

La trente et unième chambre correctionnelle de Paris a condamné, jeudi 14 octobre, un Allemand et deux Autrichiens qui avaient participé, en 1987 et 1988, à une escroquerie consistant à adresser aux entreprises françaises des factures établies selon le modèle de France Télécom. Ces factures, d'un montant variant entre 2 000 et 4 000 francs, étaient en réalité une offre d'inscription dans un annuaire de télex qui n'a jamais été édité.

De nombreuses entreprises ont été victimes de cette escroquerie car, en deux mois, près de 2 millions de francs ont été payés à travers un circuit complexe passant par le Liechtenstein à la Telex Service Corporation. Le responsable de cette entreprise, Heinz Kammerer, quarante-cinq ans, autrichien, a été condamné à trente mois de prison et 500 000 francs d'amende. Erich Landerl, trente-huit ans, également autrichien, conseil en publicité, a été condamné à un an de prison et 100 000 francs d'amende. Rainer Filthaut, trente-neuf ans, de nationalité allemande, conseiller juridique à Küssnacht (Suisse), a été condamné à deux ans de prison et 300 000 francs d'amende.

Le tribunal a lancé des mandats d'arrêt contre ce dernier et contre Kammerer. En revanche, les juges ont relaxé Heinrich Leonhard, quarante-trois ans, avocat allemand installé à Francfort, seul prévenu à s'être présenté à l'audience du 23 septembre, dont le rôle s'était limité à établir les documents juridiques nécessaires à la constitution de la société Telex Service corporation. France Télécom, partie civile, a obtenu 100 000 francs de dommages et intérêts.

M. P.

Paul Weisbuch déplacé d'office à Amiens

Par décret du 13 octobre publié au *Journal officiel* du 14, le procureur adjoint près le tribunal de grande instance de Lyon (Rhône), Paul Weisbuch, est nommé substitut du procureur général près la cour d'appel d'Amiens (Somme) à la suite de *« la décision de déplacement d'office prise par le garde des sceaux après avis de la commission de discipline du parquet »*.

A la suite de deux inspections – l'une sur un entretien accordé à *VSD* dans lequel l'avocat général de Digne était critiqué pour avoir requis l'acquittement de Richard Roman, l'autre sur le suivi contesté de l'affaire Botton – la commission de discipline avait préconisé de sévères sanctions contre Paul Weisbuch *(le Monde* du 19 juin).

En avril, le magistrat avait déjà fait l'objet d'un changement d'affectation, passant du parquet financier au service civil du parquet de Lyon.

INTÉGRATION

Au colloque de l'UNESCO et de la revue «Passages»

M. Pasqua : «La crise nous oblige à prendre très au sérieux la moindre dérive xénophobe»

Dressant un parallèle entre les années 30 et l'époque actuelle, le ministre de l'intérieur Charles Pasqua, a appelé à *«prendre très au sérieux la moindre dérive xénophobe»* lors de la première journée du colloque sur la xénophobie, organisée, jeudi 14 octobre à Paris, par l'UNESCO et le mensuel *Passages*. Plaidant en faveur d'une assimilation républicaine égalitaire des étrangers, M. Pasqua a estimé que sa loi sur l'immigration était *«une nouvelle chance, sans doute la dernière pour le modèle français d'intégration»*, sous les huées de militants de SOS-Racisme.

Ouverte par Jacques Chirac, clôturée par Charles Pasqua, la première journée du colloque sur la xénophobie a cependant reflété la variété de réflexions que ce trop vaste thème peut susciter parmi les très nombreuses personnalités réunies au palais de l'UNESCO. Des promesses de réconciliation au Proche-Orient au renouveau des haines dans l'ex-URSS, de la situation des Asiatiques aux Etats-Unis à celle des Turcs en Allemagne, en passant par le «fondamentalisme religieux» curieusement réduit à la seule question de l'islam, les interventions ont glissé vers le débat franco-français sur l'immigration.

Face aux conflits qui déchirent l'Europe centrale, *«ne faut-il pas aller vers un véritable statut des minorités qui devrait, ensuite, être appliqué?»*, s'est interrogé le président du RPR, soucieux d'*«éviter l'irréparable, c'est-à-dire l'éclatement des Etats, qui met précisément en péril les minorités»*.

«Méditer la leçon des années 30»

Quant au ministre de l'intérieur, il avait apparemment choisi cette occasion pour répondre, en un discours aux accents gaulliens, aux vives critiques que suscitent ses textes sur l'immigration et se présenter lui-même en militant du combat contre la xénophobie. *«Nous savons qu'à rompre aussi peu que ce soit avec le principe de l'égale dignité des personnes, nous pouvons glisser jusqu'à l'anéantissement de la civilisation»*, a-t-il lancé, interrompu dès le début de son intervention, hué ensuite à plusieurs reprises par des militants de SOS-Racisme aux cris de *«droit d'asile pour tous les immigrés»*.

Il faut *«méditer»* la leçon des années 30 car *«les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets»*, a poursuivi sans le moindre trouble, le ministre pour qui *«la triple crise économique sociale et morale dans laquelle nous nous trouvons nous oblige à prendre très au sérieux la moindre dérive xénophobe»*. Si *«la France républicaine n'est pas raciste»*, M. Pasqua a appelé à *«soigner la profonde détresse»* qui produit le racisme *«avant de condamner les effets»*.

La «maîtrise des flux»

Evoquant les critiques portées contre sa loi sur l'immigration, il a mis en garde les *«leaders d'opinion»* contre la tentation de *«voir partout du racisme et des racistes»*, au risque de banaliser le phénomène. Le ministre a proclamé son *«choix de l'assimilation républicaine avec la même loi, les mêmes droits et les mêmes devoirs pour tous»* en l'opposant au *«modèle anglo-saxon de ségrégation communautaire»*.

Pourtant, selon M. Pasqua, la *«maîtrise des flux»* d'immigration est la condition d'une politique d'intégration réussie. Car *«aucun creuset ne peut assimiler sans limites n'importe quel flux d'immigration»*. Auparavant, Jean-Claude Barreau, conseiller de M. Pasqua avait précisé que les lois Pasqua, *«feront encore entrer 80 000 étrangers par an»*, et appelé à *«sortir des incantations qui font plaisir aux gens des beaux quartiers»*. Il répondait ainsi à son ex-patron, Jean-Louis Bianco, ancien ministre socialiste des affaires sociales et de l'intégration qui avait accusé M. Pasqua de *«jouer sur la peur»* avec des textes de loi *«préjudiciables à la paix sociale»*, qui ne prévoient pas la moindre mesure en faveur de l'intégration des immigrés.

PHILIPPE BERNARD

POLICE

La libre circulation des personnes en Europe

Des parlementaires demandent un nouveau report des accords de Schengen

La délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, présidée par Robert Pandraud (RPR), et la mission d'information Schengen du Sénat, présidée par Paul Masson (RPR), ont demandé un report de l'entrée en vigueur des accords sur la libre circulation des personnes dans l'Europe de Schengen (les Douze, moins le Danemark, la Grande-Bretagne et l'Irlande). Le gouvernement est invité à *«ne pas accepter la date du 1er décembre»* prévue pour la mise en œuvre des accords, alors que les ministres compétents des pays concernés doivent se réunir, lundi 18 octobre à Paris, pour arrêter une décision commune à ce sujet.

Estimant que l'équilibre entre la libre circulation des citoyens en Europe et les impératifs sécuritaires n'est pas assuré, les parlementaires français demandent un nouveau report de l'entrée en vigueur des accords de Schengen. La suppression des contrôles aux frontières internes à l'espace Schengen risque en effet de se traduire, aux yeux des députés et sénateurs, *«par une augmentation de l'immigration clandestine, par un accroissement du trafic de drogue et, plus généralement, par un affaiblissement de la sécurité en Europe»*. Symbole de l'Europe des citoyens, la liberté de circulation prévue par ces accords signés en 1985 devait s'appliquer au 1er janvier 1993 mais avait été reportée au 1er juillet puis au 1er décembre 1993.

Même si les parlementaires affirment que Schengen représente *«une avancée importante dans la voie de la construction européenne»*, ils insistent sur les *«conditions préalables»* à l'application de Schengen qui ne sont toujours pas remplies. Il en va ainsi pour le Système d'information Schengen (SIS) : installé dans la banlieue de Strasbourg, il devra assurer les échanges d'informations sur les personnes recherchées ou «indésirables» entre les polices européennes.

Qualifié de *«pierre angulaire du dispositif»* par les parlementaires, *le SIS «ne peut souffrir du moindre* défaut *structurel sans mettre en cause dans l'opinion publique toute la crédibilité»* des accords. Or, il ne sera *«pas en état de fonctionner au 1er décembre 1993»*. Aussi les élus, qui mettent en avant des difficultés d'ordre technique, demandent-ils au gouvernement d'*«accélérer la mise au point du système central d'information qui est placé sous sa responsabilité»*.

Lutte contre le «tourisme de la drogue»

Les parlementaires saluent toutefois les progrès apparus du côté de la lutte commune contre le trafic international de stupéfiants, notant *«une amélioration de la coopération avec les Pays-Bas»*. Les autorités néerlandaises affichent leur volonté de venir à bout du «tourisme de la drogue», au point d'envisager, selon les élus, d'interdire aux étrangers l'accès aux *coffee-shop* où le cannabis est en vente libre.

A propos du renforcement des contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen, qui évolue à un rythme *«lent»*, les élus remarquent que les travaux d'aménagement des aéroports internationaux sont loin d'avoir abouti. Enfin, les parlementaires rappellent *«la querelle constitutionnelle apparue en France à cause des accords de Schengen»* a ajouté, depuis cet été, un *«nouveau préalable imposant la révision de la Constitution française avant l'application des accords»*.

«Il s'agit de réussir Schengen et non de l'enterrer», a précisé M. Masson. Réunis fin juin à Madrid, les ministres européens avaient reporté l'entrée en vigueur des accords au 1er décembre. Un objectif alors qualifié de *«réaliste»* par le ministre délégué aux affaires européennes, Alain Lamassoure. Présidant lundi 18 octobre à Paris le comité exécutif de Schengen aux côtés de ses huit collègues européens, M. Lamassoure est à présent invité par les parlementaires à *«ne pas se lancer dans l'aventure de façon trop précipitée»*.

ERICH INCIYAN

Droit d'asile

Mobilisation des organisations antiracistes contre le projet de réforme constitutionnelle

Des organisations antiracistes et de défense des droits de l'homme ont publié, mercredi 13 octobre, un appel *«contre la remise en cause du droit d'asile»*. Elles prévoient l'organisation d'un meeting, le 20 octobre à la Bourse du travail de Paris, et une journée nationale de manifestations au moment de l'ouverture du débat parlementaire sur la révision constitutionnelle. Ce projet, *«loin d'être un simple aménagement technique, est une grave remise en cause d'un droit fondamental et une nouvelle opération visant à désigner les étrangers comme boucs-émissaires»*, estiment les organisations signataires, parmi lesquelles le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue des droits de l'homme, SOS-Racisme, et la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI). De son côté, SOS-racisme affirme avoir recueilli 50 000 signatures au bas d'une pétition dénonçant *«une remise en cause démagogique»* du droit d'asile. L'association organise un colloque sur le droit d'asile, samedi 16 octobre après-midi à la Sorbonne. Au même moment, la FASTI appelle à une rencontre nationale présentée par l'écrivain Gilles Perrault, à la Bourse du travail de Paris, destinée à témoigner des tracasseries et disriminations nés de l'application des nouvelles lois sur les étrangers.

SPORTS

En marge de l'affaire Valenciennes-OM

L'ancien manager du FC Nantes mis en cause

Selon *le Nouvel Observateur*, l'enquête sur les comptes de l'OM, ouverte à Marseille en 1990, a permis de découvrir un virement de 420 000francs du club de Bernard Tapie sur un compte en Suisse de la société zurichoise First Eben AG, en règlement d'un contrat passé en octobre 1989 pour l'organisation de deux matches amicaux. Les dirigeants de la société ont indiqué que ce compte était ouvert au nom de Miroslav Blazevic, entraîneur croate, à l'époque manager du FC Nantes. Celui-ci a confirmé à *Ouest-France*, jeudi 14 octobre, ce virement *«pour service rendu sur un match et un transfert»*, en précisant : *«L'argent ne m'était pas destiné. Il est finalement allé à un groupe de Sarajevo.»*

Interrogé sur la date de versement, à quelques jours du match Nantes-Marseille du 25 novembre 1989, qui s'était terminé sur un résultat nul (0-0), Miroslav Blazevic a indiqué que *«Marseille sait très bien pourquoi cet argent a été versé»* et que *«de toute façon, Nantes a été floué dans cette rencontre»*. La direction de l'OM a démenti dans un communiqué avoir *«jamais versé un centime à M. Blazevic à quelque titre que ce soit»*.

MÉDECINE

Envisageant un secret professionnel partagé entre médecins et psychologues

Le Comité d'éthique souhaite une redéfinition du cadre des recherches en psychologie

Saisi par le directeur du département Sciences de la vie du CNRS, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a rendu, jeudi 14 octobre, un avis sur « l'éthique de la recherche dans les sciences du comportement humain », particulièrement en psychologie (1). Le CCNE souhaite la mise à l'étude d'une loi spécifique à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches dans les sciences du comportement humain.

Mal défini, le cadre juridique et éthique dans lequel sont pratiquées, en France, les recherches sur le comportement humain est entièrement à revoir : tel est en substance l'avis formulé par le Comité d'éthique au terme de plusieurs mois de travail. Celui-ci avait été saisi pour avis le 15 janvier 1993 par le directeur du département Sciences de la vie du CNRS à la suite de la parution, dans l'hebdomadaire *l'Express*, d'une enquête consacrée à une étude psychogénétique réalisée par le laboratoire de génétique, neurogénétique et comportement du CNRS, dirigé par le professeur Pierre Roubertoux (*le Monde* du 18 décembre 1992 et du 17 février 1993). Conçue par deux chercheurs de renom, Michel Duyme et Christiane Capron, cette étude visait les influences respectives du patrimoine génétique et de l'environnement familial. Son objectif était d'examiner les capacités intellectuelles des enfants nés après insémination artificielle avec donneur (IAD).

Ce travail avait nécessité la mise à disposition des chercheurs d'un fichier d'une banque de sperme, ce qui était déjà en soi une violation du secret médical. En outre, si une autorisation de principe avait été demandée aux parents pour leur participation à l'étude, en revanche aucun consentement éclairé n'avait été recueilli (ce qui constituait une violation de la loi Huriet sur la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales). Avant de mettre en œuvre leur étude, les chercheurs du CNRS avaient obtenu de nombreuses autorisations officielles, dont une émanait de la commission du programme Sciences de la cognition, présidée par le professeur Jean-Pierre Changeux, aujourd'hui président du Comité national d'éthique. Les ministères de la recherche et de l'éducation nationale, ainsi que le CNRS, avaient, eux aussi, donné leur aval.

Cette affaire mettait en lumière la situation particulière des recherches en psychologie expérimentale, en physiologie et en psychophysiologie qui, compte tenu de leurs spécificités, ne peuvent pas être en règle avec les dispositions de la loi Huriet sur l'obligation de consentement éclairé. Dans son avis, le Comité d'éthique constate qu'en France, par contraste avec ce qui se passe en matière de recherches biomédicales, *« le législateur ne semble pas avoir porté son attention sur la protection des personnes qui se prêtent à des recherches comportementales, et les investigations réalisées sur l'être humain en vue du développement des connaissances dans les sciences du comportement ont des références éthiques moins explicites »*.

Un souci d'information complète

Dans certaines recherches, reconnaît le CCNE, les sujets qui se prêtent à l'étude ne peuvent pas être entièrement éclairés avant l'expérience parce que leur information complète modifierait les comportements que l'on souhaite étudier. Dans ces cas, le Comité d'éthique recommande :

1. Qu'au moment du recueil initial de leur consentement, les sujets soient avertis que certains aspects des objectifs ou de la méthodologie *« leur sont délibérément cachés dans l'intérêt de l'étude, qu'ils peuvent à tout moment interrompre leur participation et qu'il sera répondu à toutes leurs questions à la fin de l'étude »*.

2. Qu'au terme de l'expérience, les sujets reçoivent des explications *« complètes »* sur l'objectif du travail, sur les observations réalisées sur eux-mêmes et sur l'usage qui sera fait des données recueillies, leur permettant, ainsi pleinement informés, de confirmer ou d'infirmer leur consentement. *« Au cas où les chercheurs recueillent des données (directement ou indirectement) identifiantes, le consentement explicite des personnes concernées est indispensable pour tout usage qui sera fait de ces données. »*

Pour ce qui est du respect médical – selon la loi Huriet, l'ensemble des recherches sur l'homme doivent se dérouler sous la responsabilité d'un médecin, – le Comité rappelle que *« le partage, en vue de la recherche, d'informations médicales et/ou psychologiques sur des personnes est interdit par la loi et par la déontologie »*. Il ajoute cependant que certaines recherches pourraient être réalisées dans le cadre *d'« un secret médical partagé »*. *« Si*, précise le CCNE, *des psychologues devaient, dans le cadre d'une recherche, traiter sous leur propre responsabilité certaines données médicales nominatives, il faudrait que ces psychologues soient habilités à le faire et que le médecin ait été explicitement autorisé par les personnes concernées à communiquer ces données. »*

De la même façon, poursuit-il, *« si des chercheurs médecins devaient utiliser des données nominatives recueillies par des psychologues praticiens, il faudrait que ces chercheurs médecins soient habilités à le faire et que le psychologue ait été explicitement autorisé par les personnes concernées à communiquer ces données »*. Le Comité d'éthique propose que l'habilitation soit donnée par une instance multidisciplinaire placée sous l'égide des ministères de la recherche et de la santé. Il ajoute que dans l'hypothèse où la loi viendrait à permettre ce partage du secret professionnel en vue de la recherche, *« les conditions dans lesquelles une personne peut délier son médecin ou son psychologue d'un secret devraient être précisées avec soin »*.

Le CCNE estime en outre que les protocoles de recherche dans les sciences du comportement humain devraient être soumis pour avis, avant leur exécution, à des comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche comportementale. Ces comités auraient notamment pour fonction d'évaluer la pertinence scientifique des projets de recherche et de veiller à ce que la liberté et la sécurité des sujets soient protégées. A titre provisoire, précise le CCNE, en attendant que le législateur se soit prononcé sur l'opportunité de créer de tels comités, le CCNE se demande si la solution ne serait pas de créer, auprès d'organismes tels que l'INSERM ou le CNRS, des comités d'éthique de la recherche dans les sciences du comportement humain.

Selon le Comité d'éthique, cet avis n'est que la première étape d'une réflexion qu'il entend mener avec les chercheurs en sciences humaines, les institutions scientifiques, les autorités administratives et le législateur, en vue *d'« élaborer le cadre éthique et juridique dans lequel il paraît souhaitable que les investigations expérimentales sur le comportement humain soient effectuées à l'avenir »*.

FRANCK NOUCHI

(1) Les rapporteurs de cet avis étaient Mme Anne Fagot-Largeault (professeur de philosophie à Paris-X) et M. Yves Laporte (administrateur honoraire du Collège de France).

REPÈRES

INTEMPÉRIES

Plan Orsec en Camargue

En raison de l'extension des inondations en Camargue, le plan Orsec a été déclenché, jeudi soir 14 octobre, par le préfet des Bouches-du-Rhône, à la demande du maire d'Arles, Jean-Pierre Camoin, sénateur (RPR). Cette mesure doit permettre le renforcement, en matériel et en hommes, du dispositif de lutte mis en place depuis cinq jours, après la rupture, en plusieurs endroits, de la digue d'Albaron.

La décrue générale du Rhône étant lente et irrégulière, l'inondation du nord de la Camargue couvre maintenant plus de 10 000 hectares de terres – dont la moitié cultivables –, malgré le largage continuel de sacs de remblai par des hélicoptères de l'armée. Jeudi, une tentative de colmatage d'une brèche ouverte dans la digue a échoué, la barge métallique de 30 mètres de long prévue à cet effet s'étant brisée en deux.

Alors que les pluies diluviennes ont provoqué une éclosion exceptionnelle de moustiques, dont les innombrables piqûres gênent les secouristes – un pompier a dû être hospitalisé –, et que la montée des eaux compromet par ailleurs les approvisionnements du marché français en riz, une controverse s'est instaurée en Camargue sur la politique de prévention des inondations : les habitants reprochent aux pouvoirs publics d'avoir négligé l'entretien des digues, au prétexte que la seule présence de barrages devait suffire à contenir les crues.

SOLIDARITÉ

Une Journée du refus de la misère

Dimanche 17 octobre sera, grâce à la pugnacité du mouvement ATD Quart-monde, une Journée mondiale « pour l'élimination de la pauvreté et le refus de la misère ». Le mouvement créé par le Père Joseph Wresinski a convaincu les Nations unies de faire de cette journée un moment particulier en faveur des familles du quart-monde. Des manifestations auront lieu dans de nombreux pays.

En France, diverses associations telles que les Orphelins apprentis d'Auteuil ou l'Armée du Salut participent à cette initiative. A Paris, ATD Quart-monde invite le public concerné à se rendre, dimanche après-midi, sur le parvis des Libertés-et-des-Droits de l'Homme, au Trocadéro, à Paris. Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO et Javier Perez de Cuellar, ancien secrétaire général des Nations unies, se joindront, de 16 heures à 17 heures, aux représentants du mouvement.

L'abbé Pierre et Federico Mayor ont lancé, jeudi 14 octobre à l'UNESCO, un appel conjoint à *« tous les décideurs politiques, économiques, sociaux et culturels à travers le monde »* pour la conclusion d'un *« pacte civique »* destiné à combattre partout la misère, *« cette violence qui se moque bien des frontières »*.

ATD Quart-monde Communication, 23, rue de Bièvre, 75005 Paris. Tél. : (1) 43-25-15-26.

M. Mitterrand voudrait « convaincre le gouvernement de faire plus encore »

Le président de la République a déclaré, vendredi 15 octobre, sur Europe 1 : *« Nous devons nous sentir responsables de la misère des autres. »* A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, organisée le 17 octobre, par l'association ATD-Quart-Monde, M. Mitterrand a souhaité *« bon courage »* aux organisateurs, en ajoutant : *« Je voudrais convaincre le gouvernement de faire plus encore qu'il ne fait. »*

Edouard Balladur a observé, pour sa part, que la misère, c'est, d'abord, *« le sentiment de dénuement matériel, mais je crois que c'est, tout autant, le sentiment de solitude, le sentiment de ne plus avoir de recours, d'être seul face à soi-même et à ses difficultés, et de ne pouvoir compter sur rien, ni sur personne »*. *« Ce qui me frappe beaucoup, c'est que nos citoyens ont un sens très fort de la morale, aussi bien individuelle que collective, et, à chaque fois que l'on fait appel au sentiment de solidarité des Français, ils se mobilisent »*, a ajouté le premier ministre.

ESPACE

Lancement reporté pour la navette Columbia

Le départ de la navette américaine Columbia, prévu jeudi 14 octobre, a été reporté trente et une secondes avant le tir, en raison de la défaillance d'une console d'ordinateur du système de sauvegarde, ensemble d'installations militaires chargées de suivre la trajectoire de la navette durant son lancement. Selon les responsables de la NASA, une nouvelle tentative ne pourra avoir lieu que dimanche, au plus tôt. Au cours de cette mission prévue pour durer quatorze jours, un record pour un vol de navette, les sept membres d'équipage devaient procéder à une série d'expériences scientifiques portant sur les effets physiologiques des vols spatiaux de longue durée. – *(AFP.)*

REPÈRES

FESTIVAL

Le film d'Histoire à l'honneur à Rueil-Malmaison

Pas moins de soixante films, documentaires et fictions, de télévision et de cinéma seront projetés lors du Festival international du film d'Histoire organisé jusqu'au 20 octobre à Rueil-Malmaison dans les Hauts-de-Seine. De nombreuses œuvres inédites en France sont au programme, avec parfois en prime la présence du réalisateur. Ainsi Akira Tomono (Japon) présentera *The Setting Sun* et Antoni Verdaguer (Espagne) son *HaBanera*.

Parmi les « reprises » figurent *l'Affaire Seznec* d'Yves Boisset, *Jules Ferry* de Jacques Rouffio ou, parmi les documentaires, *Staline* de Harmut Kaminski (ARTE) et *le Soulèvement du ghetto de Varsovie* de Willy Lindwer (France 2). Les reportages présentés sont également divers : *Moscou ne répond plus* (Thalassa-France 3), *Trafic d'enfants* (TF 1), etc. Des prix seront attribués par des jurys distincts présidés par Pierre Schoendoerffer pour le cinéma, Ludmila Mikael pour la télévision et Marcel Jullian pour les reportages.

▶ Renseignements : Théâtre André-Malraux, tél. : 47-32-65-44.

LECTURE

Le livre en fête

En quatre ans, La fureur de lire est devenue une manifestation populaire, qui rassemble chaque automne des passionnés de lecture. Comme les années passées, les principaux acteurs du livre (bibliothécaires, libraires, éditeurs, écrivains...) présenteront ce week-end leurs activités et proposeront aux Franciliens spectacles et animations.

Parmi ce foisonnement d'initiatives locales, on peut noter l'hommage à la littérature des pays latins à la médiathèque de Saint-Quentin-en-Yvelines, ou la présentation de livres rares à l'Institut du monde arabe, à Paris. Le thème de la jeunesse donne lieu à plusieurs animations, comme le Salon du bébé lecteur à Poissy ou le Salon du livre scientifique pour tous au Muséum d'histoire naturelle. Les écrivains en herbe ne sont pas oubliés, ils pourront participer au concours d'écriture de nouvelles sur le thème du cinéma à Combs-la-Ville, Brétigny-sur-Orge ou encore à Vaucresson. Les bibliothèques, centres culturels, écoles de Paris et de nombreuses villes de la région offrent d'autres propositions.

MATERNELLES

A Créteil des enseignants s'opposent à l'ouverture de jardins d'enfants

Grève, jeudi 14 octobre, d'environ 70 % des enseignants des 25 écoles maternelles de Créteil (Val-de-Marne) opposés à l'ouverture de deux jardins d'enfants dans les classes désaffectées de leurs bâtiments. La décision d'ouvrir ces structures pour une quarantaine d'enfants de deux à trois ans avait pourtant été prise à l'unanimité du conseil municipal, toutes tendances politiques confondues, afin d'accueillir des tout petits en profitant de locaux laissés libres depuis plusieurs années par la baisse de la natalité.

Les enseignants grévistes ne veulent pas entendre parler de jardins d'enfants, dont l'encadrement dépend de la municipalité, dans une maternelle. Apparaît aussi, en toile de fond, le débat sur l'accueil par l'école des enfants dès l'âge de deux ans et non trois. Le maire, socialiste, député du Val-de-Marne, Laurent Cathala, souligne qu'il avait au préalable pris la précaution de demander un changement de statut des locaux concernés. Un groupe de travail rassemblant toutes les personnes concernées a été mis en place pour étudier l'utilisation des locaux vides.

PARIS

La préparation du budget municipal pour 1994

Le temps des choix délicats pour Jacques Chirac

Échéances difficiles pour le maire de Paris, qui doit remplir les caisses de la ville dans un contexte économique de crise. Les Parisiens risquent de connaître de nouvelles augmentations d'impôts locaux l'an prochain ou de voir diminuer les services offerts par une capitale jusqu'à présent prodigue.

Les Parisiens ont reçu depuis leur retour de vacances leurs feuilles d'impôts locaux. Cette année, la pilule est particulièrement amère. Les locataires et les propriétaires occupant leur logement doivent acquitter une taxe d'habitation en hausse moyenne de 11,30 %. Les propriétaires ont, en outre, à verser une taxe foncière majorée de 10 %. Pour les commerçants, artisans et industriels, la taxe professionnelle subit une augmentation de 10,50 %. Et ce n'est pas fini. Tous les foyers de la capitale ont à régler la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la taxe de balayage et la taxe d'assainissement, qui gonflent aussi d'environ 10 %.

Pour remplir ses caisses, la ville opère encore bien d'autres ponctions mais, soit qu'elle ne puisse pas les majorer, soit qu'elle ne le veuille pas car le jeu n'en vaudrait pas la chandelle, ces dernières ne bougent pas. C'est le cas de la taxe de 6,6 % sur les achats d'appartement (en raison du marasme immobilier elle rapportera de 300 à 400 millions de moins que l'an dernier) et de la taxe sur la consommation d'électricité (en légère hausse à 470 millions). Il en va de même avec la taxe sur les sports et les jeux, la licence des débits de boissons, la taxe sur la publicité et la vignette. Ces prélèvements-là ne représentent au total que des broutilles (176 millions) par rapport aux masses budgétaires précédentes.

Toutes additions et soustractions faites, ceux qui habitent, possèdent, travaillent et consomment dans la capitale verseront en 1993 plus de 12,7 milliards de francs aux fonctionnaires de Jacques Chirac, soit, en gros, 400 millions de plus que l'année précédente. Ces contributions représentent 60 % des ressources du maire, alors que la plupart de ses collègues n'en attendent, en moyenne, que 50 % de leur budget. M. Chirac serait donc l'un des édiles de France les plus indépendants des aides de l'Etat mais aussi l'un des plus sensibles à la prospérité et à l'humeur de ses électeurs.

Mauvaises nouvelles

La richesse contributive des Parisiens lui avait assuré depuis 1977 trois rentes de situation : des finances confortables lui permettant d'offrir des services de haut niveau, des impôts fort légers et en modeste augmentation, une aura de bon gestionnaire. Or, sous l'effet de la récession, ces atouts se déprécient. Les rentrées fiscales sont désormais insuffisantes pour entretenir le train de vie de la capitale. Il faut donc les majorer : de 8 % en 1992, de plus de 10 % cette année.

En restera-t-on là ? C'est peu probable. L'horizon de 1994 continue à s'assombrir. Jean Tibéri (RPR), le bras droit du maire, devait l'expliquer vendredi 15 octobre à la presse. Jacques Chirac interviendra sans doute lui-même devant les conseillers de Paris réunis lundi 18 octobre pour leur séance mensuelle. Ils doivent, en effet, examiner la première esquisse du budget 1994.

Première mauvaise nouvelle : la contribution de l'Etat aux ressources municipales va stagner et probablement diminuer de 150 millions de francs. Les projets gouvernementaux vont dans ce sens : gel de la dotation globale de fonctionnement, baisse des versements compensant la TVA, notamment. Deuxième élément : la taxe professionnelle, basée sur l'activité économique de 1992, ne peut que stagner tout comme les droits de mutation.

Pour équilibrer, deux solutions s'offrent à la municipalité. D'abord pratiquer des coupes claires dans les investissements de la ville, sauf ceux concernant le logement (financés par un emprunt d'1 milliard de francs), et gérer au plus près le fonctionnement des services. Ensuite majorer une nouvelle fois les impôts locaux non soumis à la conjoncture (taxe d'habitation et taxe foncière). En roue de secours, la mairie s'est résolue à puiser aussi dans la poche des visiteurs de la capitale. Elle instaure une taxe locale de séjour (*le Monde* du 15 octobre). Un apport de 100 millions de francs, mais pas avant 1995.

Les propositions des socialistes

Sans attendre le débat du 18 octobre, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a envoyé une lettre ouverte à Jacques Chirac lui suggérant quelques économies. Il propose de suspendre la construction du pont Charles-de-Gaulle qui doit relier Austerlitz à la gare de Lyon (320 millions). Pourraient être également différés les aménagements routiers de l'opération Seine-Rive gauche (61 millions), la ZAC de la porte Maillot (30 millions), l'aménagement de la rue de Flandres (40 millions), l'extension du stationnement payant de surface (110 millions) et même la restauration des églises (90 millions).

Non sans malignité, le leader de l'opposition municipale pointe aussi des dépenses de fonctionnement qui supporteraient quelques amputations : celles qui sont consacrées aux réceptions, aux relations internationales et au service d'information de la ville.

Bertrand Delanoë en profite pour énumérer les actions qui, selon lui, devraient rester prioritaires : le doublement des lits réservés aux sans-abri, la réouverture de dispensaires et l'ouverture de centres de soins gratuits, la mise en place d'antennes mobiles de lutte contre le sida et d'un fonds de solidarité pour aider les malades, l'accélération du programme de logements sociaux, la réhabilitation des hôtels meublés, le doublement du rythme de construction des crèches, la couverture du périphérique, etc., Commentaire de Jean Tibéri, surpris et agacé par cette nouvelle manière de faire des socialistes : *« Ces propositions sont courtoises, souvent erronées et sommaires. Elles auraient dû être réservées en priorité aux élus. »*

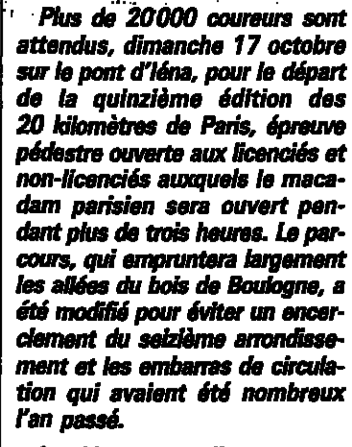
Il n'empêche que le débat est ouvert. Et il est éminemment politique. Paris, qui faisait jusqu'ici cavalier seul, est en train de rejoindre le peloton des collectivités locales en proie aux incertitudes financières. Il devient de plus en plus difficile, confesse-t-on à la direction des finances, de prévoir quelles seront les ressources futures. Alors que la capitale pouvait tout se payer sans accabler les contribuables, il lui faut désormais faire des choix, c'est-à-dire amputer certains services rendus aux Parisiens et puiser davantage dans leur portefeuille.

La majoration éventuelle des impôts de l'an prochain sera ressentie en octobre 1994. Quelques mois avant les batailles auxquelles donneront lieu, en 1995, l'élection présidentielle et les élections municipales. Ce qui est, fiscalement, une pénalité pour les Parisiens risque d'en être une, politique, pour leur maire.

MARC AMBROISE-RENDU

SPORTS

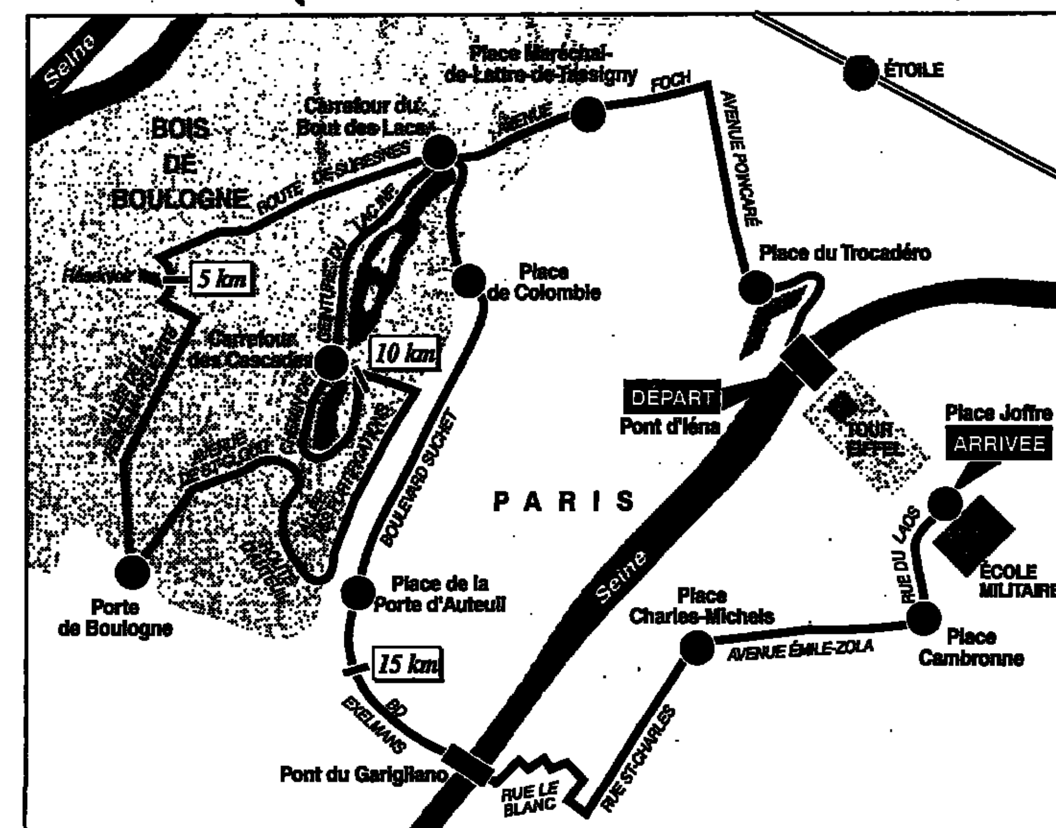
Les 20 kilomètres de Paris



Plus de 20 000 coureurs sont attendus, dimanche 17 octobre sur le pont d'Iéna, pour le départ de la quinzième édition des 20 kilomètres de Paris, épreuve pédestre ouverte aux licenciés et non-licenciés auxquels le macadam parisien sera ouvert pendant plus de trois heures. Le parcours, qui empruntera largement les allées du bois de Boulogne, a été modifié pour éviter un encerclement du seizième arrondissement et les embarras de circulation qui avaient été nombreux l'an passé.

Le départ aura lieu, comme d'habitude, au pied de la tour Eiffel à 13 heures. Les coureurs traverseront ensuite le quinzième et le seizième arrondissement pour arriver place Joffre, devant l'Ecole militaire. Pour les champions, tel le Portugais Pinto, détenteur du record en 58 min 46 s, ou pour les anonymes, des ravitaillements sont prévus au long du parcours.

▶ Retrait des dossards sous la tour Eiffel, samedi 16 octobre de 9 heures à 18 heures et dimanche 17 octobre de 9 heures à 12 heures.



ÉDUCATION

Une faveur pour les étudiants boursiers

Pour la première année, les 43 000 boursiers d'Ile-de-France vont percevoir une allocation mensuelle majorée de 100 francs, afin de couvrir en partie leurs frais de transport. Ce « bonus », d'un montant global de près de 50 millions de francs, leur avait été attribué en décembre 1992 à l'issue d'une rencontre entre quatre syndicats d'étudiants et des responsables du ministère de l'éducation nationale. Il avait été justifié par le fait que les étudiants franciliens dépensent environ deux fois plus que leurs camarades provinciaux pour se déplacer. Cette augmentation avait été décidée après l'échec des négociations entre la Régie autonome des transports parisiens (RATP), le ministère et les collectivités locales (*le Monde* du 1er octobre 1992). Il était alors question d'instaurer une carte de transports en commun à tarif préférentiel.

Mais le coût de cette carte orange pour étudiant s'était révélé dissuasif : 130 millions de francs par an pour les seuls inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur dépendant du ministère de l'éducation nationale, excluant ceux des écoles privées. Ne pouvant assumer ce surcoût, les pouvoirs publics s'étaient retournés vers les collectivités, leur demandant de financer cette mesure. L'argumentaire était simple : il n'était pas question de ponctionner le budget de l'Etat pour une mesure assumée dans un nombre croissant de villes universitaires par les collectivités.

La cause paraissait alors entendue : seuls les étudiants boursiers d'Ile-de-France bénéficieront d'un coup de pouce supplémentaire. Les autres inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur continueront de payer plein tarif quand les salariés se voient rembourser la moitié de leur abonnement mensuel par leur entreprise.

A moins que l'avis adopté récemment par le conseil économique et social de la région d'Ile-de-France n'annonce un changement de cap. Se penchant sur les conditions de vie des étudiants, cette assemblée consultative recommande de *« faciliter par des mesures incitatives et diversifiées l'utilisation des transports en commun par les étudiants »*.

M. A.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'INCROYABLE VOYAGE. Film américain de Duwayne Dunham, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MATHIEU L'ASTUCIEUX. Film hongrois d'Attila Dargay : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

MAZEPPA. Film français de Bartabas : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN. Film américain de Woody Allen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

SNAKE EYES. Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE VOYAGE. Film argentin de Fernando Solanas, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MUSIQUES

ALICE IN CHAINS à la Brixton Academy de Londres

Le bruit de la peur

LONDRES

de notre envoyé spécial

Aujourd'hui, Seattle est devenu une ville d'immigration. Depuis que Nirvana a réécrit les règles du jeu de rock and roll, les jeunes Américains quittent la Californine, le Minnesota ou le Massachusetts pour s'établir dans la métropole de l'Etat de Washington. Ils y jouent de la guitare, y font de la musique bruyante, dans l'espoir que les représentants de maisons de disques qui hantent les clubs les remarqueront.

Alice In Chains a manqué ce coche. Le groupe était bien trop en avance, voilà tout. Formé au milieu des années 80 à Seattle, par des natifs de Seattle, le quatuor pouvait plus que quiconque prétendre à l'appellation *grunge* d'origine contrôlée. Les hasards du show-business en ont décidé autrement. Aujourd'hui Alice In Chains se vend sous l'étiquette *heavy metal* même si la musique du groupe a franchi les limites du genre depuis la sortie de *Dirt*, leur deuxième album, fin 1992.

A Londres, les Américains ont sans peine rempli la Brixton Academy d'un public très mélangé. On y retrouve la faune alternative des grands festivals, avec ses shorts cyclistes, ses anneaux qui percent toutes les protubérances visibles du visage, ses T-shirts délavés, mais aussi les fans de *metal* sanglés dans leurs uniformes noirs, jeans, blousons, T-shirts recouverts d'images inquiétantes. C'est normal, les deux factions peuvent trouver leur compte dans la musique d'Alice In Chains.

Quand les lumières s'éteignent on distingue les musiciens en ombres chinoises derrière une toile quadrillée par un filet. Quand la toile s'affale, le filet demeure, et Layne Stanley, le chanteur aux cheveux bleus s'y agrippe, comme un insecte hystérique. Derrière lui Mike Inez (basse), Sean Kinney (batterie) et Jerry Cantrell font énormément de bruit. Un son oppressant, qui occupe tout l'espace, l'organise avec une précision terrible.

Puissance destructive

Du *metal*, Alice In Chains a gardé ce respect de la compétence instrumentale qui fait que l'on juge souvent la valeur d'un guitariste à sa rapidité d'exécution. A ce jeu Cantrell est gagnant à tous les coups. Mais, contrairement à beaucoup de ses collègues, il fait aussi preuve d'une grande intelligence rythmique, une configuration qui évoque inévitablement la place de Jimmy Page au sein de Led Zeppelin. Reste que c'est Layne Stanley qui définit sur scène l'identité d'Alice In Chains. Relativement économe de ses mouvements (après s'être cassé un pied, il s'est produit pendant plusieurs semaines assis sur une chaise roulante, au début de l'année), il concentre toute son énergie dans un chant plaintif, inquiétant. Stanley n'a jamais fait mystère de sa consommation de drogues dures et y a consacré plusieurs chansons de *Dirt*.

L'après-midi, il accorde un entretien dans un grand hôtel au bord de Hyde Park en compagnie de Mike Inez. Le bassiste a rejoint le groupe au début de l'année. Auparavant, il jouait avec le vieil Ozzy Osbourne, ancien chanteur de Black Sabbath. Trop content d'être membre à part entière d'un groupe à part entière, Inez prend en charge la relation de la saga d'Alice In Chains, d'autant que Layne Stanley manifeste quelque difficulté à se tenir éveillé.


DALLE/FORCINO

Le respect de la compétence musicale

« Je viens de la scène rock de Los Angeles, explique le bassiste bavard, *et ce qui m'a frappé à Seattle, c'est que les groupes ont eu le temps de grandir. En Californie, dès qu'un groupe marche un peu, les meilleurs musiciens virent les moins bons, cherchent les meilleurs éléments d'une autre formation pour en former une troisième. Comme Seattle était à l'écart des circuits, les gens ont appris à faire de la musique ensemble. C'est pour ça que les groupes ont acquis une personnalité aussi forte, sans que les maisons de disques ou les producteurs interviennent. »*

Layne Stanley, après force café, finit par approuver : *« Dans les années 80, il y avait un vrai esprit de corps, les groupes jouaient ensemble. Chaque musicien menait plusieurs projets de front. »* Quand les sergents-recruteurs des majors sont arrivés, Alice In Chains a fait partie de la première fournée de signatures. *Facelift*, le premier album du groupe était un (bon) album de *heavy metal*. Du coup le groupe s'est trouvé plusieurs grosses tournées, assurant la première partie de valeurs sûres du genre, comme Slayer ou Van Halen. Curieusement, l'influence de ces groupes s'est effectuée à rebours et Dirt, le second album du groupe est un disque sans équivalent, même si ses tempos moyens, ses mélodies ondoyantes le rattachent à la tendance grunge. Mais sur disque comme sur scène, Alice In Chains se distingue par un style très défini, très assuré. Ce qui donne à leurs explosions de peur, de colère, une puissance destructive qui les rapproche des grandes figures désespérées du rock.

Avec la parution de *Sap* un CD de quatre titres qui s'est intercalé entre *Facelift* et *Dirt* (mais ne sort que maintenant en France), Alice In Chains a même prouvé que les musiciens savaient étendre leur registre vers un blues plus introspectif, sans jamais se départir de l'humeur noire qui fait le charme délétère de ces enfants perdus.

THOMAS SOTINEL

▶ Le 15 octobre à 20 heures à l'Elysée Montmartre, 72, boulevard Montmartre, Paris (18e). Tél. : 42-42-25-15. Complet.

▶ Discographie : *Facelift*, 1 CD Columbia 467201 2 ; *Dirt*, 1 CD Columbia 472330 2 ; *Sap*, 1 CD 4 titres 474913 2.

EN BREF

SCULPTURE : mort d'Absalon. – Le sculpteur Absalon est mort le 10 octobre, à Paris. Il était âgé de vingt-huit ans. Né en Israël en 1965, Absalon avait fait une percée sur la scène artistique française à la fin des années 80 avec des œuvres tenant de la sculpture et de l'architecture. Ces constructions d'un blanc monastique et aseptisé, à la fois plastiques et mentales, que le jeune artiste avait entrepris de développer à l'échelle humaine, n'avaient pas tardé à être retenues dans les grandes confrontations internationales, à la Documenta de Kassel, en 1992, à la Biennale de Venise, en 1993. Absalon, qui évoluait entre art construit et construction de la vie, utopie et réalisme, les présentait comme des *Propositions d'habitations*, fort du projet ambitieux de situer son œuvre dans une relation juste au monde.

CINÉMA : nuit d'Amnesty. – Deux films sont projetés en avant-première au profit d'Amnesty International ce vendredi 15 octobre à partir de 19 h 30 au Grand Rex, dans le deuxième arrondissement de Paris. Il s'agit de *Friends* d'Elaine Proctor et de *Snapper* de Stephen Frears. Tél. : 40-50-66-98, places : 100 F.

MUSIQUE : rectificatif. – Une erreur de manipulation informatique a mélangé deux fichiers dans la sélection « musique classique » parue dans notre supplément « Arts et Spectacles » daté 15 octobre. Le concert donné par l'Orchestre national, sous la direction de James Conlon, à l'occasion du trentième anniversaire de Radio-France était bien annoncé correctement pour le mardi 19 octobre, à 17 heures. Mais le commentaire qui accompagnait les renseignements pratiques concernait la reprise du spectacle intitulé *Des contes d'Hoffmann...* dans la mise en scène de Louis Erlo, à l'Opéra de Lyon (les 17, 22, 26, 28 et 31 octobre).

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
RADIO TÉLÉVISION

CINÉMA

LE VOYAGE de Fernando Solanas

Une odyssée baroque et satirique

A Ushuaia, dans la Terre de Feu argentine, les immeubles s'effondrent sur l'océan. C'est cet univers aux couleurs froides, éclairées d'une pâle lumière bleue, que Martin quitte un jour, à bicyclette, pour partir à la recherche de son père. Il laisse derrière lui une mère passive et un beau-père qu'il méprise, une petite amie surveillée de trop près par son père, un collège aux pupitres recouverts de neige et que son directeur semble prendre parfois pour une salle d'opéra. Il part loin d'un monde où les portraits des dirigeants se décrochent l'un après l'autre et où les statues que l'on inaugure s'envolent vers le ciel. 11 585 kilomètres de terre et d'eau attendent Martin et le spectateur. C'est beaucoup, même si Solanas, depuis la présentation du film à Cannes, a ramené le voyage à des proportions plus raisonnables. Mais il faut laisser au réalisateur argentin le loisir de se perdre pour que le hasard offre à Martin de retrouver des personnages qu'il a déjà entrevus dans les bandes dessinées de son père.

Les grotesques représentants des pouvoirs publics, notamment le Président La Grenouille, tout de blanc vêtu et portant palmes, martellent des slogans vides de sens, qu'un combattant de *« la guerre de la nuit »* s'obstine à couvrir de jour comme de nuit. Le film leur préfère un batelier chilien que *« la marée Pinochet »* a déposé là, *« au milieu de nulle part »*, un camionneur né au Panama d'un père cubain et d'une mère guatémaltèque, qui avoue *« soixante ans et je ne sais combien de dictatures »*, ou encore une Indienne qui vend des allumettes à l'unité.

Partout, la télévision diffuse les mêmes images de la même série américaine, où des êtres qui semblent d'un autre monde crient leur joie d'avoir découvert un gisement de pétrole. Près de Buenos-Aires inondée, Martin retrouve sa grand-mère, alors qu'on lui apporte le cercueil de son mari *« qui naviguait en solitaire »* et que l'on reconduit, flottant derrière une barque, jusqu'au tombeau dont les eaux l'avaient chassé.

Les redites sont nombreuses, la démonstration prend parfois le pas sur le cinéma, mais la fulgurance de certaines images (le Machu Picchu, la mine d'or), la verve satirique de Solanas, son attention aux êtres et aux lieux maintiennent le film à flot. L'idée de la quête, qui n'a rien d'original pourtant, sous-tend le drame avec suffisamment de force pour le porter jusqu'à son terme. C'est au Mexique que le périple s'achève. Martin comprend alors que derrière chacune de ses rencontres se tenait ce père qu'il a cherché tout au long de son voyage.

PASCAL MERIGEAU

MAZEPPA, de Bartabas

Un amour mortel, avec chevaux

Pour avoir eu une aventure avec la femme de son maître, Mazeppa, jeune noble polonais, fut lié sur *« un fougueux cheval nourri d'herbes marines/ Qui fume, et fait jaillir le feu de ses narines/ Et le feu de ses pieds »*... Sa légende a inspiré ce poème à Victor Hugo, elle a frappé l'imagination de bien des artistes, dont Brecht, Géricault... et Bartabas, qui, pour sa part, s'est surtout intéressé au peintre, comme lui fasciné par les chevaux. Pour lui, pour eux, il s'est lancé dans le cinéma, sans pour autant quitter les Zingaro.

Toute son équipe est là, dans son premier film, présenté en compétition à Cannes, et qui reprend plusieurs moments de son dernier spectacle *l'Opéra équestre*. On retrouve les chanteurs géorgiens, les femmes berbères, l'homme qui danse avec un âne, la femme qui se courbe et rit face à un chameau agenouillé... Des moments, les étapes d'une initiation. Sous l'emprise d'un homme masqué, l'écuyer Franconi (Bartabas), les chevaux galopent en cercles concentriques qui cernent Géricault, l'amènent inexorablement au lieu de son destin. Lié sur un cheval au galop, son corps – le corps athlétique de Miguel Bose – se crispe, puis s'abandonne. Son visage – beau et doux visage au sourire incertain – se frotte contre le flanc luisant de l'animal. Il en savoure jusqu'à la mort la chaleur, la sueur, les halètements.

Ce n'est pas ainsi qu'est mort Géricault. Bartabas procède ici comme sur scène : il met en mouvement ses fantasmes, les images de ses émotions, compose un univers singulier où les chevaux et les hommes se côtoient et se fuient, rusent, se combattent, se retrouvent, et alternativement se dominent. Un univers de piste, de voyage sans fin. Il a voulu un film romantique, une sorte d'opéra onirique, sexuel et pudique, et l'a réalisé. A Cannes, cette brutale plongée en apnée au pays zingaro a déconcerté une partie de la presse et du public, et c'est vrai qu'il est « à côté » des codes habituels, comme Zingaro est à côté de ceux du cirque ou du théâtre. Mais en dépit d'un texte inutile et grandiloquent dit en voix off, ici comme sur scène, Bartabas transmet quelque chose du fluide puissant qui l'enchaîne aux chevaux.

COLETTE GODARD

▶ Calmann-Lévy coédite deux livres avec MK2 Production : *l'Aventure de Mazeppa*, récit du tournage par Homéric, chroniqueur hippique à *Libération*, 300 p., 98 F, et un album de photos de Jérémie Nassif, préfacé par Françoise Giroud et légendé par Homéric : *Mazeppa*, 115 p., 160 F.

SNAKE EYES
d'Abel Ferrara

Les yeux d'un serpent *(snake eyes)* ne servent pas seulement à voir, mais à tuer. Le regard du cinéaste n'est pas un simple truchement, c'est aussi un acteur. Harvey Keitel, en l'occurrence. Il joue Eddie Israel, père de famille, qui laisse femme et fils à New-York pour aller diriger Sarah Jennings (Madonna) et Francis Burns (James Russo) dans *The Mother of Mirrors* (la Mère des miroirs). Descendons d'un degré dans la mise en abîyme : *The Mother of Mirrors* conte la désintégration d'un couple qui s'est formé sur une base purement reaganienne : 200 000 dollars de revenus annuels, cocaïne à volonté et partouzes de lotissement. Mais voilà, Claire (Madonna/Sarah Jennings) vient de trouver la foi et renonce à ses errements, ce qui met Jim (James Russo/Francis Burns) en rage et déclenche une longue scène de ménage.

Quand on repasse de l'autre côté de la caméra, Eddie entame une liaison avec Sarah, manipule Francis, trompe sa femme Maddy (interprétée par Nancy Ferrara, la femme du réalisateur du film autour du film) et ment à son fils. Abel Ferrara, spécialiste du bain de sang métaphysique, parcourt hardiment les passerelles qui s'établissent entre les mensonges que l'on filme et la vie que l'on filme, sans craindre qu'elles ne s'effondrent sous lui.

De ses antécédents policiers, Ferrara a gardé un amour du rythme implacable, un souci de l'enchaînement infernal qui interdisent à ses acteurs, à son film, la liberté de ton nécessaire. Et il lui manque toujours l'ironie sensible qui fait de Martin Scorsese un vrai cinéaste du remords, alors que Ferrara finit toujours par réciter par cœur son acte de contrition.

T. S.

L'INCROYABLE VOYAGE
de Duwayne Dunham

Chez Walt Disney, on aime tellement les animaux qu'on n'hésite pas à leur prêter des pensées et une voix pour les exprimer. C'est ainsi que la chatte Sassy et les chiens Chance et Shadow parlent français par la grâce des acteurs des *Visiteurs*, Valérie Lemercier, Christian Clavier et Jean Reno. Sans doute un attrait pour les jeunes spectateurs, qui n'ont peut-être pas vu *l'Incroyable Randonnée*, production Disney de 1963 dont ce film constitue le remake.

Lancés à la recherche de leurs maîtres, Sassy, Chance et Shadow traversent des paysages magnifiques et rencontrent beaucoup d'autres animaux. Familiers ou sauvages, inquiétants ou sympathiques, ceux-ci ne livrent pas leurs pensées, mais sont les complices pleins de bonne volonté de ces aventures sans surprises ni émotions excessives.

P. M.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 13 octobre figure en page 16 « Ile-de-France ».

THÉATRE

FESTIVAL NOUVELLES SCÈNES à Dijon

Une polyphonie artistique

DIJON

de notre envoyée spéciale

Aux Nouvelles Scènes, le théâtre aime bien s'aventurer sur les territoires voisins de la chanson, de l'opéra ou des arts plastiques. En prenant la direction du festival, en 1989, Eric Colliard n'a pas seulement voulu intégrer dans son programme la danse, la musique, les créations de radio et de télévision. Il s'est montré particulièrement attentif aux projets de théâtre fondés sur une certaine polyphonie artistique.

Certains de ces projets s'efforcent de réactiver les audaces avant-gardistes du premier quart du siècle : par exemple, le *K de E* créé, le 14 octobre, par le metteur en scène Xavier Marchand et la chorégraphe Olivia Grandville. Leur spectacle, inspiré par l'œuvre de Kurt Schwitters, ambitionne cette fusion des disciplines qu'expérimenta, à partir de 1919, l'inventeur du *Merzbau*.

La voix des pauvres

Les Nouvelles Scènes ont débuté avec trois spectacles à risque, dont deux réussites. L'échec, c'est *Rapport d'autopsie*, par l'Emballage Théâtre. Bien qu'Eric Da Silva, l'auteur du texte, se réclame d'Artaud et de Meyerhold en s'efforçant de théâtraliser les conflits violents du corps et de l'esprit, l'absence totale de structure du spectacle en désamorce la cruauté. Quelques éléments positifs se détachent – l'espace minimaliste, la voix de Sylvie Milhaud, un bout de chanson de Véronique Prune, quelques postures de Da Silva lui-même –, mais cela ne fait pas une œuvre intelligible.

Richard Dubelski a été plus heureux dans une entreprise pourtant *a priori* périlleuse : faire un opéra dramatique et ludique à la fois, à partir des témoignages sur *la Misère du monde* réunis par l'équipe du sociologue Pierre Bourdieu. On ne le connaissait jusqu'ici que comme musicien et comédien, mais ses interventions dans les spectacles de Georges Aperghis, Thierry Bédard et, récemment, Edith Scob (*Où vas-tu Jérémy?* au dernier Festival d'Avignon) montraient beaucoup d'humour et d'invention.

Impasse à sept voix, créé avant Dijon au CCAM-Vandœuvres-lès-Nancy – partenaire régulier de Nouvelles Scènes, – est l'aboutissement d'un stage de théâtre musical à Nanterre. Sept musiciens et comédiens ont appris à fabriquer un univers plastique et sonore avec leur corps, leur voix et toute sorte d'objets pauvres : bidons, moëllons, balises routières et divers rebuts de chantier. On ne peut qu'être impressionné par la virtuosité acrobatique avec laquelle ils évoluent le long d'un plateau et d'une partition semés d'obstacles. On peut se demander, toutefois, si cette création très élaborée est la meilleure façon de faire entendre la voix des pauvres...

La voix de l'artiste Christian Boltanski, elle, est magnifiquement entendue dans *Boltanski/Interview*. Ce spectacle d'Eric Didry a été programmé dans le cadre d'un anniversaire : il y a vingt ans, Boltanski installait au CES des Lentillères, à Dijon, un de ses premiers travaux sur des visages d'enfants : une accumulation de photos fournies par les élèves et recadrées puis disposées en mosaïque sur un mur. Depuis, l'œuvre s'est corrodée, les visages se sont estompés, rendant sensible le travail de disparition sous-jacent dans toute œuvre de cet artiste. Travail que Boltanski a voulu souligner encore, cet automne, en exposant à Dijon de nouveaux tirages, délibérément mal fixés, qu'on peut voir s'obscurcir à la lumière jour après jour.

Anecdotes et récits incongrus

Parallèlement à ce retour de Boltanski sur son œuvre ancienne, Eric Didry a mis en scène un texte lui-même traversé par une longue méditation sur la disparition : un entretien radiophonique de l'artiste avec Jean Daive, diffusé en juin 1991 sur France-Culture. Pas de décor pour ce spectacle : rien que deux acteurs sur le plateau nu de l'Usine, une ancienne friche industrielle que vient d'aménager le Centre culturel de l'université de Bourgogne. Mais cette nudité est le plus bel espace possible pour cette parole sur la mort, ses rituels, sa présence obsédante derrière les rôles et les gestes de l'art.

La parole de Boltanski est le contraire d'un discours intellectuel construit, prémédité. Elle naît difficilement, procède par approximations, par ellipses, par impuissance à dire. Aux grandes questions intellectuelles qu'on lui pose, il répond par anecdotes, détails triviaux, récits incongrus. Loin de chercher à se montrer à son avantage, Boltanski insiste, au contraire, sur ses activités apparemment les plus dérisoires. Il ne cache ni les vides de sa vie, ni les mensonges, les bouffonneries par lesquels il s'est protégé des curiosités d'autrui. Mais ces aveux l'amènent à quelques constatations essentielles sur les dangers de l'activité forcenée ou la révélation de l'être par ses masques. Et il dit des choses lumineuses sur l'importance de la fragilité, sur la dimension zen de son art.

Gaël Baron, dans le rôle de Boltanski, n'a pas cherché à imiter les attitudes et la voix de l'artiste, mais il propose une transposition très intelligente des blancs, des trous du texte. Surtout, il rend sensible, mieux encore que l'enregistrement radiophonique lui-même, la douceur terrible de Christian Boltanski, dont la parole de vérité fondamentalement subversive, a-sociale, fait s'écrouler les colonnes du temple culturel.

BERNADETTE BOST

▶ Nouvelles Scènes 93, jusqu'au 23 octobre à Dijon (Atheneum, Usine, Théâtre municipal, Théâtre des Feuillants, Consortium et Espace FRAC). Tél. : 80-67-16-40.

▶ Prochaines représentations des spectacles cités : *Rapport d'autopsie*, du 30 novembre au 19 décembre au Théâtre de la Bastille, à Paris. *Impasse à sept voix*, en janvier salle Daniel-Fery, à Nanterre (Hauts-de-Seine). *Boltanski/Interview*, en mai et juin au Studio/Théâtre de Vitry-sur-Seine.

TAILLEUR POUR DAMES au Théâtre de Paris

Belmondo chez Feydeau

Quand on entre chez Feydeau, même relu par Jean Poiret, qui a «actualisé», en 1985, *Tailleur pour dames*, on sait d'emblée que l'on quitte l'ordre, ennuyeux, du raisonnable pour l'ordre, éternel, de l'invraisemblable. Impossible – et on s'en moque – de croire une seconde aux quiproquos proposés par celui qui était, au moment de la rédaction de la pièce, en 1886, un jeune homme sous les drapeaux. Maris volages, épouses énamourées, entourage inacceptable, travestissements, rôles intervertis : les ingrédients sont connus, mixés par un maître du délire à l'usage de la bourgeoisie façon IIIe République. Nous sommes ici conviés, *manu militari*, à nous divertir.

Il y a bien des raisons pour choisir de porter Feydeau à la scène. La principale est l'inestimable cadeau que sont ses textes pour les acteurs. Non virtuoses, s'abstenir. Au point que l'on ravale parfois le metteur en scène au rang de figurant. Imagine-t-on, pourtant, un théâtre sans paradis? L'invitation lancée par le Théâtre de Paris est la parfaite illustration de ce malentendu. La distribution est de gros calibre : outre Belmondo, qui fait oublier qu'il a vingt ans de trop pour son rôle de médecin entré en couture par amour pour une jeune femme, Béatrice Agenin, celle-là même qui le pousse à la faute, Annik Alane, belle-mère en béton, Philippe Khorsand, rival du méchant docteur, et Ticky Holgado, impayable *go between*, d'autres encore, ne mégotent pas. Pas de coquetterie dans leur jeu, pas de démagogie face au public que l'exercice, pourtant fréquent sur les boulevards, enchante. Ils évoluent dans deux décors soigneusement architecturés par un Nicolas Sire en forme. Pas de chichis à ce chapitre non plus. Mieux même, une vraie tenue.

Mais voilà, le piège s'est refermé une nouvelle fois sur la mise en scène, signée Bernard Murat. Il n'avait pourtant qu'à se laisser porter par le texte qui dit, qui indique tout. Est-il possible que, durant des minutes entières, un acteur de la trempe de Belmondo se retrouve dos au mur et assiste, en faisant la mine qu'on devine, aux échanges de ses camarades? Cela vaut pour de nombreux comédiens et pour de nombreuses scènes que Murat n'a pas su agencer. On l'a déjà dit – il ne faudrait surtout pas y voir une obsession –, mais on comprend mal les raisons qui ont fait de Murat la «star» du boulevard ces dernières années. Dans le genre, Mondy, c'est bien plus drôle.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. Du mardi au vendredi à 20 h 30. Samedi à 17 heures et 21 heures. Dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-25-37. De 130 F à 220 F.

ARTS

La FIAC au Grand Palais

Préférences nationales ?

Soit une galerie allemande de bonne réputation, celle de Tobias Hirschmann à Francfort, par exemple : elle présente à la FIAC une exposition personnelle du néo-expressionniste Rainer Fetting et défend Baselitz, Catselkdi, Lüpertz, Middendorf. Soit une autre galerie, de Kiel celle-ci, que dirige Andrée Sfeir-Semler. Elle présente dans son stand une anthologie express de l'art germanique d'aujourd'hui, de Baselitz à Lüpertz – encore – en passant par le sculpteur Ulrich Rückriem.

Soit une galerie espagnole, la Galeria Punto, qui est établie à Valence depuis une vingtaine d'années. A Paris, elle montre Miro, Tàpies, Canogar, Aizkorbe et Equipo Realidad. De Barcelone, la Galeria Greca a apporté des œuvres de Lluis Barba, Juanjo Benet et Ramon Bilbao. Qu'en déduire? Que, tout naturellement, les galeristes allemands se rendent au Grand Palais avec l'intention arrêtée de révéler et promouvoir des artistes allemands – et que les marchands espagnols n'agissent pas autrement. La même attitude se vérifie dans les stands belges, autrichiens et jusque chez les Coréens de Ami et de Gana.

Soit une galerie new-yorkaise, CRG Art par exemple. Elle présente, en un pêle-mêle déconcertant, Carl Andre et Baselitz, Sigmar Polke et Cy Twombly, Gerhard Richter et Richard Tuttle. Chez Barbara Mathes, même éclectisme : Joan Mitchell côtoie Dubuffet et Neil Jenney Fernand Léger. Le Bostonien George Segal fiance le Français Christian Boltanski et l'Américaine Agnes Martin, l'espagnole Susanna Solano et l'Italien Jannis Kounellis. Anthony Meier, venu de San-Francisco associe Polke et Chamberlain, Richter et Marden, noces germano-américaines. Il n'est guère que Paula Cooper qui fasse exception et prenne position en faveur d'artistes américains contemporains, Jonathan Boroksky ou Andres Serrano.

Soit une galerie parisienne. Liliane et Michel Durand-Dessert exposent ensemble Barry Flanagan, Gérard Garouste, Giuseppe Penone et François Morellet. Daniel Templon, dont l'éclectisme n'est plus à prouver, a rassemblé des toiles d'Eric Fischl, Paul Rebeyrolle, David Salle et François Rouan. Faut-il poursuivre? Les galeries Laage-Salomon, Monteney, Lambert ne pratiquent pas un internationalisme moins fervent ni moins varié.

Si toute règle a des exceptions, on peut conclure néanmoins que marchands américains et français ont de la création contemporaine une vision plus large, sinon panoramique, qu'ils ne sont insensibles à aucune nouveauté, quelles que soient son origine et son esthétique. Et en sens inverse, qu'ils ne sont guère convaincus de la supériorité de leurs compatriotes, quand Allemands ou Espagnols bataillent ardemment en patriotes de l'art. L'omnipotence de Richter et de Baselitz dans la foire, représentés tantôt par des œuvres de qualité tantôt par des œuvrettes un peu légères, tend à suggérer que ces croisades nationales ne sont pas sans efficacité...

PHILIPPE DAGEN

■ APRÈS L'EMPRUNT BALLADUR, LA PRIVATISATION DE LA BNP EST UN SUCCÈS DE MÊME AMPLEUR. – Il démontre le savoir-faire du gouvernement en matière d'opération financière et la fidélité des actionnaires individuels. La BNP en aura en tout 2,807 millions, la moitié d'entre eux étant des clients de la banque. Dans l'histoire des privatisations à la française, seul Paribas avait fait mieux en janvier 1987 avec plus de 3,8 millions d'actionnaires. La demande des particuliers a été cette fois plus de cinq fois supérieure à l'offre de titres.

■ UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE. – Le retour au secteur privé des entreprises publiques est, depuis onze ans, une constante de la politique du gouvernement anglais. Elle vise à la fois à améliorer l'efficacité des entreprises, à encourager l'actionnariat individuel et à soulager les finances publiques. Les Britanniques sont pourtant de plus en plus réticents, notamment à la privatisation de British Rail. Le Parti travailliste dénonce les *« idéologues de droite »*.

CLÉS/ *Chronologie*

■ **Les privatisations du gouvernement Chirac.** – De septembre 1986 à janvier 1988, seize entreprises publiques de grande taille ont été mises sur le marché permettant à l'Etat d'engranger près de 80 milliards de francs. La première cession d'actifs a été celle d'une fraction du capital d'Elf-Aquitaine en septembre 1986. Elle a été suivie à partir de décembre par des opérations de grande ampleur sur Saint-Gobain, Paribas, le CCF, la CGE, la Société générale, TF 1, Suez et Matra, la dernière en janvier 1988. L'élan des privatisations a été brisé en octobre 1987 par le krach boursier. Le passage du public au privé programmé de l'UAP, des AGF et de Rhône-Poulenc a été alors abandonné.

■ **Les cessions partielles d'actifs des gouvernements d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy.** – Après avoir brisé l'obstacle du *« ni-ni » présidentiel* – ni privatisation ni nationalisation – annoncé en 1988 dans son programme par François Mitterrand, les gouvernements d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy ont procédé, pour des raisons avant tout budgétaires, à des ventes d'actifs ou à des privatisations partielles. Elles ont concerné pour environ 8 milliards de francs de recettes le Crédit local de France, à nouveau Elf-Aquitaine, Total et Rhône-Poulenc, entre décembre 1991 et janvier 1993.

■ **Les deux opérations du gouvernement Balladur.** – Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Balladur a conclu, en juin, la privatisation du Crédit local de France et a lancé en octobre celle de la BNP. Elles ont rapporté un peu plus de 30 milliards de francs.

Les privatisations en France et à l'étranger

La BNP aura plus de 2,8 millions d'actionnaires individuels

La première privatisation de grand style du gouvernement Balladur sur le modèle de celles de 1986 et 1987 est sans conteste un succès. Dans l'histoire des privatisations à la française, seul Paribas avait fait mieux en janvier 1987 avec plus de 3,8 millions d'actionnaires. La demande des particuliers a été plus de cinq fois supérieure à l'offre de titres pour un montant de 46,4 milliards de francs. Les pouvoirs publics vont exercer en totalité leur droit de reprise de 20 % sur les actions destinées aux investisseurs institutionnels et de 10 % sur les titres des actionnaires stables. Les demandes déposées par les épargnants seront réduites et seuls les ordres prioritaires seront honorés. A raison de 15 actions pour la première priorité d'achat (ouverte à hauteur de 40 titres) et de 14 titres pour les 40 actions prioritaires proposées contre l'échange d'obligations de l'emprunt Balladur.

Après la réussite de son grand emprunt, le gouvernement démontre une nouvelle fois son savoir-faire en matière d'opération financière et son crédit auprès des épargnants français. Voilà au moins un sujet de satisfaction dans le domaine économique qui devrait lui permettre d'accélérer un programme de privatisation de 100 milliards de francs en deux ans. Le choix de la BNP pour entamer le processus, qui a été avant tout celui de sa capacité de placement, a prouvé toute son efficacité. Sur les 2,8 millions de nouveaux actionnaires de la banque, la moitié sont ses clients.

Pour le premier passage du public au privé depuis janvier 1988 d'une grande entreprise emblématique du capitalisme français, les pouvoirs publics ne pouvaient se permettre un échec ou même un demi-succès. Le programme de privatisation se devait d'être lancé sur de bons rails, à savoir une réussite populaire. L'objectif est atteint et même bien au-delà des espoirs de la Rue de Bercy. *« On a un peu le sentiment de remonter dans le temps et de retrouver le même appétit pour la Bourse qu'il y a six ans »*, souligne un membre du cabinet d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie.

Il faut revenir aux privatisations euphoriques de 1986 et 1987 pour retrouver un tel nombre d'actionnaires. Certes, on est tout de même assez loin de la divine surprise des 3,8 millions d'actionnaires de Paribas en janvier 1987. Mais le score de la BNP est nettement supérieur à celui réalisé lors de la première grande opération du précédent gouvernement de cohabitation, la mise sur le marché de Saint-Gobain en décembre 1986 où 1,5 million d'actionnaires avaient répondu à l'appel. Autre comparaison possible, la dénationalisation, en juin 1987, de la Société générale, une banque qui a de nombreux points communs avec la BNP. Le nombre d'actionnaires est cette fois moins éloigné : il avait approché les 2,3 millions.

« Golden-boys » et Bourse-casino

Le contexte économique et financier était pourtant alors bien plus favorable. Les Français découvraient avec délectation la Bourse-casino, celle où l'on gagne à tous les coups. La mode était alors aux golden-boys, au libéralisme et à la spéculation. Les temps ont bien changé. Le krach d'octobre 1987, la récession, le chômage, la peur du lendemain ont effacé, et semble-t-il pour longtemps, le mythe de l'enrichissement facile et sans risques. Pour autant, le peuple des rentiers et des épargnants, oublié des « trente glorieuses » et choyé depuis dix ans par la fiscalité et des taux d'intérêt hors inflation records, reste fidèle. Il a répondu comme un seul homme à l'appel de l'emprunt Balladur et à la privatisation de la BNP.

A condition de ne pas avoir cédé à la panique en octobre 1987 et en octobre 1989, il a finalement toutes les raisons d'être satisfait de la plupart des privatisations de 1986 et 1987. Les actions Alcatel-Alsthom, Havas, CCF, TF 1 ou Matra, les « meilleures », lui auront permis de gagner en moyenne 150 % en 6 ans. Certes, il y a eu quelques ratés, notamment du côté des grands établissements financiers comme Paribas et Suez. Les stratèges de l'argent n'en ont pas fait gagner beaucoup à leurs actionnaires. Mais un épargnant qui aurait suivi toutes les opérations aurait aujourd'hui réalisé une performance bien supérieure à toutes les formes de placement traditionnelles, des obligations aux sicav monétaires en passant par l'assurance-vie.

L'épargnant français a d'autant plus de raisons d'être fidèle que tout a été fait pour le séduire à nouveau. Du pré-placement des actions auprès des particuliers depuis le 20 septembre, en passant par l'attribution d'actions gratuites, le non-paiement des droits de garde, les avantages fiscaux... sans oublier le prix de 240 francs par action, jugé *« très attractif »* par la totalité des analystes. D'ailleurs, le cours du certificat d'investissement BNP – auquel il faut ajouter 5 francs pour le transformer en action de plein droit – est resté du 5 au 12 octobre, soit pendant toute la période de l'offre publique de vente, supérieur à 270 francs. Il était même de 280 francs jeudi 14 octobre. Les grands investisseurs étrangers et français ne s'y sont pas trompés qui ont sursouscrit 16 fois la part de titres qui leur était attribuée. Le ministère de l'économie a même décidé de clore par anticipation la souscription réservée aux investisseurs institutionnels dès le 6 octobre.

Avec une telle réussite, *« illustration exemplaire de la politique gouvernementale en faveur de l'actionnariat populaire »*, le ministère de l'économie devrait accélérer son programme. Elf-Aquitaine et Rhône-Poulenc devraient être privatisées avant la fin de l'année et une deuxième vague devrait suivre dans les premiers mois de 1994 avec à sa tête l'UAP.

ÉRIC LESER

1986 : le point de départ

Société	Date de la privatisation	Nombre d'actionnaires en millions
Saint-Gobain	déc. 1986	1,547
Paribas	janv. 1987	3,804
Sogéval	janv. 1987	0,850
Banque BTP	avril 1987	1,030
BIMP	avril 1987	0,523
CCF	avril 1987	1,650
CGE (Alcatel-Alsthom)	mai 1987	2,237
Havas	mai 1987	0,730
Société générale	juin 1987	2,298
TF1	juin 1987	0,415
Suez	oct. 1987	1,600
Matra	janv. 1988	0,285
Crédit local de France	juin 1993	0,159
BNP	oct. 1993	2,807

Sans boussole

Suite de la première page

Pour le coup, la France se situe à contre-courant de la vague de privatisations dont Margaret Thatcher a donné le signal en 1979.

A cette exception française, s'en ajoute une autre qui distingue ce pays des deux modèles de social-démocratie dominant en Europe, le modèle allemand et le modèle suédois. Depuis son congrès de Bad-Godesberg (1959), le SPD entend, outre-Rhin, *« protéger et promouvoir la propriété privée des moyens de production »*. De même en Suède, où les socialistes ont gouverné sans désemparer pendant plus de quarante ans, le secteur public a-t-il toujours tenu un rôle marginal.

La social-démocratie s'accommode fort bien d'un secteur privé dominant. C'est ce que signifie la molle opposition manifestée par le PS aux privatisations en cours. A cet *aggiornamento* à gauche fait pendant une évolution à droite et singulièrement au RPR dont la figure de rérérence, de Gaulle, se confond avec un dirigisme auquel la vague actuelle de privatisations paraît vouloir tourner définitivement le dos. Un dirigisme caractérisé par une volonté *« ardente »* de planification et un colbertisme industriel auquel la France doit quelques réussites notables.

Cette double évolution ne va pas sans résistances, que provoque le vide doctrinal ainsi créé. François Mitterrand a exprimé le 14 juillet, et renouvelé depuis, ses réticences à l'encontre de la privatisation de certaines entreprises qu'il considère comme des *« porte-drapeau français »*. Dans le cas d'Air France, cité par lui, l'explication semble un peu courte : Air France, est-on tenté de conclure à l'écouter, c'est la France, et la France doit rester à la France. A M. Balladur de convaincre les Français du contraire... Avec Elf Aquitaine, sur laquelle le président de la République a le plus insisté, on touche à la souveraineté de la nation. A son indépendance énergétique et à son influence en Afrique, auprès de régimes parfois peu recommandables dont l'entreprise pétrolière est le tuteur de fait.

Les réticences de François Mitterrand atteignent, à dessein, le RPR au point sensible. La puissance d'Elf a été bâtie sous de Gaulle par Pierre Guillaumat, un fidèle parmi les fidèles, avec la conviction qu'il n'y a pas d'indépendance nationale sans autonomie énergétique. Quant à se passer du « relais Elf » en Afrique... Michel Roussin, ministre (RPR) de la coopération, a récemment montré ce qu'il en était. Questionné par *Jeune Afrique* sur la volonté de la compagnie américaine Onyx de concurrencer le pétrolier français au Congo, une chasse réservée, il a admis que plusieurs réunions avaient eu lieu cet été à l'hôtel Matignon afin de répondre à une question qu'une entreprise privée ne fera pas nécessairement figurer au rang de ses priorités : *« Comment adapter la politique d'Elf aux impératifs de la France en Afrique ? »*

La majorité exprime une autre crainte, bien dans l'air du temps, elle aussi : que les privatisations nuisent à l'emploi et à l'aménagement du territoire. Edouard Balladur a parfaitement caractérisé cette inquiétude lorsque, fin septembre, il a réuni les ministres de tutelle des entreprises nationalisées pour tenter de freiner les suppressions de postes qui s'y multiplient. De quelle influence l'Etat disposera-t-il lorsque ces entreprises seront privatisées ? Quant aux débats au Parlement, s'ils ont confirmé que les élus de droite étaient favorables aux privatisations, c'était à une condition : qu'elles ne menacent pas les entreprises implantées sur leurs terres d'élection, Elf Aquitaine dans la région dont elle porte le nom, l'Aérospatiale à Toulouse, la SEITA ici, Thomson là. L'Etat actionnaire a parfois du bon...

Ces nostalgies et celles que l'on voit poindre aujourd'hui, à droite comme à gauche, montrent que les privatisations engagées par le gouvernement Balladur nécessitent un mode d'emploi. Quelle forme de capitalisme ces privatisations préfigurent-elles pour la France ? La réponse, jusqu'ici, a fait défaut. Deux modèles capitalistes, entend-on parfois, s'offrent aux Français, que l'effacement concomitant du socialisme et du colbertisme industriel laissent sans boussole. Le modèle américain, basé sur la réussite individuelle et le profit financier à court terme. Et le modèle allemand, qui privilégie le long terme, la négociation et la réussite collective. Mesurées à cette aune, les privatisations qu'inaugure la BNP ne sont qu'un moyen, elles ne tiennent pas lieu de projet.

BERTRAND LE GENDRE

La fidélité des petits porteurs

En 1986-1987, près de 5 millions de Français s'étaient lancés dans l'aventure boursière. Aujourd'hui, un tiers d'entre eux détiendraient encore des actions de la première vague de privatisation. Reste à savoir si cette fidélité sera encore de mise cette fois-ci. Le comportement des actionnaires français est soumis à plusieurs facteurs. De 1978 à 1992, leur nombre n'a cessé de croître (passant de 2,4 millions à 12,4 millions) mais cet accroissement progressif est le résultat de plusieurs vagues successives : en 1978, la loi Monory autorisant chaque foyer fiscal à déduire de son revenu imposable le montant de ses achats net d'actions aurait amené vers le palais Brongniart environ 500 000 personnes dont 100 000 à 150 000 actionnaires directs. Ce mouvement s'est poursuivi dans les années qui ont suivi et, en 1982, on dénombrait plus de 3,2 millions d'actionnaires. Incontestablement, la vague la plus importante sera celle des privatisations de 1987, avec quelque 10 millions de porteurs de valeurs mobilières, dont 6,2 millions d'actionnaires directs et pas moins de 5 millions pour les entreprises privatisées. En avril 1991, une certaine érosion de l'actionnariat direct était perceptible puisqu'ils n'étaient plus que 5,8 millions. Ce mouvement était particulièrement flagrant pour les actionnaires de sociétés privatisées : sur la période, il était passés de 5 à 4 millions. S'ils sont encore 30 % à détenir des titres de privatisées aujourd'hui, d'aucuns disent qu'ils les ont conservés parce qu'ils n'ont pas voulu ou pas pu réaliser leurs plus-values. Les 2,8 millions de nouveaux actionnaires de la BNP auront-ils cette patience ?

F. Bn.

Grande-Bretagne : de la logique au dogme

LONDRES

de notre correspondant

S'il est un domaine où la continuité entre Margaret Thatcher et John Major n'est guère contestable, c'est bien celui des privatisations. Le gouvernement britannique considère qu'il a fait œuvre de pionnier dans l'application du principe du retour au secteur privé des entreprises publiques, et celui-ci demeure un élément-clé de la stratégie économique actuelle visant à la fois à améliorer l'efficacité des entreprises, à encourager l'actionnariat individuel et – ce dernier aspect n'étant pas le moindre en ces temps de déficit structurel des finances publiques – à procurer à l'Etat une importante source de revenus.

Dans le manifeste électoral du Parti conservateur publié avant les élections parlementaires d'avril 1992, il était ainsi souligné que la *« compétition et la propriété privée sont les moteurs les plus puissants de l'efficacité économique, de l'innovation et du choix. Ils conduisent à la création d'entreprises de rang mondial »*. Le bilan des privatisations, dressé à cette occasion, était éloquent : *« Nous avons rendu au secteur privé deux tiers de l'industrie qui était sous contrôle de l'Etat : 46 grandes entreprises employant environ 900 000 personnes. Ce programme a servi de modèle aux gouvernements du monde entier. »* Le Parti travailliste lui-même ne conteste pas les effets bénéfiques de la politique engagée par la « dame de fer » en 1979, même s'il en souligne les effets négatifs, notamment sur le plan social.

Une véritable culture commerciale

Les compagnies nouvellement privatisées ont accru – parfois dans des proportions impressionnantes – leur production, leurs ventes et leurs bénéfices. Plus important encore, une véritable culture commerciale s'est répandue. Ces résultats ont été obtenus au prix d'une contraction souvent drastique de l'emploi : l'industrie s'est restructurée, la productivité britannique a rattrapé une partie de son retard, mais des régions entières ont été sinistrées. Un programme qui n'aurait pas été mené à bien si la politique économique « thatchérienne » ne s'était appuyée sur cet autre pilier que fut la lutte sans merci – et efficace – de l'ancien premier ministre pour réduire le pouvoir syndical.

Pour l'Etat, les privatisations se sont traduites par des revenus excédant 60 milliards de livres (1) sur la période 1979-1990, la moitié provenant de la cession des grandes entreprises, le reste de la vente de logements sociaux et autres actifs. Mais ces gains, estiment de nombreux économistes, auraient pu être plus importants, notamment parce que le gouvernement a souvent privatisé des monopoles, tout en voulant conserver un pouvoir de régulation de ceux-ci. En outre, au-delà de toute autre justification, le Trésor a pris l'habitude de considérer les privatisations comme une source de financement commode.

La plupart des secteurs ont été concernés : l'énergie (British Petroleum, British Gas), la sidérurgie (British Steel), l'industrie automobile (Rover, Jaguar, Rolls-Royce), les transports aériens et l'industrie spatiale (British Airways et British Aerospace), la construction navale (British Shipbuilders), les ports, aéroports et autobus, l'eau et l'électricité, les télécommunications (British Telecom et Cable and Wireless), etc. Que reste-t-il ? Les chemins de fer (British Rail), le charbon (British Coal), la poste, différents secteurs économiques en Irlande du Nord... Mais la justification économique de la vente de ces derniers « éléphants » du secteur nationalisé n'est pas évidente.

Passe encore pour British Coal, dont la taille aura été réduite au strict minimum avant sa privatisation par une fermeture systématique des puits non rentables. Mais le démantèlement de British Rail (sous forme de franchises cédées au secteur privé) est de plus en plus contesté, et la privatisation du Royal Mail n'est pas facile à défendre. Le gouvernement assure que l'Etat peut encore se débarrasser d'actifs pour une valeur de 250 milliards de livres, soit un véritable pactole. Les Britanniques – les sondages le montrent – sont de plus en plus réticents : la gestion par le secteur privé des chemins de fer ne va-t-elle pas se traduire par une limitation des services, une augmentation des tarifs, la fermeture de lignes ? Le Parti travailliste dénonce les *« idéologues de droite »* du Parti conservateur, qui refusent de comprendre que *« certaines responsabilités relèvent seulement de l'Etat »*. Nombreux sont les économistes qui partagent ce point de vue, tant la logique des privatisations britanniques semble parfois bien dogmatique.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

GRÈCE : privatisations remises en cause. – M. Papandréou, le nouveau premier ministre grec, a annoncé, mercredi 13 octobre, que sa priorité sera de remettre en cause un certain nombre de privatisations engagées par l'équipe conservatrice de Constantin Mitsotakis. Il a cité notamment les télécommunications et les transports urbains.

Les relations commerciales internationales

Bill Clinton rejette l'idée d'un traitement spécifique pour l'audiovisuel

Un dîner de travail a réuni jeudi 15 octobre à Bruxelles Mickey Kantor, responsable américain du commerce, et Gérard Longuet, ministre français du commerce extérieur. Les thèses américaine, européenne et française continuent de s'affronter dans l'épineuse négociation de l'Uruguay Round.

Ce fut une rencontre *« utile »*, bien que *« rien de spécifique n'en soit sorti »*. Tel est le bilan dressé par un responsable américain à l'issue du dîner de travail consacré aux négociations de l'Uruguay Round, qui a réuni, jeudi 15 octobre à Bruxelles, Mickey Kantor, responsable américain au commerce, et Gérard Longuet, ministre français de l'industrie et du commerce extérieur. Les deux responsables se sont refusés à tout commentaire à l'issue de leur rencontre.

Quelques heures auparavant, au cours d'une conférence de presse qui faisait suite à la rencontre entre Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé des relations économiques extérieures, et Mickey Kantor (*le Monde* du 15 octobre), ce dernier avait confirmé qu'il était hors de question de prolonger au-delà du 15 décembre les négociations au GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), et qu'il était également exclu de rouvrir les discussions sur le préaccord agricole de Blair-House, conclu en novembre 1992 et dont la France ne veut pas. *« Je suis sûr qu'en raison des difficultés politiques, c'est quelque chose que la Communauté peut gérer de façon interne »*, a expliqué M. Kantor. Des divergences sur la conduite à tenir existent au sein de la CEE. Et le ministre allemand des finances en a fourni un nouvel exemple en mettant en cause la France, sans la nommer, accusée de mettre en péril la coopération internationale. Evaluant à 500 milliards de dollars (2 830 milliards de francs) les bénéfices économiques qu'induirait une conclusion heureuse de l'Uruguay round, le ministre allemand a indiqué qu'il serait *« irresponsable de sacrifier ces bénéfices [...] sur l'autel des intérêts individuels »*.

ÉTATS-UNIS : réduction supplémentaire du déficit budgétaire. – L'administration Clinton a annoncé, jeudi 14 octobre, qu'elle proposera prochainement entre 10 et 15 milliards de dollars sur cinq ans de réduction supplémentaire du déficit budgétaire. Ce nouveau tour de vis avait été promis avant le vote du plan de réduction le 6 août, pour obtenir le soutien des démocrates conservateurs. Le plan prévoit une diminution de 496 milliards du déficit sur l'ensemble des cinq exercices allant de 1994 à 1998.

« L'exception culturelle »

Mickey Kantor a, par ailleurs, invité tous les pays qui participent aux négociations de l'Uruguay Round à *« améliorer leurs offres »* – en termes de droits de douane – pour faciliter l'ouverture des marchés nationaux. *« Il est maintenant temps pour tout le monde de cesser les gesticulations (...) et d'améliorer les offres »*, a souligné le représentant américain, qui a réaffirmé, au cours de la conférence de presse, son scepticisme sur l'utilité de réunir prochainement, comme le propose Sir Leon Brittan, la Quadrilatérale (les responsables du commerce de la CEE, des Etats-Unis, du Canada et du Japon).

Déjà difficiles, les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Europe risquent de l'être davantage encore après la publication par la Maison Blanche, jeudi 14 octobre, d'un communiqué de presse dans lequel Bill Clinton réaffirme – outre son attachement à la date-butoir du 15 décembre – son refus d'un traitement spécifique pour le secteur audiovisuel. De l'avis du président américain, des *« restrictions »* dans ce domaine *seraient « inacceptables »*, et il faut que le secteur audiovisuel figure dans l'accord global, ce dont ne veut pas la France, qui bénéficie sur ce dossier du soutien de la plupart de ses partenaires européens. *« Les Etats-Unis dans leurs négociations avec le Canada et le Mexique* [dans le cadre de l'ALENA] *ont dû reconnaître leur spécificité culturelle. Alors pourquoi pas la nôtre ? »* a par avance répondu Gaston Thorn, PDG de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), au cours d'une conférence de presse à Cannes, où se tient le marché international des programmes et des films pour la télévision (MIP-COM).

Edouard Balladur consulte tous azimuts

« C'est l'affaire la plus difficile. » Edouard Balladur n'a jamais caché que, de tous les dossiers qu'il a trouvés sur son nouveau bureau en arrivant à l'hôtel Matignon, celui du GATT lui paraît le plus délicat. Depuis longtemps il assurait que la négociation avait été mal engagée par les gouvernements socialistes, et il a vite compris que la position de la France aurait bien du mal à être comprise par ses partenaires. La suite des événements lui a donné raison.

Aujourd'hui, le premier ministre voudrait bien, pour asseoir l'autorité des négociateurs français dans les ultimes négociations, être soutenu par l'ensembles des forces politiques, syndicales et sociales. Ce fut déjà, en son temps, le souci de Pierre Bérégovoy. Au lendemain du pré-accord de Blair House, celui-ci avait demandé, le 25 novembre 1992, l'approbation par l'Assemblée nationale d'une déclaration condamnant l'attitude des commissaires européens signataires de cet accord. Déjà engagé dans une campagne électorale, où elle allait largement user de cet atout dans les milieux ruraux, la droite avait sèchement refusé de lui faire confiance. C'était même Alain Juppé qui était monté à la tribune du Palais-Bourbon pour prévenir le chef du gouvernement : *« Ne comptez pas sur nous »* pour vous aider.

Propos privés, déclarations publiques

L'actuel titulaire de la fonction aimerait bien que les dirigeants politiques soient plus conciliants avec lui. Il voudrait obtenir l'assurance que la position qu'il sera amené à prendre au nom de la France ne sera pas critiquée pour de simples raisons de politique intérieure. Mais pour obtenir que chacun clarifie clairement sa position, il a choisi une voie différente de celle qu'avait retenue son prédécesseur. Au lieu de s'adresser au Parlement, c'est-à-dire aux élus chargés de parler au nom de la nation, il préfère recevoir à Matignon, sans micro, *« les dirigeants des formations politiques, ceux des organisations syndicales, agricoles, professionnelles et patronales ainsi que des représentants du monde de la culture et de la communication »*, selon un communiqué de ses services diffusé jeudi 14 octobre.

Cette formule, il est vrai, a l'avantage de permettre à M. Balladur d'avoir des interlocuteurs au-delà du monde politique, et de dialoguer avec des partis non représentés à l'Assemblée nationale, le Front national, les Verts et Génération écologie, qui seront reçus comme ils l'avaient déjà été au printemps, lorsque le premier ministre avait voulu faire un tour d'horizon avec toutes les forces politiques. Tous ces entretiens devraient avoir lieu dans les deux ou trois premiers jours de la semaine prochaine. Déjà, jeudi, le premier ministre a déjeuné en tête-à-tête avec Valéry Giscard d'Estaing ; même si ce rendez-vous avait été pris depuis longtemps, il est fort probable que le dossier du GATT a été abordé.

Cette méthode va, aussi, lui permettre de faire part à ses interlocuteurs, comme le dit son communiqué, *« de l'état actuel des discussions »*, dont tout, en pleine négociation, ne peut probablement pas être mis sur la place publique. Enfin, comme c'est avec une partie de sa majorité que le premier ministre semble avoir le plus de difficultés, des contacts discrets pourraient avoir plus d'efficacité que des déclarations solennelles à la tribune de l'Assemblée, qui risqueraient, de surcroît, de mettre au jour les divisions de la droite.

Le risque d'une telle méthode est pourtant certain. Si Brice Lalonde dit clairement, dans *le Parisien* du vendredi 15 octobre, que *« la France doit signer* [les accords du GATT] *parce que c'est son intérêt »*, nombreux sont les autres dirigeants politiques et professionnels qui tiennent en privé des propos sans rapport avec ceux qu'ils énoncent publiquement. M. Balladur ne pourra donc pas être rassuré par ce qui lui sera dit dans la discrétion de son cabinet.

THIERRY BRÉHIER

LOGEMENT

Après les mesures arrêtées par le gouvernement

Les avis divergent sur les perspectives de reprise dans l'immobilier

Les mises en chantier de logements neufs devraient osciller entre 245 000 et 250 000 cette année. Après les mesures de soutien prises au printemps par le gouvernement, les avis divergent sur la question de savoir si la reprise interviendra en 1994.

Baisse des prix, décrue des taux, multiples incitations fiscales... C'est le moment d'acheter son logement. Tel est, en tout cas, le leitmotiv que l'on entend cet automne dans le monde de l'immobilier, qui guette désespérément le moindre signe de reprise. Il serait temps : la crise dure depuis deux ans. Les promoteurs ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes, sous la tutelle de leurs banques créancières. Le bâtiment a perdu plus de 100 000 emplois depuis le début 1991, chiffre qu'il convient de doubler si on intègre l'ensemble de la filière. Les mises en chantier de logements neufs ont décroché à 245 000 ou 250 000 unités cette année.

Sous l'effet des mesures de relance arrêtées au printemps par le gouvernement, quelques signes positifs étaient apparus fin août et début septembre, salués – avec prudence – par le ministre du logement, Hervé de Charette : un redémarrage du nombre de permis de construire, une demande accrue des crédits de l'Etat, un coup d'arrêt aux baisses de prix dans le secteur « libre » parisien...

Reçu, jeudi 14 octobre, par le groupe d'études « construction et logement » de l'Assemblée nationale, le ministre ne s'est pas départi de cette prudence, estimant qu'*« on ne peut affirmer qu'une hirondelle fait le printemps »* et qu'*« un mieux début septembre ne nous permet pas de claironner notre satisfaction »*. Les précautions du ministre, que partage largement le président de la Fédération des promoteurs-constructeurs, André Antolini, tiennent aux incertitudes pesant sur l'accession à la propriété. Le dernier plan gouvernemental s'est appuyé sur le logement social pour soutenir le secteur. Il a permis de limiter la casse. Mais il ne peut suffire à donner un volume d'affaires suffisant.

Une prévision « hard »

M. Antolini s'attend donc à une nouvelle baisse des mises en chantier l'an prochain, plus proches selon lui des 235 000 ou 240 000 unités. Une prévision – qualifiée de *« hard »* par le ministre – que ne partage pas Michel Mouillart, professeur à l'université de Nanterre, spécialiste du logement, qui prévoit que les mises en chantier oscilleront l'an prochain *« entre un petit 280 000 et un grand 290 000 »*. Selon les calculs du centre de recherche qu'il anime, le CEREVE, on assiste *« bien à un rétablissement des conditions de reprise, les incertitudes ne concernant que l'ampleur de la reprise »*.

F. V.

TRANSPORTS

Devant le Conseil supérieur de l'aviation marchande

Bernard Bosson organise le partage du ciel français

Bernard Bosson, ministre des transports, a défini, jeudi 14 octobre, devant le Conseil supérieur de l'aviation marchande, une série de mesures visant à réformer le transport aérien. L'objectif est de *« clarifier la vocation des acteurs du transport aérien français autres qu'Air France pour favoriser une reconquête des parts de marché par les ailes françaises »*. A l'approche de l'ouverture du ciel européen à la concurrence prévue en 1997, les rôles d'Air Inter et des petites compagnies aériennes sont redéfinis et deux lignes seront ouvertes à la concurrence.

• **Air Inter.** – La compagnie domestique va sortir de plus en plus des frontières. Déjà bien implantée en Espagne au départ d'Orly, elle gagne en plus les trois marchés principaux vers la péninsule ibérique avec l'ouverture de la desserte Orly-Madrid en novembre 1994, à raison de deux fréquences quotidiennes, puis dans un second temps Orly-Barcelone et Lisbonne. Sa liaison Paris-Porto sera transférée dans un an de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle à Orly. Enfin Air Inter est invitée à développer des vols entre la province et le Maghreb, en remplacement d'Air France, par la création d'une plate-forme à partir de Marseille.

• **Les petites compagnies aériennes.** – Deux lignes parmi les plus rentables seront ouvertes à la concurrence. Il s'agit d'Orly-Marseille, en avril 1995, et d'Orly-Toulouse, en avril 1996. D'ici à 1997, chacune de ces liaisons sera limitée à un seul nouveau transporteur.

Les compagnies Air France et Air Inter vont créer une sorte de « centrale d'achat » pour exploiter des lignes province-province et des lignes province-étranger, en recourant à des petits transporteurs comme Air Littoral ou Brit Air. Ainsi, les liaisons nécessitant l'utilisation d'avions de moins de 100 places seront assurées par des compagnies membres d'un groupement européen d'intérêt économique (GEIE), Europair, a annoncé le groupe Air France.

• **Ouverture d'une ligne Orly-Londres en avril 1994.** – L'aéroport d'Orly connaissant des problèmes de congestion, cette desserte devra être limitée en matière de fréquences, et la capacité minimal des appareils utilisés pourrait être fixée à 200 sièges pendant les périodes de pointe. L'objectif est de mettre Air France en mesure de riposter à la concurrence du tunnel sous la Manche.

• **Répartition aéroportuaire.** – Un arrêté en préparation confirmera la possibilité pour toute compagnie communautaire de desservir l'aéroport de Roissy. Il précisera les conditions d'accès à Orly qui seraient réservées aux services réguliers domestiques et aux vols charters de et vers l'Espagne, la Grèce, le Portugal.

M. La.

COMMENTAIRE

Une libéralisation en douceur

L'ÉCHÉANCE est connue : en avril 1997, les compagnies de la Communauté européenne pourront circuler sans restriction à l'intérieur de la CEE. Les pavillons nationaux ne pourront plus se protéger derrière leurs frontières et British Airways ou Lufthansa ouvriront une ligne Paris-Toulouse ou Paris-Marseille si bon leur semble. Le ministre des transports, Bernard Bosson, a présenté, jeudi 14 octobre, devant le Conseil supérieur de l'aviation marchande, les mesures qu'il juge propres à préparer en douceur cette échéance.

Ni ultra-libérale ni protectionniste, la nouvelle donne du transport aérien français se veut une *« compétition maîtrisée »* axée sur des complémentarités à l'intérieur du groupe Air France, d'une part, et entre le groupe Air France et les compagnies françaises de moindre importance, d'autre part.

Le redressement d'Air France et l'ouverture d'Air Inter sur l'Europe figurent au rang des priorités du ministre des transports. Sans gain de productivité, Air France ne survivrait pas à la concurrence de compagnies comme Lufthansa, qui est en train d'amorcer son redressement, ou British Airways. Sans ouverture vers l'extérieur, Air Inter risque de succomber aux attaques conjointes des autres compagnies aériennes sur ses terres et du TGV.

Les dirigeants du groupe Air France sont invités à appliquer *« une vrai politique de groupe »* en laissant plus d'autonomie à Air Inter et en dégageant des synergies entre les deux compagnies. Air Inter poursuit son ouverture à l'international (Espagne, Maghreb), au départ d'Orly, où Ibéria est bien implantée, tandis qu'un arrêté en préparation prévoit l'ouverture de Roissy à toutes les compagnies communautaires concurrentes d'Air France. Seule exception, Air France qui devrait assurer la future liaison Orly-Londres risque de se trouver face à British Airways ou sa filiale TAT.

Autre volet de cette libéralisation, l'ouverture de deux lignes aux petites compagnies. Des transporteurs comme Air Littoral ou encore Brit Air doivent trouver leur place dans le nouvel échiquier du transport aérien français, considère M. Bosson et leur avenir *« passe notamment par des alliances avec des partenaires plus importants »*, a-t-il déclaré. Après la création d'un Orly-Nice en 1991 exploité par AOM, deux nouvelles lignes seront ouvertes à la concurrence. Mais pas avant avril 1995 et 1996.

MARTINE LARONCHE

SOCIAL

Les négociations gouvernement-syndicats dans la fonction publique

Fonctionnaires : favoriser l'emploi en pesant sur les traitements

Les positions gouvernementales et syndicales se sont rapprochées, jeudi 14 octobre, à l'issue de la troisième séance de négociations salariales dans la fonction publique, mais sans qu'un compromis soit trouvé. Une quatrième séance de négociation aura lieu lundi 18 octobre. Le gouvernement a proposé aux syndicats une perte supplémentaire de pouvoir d'achat des fonctionnaires en contrepartie d'initiatives en faveur de l'emploi dans l'administration de l'Etat.

« Cela frise la révolution culturelle ! », s'est exclamé Jean-Pierre Gualezzi, secrétaire général de la FGAF (autonome), lorsque le gouvernement eut officiellement mis sur la table des négociations, jeudi 14 octobre, l'idée d'une baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, en contrepartie de mesures spécifiques sur l'emploi au sein de la fonction publique. Jusqu'à présent, en effet, si les syndicats étaient invités à modérer leurs prétentions salariales au vu de la *« situation générale du pays »*, la nécessaire solidarité des fonctionnaires à l'égard du corps social ne s'était jamais traduite de façon aussi concrète dans le cours d'une discussion salariale.

« Cette nouvelle manière d'aborder la négociation montre, a expliqué André Rossinot, ministre de la fonction publique, *que nous avons bien compris le message de la manifestation du 12 octobre* [qui avait traduit l'inquiétude des agents du service public quant à leur avenir], *préoccupation qui est aussi celle de la journée d'action sur l'emploi organisée, le 15 octobre, par la CFDT. »*

En conséquence, le gouvernement a, en milieu de journée, soumis aux syndicats un dispositif *« global »*, pour les années 1993-1994 et 1995, en trois volets : 4,79 % d'augmentation générale en niveau, alors que le glissement des prix attendu pour les trois années est estimé à 6 %, représentant 6,40 % en masse et répartie entre 0,5 % au 1er janvier 1994, 0,8 % au 1er juillet, 1,1 % au 1er décembre, 1,1 % au 1er mars 1995, 1,2 % au 1er novembre (1) ; des initiatives particulières en faveur de l'emploi et des mesures d'accompagnement.

« Effort de solidarité »

En matière d'emploi, le ministre de la fonction publique, qui ne dispose pas des moyens d'augmenter le nombre d'emplois budgétaires inscrits dans la loi de finances, propose essentiellement d'améliorer le comblement des emplois vacants (estimé à quelque 20 000 dans la fonction publique d'Etat), de raccourcir les délais d'embauche après réussite aux concours, d'accélérer les mécanismes de titularisation... Cette meilleure gestion de l'administration devrait, affirme-t-on dans l'entourage de M. Rossinot, permettre de consolider, sur 1994 et 1995, *« au minimum 5 000 emplois, soit à raison de 200 000 frans par emploi, un effort équivalent à 1 milliard de francs ou à une revalorisation générale de 0,2 % en niveau »*.

Si le gouvernement s'est, en réalité, contenté de reprendre à son compte, une idée initialement avancée par la CFTC – au motif, pour cette dernière, que *« la solidarité ne devait pas être seulement un mot, mais aussi un acte »* –, cette proposition a quelque peu embarrassé les autres syndicats réformistes. Sur le principe, le « groupe des cinq » (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEN et FGAF) redoute en effet de voir *« la négociation salariale se fourvoyer »*, en acceptant d'y intégrer des mesures sur l'emploi qui ne constitueraient *in fine* qu' *« un effet d'affichage »*. *« Nous ne pouvons pas régler la question de l'emploi en vingt minutes au détour d'une négociation salariale »*, a ainsi expliqué Pascal Renaud, secrétaire de la fédération CFDT, partisan de l'ouverture d'une *« négociation spécifique sur l'emploi »*.

De plus, les syndicats réformistes estimaient avoir déjà fait un *« effort de solidarité important »*, en acceptant *« de discuter d'une augmentation en niveau inférieure à l'évolution prévisionnelle des prix »* et en proposant une revalorisation générale de 5,6 % sur trois ans (contre 6 % précédemment). La différence de 0,4 % reprenant l'ordre de grandeur de la dernière augmentation de la cotisation salariale UNE DIC, fixée à 0,35 %.

En fait, les syndicats réformistes semblent surtout éprouver quelques difficultés à faire passer cette idée de contrepartie auprès de leurs militants. *« Ces derniers continuent de penser que la meilleure façon d'agir pour l'emploi passe par une relance de la consommation encouragée par une hausse de leur pouvoir d'achat »*, confiait ainsi un syndicaliste. D'autant que, de leur côté, la CGT et Force ouvrière ont, dès le départ, refusé de s'inscrire dans cette logique de *« marchandage »*, en indiquant que des propositions sur l'emploi, aussi *« intéressantes »* soient-elles, *« ne pouvaient pas remplacer »* le maintien intégral du pouvoir d'achat en niveau (6 %).

En dépit de ces réticences, quatre syndicats sur cinq (la CFDT devant retourner consulter ses instances) finissaient par en accepter le principe en fin de journée, moyennant un chiffrage précis des emplois ainsi créés par le gouvernement. La FGAF, la CFTC et la CFE-CGC se sont en effet rangés derrière l'ultime proposition de la FEN fondée sur une augmentation générale de 5,25 % représentant un effort en masse salarial (6,36 %) compatible avec les hypothèses de travail du gouvernement. Si les positions se sont bel et bien rapprochées, les négociateurs ont préféré se fixer un nouveau rendez-vous pour conclure...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) La différence entre le total des augmentations générales (en réalité égal à 4,7 %) et le chiffrage du gouvernement (4,79 %) s'explique par une différence dans le mode de calcul des revalorisations : le gouvernement proposant de calculer ces augmentations sur la base de la valeur du point en vigueur et non plus sur celle du 1er janvier de l'année en cours.

Un rappel du ministère du travail

Les baisses de salaire doivent être justifiées par « la situation de l'entreprise »

Dans une circulaire diffusée il y a quelques semaines aux directions départementales et régionales du travail, le ministère du travail rappelle que les baisses de salaires imposées par certains employeurs ne doivent intervenir que si une telle décision *« est rendue indispensable par la situation économique »* de l'entreprise. Le ministère souligne que *« le comité d'entreprise doit être informé et consulté »*.

Dans tous les cas, l'employeur *« doit notifier sa décision à chaque salarié, de préférence par écrit »* et *« donner un délai raisonnable d'au moins quinze jours aux salariés »* pour faire connaître leur réponse. En cas de refus de ceux-ci, *« la rupture du contrat de travail »* devra s'opérer sous la forme d'un licenciement économique.

En raison d'un dépassement budgétaire

L'ANPE supprime 462 contrats emploi-solidarité

Selon le syndicat CFDT de l'ANPE, la direction générale de l'Agence nationale pour l'emploi vient de décider de se séparer, avant le 31 décembre 1993, de 462 personnes, employées sous contrat emploi-solidarité (CES). Cette mesure, dite de *« résorption d'excédent »*, annoncée dans une note en date du 6 octobre, aurait été prise en raison d'un *« dépassement budgétaire »*.

Au total, l'ANPE emploie 1 462 CES (anciens chômeurs de longue durée ou jeunes en difficulté) qui représentent 10 % des effectifs de l'établissement. Ils avaient été recrutés dans le cadre de l'opération « 900 000 chômeurs de longue durée » lancée l'an dernier par Pierre Bérégovoy. Leur nombre en avait même été augmenté, à cette occasion.



ÉCONOMIE

Un plan de sauvetage pour La Cellulose du Rhône et d'Aquitaine

L'industrie papetière n'a pas résisté au franc fort

Le plan de sauvetage de 1 milliard de francs de La Cellulose du Rhône et d'Aquitaine (CDRA), rendu public lundi 11 octobre, n'y change rien : comme son homologue allemande, l'industrie papetière française s'enfonce dans la crise, malgré les efforts considérables de modernisation accomplis ces dernières années. Les groupes scandinaves, en revanche, dopés par des dévaluations « compétitives », reprennent leurs investissements après avoir renoué avec le profit.

Il y a quelque chose d'exemplaire dans l'effroyable crise et le plan de sauvetage de La Cellulose du Rhône et d'Aquitaine (CDRA), rendu public lundi 11 octobre, après une année de tractations. Exemplaire, d'abord, par l'ampleur des sommes en jeu, qui donnent la mesure de la crise traversée par l'industrie papetière : le groupe La Rochette, qui contrôle à 99,9 % CDRA, a perdu plus de 441 millions de francs au premier semestre pour un chiffre d'affaires de 1,57 milliard, lui-même en baisse de 17,7 %. Cette baisse, explique le groupe dans un communiqué financier, *« reflète la diminution des volumes et la poursuite de l'effondrement des prix, en particulier ceux de la pâte à papier »*. Le prix de la pâte de référence n'est-il pas tombé de 840 dollars la tonne en 1989 aux environs de 400 dollars?

Exemplaire, ensuite, parce que le plan de sauvetage s'est négocié sous l'égide des pouvoirs publics, *via* le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) et le ministère de l'industrie, comme à l'époque sombre des grandes restructurations industrielles, il y a dix ans. *« Impossible,* dit-on dans les allées du pouvoir, *de laisser tomber un groupe qui emploie 1 000 salariés et permet à 5 000 forestiers de vivre en achetant, des Pyrénées à la Bourgogne, des bois d'éclaircies. »* Sauver CDRA, c'est non seulement œuvrer en faveur de l'aménagement du territoire, mais aussi défendre l'environnement : les forêts ne seront entretenues que si leurs produits ont des débouchés.

Exemplaire, enfin, le dossier CDRA l'est parce qu'il met en lumière les contradictions d'un gouvernement qui doit se battre sur tous les fronts pour un objectif incertain. Il y a fort à parier que Bruxelles, soucieux d'éviter toute pratique anti-concurrentielle, ne se satisfera pas des premières explications de Paris sur le montage financier de l'opération. Dans un avis légal qu'il s'abstient de commenter, le groupe rappelle certes que La Rochette remettra 150 millions de francs au pot (*« 100 millions en espèces, 50 millions en conversion d'avances »*) après les 200 millions déjà versés fin 1992. Mais le texte parle aussi d'une *« importante restructuration des dettes à long et moyen terme, prenant la forme de 390 millions de francs d'abandons de créances (dont 222 millions assortis d'une clause de retour à meilleure fortune), de réaménagements d'échéances et d'intérêts, ainsi que d'une conversion de 150 millions de francs en bons échangeables en actions »*. Le tout, sans trop de précisions.

S'il est certain que les banques et les actionnaires de La Rochette – Crédit agricole (30 %) et Paribas (27 %) – y seront de leur poche, il est clair que l'Etat le sera aussi, par le biais du Fonds de développement économique et social (FDES) notamment. Paris devra donc s'expliquer, même s'il peut arguer que la lourdeur des procédures communautaires n'est pas pour rien dans son intervention : les clauses de sauvegarde réclamées par Paris à Bruxelles pendant l'été sont toujours en phase d'instruction (*le Monde* du 4 septembre), alors que les dévaluations des monnaies des pays scandinaves – celle du mark finlandais frise les 40 %, – sont l'une des principales causes du désordre qui règne sur les marchés papetiers.

Boîte de Pandore

A l'exception – et encore – d'Arjo Wiggins Appleton (AWA), qui devait présenter, mardi 12 octobre, les modalités de son introduction à la Bourse de Paris le 19, tous les groupes implantés dans des pays à monnaie forte, sont touchés. L'allemand PWA (Papierwerke Waldhof-Aschaffenburg) a ainsi perdu 48 millions de deutschemarks au premier semestre (168 millions de francs) pour un chiffre d'affaires en baisse de 13 %. Le néerlandais KNP-BT avoue un trou de 16 millions de florins (49,6 millions de francs) et se restructure à tout va. Cascades SA vient d'annoncer 61,4 millions de francs de pertes semestrielles et l'arrêt, pour une durée indéterminée, de son usine de Duffel, en Belgique. Le français Emin-Leydier a perdu 21 millions de francs en six mois et lance une augmentation de capital de 100 millions...

En se portant au secours de La Cellulose du Rhône et d'Aquitaine, les pouvoirs publics ont, donc, d'une certaine façon, ouvert une boîte de Pandore. *« Pourquoi – même s'il existe des différences de marchés et de spécialités, – d'autres groupes ne viendraient-ils réclamer leur part? »*, s'interroge un professionnel. Un retour aux mauvaises habitudes dont certains s'inquiètent d'autant plus bruyamment que, bien que puissamment modernisée, l'industrie papetière française (32,8 milliards de francs de chiffre d'affaires et 28 350 salariés fin 92) est déjà passée, pour moitié, sous contrôle étranger et ne dispose pas d'un « champion national » capable de la fédérer. Alors même que les groupes scandinaves, à l'image du finlandais United Paper Mills et des suédois Stora et Svenska Cellulosa AB (SCA), ont déjà repris leur marche en avant après avoir renoué avec le profit. Dans le... papier, la politique du franc fort a atteint ses limites.

PIERRE-ANGEL GAY

COMMUNICATION

Un petit village face à son image

Lendemain de « Bas les masques » à Mantet...

La première émission de « Bas les masques » réalisée en extérieur, dans la localité de Mantet (Pyrénées-Orientales), a connu, mardi soir 12 octobre, un beau succès d'audience. Avec 32,6 % des parts du marché France 2 indique que ce « J'habite au bout du monde » a permis à Mireille Dumas d'enregistrer « sa meilleure performance depuis la rentrée ». Sur place, les avis sont plus partagés...

MANTET

de notre envoyée spéciale

En ce mardi soir 12 octobre, ils sont une dizaine – presque la moitié de la population – à s'être réunis à la Bouf'tic, une des auberges du village, pour regarder ensemble « Bas les masques ». Ils sont curieux de voir ce que va donner l'émission tournée un mois auparavant par Mireille Dumas et son équipe. Mantet vit dans l'attente. Une attente tranquille. Ici, en Cerdagne, on ignore la fébrilité médiatique. Les habitants de ce « bout du monde » catalan, à deux pas de l'Espagne, sont surtout impatients de vérifier si l'image qu'ils ont eu envie de donner de leur « petit coin » sera fidèlement reflétée à l'écran. Et leur souci dépasse la simple coquetterie.

Pour cette poignée d'hommes et de femmes, « *passer* » à « Bas les masques » relève d'une démarche bien précise. *« On voulait montrer que ce village était aujourd'hui bien vivant et convaincre les élus locaux que lutter pour Mantet valait le coup »*, affirme Chantal Corbineau, qui a adopté le village il y a quelques années. A l'heure où la Caisse d'épargne l'Ecureuil des Bouches-du-Rhône tente de racheter la moitié des terres de la commune – soit plus de 3 000 hectares dont les deux tiers appartiennent à deux *« gros propriétaires »* – Mantet est en effet engagé dans une lutte pour la protection de son patrimoine naturel. Ses habitants se battent depuis des années contre ce projet qu'ils jugent *« très dangereux »* pour l'avenir de leur village qui risque de perdre la maîtrise de son sol. L'objectif de ceux qui ont accepté de répondre aux questions de Mireille Dumas a donc valeur d'enjeu collectif.

Ils se voient à l'écran, ils se scrutent, ils s'écoutent, mais, une heure plus tard, ils sont plutôt déçus de ce premier « Bas les masques » tourné en extérieur. Plutôt frustrés. Les angles privilégiés par les auteurs de l'émission ne correspondent pas tout à fait à leurs espérances. *« Je ne me reconnais ni dans ce que je dis ni dans ce que je vis ici »*, remarque d'emblée Eric Loux, l'éleveur de chevaux, le premier à s'être installé à Mantet, en 1975, alors que le village avait été entièrement déserté par ses anciens occupants. Odile Guinel, la patronne de la Bouf'tic, éprouve une impression identique : *« On a tous choisi de vivre dans ce village parce que c'est un lieu fort. Dans l'émission, cette force apparaît comme un poids. Mantet, ce n'est pas ça. »*

Chantal Corbineau, elle, *« s'attendait à pire mais, elle aussi est déçue »*. *Ce que « Bas les masques » a voulu mettre en avant, c'est un village qui s'engueule, pas un village où, au-delà des petits accrochages, les gens sont solidaires. Pas la peine de faire tant de kilomètres pour montrer ça... »*

Le maire content

Mercredi matin, les discussions commencées la veille se poursuivent. Chacun y va de son commentaire. Mais Mantet a déjà perdu sa tranquillité. A la Bouf'tic, le téléphone ne cesse de sonner.

Chez Angeline et Richard Cazenove aussi, le couple d'agriculteurs, la sonnerie du téléphone n'en finit plus de retentir. *« Ça n'arrête pas depuis ce matin,* dit Angeline en émettant à son tour quelques réserves sur l'émission. *J'avais pensé qu'il était important de prendre la parole pour exposer les problèmes administratifs qu'on rencontre ici. Nous, on se bat pour tenir une ferme-auberge où les gens puissent manger nos produits. Mais l'exigence de la réglementation européenne nous en empêche. C'est dommage que l'émission n'en ait pas parlé. »* A propos des querelles et des conflits qui, à Mantet, séparent parfois les uns des autres – aspect sur lequel « Bas les masques » insiste largement –, c'est Richard qui s'emporte : *« Moi, je ne regrette pas qu'on ait mentionné ces tensions. Parce qu'elles existent réellement.*

Maire de Mantet depuis plus de seize ans, Olivier Villalongue vit à côté, à Taurinya. Pour ce nostalgique du temps où, après l'arrivée d'Eric, les habitants se comptaient encore sur les doigts d'une main, l'émission est *« excellente »*. *« Pendant leurs repérages,* dit-il, *les journalistes de l'émission m'avaient bien expliqué qu'elles ne voulaient pas faire de reportage sur Mantet mais une enquête sur quelques personnalités du village. Dans cette optique, ce « Bas les masques » ne peut pas être plus réussi. Chacun m'est apparu exactement comme je le connais. »*

Si son enthousiasme n'apparaît pas très partagé au sein de la population il semble l'être, en revanche, à l'extérieur de Mantet. M. Villalongue a déjà reçu deux demandes d'achat de maisons. Voilà même un couple de touristes ! En goguette dans la région ils ont décidé, après l'émission, de venir voir de plus près ce village qui leur a paru *« très sympathique »*. Leur témoignage met du baume au cœur des habitants de Mantet...

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

Les difficultés de la presse parisienne

Un désaccord persiste entre le Livre CGT et les éditeurs

Une manifestation d'environ trois cent cinquante militants du Comité intersyndical du Livre parisien CGT (CILP, « Comité inter ») a eu lieu, jeudi 14 octobre, du siège du *Figaro* à celui du Syndicat de la presse parisienne (SPP, qui regroupe la plupart des éditeurs de quotidiens parisiens), jusqu'au centre de la capitale. Le nom de Philippe Villin, PDG de *France-Soir* et vice-PDG du *Figaro*, dont le plan réduirait de moitié les effectifs du Livre du groupe Hersant, a été conspué. Une délégation du « Comité inter » a ensuite été reçue par le SPP. Dans la soirée, une réunion « Comité inter élargi » a eu lieu.

Dans un communiqué diffusé dans la soirée, le « Comité inter » a dit *« enregistrer avec intérêt que le patronat et les éditeurs affirment ne pas s'inscrire dans une logique d'élimination des travailleurs du Livre »*, mais il a rejeté ce qu'il a appelé *« l'ultimatum du SPP qui conditionne les départs à cinquante-cinq ans à l'aboutissement préalable des négociations dans les entreprises »*, ainsi que la *« non-application de l'accord pour certaines catégories »*. Le « Comité inter » a demandé *« sans attendre, à la direction du groupe Hersant de se prononcer sur les propositions »* qu'il lui a faites. Des réunions d'information du Livre CGT doivent avoir lieu d'ici au lundi 18 octobre, date d'une nouvelle réunion du « Comité inter ».

Le droit d'être imprimé

Suite de la première page

La semaine dernière, déjà, la présence du directeur de l'imprimerie avait provoqué le même type de réaction, dont la légitimité échappera à toute personne de bon sens.

L'attitude des rotativistes est fondée sur des revendications dont nous avons déjà eu l'occasion de montrer l'inanité. La catégorie des rotativistes est la moins touchée de toutes par les plans de réductions d'effectifs prévues dans les accords de l'été dernier entre le syndicat patronal (SPP) et le Livre-CGT.

A l'issue d'une réunion qui s'est tenue le jeudi 14 octobre, le bureau du Syndicat de la presse parisienne a confirmé à une délégation du Comité inter du Livre parisien que les plans FNE découlant des accords seront déposés par les entreprises dès la signature – qui n'a déjà que trop tardé – du texte d'aide à la presse par le ministre du budget. Le SPP a précisé que les effectifs nécessaires dans chaque métier seront définis par des accords négociés au sein des entreprises. Il a souligné que seuls de tels accords permettront de connaître les effectifs à reconvertir, d'un métier du Livre à l'autre, pour l'ensemble de la presse parisienne. Enfin, le SPP a proposé de fixer une échéance de deux mois pour la mise au point de ces accords.

Le Comité inter a admis que des réponses positives avaient été apportées à certaines de ses demandes mais a refusé l'échéance de deux mois. Néanmoins, il n'a pas rompu les discussions, et les contacts avec le SPP devraient reprendre au début de la semaine prochaine.

∴

Les lecteurs, et tout simplement les citoyens, doivent savoir que *le Monde* n'entend pas faire dépendre son avenir d'un conflit interne à un syndicat – celui du Livre-CGT – qui a vu, au cours des dernières semaines, la catégorie des rotativistes écartée de certains des postes de commande qu'elle y occupait. La direction du *Monde* œuvre et œuvrera, notamment au sein du SPP mais aussi à l'intérieur de l'entreprise, pour promouvoir une modernisation négociée avec ceux dont le souci de responsabilité est avéré.

Aucune entrave illégale à la production ne sera admise, et les responsables de telles actions seront personnellement sanctionnés. La direction du *Monde* a pleinement conscience que les désordres actuels sont le fait d'une minorité qui refuse, de fait, des accords prévoyant un accompagnement social exceptionnel pour les salariés qui devront partir soit en pré-retraite soit en congé de conversion.

Si les appels à la raison ne devaient pas être entendus, la direction du *Monde* userait, pour mettre fin à cette situation intolérable, de tous les moyens conventionnels et légaux que le droit lui permet d'ores et déjà d'envisager.

LA DIRECTION DU « MONDE »

Les syndicats des journalistes du « Monde » « dénoncent l'attitude corporatiste des rotativistes »

Les trois syndicats représentés au sein de la rédaction du *Monde* – CFDT, Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) et SNJ-CGT – ont publié un communiqué commun, mercredi 13 octobre, après l'arrêt de travail de vingt-quatre heures décidé par les rotativistes qui a empêché la parution du journal (*le Monde* du 15 octobre).

Ce texte indique : *« Mandatés par l'assemblée générale de la rédaction du* Monde *réunie le 13 octobre, les syndicats de journalistes CFDT, CGT et SNJ condamnent les agissements des rotativistes de la presse parisienne qui, par des arrêts de travail injustifiés et répétés principalement au* Monde, *mettent en péril la vie de l'entreprise. Ils dénoncent aussi l'attitude corporatiste de cette catégorie professionnelle qui crée un climat malsain et violent au* Monde, *ce fait est attesté par des ordres de grève lancés en dehors de toute démocratie syndicale et repoussés par les sept autres catégories ouvrières du journal. Ils lancent un appel à la raison pour que des négociations s'ouvrent sans préalable et sans arrêt de travail avec la direction du* Monde, *qui devrait faire à cette occasion la preuve qu'elle se désolidarise des aspects les plus anti-sociaux du plan de modernisation du Syndicat patronal de la presse parisienne. »*

ÉCONOMIE

VIE DES ENTREPRISES

Evolutions divergentes dans les services informatiques

Cap Gemini se réorganise, Sema Group achète

La croissance se fait plus sélective dans les services informatiques. En témoigne l'évolution contrastée des *deux frères ennemis* du secteur, Cap Gemini Sogeti (CGS) et Sema Group. Le premier, numéro un européen, a annoncé jeudi 14 octobre un déficit de 197,5 millions de francs pour le premier semestre 1993, contre un bénéfice de 142,4 millions durant la même période de l'année précédente. CGS, qui est en train de se réorganiser complètement, subit le contre-choc d'une politique d'acquisitions intensive menée au cours des dernières années. Baptisé «Genesis», le programme de réorganisation qui vise à doter CGS d'une véritable structure *transnationale*, aura coûté 160 millions de francs durant la première partie de l'année.

A contrario, Sema Group, dont la politique de croissance externe a été beaucoup moins ambitieuse, a décidé de passer à l'attaque. Le groupe franco-britannique, qui a dégagé au premier semestre 1993 un bénéfice net de 6,5 millions *de livres (56 millions* de francs), a annoncé jeudi 14 octobre le rachat de 75 % des activités du groupe suédois SKD privatisé par Stockholm.

Sema Group, qui était absent du marché scandinave, reprend ainsi une trentaine de sociétés employant 1 200 personnes, qui ont dégagé en 1992 un bénéfice net de 27 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 790 millions. La reprise de SKD permet à Sema, selon un communiqué diffusé par le groupe, de consolider ses activités en «facilities management» (prise en charge totale ou partielle de l'informatique d'un client). Le «FM» devrait désormais représenter 20 % du chiffre d'affaires du groupe, contre 15,5 % actuellement.

Un conflit ancien avec EDF

La CNR réclame son émancipation

La vénérable Compagnie nationale du Rhône vit des jours agités. La société mixte – que les pouvoirs publics projettent de fusionner avec Pechiney – est entrée en guerre larvée avec EDF, tout à la fois son unique client et l'un de ses principaux actionnaires. Le conseil d'administration, jeudi 14 octobre, a été l'occasion de faire entendre ces grincements, même si, au final, selon les dires d'un participant, *«les couteaux ont été rentrés, de manière provisoire»*.

La CNR, qui reproche à EDF d'avoir diminué de moitié dans ses comptes 1992 les provisions affectées à la maintenance des barrages qu'elle exploite le long du Rhône, a *«accepté»* les explications fournies par l'exploitant public. Sans toutefois les juger pleinement satisfaisantes, puisque le conseil d'administration de la compagnie a tout de même décidé de commander une expertise chargée de déterminer si le montant des fameuses provisions est fondé.

Sur le fond, la querelle est anecdotique. Elle s'inscrit toutefois dans un contexte bien particulier : alors que certaines rumeurs font état d'un possible départ de Jacques Bonnot, nommé en juin 1992 et pour une durée théorique de trois ans, président de la CNR, la vieille dame du Rhône a relancé son combat pour l'émancipation. L'occasion *lui a été fournie par Gérard Longuet*. En envisageant un possible rapprochement entre le groupe Pechiney et la société qui exploite les barrages hydroélectriques le long du Rhône, la tutelle a ranimé de vieux désirs. Tenue de céder le courant électrique produit par les barrages du Rhône à EDF, la CNR veut désormais pouvoir vendre cette énergie à de gros industriels. Ce qui irrite au plus au point l'exploitant public.

EDF, qui a assuré le financement des centrales hydroélectriques de la CNR et les exploite à ses frais, souhaite pouvoir continuer de profiter de cette source peu chère de courant et s'estimerait spoliée si c'était la CNR qui devait en tirer parti. Car le courant produit grâce *aux barrages du Rhône* est d'un prix de revient très faible : moins de 10 centimes le kWh, l'essentiel des emprunts contractés pour la construction de ces centrales ayant été remboursé.

Ce sujet de débat ne fait qu'alimenter un conflit aussi vieux qu'EDF. La loi de nationalisation de 1946 prévoyait l'intégration de la CNR à EDF. Or, ce projet n'a pas été réalisé, ce qui a entraîné de nombreuses frictions. Actuellement, EDF possède le sixième du capital de la CNR. En vertu de nombreux accords et conventions entre les deux firmes, EDF assure l'exploitation de toutes les centrales CNR ainsi que le transport et la distribution de l'électricité produite.

A. K. et C. M.

BSN lance un «bingo»

Malmené par la crise de la consommation et l'engouement des acheteurs pour les produits à bas prix, BSN réagit en lançant un gigantesque «bingo» : dix millions de foyers pourront coller leurs preuves d'achat d'articles du groupe sur les grilles d'un livret qu'ils auront reçu dès la semaine prochaine par la poste. Selon le nombre de grilles remplies, le groupe remboursera entre 200 et 500 francs. Au-delà de son aspect promotionnel évident, cette opération est révélatrice du désarroi des grandes marques (BSN distribue par exemple Danone, Kronenbourg, Evian...) face à la poussée des «petits prix». Mais on peut se demander si les consommateurs ne retourneront pas aux produits bon marché dès la fin du «bingo», le 31 janvier.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ASSOCIATION

TAIWAN GLASS INDUSTRY Corp. Ltd. annonce une joint venture en Chine. – Taïwan Glass Industry Corp. Ltd. a annoncé, mardi 12 octobre, avoir conclu en Chine une joint venture de 83 millions de dollars (456 millions de francs), soit le plus vaste projet de société conjointe dans ce pays depuis 1949. La filiale Taiwan Glass China Holding Ltd. a été créée avec quatre autres sociétés étrangères pour acquérir 90 % des parts de la joint venture qui se dénommera Qingdao Float Glass Co. Ltd, selon un communiqué de la société. Taïwan Glass China fournira 36 millions de dollars, son partenaire chinois Jiaonan Building Materials Factory 4 millions, et le solde proviendra de prêts bancaires. La production de la future usine, située sur le port de Qingdao, devrait commencer en 1995 et avoisiner les 130 000 tonnes de verre «float» par an, avec la *technologie du verrier britannique* Pilkington.

BALLY : joint-venture en Inde. – La société suisse Bally a mis en place avec la société indienne Montari Leather Ltd, une coentreprise (joint venture) pour produire en Inde des chaussures de qualité destinées aux marchés étrangers, a annoncé, début octobre, *le groupe indien*. Selon le président de la Montari Leather Ltd., Munish Gupta, Bally va transférer de la technologie, aider à mettre en place le contrôle des normes de qualité et former du personnel de l'usine installée à Ranipet, dans l'Etat du Tamil Nadu (sud du pays). L'usine, où la production à l'essai a déjà commencé, a une capacité de production de 450 000 paires de chaussures par an, dont 75 % sont destinées à l'exportation. L'Inde espère pouvoir exporter 400 millions de paires de chaussures par an en l'an 2000, contre 15 millions actuellement.

RÉSULTATS

GALERIES LAFAYETTE en perte au premier semestre. – Le groupe Galeries Lafayette a enregistré, au premier semestre, une perte globale après impôts de 140 millions de francs, qui se creuse par rapport aux 95 millions perdus lors des six premiers mois de 1992. Le chiffre d'affaires a chuté de 7 %, à 13,8 milliards de francs, contre 14,9 milliards pour la même période de 1992. La diminution du parc des magasins explique pour partie ce recul, amplifié par la crise de la consommation, plus importante que prévue. Malgré un mois de septembre *«satisfaisant»*, *«l'amélioration des résultats annoncée en juin ne pourra être obtenue»*, ajoute le groupe, dans un communiqué.

CRISE

CLUB MED : 300 suppressions de postes. – Confrontés à la raréfaction des clients et à la baisse des prix que ceux-ci sont prêts à payer pour leurs vacances, le Club Med se voit obligé de réduire ses coûts. Il a donc lancé un plan d'économies qui devrait aboutir à la suppression de 300 postes sur 2 500 environ, soit 12 % de l'effectif permanent. Le plan social qui accompagne cette restructuration prévoit des départs en pré-retraite, des reclassements dans les villages du Club ou dans les directions locales ainsi que des aides à la création *de petites entreprises (locations* de matériel, laboratoires de photos, etc.). *Grosso modo* une moitié des suppressions auront lieu en France et l'autre moitié, à l'étranger.

POCLAIN : 387 suppressions d'emploi. – La direction de Case Poclain, fabricant de pelles et matériels hydrauliques pour les travaux publics, a annoncé, mardi 12 octobre, 387 suppressions d'emplois au comité central d'entreprise, réuni au siège du groupe au Plessis-Belleville dans l'Oise. La direction a annoncé aussi la mise en œuvre d'un plan social d'accompagnement pour *«limiter autant que possible le nombre des licenciements secs»*, ainsi qu'un programme d'actions destinées à redresser la situation de l'entreprise, a-t-on précisé au siège du groupe qui compte actuellement 3 800 salariés en France.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 15 octobre ↑ Reprise technique

En dépit de la faiblesse persistante du franc français, la Bourse de Paris se redresse vendredi matin dans un marché relativement actif où les espoirs de baisse des taux d'intérêt sont à nouveau relancés. En hausse de 0,44 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche en milieu de journée un gain de 0,73 % à 2 129,32 points.

Les déclarations de Hans Tietmeyer relancent les espoirs d'une détente des taux la semaine prochaine en Allemagne. Le président de la Bundesbank, qui s'en tient à sa politique de stabilité monétaire, n'exclut pas la poursuite d'une baisse prudente des taux si les conditions requises le permettent. En septembre les prix de gros ont baissé de 0,5 % en Allemagne. Le Matif est bien orienté, mais le franc français reste faible en dépit de la remontée du dollar, qui s'effectue généralement au détriment du mark.

La tendance est également soutenue par des facteurs techniques. *«Nous avons rebondi hier sur un support de 2 100 points de l'indice CAC 40 que nous n'avons pas cassé. Ceci explique la remontée d'aujourd'hui»*, commente un opérateur.

A noter par ailleurs que le premier ministre, Edouard Balladur, a confié au ministre de l'économie *«le soin d'étudier l'ensemble des solutions»* visant à apporter un revenu complémentaire à la retraite, notamment par la création éventuelle de fonds de pension, a annoncé vendredi M. Alphandéry, dans un discours lu devant le Sénat.

Enfin, après l'annonce du succès de la privatisation de la BNP qui aura 2,8 millions d'actionnaires individuels, le certificat d'investissement BNP gagne 5 % à 285 francs.

NEW-YORK, 14 octobre ↑ Soutenue

Wall Street a accru ses gains jeudi 14 octobre à l'issue d'une journée très active, soutenue par de bons résultats de sociétés et par un recul des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 3 621,63 points, en hausse de 18,44 points soit une progression de 0,51 %. Le volume des échanges a été très élevé avec quelque 353 millions de valeurs traitées ; 1 173 actions ont progressé, 904 ont reculé et 556 sont restées inchangées.

L'euphorie provoquée par le rachat de TCI par Bell Atlantic mercredi, la publication par Chrysler d'un bénéfice de 423 millions de dollars au troisième trimestre 1993 et la faiblesse des taux d'intérêt sur le marché obligataire ont profité à Wall Street, a indiqué James Schroeder, analyste chez MMS International. Par ailleurs, les gains enregistrés la veille par le secteur des télécommunications se sont étendus à tout le marché, a-t-il observé.

Les investisseurs ont également été rassurés par les statistiques de la journée (hausse de 0,2 % des prix de gros, augmentation de 0,1 % des ventes de détail en septembre et légère progression des demandes hebdomadaires d'allocations-chômage), signe d'un rythme de reprise de l'économie très raisonnable et d'une inflation bien maîtrisée, a indiqué un autre analyste.

VALEURS	Cours du 13 octobre	Cours du 14 octobre
Alcoa	67 3/8	68 5/8
ATT	57 3/4	60 3/4
Boeing	37 3/8	38 1/8
Chase Manhattan Bank	37 1/2	38 1/2
Du Pont de Nemours	48	48 1/8
Eastman Kodak	58 3/4	58 1/2
Exxon	64 1/2	64 7/8
Ford	55 1/4	57 1/2
General Electric	96 1/8	98 1/2
General Motors	43 5/8	44 3/4
Goodyear	45 3/4	45 5/8
IBM	43 1/4	42 3/4
ITT	91 1/8	92
Mobil Oil	83 3/8	83
Pfizer	59 3/4	60 5/8
Schlumberger	64 1/8	63 5/8
Texaco	66 1/2	67 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	146 3/8	144 7/8
Union Carbide	19 5/8	19 3/8
United Tech.	58 1/4	57 5/8
Westinghouse	13 1/2	13 3/8
Xerox Corp.	73	72 1/4

LONDRES, 14 octobre ↑ Légère progression

Les valeurs ont clôturé en légère hausse jeudi 14 octobre au Stock Exchange, soutenues en fin de séance par les gains de Wall Street, après avoir été initialement affectées par les incertitudes sur l'économie britannique. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 5,4 points à 3 086,3 points soit une hausse de 0,1 %. Quelque 614 millions de titres ont été échangés contre 654,2 millions la veille.

L'annonce d'une baisse inattendue (13 600 personnes) du chômage britannique en septembre, après deux mois consécutifs de hausse, n'était tout d'abord pas parvenue à soulager les inquiétudes causées par les chiffres décevants de l'inflation et de la production industrielle publiés mercredi. Mais les opérateurs ont ensuite été encouragés par la hausse de Wall Street à l'ouverture.

Les alimentaires et les supermarchés ont été faibles, mais les groupes de télécommunications ont été encouragés par le rachat, annoncé mercredi, du câblo-opérateur américain Tele Communications Inc. (TCI) par la compagnie de téléphone régionale Bell Atlantic.

VALEURS	Cours du 13 octobre	Cours du 14 octobre
Allied Lyons	5,69	5,66
B.P.	3,23	3,26
B.T.R.	3,68	3,67
Cadbury	4,69	4,62
De Beers	13,13	13,38
Glaxo	6,67	6,63
G.U.S.	38,50	38,60
I.C.I.	7,21	7,18
Reuters	16,25	16,21
RTZ	6,70	6,66
Shell	6,81	6,81
Unilever	10,77	10,96

TOKYO, 15 octobre ↑ Nouvelle avance

La Bourse de Tokyo a terminé en légère hausse vendredi 15 octobre mais en deçà de ses meilleurs niveaux du jour. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a fini en hausse de 91,61 points à 20 174,42 points, soit une progression de 0,46 %. Les échanges ont porté sur environ 330 millions d'actions contre 250 millions la veille.

La bonne tenue du marché a été favorisée par l'espoir d'un soutien de la part des caisses de retraite et d'assurances du secteur public en cas de baisse des cours au Kabuto-cho. En outre, les investisseurs ont recherché les valeurs vedettes et celles qui bénéficient de perspectives de développement favorables.

VALEURS	Cours du 14 octobre	Cours du 15 octobre
Ajinomoto	1 390	1 390
Bridgestone	1 320	1 320
Canon	1 430	1 450
Fuji Bank	2 330	2 330
Honda Motors	1 580	1 600
Matsushita Electric	1 440	1 490
Mitsubishi Heavy	682	683
Sony Corp.	4 490	4 610
Toyota Motors	1 780	1 780

CHANGES

Dollar : 5,7278 F ↑

Vendredi 15 octobre, à l'ouverture du marché des changes parisien, le mark était toujours soutenu à 3,5350 francs contre 3,5365 francs (3,5394 cours indicatif de la Banque de France) la veille au soir. Le dollar progressait à 5,7278 francs contre 5,6775 francs (5,6895 cours BdF) jeudi soir.

FRANCFORT	14 oct.	15 oct.
Dollar (en DM)	1,6075	1,6165
TOKYO	**14 oct.**	**15 oct.**
Dollar (en yens)	106,14	107,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 oct.)	6 15/16 % - 7 1/16 %
New-York (14 oct.)	3 %

BOURSES

	13 oct.	14 oct.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	586,84	585,09
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 127,28	2 113,88
NEW-YORK *(indice Dow Jones)*	13 oct.	14 oct.
Industrielles	3 603,19	3 621,63
LONDRES *(indice «Financial Times»)*	13 oct.	14 oct.
100 valeurs	3 080,90	3 086,30
30 valeurs	2 333,20	2 327,40
Mines d'or	216,60	214,60
Fonds d'Etat	102,81	102,70
FRANCFORT	13 oct.	14 oct.
Dax	2 001,51	1 990,07
TOKYO	14 oct.	15 oct.
Nikkei Dow Jones	20 082,81	20 174,42
Indice général	1 645,21	1 654,01

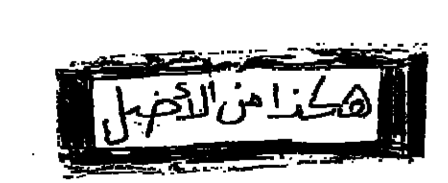
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7200	5,7220	5,7720	5,7760
Yen (100)	5,3343	5,3387	5,3945	5,4014
Ecu	6,6838	6,6891	6,6732	6,6821
Deutschemark	3,5360	3,5375	3,5390	3,5412
Franc suisse	4,0044	4,0073	4,0283	4,0336
Lire italienne (1000)	3,5839	3,5875	3,5684	3,5738
Livre sterling	8,6452	8,6511	8,6700	8,6798
Peseta (100)	4,3640	4,3690	4,3322	4,3406

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 3/8	2 1/2	2 5/16	2 7/16
Ecu	7 7/16	7 9/16	7 3/8	7 1/2	7 1/16	7 3/16
Deutschemark	6 5/8	6 3/4	6 9/16	6 11/16	6 1/4	6 3/8
Franc suisse	4 5/16	4 7/16	4 5/16	4 7/16	4 3/16	4 5/16
Lire italienne (1000)	8 916	8 13/16	8 1/2	8 3/4	8 5/16	8 9/16
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16
Peseta (100)	9 3/4	10 1/8	9 9/16	9 7/8	9 7/16	9 13/16
Franc français	6 15/16	7 1/16	6 7/8	7	6 5/8	6 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 15 OCTOBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,21 % (2139,47)

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 14 octobre

[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 14/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8475	5,8895	5,35	5,85
Ecu	6,6585	6,6850	–	–
Allemagne (100 dm)	352,0900	353,9400	338	361
Belgique (100 F)	16,0705	16,0435	15,60	16,60
Pays-Bas (100 fl)	313,0200	314,6200	300	321
Italie (1000 lires)	3,5855	3,5765	3,32	3,77
Danemark (100 krd)	87	86,8500	82	90
Irlande (1 iep)	8,2380	8,2925	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,5870	8,6625	8,20	9
Grèce (100 drachmes)	2,4145	2,4218	2,89	3,09
Suisse (100 f)	402,1000	402,8800	387	409
Suède (100 krs)	71,3700	71,8400	66	75
Norvège (100 k)	80,2900	80,4400	75	84
Autriche (100 sch)	50,0440	50,3090	48,20	51,20
Espagne (100 pes)	4,3300	4,3565	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,3900	3,4100	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,2552	4,2933	4	4,45
Japon (100 yens)	5,3319	5,3173	5,10	5,45

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 14/10
Or fin (kilo en barre)	68300	68850
Or fin (en lingot)	68450	68850
Napoléon (20f)	379	389
Pièce Fr (10 f)	350	380
Pièce Suisse (20 f)	390	385
Pièce Latine (20 f)	390	380
Souverain	480	509
Pièce 20 dollars	2700	2580
Pièce 10 dollars	1250	1190
Pièce 5 dollars	750	725
Pièce 50 pesos	2495	2500
Pièce 10 florins	398	490

Matif (Marché à terme international de France)

14 octobre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 123 619

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	128,54	128,04	124,28
Précédent	128,60	128,08	124,32

CAC 40 A TERME
Volume : 17 319

Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2125	2135,50	2152
Précédent	2139	2152,50	2165

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - † demande réduite - # contrat d'animation

ÉCHECS

Dix-septième partie du championnat du monde

Kasparov sans appétit

Après le demi-point de la nulle obtenu dans la dix-septième partie, disputée jeudi 14 octobre, Garri Kasparov mène désormais au score par 11 points à 6 : il n'a plus qu'à glaner un point en sept parties pour conserver son titre de champion du monde.

On attendait jeudi une riposte violente du Russe avec les blancs après la première défaite que lui avait infligée Nigel Short. Il n'en a rien été : l'ogre de Bakou semble avoir perdu son appétit et son tranchant, et il a délaissé la partie espagnole, qui lui a rapporté trois points sur trois depuis le début de la finale, pour l'écossaise, qui ne lui a valu que la *nullité dans la onzième rencontre*. Short, au contraire, tout ragaillardi par sa première victoire, et qui ne doit plus se faire d'illusions quant au résultat final, a joué avec allant, prenant vite l'initiative, dans un style vif et plus ou moins débridé, qui dérange le champion du monde. Ainsi, l'Anglais n'a pas craint d'avoir deux paires de pions doublés après l'échange des dames : il semble croire que les colonnes lui sont mieux ouvertes. Il s'est même permis une petite combinaison tactique au 24e coup, un sacrifice temporaire de fou qui lui a rapporté un pion.

C'est alors que Kasparov s'est réveillé, a précipité toutes ses forces vers le centre de l'échiquier de façon à bloquer le roi noir : les cases blanches lui étaient interdites par les pions du tenant du titre, les noires par son fou. La position était figée, cadenassée, et Short acceptait la nulle. Prochaine rencontre samedi 16 octobre .

P. B.

Blancs : KASPAROV
Noirs : SHORT
Dix-septième partie
Partie écossaise

1. e4	e5	22. Tad1	Te4
2. Cf3	Cc6	23. Rg2	hxg3
3. d4	exd4	24. fxg3 (97)	Ff2 (66)
4. Cxd4	Fc5	25. Rxf2	Txe2+
5. Cxc6	Df6	26. Rf1	Texa2
6. Dd2	dxc6	27. Txa2	Th1+
7. Cc3	Fe6	28. Rf2	Txd1
8. Ca4	Td8	29. b3 (102)	Td7 (82)
9. Fd3	Fd4	30. Td2	Txd2+
10. 0-0	a6	31. Fxd2 (105)	c5 (99)
11. Cc3	Ce7	32. Re3	c6
12. Ce2	Fb6	33. Re4	c4
13. Df4	Cg6	34. b4	b5
14. Dxf6	gxf6	35. Ff4	Cd7
15. Cg3 (57)	h5 (32)	36. Rd4	Rf8
16. Fe2	h4	37. Fc7	Re7
17. Cf5	Fxf5	38. g4	Rf8
18. exf5 (69)	Ce5 (55)	39. Fd6+	Rg7
19. Te1 (81)	Rf8 (56)	40. Fc7 (118)	Rf8 (113)
20. Ff4	Td4	41. a3	Nulle
21. g3	Rg7		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

AGENDA

Mouvement préfectoral

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres a procédé, mercredi 13 octobre, au mouvement préfectoral suivant :

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
Hubert Blanc

Hubert Blanc, préfet de la région Centre et du département du Loiret, est nommé préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône en remplacement de Claude Bussière, admis à la retraite à compter du 7 novembre prochain.

[Né le 5 octobre 1935 à Saint-Julien-Molin-Molette (Loire), Hubert Blanc est titulaire d'un DES de droit public et d'économie politique. D'abord attaché d'administration au Conseil d'Etat, il est, à partir de 1961, chef de cabinet dans la Sarthe, les Alpes-de-Haute-Provence et le Lot. Conseiller technique en 1968 au cabinet de Joël Le Theule, secrétaire d'Etat chargé de l'information, puis, en 1969, chef de cabinet de Roger Frey, ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, qu'il suit au ministère des réformes administratives, il devient, après un passage au commissariat au tourisme, en 1973, directeur du cabinet d'Aimé Paquet, secrétaire d'Etat au tourisme. Il occupe successivement les fonctions de conseiller technique au cabinet d'Olivier Guichard, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports (1974) et de directeur de cabinet du ministre du commerce et de l'artisanat, avant d'être nommé, en 1975, sous-préfet du Raincy (Seine-Saint-Denis). Il est chef du service d'information et de diffusion du premier ministre de 1976 à 1978, date à laquelle il est nommé préfet des Hautes-Alpes, puis, en 1980, des Vosges et, en 1983, du Finistère. Après un passage en Nouvelle-Calédonie, il devient, en mars 1986, préfet de la région Bourgogne, puis, de novembre 1986 à mai 1988, directeur du cabinet civil et militaire d'André Giraud, ministre de la défense. Placé en position hors cadre, il est chargé, en 1989, de la coordination en *matière de libre* circulation des personnes au sein de la Communauté européenne. Il était préfet de la région Centre et du département du Loiret depuis le 3 avril 1991.]

CENTRE
Bernard Gérard

Bernard Gérard, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, est nommé préfet de la région Centre, préfet du Loiret, en remplacement de Hubert Blanc, nommé préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône.

[Né le 12 juillet 1932 à Niort (Deux-Sèvres), Bernard Gérard, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a été successivement sous-préfet de Bafia, puis de Mora (Cameroun), sous-préfet de Mirande (Gers), de Draguignan (Var), chef de mission auprès du préfet de la région Aquitaine et sous-préfet de Bayonne, avant d'être nommé préfet du Jura en 1982 puis de l'Ain en 1984. Haut-commissaire de la République française, chef du territoire de la Polynésie française, en mars 1985, il est nommé directeur de la DST au conseil des ministres du 9 avril 1986. Il était préfet de la région Languedoc-Roussillon et du département de l'Hérault depuis le 23 mai 1990.]

LANGUEDOC-ROUSSILLON
Charles-Noël Hardy

Charles-Noël Hardy, préfet des Hauts-de-Seine, est nommé préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, en remplacement de Bernard Gérard, nommé préfet de la région Centre, préfet du Loiret.

[Né le 21 novembre 1934 à Boulogne-Billancourt, Charles-Noël Hardy, ancien élève de l'ENA, a occupé les fonctions de chef de cabinet des préfets du Vaucluse (1963) et du Cher (1964) avant d'être nommé, en mai 1964, sous-préfet. Entré en 1966 comme chargé de mission au cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances et des affaires économiques, il participe ensuite, officieusement, aux cabinets de Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (février 1966-avril 1967) et de Jean Chamant, ministre des transports (1967-1969). Il réintègre ensuite le cabinet de M. Giscard d'Estaing comme conseiller technique. En août 1973, il est nommé secrétaire général du Val-d'Oise. En février 1975, il entre au comité directeur des clubs Perspectives et Réalités. Adjoint au directeur général de l'administration, au ministère de l'intérieur, en septembre 1975, il est nommé préfet du Loir-et-Cher en avril 1977, puis placé en position hors cadre en juillet 1981. En avril 1982, il est détaché comme directeur des services administratifs de la région Basse-Normandie, que préside René Garrec. Préfet du Var en 1987, il était préfet des Hauts-de-Seine depuis 1989.]

HAUTS-DE-SEINE
Bernard Monginet

Bernard Monginet, préfet en service détaché, est nommé préfet des Hauts-de-Seine, en remplacement de Charles-Noël Hardy, nommé préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault.

[Né le 19 juin 1936 à Mussidan (Dordogne), Bernard Monginet est diplômé d'études supérieures de droit et ancien élève de l'Ecole normale supérieure d'éducation physique. Ancien élève de l'ENA, il est nommé directeur du cabinet du préfet de la Nièvre en août 1965. Sous-préfet d'Issoudun en avril 1967, il devient secrétaire général de l'Indre en octobre 1969, puis de l'Aisne en septembre 1974. Il entre, comme conseiller technique, au cabinet de Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, en août 1977. Nommé directeur des sports au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, il quitte son poste en juillet 1981. Il était directeur général des services du département de l'Essonne en 1982 et préfet du Loir-et-Cher en 1986, puis nommé hors cadre en octobre 1987. Il était directeur de la campagne présidentielle de Jacques Chirac en 1988.]

CARNET

Naissances

Corinne SAVIGNAC
et
Jean-François BRAUNSTEIN

ont le plaisir de faire part de la naissance de

Antoine,

le 10 octobre 1993 à Paris.

80, rue de Grenelle,
75007 Paris.

Décès

– Jean Baylet,
son époux,
Hélène et Jean-François Belloste,
Catherine et Jean-Louis Marache,
Geneviève Bodiou,
Monique et Robert Devin,
et leurs enfants,
Philippe et Jeanine Bodiou,
Jany et Michel Yernaux,
et leurs enfants,
Paul Laval,
ont la douleur de faire part du décès de

Germaine BAYLET,
née Bodiou,
institutrice honoraire.

L'incinération a eu lieu, selon ses vœux, dans l'intimité familiale.

66, boulevard Tiboulen,
13008 Marseille.

– M. et Mme Claude Fidric,
M. et Mme Jean-Louis Fidric,
et leurs filles,
M. et Mme Bernard Fidric,
et leur fils,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-seizième année, de

M. Adolphe FIDRIC,
administrateur civil en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
grand officier du Nichan Iftikhar,

le 3 octobre 1993, dans l'Ain.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

« Le Clos » Ameyzieu,
01510 Talissieu.

– Châtellerault.

M. et Mme Robert Niclausse,
M. Jean Niclausse,
M. et Mme Jacques-Noël Mayaud,
M. et Mme Jacques Picard,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Son frère, sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
Les personnes qui l'ont soutenue et entourée,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Suzanne NICLAUSSE,
née Pierson,

le 14 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu à Châtellerault, en l'église Saint-Jacques, sa paroisse, le samedi 16 octobre, à 10 h 30, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale, au cimetière Saint-Jacques.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le comte et la comtesse
Olivier de Romanet de Beaune
font part, dans la tristesse et dans l'espérance, du rappel à Dieu de leur fils

Jérôme
de ROMANET de BEAUNE.

En accord avec son désir, son corps a été incinéré et une messe à son intention et à celle de toutes les victimes du sida sera célébrée en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, le lundi 18 octobre 1993, à 18 h 15.

Ses parents tiennent à exprimer leur profonde reconnaissance aux équipes de l'Hospitalisation à domicile et de l'association Gérard-Présence à domicile.

« Le cœur humain... a en soi-même un élan vers une beauté inconnue, pour laquelle il fut créé dans son origine. »

Chateaubriand.

23, avenue Robert-Schuman,
92100 Boulogne-sur-Seine.

– Mme Martine Vallette-Hemery,
M. et Mme Bertrand Vallette,
ses enfants,
Axel Hemery,
Grégoire et Antoine Vallette,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Albert VALLETTE,
née Paulette Dreyfus,

le 8 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mardi 19 octobre 1993, à 18 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, à l'intention de

Marie CAMPBELL,

rappelée à Dieu le 23 juillet,

et à la mémoire de son mari,

Stanley CAMPBELL.

– Une messe sera célébrée le samedi 16 octobre 1993, à 11 heures, en l'église Saint-Laurent, 119, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris-10e, à la mémoire de

Nicole GUASTONI,

décédée le 11 août 1993.

– Une messe à la mémoire de

Marie SUSINI,
romancière,
membre du jury Femina,

sera célébrée le jeudi 21 octobre 1993, à 18 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés (petite nef).

Anniversaires

– Les amis et la famille de

Denise BAUMANN,

disparue il y a cinq ans, se souviennent avec émotion des chaleureuses réunions du 15 octobre, et tiennent à rappeler le souvenir de

Renée et Léon BAUMANN,

ses parents,

déportés à Auschwitz, le 20 novembre 1943,

Simone FREY-WEIL,

sa sœur,

Albert WEIL,

son beau-père,

Ariette, Monique et Francine WEIL,

leurs trois filles,

déportés à Auschwitz, le 17 décembre 1943, après dix mois d'internement au camp de Drancy.

– Il y a trois ans, le 17 octobre 1990, le

docteur
Solange BÉNISTI-SARFATI

disparaissait.

Tous ceux qui l'ont aimée et estimée auront une pensée pour elle et se recueilleront dans le souvenir.

– Il y a dix ans, le 15 octobre 1983,

Gilbert ERMANN

nous quittait.

Mais ne meurent que ceux qu'on oublie.

Communications diverses

– Hommage musical à la reine Marie-Antoinette, le 16 octobre 1993, à 23 heures, en l'église polonaise, 263 *bis*, rue Saint-Honoré, Paris-8e, avec Rhonda Bachmann, chant, et Catherine Michel, harpe, dans des compositions de Marie-Antoinette, reine de France. Participation : 93 F. « La Reine artiste » et « Le Souvenir musical ».

– A l'issue de la réunion qui s'est déroulée le mardi 12 octobre 1993, le jury du Prix Paul-Léautaud, créé et doté par le groupe Primagaz, et composé de MM. Alphonse Boudard, Camille Cabana, Jean-Paul Caracalla, Michel Déon, de l'Académie française, Raymond Devos, Jean Gaulmier, Louis Nucéra, Jacques Petitjean et Paul Roche, a couronné le livre de Raoul Mille *Père et Mère*, aux éditions Flammarion.

Conférences

– Premiers pas dans la Kabbale, séances d'information dimanche 17 octobre, à 19 heures, lundi 18 octobre 1993, à 20 h 30, au Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Rens. : 43-56-01-38.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h par Fax
au siège du journal,
15, rue Falguière,
75501 Paris Cedex 15
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6149

HORIZONTALEMENT

I. Artistes auxquels on ne peut pas reprocher de faire des pieds et des mains pour réussir. – II. Ce n'est pas du tout cuit. – III. Période dont on se souvient bien. Pays. – IV. L'époque des neiges. – V. Peut enivrer le Canadien. Perce bien quand elle est bonne. – VI. Une balle intouchable. Au premier, tout le monde s'arrête. – VII. Dieu. Faire le malin. – VIII. Peuvent être de bonnes pensées. – IX. Préposition. Quand elles sont noires, il y a beaucoup de cafards. – X. Château. Victime d'une tromperie. – XI. Petites, sur la route. Branché.

VERTICALEMENT

1. Volerait un œuf, mais pas un bœuf. – 2. Peut être pris dans la foule. Est noire pour arroser. – 3. Un canal naturel. Tonalité pour une messe. – 4. Provoqué par une bombe. Possessif. – 5. Un peu de tabac. Un homme qui risque souvent de perdre sa place. – 6. Ordre de rapprochement. Aiment les lieux humides. – 7. Peuvent être cueillies sur des buissons. – 8. Sur une côte bretonne. Peut être un pensionnaire de zoo. – 9. Des gens qui peuvent être à la recherche de fonds. Point de départ.

Solution du problème n° 6148

Horizontalement

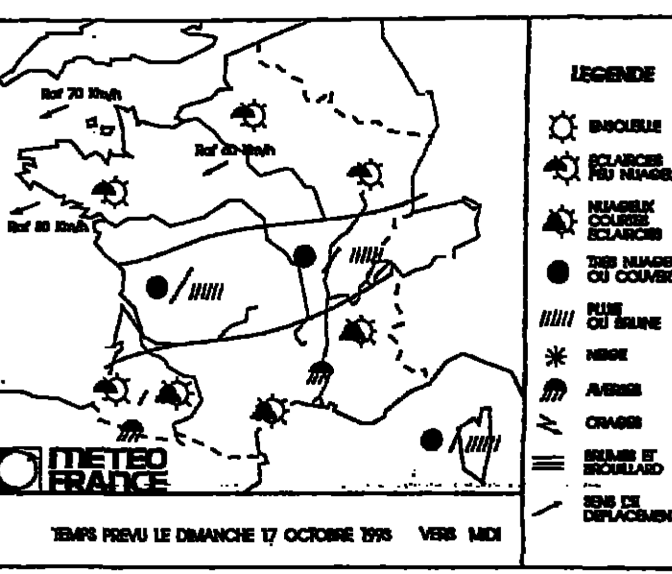
I. Baptêmes. – II. Râteau. As. – III. Urate. – IV. Carex. Vis. – V. Oral. Gars. – VI. Nanar. Lei. – VII. Ogive. – VIII. Ardue. Usé. – IX. Œuvre. – X. Eon. SA. Nu. – XI. Usuelles.

Verticalement

1. Braconnage. – 2. Aa. Ara. Ou. – 3. Ptéranodons. – 4. Té. Elagué. – 5. Eaux. Rieuse. – 6. Mûr. Val. – 7. Avaleur. – 8. Satire. Séné. – 9. Sessile. Us.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



Samedi : Nuages et pluies progressent par l'ouest, variable ailleurs. – En matinée, les nuages commenceront à gagner l'ouest du pays jusqu'aux régions du sud de la Bretagne, des Charentes et de l'Aquitaine. Ces nuages donneront quelques gouttes, et progresseront dans la journée vers l'est, atteignant le Centre, le Massif Central et l'ouest de la région Midi-Pyrénées dans l'après-midi. Les pluies deviendront alors plus soutenues des Pays de Loire au Centre.

Du Centre au Nord-Est, le ciel sera très nuageux le matin, mais quelques éclaircies se développeront de la Bourgogne à l'Alsace ensuite.

Plus au sud, le ciel sera généralement variable, et la journée sera dans l'ensemble assez agréable pour toutes ces régions. Mais le vent de sud-est apportera de nombreux nuages sur le Languedoc-Roussillon, et quelques gouttes tomberont même sur le littoral en cours d'après-midi.

Quant au nord du pays, de l'Ile-de-France à la Normandie et au Nord-Pas-de-Calais, les brumes et brouillards seront nombreux au lever du jour ; ils se dissiperont dans le courant de la matinée, et le soleil alternera ensuite avec les nuages, dans un ciel le plus souvent variable. En revanche, la couleur du ciel sera plus menaçante sur l'extrême nord, avec quelques averses côtières.

Le vent soufflera de secteur nord-est sur la moitié nord du pays, atteignant sur le littoral de la Manche des pointes à 60 km/h. Sur le reste du pays, la tendance sera au sud-est ; en Midi-Pyrénées, l'autan atteindra parfois 70 km/h.

Les températures matinales seront fraîches, comprises entre 4 et 6 degrés au nord, et entre 7 et 9 degrés au sud. Il fera plus doux sur le pourtour méditerranéen, avec 13 degrés en général. Dans la journée, il ne fera pas plus de 13 degrés au nord, 16 degrés au sud, et localement 20 degrés pour les régions méditerranéennes.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-10-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-10-1993 à 18 heures TUC et le 15-10-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	15	C
BIARRITZ	20	10	N
BORDEAUX	18	10	P
BOURGES	16	9	C
BREST	10	6	N
CAEN	12	8	A
CHERBOURG	10	6	N
CLERMONT-FER.	17	9	C
DIJON	16	8	P
GRENOBLE	16	7	N
LILLE	12	5	N
LIMOGES	14	7	C
LYON-BRON	20	10	N
MARSEILLE	21	15	D
NANCY	15	8	N
NANTES	13	9	C
NICE	21	13	C
PARIS-MONTS.	14	8	C
PAU	20	10	D
PERPIGNAN	20	9	N
POINTE-A-PITRE	33	24	D
RENNES	14	9	C
ST-ETIENNE	18	9	N
STRASBOURG	18	9	N
TOULOUSE	20	8	C
TOURS	14	7	C

ÉTRANGER			
ALGER	26	15	N
AMSTERDAM	10	2	N
ATHÈNES	27	16	D
BANGKOK	36	26	N
BARCELONE	23	12	D
BELGRADE	29	14	D
BERLIN	16	8	P
BRUXELLES	12	6	B
COPENHAGUE	7	3	N
DAKAR	31	25	D
GENÈVE	17	8	C
ISTANBUL	25	16	D
JÉRUSALEM	30	19	D
LE CAIRE	32	20	D
LISBONNE	19	12	N
LONDRES	11	2	D
LOS ANGELES	21	17	N
LUXEMBOURG	12	8	C
MADRID	14	7	N
MARRAKECH	20	12	D
MEXICO	22	11	D
MILAN	22	13	N
MONTRÉAL	8	–4	D
MOSCOU	17	15	C
NAIROBI	27	15	C
NEW-DELHI	35	17	D
NEW-YORK	11	4	C
PALMA-DE-MAJ.	21	12	N
PÉKIN	20	7	D
RIO-DE-JANEIRO	25	21	C
ROME	25	18	N
HONGKONG	28	24	N
SÉVILLE	19	11	D
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	6	–3	D
SYDNEY	22	16	P
TOKYO	16	15	C
TUNIS	28	18	C
VARSOVIE	24	12	N
VENISE	21	13	N
VIENNE	24	12	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SOURDS ET MALENTENDANTS : une initiative de la Mutuelle de la presse. – Le service acoustique de la Mutuelle nationale de la presse et du Livre organise, les lundi 25 et mardi 26 octobre, deux journées réservées aux sourds et aux malentendants afin de leur permettre de faire contrôler leur audition, réviser leurs appareils auditifs et essayer de nouvelles prothèses auditives ultra-miniaturisées. Prendre rendez-vous auprès de la MNPL-Service acoustique, 29, rue de Turbigo, Paris-2e. Tél. : 40-39-75-75.

VENDREDI 15 OCTOBRE

TF 1

17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Albert Delègue.
19.50 Divertissement : La Bébête Show.
20.00 Journal et météo.
20.45 Magazine : Mystères.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Russie (1re partie). Reportages : Le temps des fusées ; Un homme dans l'espace ; La vie spatiale ; Les femmes et le cosmos.
23.45 Série : Paire d'as.
0.50 Journal et Météo.
1.05 Série : Mésaventures.

FRANCE 2

17.05 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Ferbac, le mal des ardents. De Roland Verhavert.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Spécial Histoire. Invités : Jean Favier (*Dictionnaire de la France médiévale*) ; Pierre Perret (*les Grandes Pointures de l'Histoire*) et (*Chansons pour toute une vie*).
23.45 Journal et Météo.
0.10 Cinéma : Ivan le Terrible. ■■■ Film soviétique de Serguei Mikhaïlovitch Eisenstein (1945). (N. et couleurs, 2e part., v.o.).

FRANCE 3

17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Chefs-d'œuvre du Musée des Beaux-Arts de Leipzig.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Magazine : Thalassa. Les Enfants du *Potemkine*.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Marie-Sophie L. Viet-nam : Cao-Daï, le palais suprême ; Espagne : les bergères championnes de course à pied ; France : Les nomades enracinés.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Passions de jeunesse. Invité : Claude Berri.
0.10 Court métrage : Libre court. L'Histoire d'Amélie.

CANAL PLUS

17.35 Documentaire : Au fil du rio Negro. D'Alastair McEwen et Andrea Florence.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Liane Foly.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Meurtre dans les hautes sphères. De John Byrum.
22.05 Documentaire : Florilegio, ou le cirque à l'italienne. De Laurent Chevalier.
22.58 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Rocketeer. ■■ Film américain de Joe Johnston (1991).
0.50 Cinéma : L'Ombre. ■ Film franco-germano-helvétique de Claude Goretta (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaires. Jacques Brel à Bruges. d'Alain Dhénaut (rediff.).
18.20 Documentaire : Domicile fixe
19.00 Série : Assaulted Nuts.
19.30 Documentaire : Jean Cocteau. D'Eggardo Cozarinsky.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
22.00 Magazine : Macadam. De Béatrice Soulé.
23.00 Documentaire : Voyage iconographique.

M 6

19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et à 0.40).
20.05 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Capital. Le prix du pain.
20.45 Téléfilm : Une proie pas comme les autres. De Sandor Stern.
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital. La guerre des téléviseurs.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecritures pour marionnettes. Une nuit à Châteauroux, de Maurice Sand.
21.30 Profils perdus. Célestin Freinet (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. La vie d'autrefois dans les Alpes de Haute-Provence (3).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Tito Rodriguez 4).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich): Fornir Dorsar, de Asgeirsson ; Poème pour violon et cordes, de Hallgrimsson ; Choralis, de Nordal ; Geysir, de Leifs, par l'Orchestre symphonique d'Islande, dir. Osmo Vanska ; Sigrun Edvaldsdottir, violon.
23.09 Ainsi la nuit.

Les interventions à la radio

EUROPE 1, Jacques Chirac (Europe-Midi, 12 h 30), Jacques Delors (18 h.), Martine Aubry (22 h.). (Pour la « journée mondiale du refus de la misère »).
FRANCE INTER, 19 h 20 thème : Emploi, budget, Europe : les doutes et les exigences de l'UDF (« objections ») ; Invité : Charles Millon.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Infosexe

DE l'invasion des secondes parties de soirée de TF 1 par les émissions dites « de charme », il n'y aurait rien à dire, irrémédiablement rien, et l'on pourrait avec soulagement traiter d'autre chose, si elles ne se paraient étrangement de l'alibi de « l'information ». Sophie Favier, qui inaugurait « Sophie sans interdit », allait-elle simplement, une heure durant, étaler ses avantages devant les caméras ? Elle ne s'en priva certes pas. Mais elle tint aussi à faire savoir qu'elle trônait à la tête d'une équipe de « journalistes ». *« Vous êtes journaliste, vous allez sur le terrain »* : ainsi présenta-t-elle l'heureuse propriétaire d'avantages qui l'épaulait dans l'épreuve. Statistiques, interviews, témoignages, sondages minute : toute la panoplie de l'information télévisée déploya ensuite sa splendeur désormais rituelle. Etes-vous plutôt slip ou caleçon ? Dans quelle position le ferez-vous la prochaine fois ? Quelle est la vitesse du sperme lors de l'éjaculation ? N'y manquait que le commentaire de Jérôme Jaffré.

Symétriquement, les émissions « d'information » sont sans cesse plus nombreuses à se doper au « charme ». Quand elles n'étudient pas la prostitution à Moscou ou les tarifs comparés des sex-shops dans l'Europe de Maastricht, les fins de soirée de TF 1 se penchent sur un surprenant « phénomène de société », on ne devinera jamais lequel : la multiplication des émissions de charme. Ainsi, à la veille de l'apparition de Sophie Favier, « Télé vision », émission consacrée aux médias, *« ouvrait le dossier »* en recevant plusieurs pulpeuses animatrices. On attend avec impatience l'émission consacrée à un « phénomène de société » plus surprenant encore : les émissions d'information qui, par différents détours, reviennent au sexe.

Partant de deux points éloignés, Béatrice Schoenberg, de « Télé vision », et Sophie Favier, de « Sophie sans interdit », jeunes et agréables présentatrices, galopaient donc l'une vers l'autre, pour se rejoindre dans ce nouveau et vaste genre qui homogénise l'information et l'érotisme : l'infosexe. Car se rincer l'œil et l'ouvrir sur le vaste monde sont désormais deux activités non seulement compatibles, mais indissociables.

Quelques heures avant l'apparition de Sophie Favier, n'avait-on pas entrevu en plein « 20 heures » le bikini du mannequin Claudia Schiffer ? Au printemps dernier déjà, une « Miss Sarajevo », par exemple, n'avait-elle pas un instant attiré vers la ville-martyre notre regard blasé ? En piste, call-girls sud-africaines, travestis somaliens ! En piste, Miss Port-au-Prince ! En piste pour la parade de l'infosexe !

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 16 OCTOBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.10 Télé-shopping.
8.40 Club Dorothée.
10.20 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.43).
10.45 Magazine : Ça me dit... et vous ? Avec les séries : Petite Fleur, La Maison en folie.
11.45 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.

13.15 Magazine : Reportages. *Vivre à la Goutte d'Or*, de Jean-Pierre Van Geirt et Tony Bosco.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.15 Divertissement : Ciné gags (et à 17.25).
14.20 La Une est à vous. Avec la série : Agence tous risques.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
18.00 Divertissement : Les Roucasseries.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard. Avec Sim, Léon Zitrone, Guy Montagné, Philippe Castelli, Amanda Lear, Pierre Bellemare, Fabienne Thibeault, Isabelle Mergault, Jacques Pradel, Chevallier et Laspalès.
22.40 Téléfilm : Face au crime. De Briant Grant.
0.20 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
1.00 Journal et Météo.
1.05 Magazine : Le Club de l'enjeu.
1.40 TF1 nuit (et à 2.10, 3.50, 4.25).
2.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Du grand large aux grands lacs.
4.00 Documentaire : Histoires naturelles. La chasse à l'arc ; Survivances.
4.35 Série : Côté cœur.
5.00 Musique.

FRANCE 2

5.55 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde. (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Debout les petits bouts.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Magazine : Grands galops Avec à 9.20, Sur les pistes, de Pierrette Brès.
9.25 Magazine : Samedi aventure. Présenté par Didier Régnier. Destinations de rêve : les îles du Pacifique (1re partie).
10.25 Le Magazine de l'emploi. Présenté par Daniela Lumbroso.
11.35 Magazine : La Revue de presse *de Michèle Cotta*.
12.30 Expression directe. CFDT.
12.59 Journal et Météo.
13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. Mali, la part des femmes, de Richard Binet, Cheikh Tidiane N'Diaye et Jean-Bernard Mérieux.
14.15 Magazine : Samedi sport. A 14.20, Cyclisme : Grand Prix des Nations ; A 15.40, Tiercé, en direct d'Auteuil ; A 16.00, Basket-ball (championnat de France) : Limoges-Pau-Orthez ; A 17.40, Rugby : sélection régionale française-Australie, à Dax.
18.50 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo. Invité : Claude Nougaro.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : C'est votre vie. Présenté par Frédéric Mitterrand.
22.45 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invitée : Louis Chedid . Avec Romane Bohringer, Arthur H. Cheb Khaled, Johnny Clegg. Francis Lalanne.
0.05 Journal et Météo.
0.30 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Chasseurs de miel (1988), et Chasseurs des ténèbres (1990), documentaires d'Eric Valli, Alain Majani et Diane Summers.
1.25 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.35 Documentaire : Aratityope.
4.20 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : le Trophée de Knocke-le-Zoute, en Belgique.
8.00 Magazine : Espace entreprises. Découverte d'une entreprise ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones. Emission spéciale, à l'occasion du Ve Sommet de la francophonie, à l'île Maurice, du 15 au 18 octobre .
9.30 Magazine olympique. De Michel Drhey. L'actualité sportive.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Présenté par Jean Abeilhou, Jean-Paul Cazeneuve et Marc Guillaume. L'équipe australienne en France ; le championnat de France.
10.30 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Says.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes. Présenté par Pierre Rousselet-Blanc.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : Les Mystères de l'Ouest.
17.40 Magazine : Montagne. Shaolin, la montagne des moines soldats, de Jérôme Equer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *l'Affaire Kennedy*, de Thierry Lentz.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Série : Des héros ordinaires. Les Saigneurs
22.20 Journal et Météo.
22.50 Jamais sans mon livre. Magazine présenté par Bernard Rapp. Invités : Edmund White (*Jean Genet*, biographie) ; Anne Wiazemsky (*Canines*) ; Jean-Pierre Thibaudat (*l'Orsan*) ; François Forestier (*Blue Moon*).
23.45 Magazine : Musiques sans frontière. Destination le Liban ; Rubrique Paris-métisse avec le groupe brésilien Moleque de Rua.
0.30 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chang.
7.25 Les Superstars du catch.
8.20 Documentaire : Kanzi, le singe aux mille mots. De Masaru Ikeo et Genya Nilo.
9.15 Cinéma : Dinosaures. □ Film américain de Brett R. Thompson (1991).
10.50 Le Journal du cinéma.
10.55 Cinéma : Rhapsodie en août. ■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1991).

En clair jusqu'à 14.00

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert.
13.30 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
14.00 Téléfilm : Triste mémoire. De Waris Hussein.
15.30 Documentaire : Crossroads, la musique du diable. D'Agnès Bonnet.
16.50 Surprises.
17.00 Sport : Football américain. Match de championnat de la NFL.
17.55 Surprises.

En clair jusqu'à 20.30

18.00 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée : Chipie & Clyde. Tête à clap.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Le Plein de super. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo.
20.30 Sport : Boxe. Défi 3, la réunion de Levallois, en direct du palais des sports Marcel-Cerdan. Anaclet Wamba (France)-Akim Tafer (France).
22.30 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 13e journée du Championnat de France de D1.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Hellraiser 2, les écorchés. ■ Film britannique de Tony Randel (1989).
0.35 Cinéma : Les Enfants volés. ■■ Film italo-franco-suisse de Gianni Amelio (1991) (v.o.). *la réalité italienne contemporaine dans un langage cinématographique simple et direct.*
2.25 Cinéma : Par une nuit de clair de lune. Film italien de Line Wertmuller (1989).
4.10 Le Journal du cinéma.
4.15 Cinéma : La Règle du je. □ Film français de Françoise Etchegaray (1991).
5.50 Documentaire : Louvre, le temps d'un musée.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
18.25 Documentaire : Comment nous fabriquons le sel. (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. Portraits de femmes. Island, Sicile, Ivanovo.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. Les rendez-vous de 1993-1994.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et américaines de la semaine du 16 octobre 1943.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Les Vivants et les Morts de Sarajevo.
Téléfilm : Des voix dans le jardin. De Pierre Boutron.
Cinéma d'animation : Snark.
23.50 Documentaire : Jazz in the Night. The Flyng Pickets.
0.25 Série : Trois étoiles. D'Antoni Janes (rediff.).

M 6

6.05 Musique : Boulevard des clips (et à 1.10).
8.00 M 6 Kid. Graine de champion ; Peter Pan ; Rahan ; Bucky O'Hare.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
12.00 Série : Les Années coup de cœur.
12.25 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Présentée par Laurent Weil. Invité : Pierre Mondy (sous réserve).
13.00 Série : Equalizer.
13.55 Série : Supercopter.
15.00 Série : Département S.
16.00 Série : Covington Cross.
17.00 Série : L'Aventurier.
17.30 Série : Le Saint.
18.25 Série : Les Incorruptibles, le retour.
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. La grande aventure des Jeeps de l'espace ; Lotus Seven Caterham ; La berlinette échappement ; Essais Rover 600 ; Salon du véhicule de loisirs.
19.54 Six minutes d'informations. Météo.
20.00 Série : Loin de ce monde.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.05). Présenté par Eléonore de Galard.
20.50 Téléfilm : « Il » est revenu. De Rommy Lee Wallace, avec Harry Anderson, Dennis Christopher. *Trente ans après, un clown sanguinaire revient dans une petite ville et commet de nouveaux crimes...*

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Alfredo Arias.
20.45 Avignon 93. Janvier, d'Olivier Szulzinger.
22.35 Musique : Opus. Carla Bley.
0.05 Clair de nuit.
20.00 Concert (en direct de Munich) : Adagio, de Ketting ; Petrouchka, de Stravinsky ; Ainsi parlait Zarathoustra, de R. Strauss, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly.
23.00 Maestro. Erick Kleiber, par Denise Bahous.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 h. : Thème : Retraités, les actifs de la consommation ; 19 h 55 : Inter football ; 21 h 55 : Spécial résultats de D 1, D 2 et Nationales 1 ; 22 h 30 : Spécials résultats, commentaires et interviews.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Que faire ?

On ne se l'arrache pas, Lénine, par les temps qui courent. A peine la garde d'honneur du mausolée de la place Rouge était-elle abolie, sur ordre, qu'on évoquait déjà la translation, autant dire la révocation posthume, du père de la révolution prolétarienne. Mais où ira l'embaumé célèbre ? Les popes russes, qui ont repris du galon après avoir rarement perdu le nord pendant l'ère communiste, opinent gravement et se renvoient sans excessive charité la dépouille non grata.

Propose-t-on de faire reposer Vladimir Oulianov près de sa mère à Saint-Petersbourg (une sorte de comble, pourtant...) ? Qu'il aille voir du côté de son père à Simbirsk, intime un métropolite peu accueillant. Tout cela risque de friser à la fin l'indécence.

La France, qui fut jadis l'une des terres d'asile du proscrit Lénine, devrait se montrer à la hauteur de cette réputation d'accueil qu'elle revendique haut et fort. Qu'en pense Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et... chargé des cultes ?

PROCYON

L'ESSENTIEL

COURRIER

Les lettres de nos lecteurs. Un livre : « le Chagrin des autres », de Valérie Colin-Simard *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Le « coup médiatique » du général Aïdid

En ayant libéré – apparemment sans conditions – un pilote d'hélicoptère américain et un « casque bleu » nigérian qu'il retenait prisonniers, le chef de guerre somalien a réalisé, selon un diplomate, *« un brillant coup médiatique »*. Qui pourrait bien lui assurer une place à la table des négociations, son geste « magnanime » le rendant à nouveau fréquentable *(page 7)*.

Chasse aux Caucasiens à Moscou

Profitant de la loi sur l'état d'urgence et de l'instauration du couvre-feu dans la capitale moscovite, la mairie « démocrate » a entrepris de nettoyer la ville de tous ses éléments « criminels ». Premiers visés : les Caucasiens qui « tiennent » la plupart des marchés de fruits et de légumes *(page 8)*.

POLITIQUE

Jeu de dames

C'est le nouveau couple à la mode de la gauche, un couple singulier dans un milieu politique où la misogynie a quand même de fort beaux restes. Martine Aubry et Elisabeth Guigou *ont uni leurs efforts pour participer à l'entreprise de* rénovation du PS. Elles attendent avec impatience le congrès du Bourget *(page 11)*.

SOCIÉTÉ

Un avis du Comité d'éthique

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) vient de rendre un avis sur « l'éthique de la recherche dans les sciences du comportement humain ». Il souhaite la mise à l'étude d'une loi spécifique à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches dans les sciences du comportement humain *(page 15)*.

CULTURE

Polyphonie artistique

A Dijon, le festival Nouvelles Scènes favorise la prise de risque, en s'efforçant de promouvoir une fusion des disciplines. Le théâtre aime ainsi s'y aventurer sur les territoires voisins de la chanson, de l'opéra ou des arts plastiques. Avec plus de réussites que d'échecs *(page 18)*.

ÉCONOMIE

Les négociations dans la fonction publique

Pour le secrétaire général de la Fédération autonome des fonctionnaires, *« cela frise la révolution culturelle ! »* : le gouvernement vient, en effet, de proposer aux syndicats de la fonction publique d'accepter une baisse du pouvoir d'achat en contrepartie d'initiatives en faveur de l'emploi dans l'administration de l'Etat *(page 21)*.

COMMUNICATION

Lendemain de « Bas les masques »...

Pour la première fois, l'équipe de Mireille Dumas a transporté ses caméras en extérieur, à Mantet, dans les Pyrénées-Orientales. Si ce « J'habite au bout du monde » a remporté un beau succès télévisuel – *« la meilleure performance de l'émission depuis la rentrée »*, selon France 2, – *sur place, les avis sont* très partagés... *(page 23)*.

Services

La télématique du Monde : 3615 LEMONDE 3617 LMDOC et 36-29-04-56

Ce numéro comporte deux cahiers « Temps libre » et « Livres » foliotés 29 à 40 et 41 à 48

Demain

Heures locales

Désagréable surprise pour les contribuables : les impôts perçus cette année par les collectivités locales. Les effets de la crise économique et le calendrier électoral en sont les principaux responsables. Avec de grandes inégalités suivant les endroits.

Le numéro du « Monde » daté vendredi 15 octobre a été tiré à 418 215 exemplaires

La politique monétaire française mise en cause

Le franc est de nouveau attaqué

L'affaiblissement du franc par rapport au mark depuis le début de la semaine, alors que les taux d'intérêt à court terme ne baissent plus, pose à nouveau le problème d'un changement de politique monétaire en France. Edouard Balladur et le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, se sont entretenus, jeudi 14 octobre, à l'hôtel Matignon, mais aucune information n'a été donnée sur le contenu de leurs entretiens.

« Les marchés vont s'énerver en décembre ou en janvier prochains, ce qui risquera de pousser le mark à 3,60 francs, voire 3,70 francs [contre un peu plus de 3,50 francs actuellement] *et d'affaiblir le franc. »* Qui formule des *pronostics aussi inquiétants ?* Les financiers de Londres, et, parmi eux, de grandes firmes comme Salomon, Goldman Sachs, Morgan Stanley, qui détiennent pour leur compte ou celui de leurs clients une part notable des 700 milliards de francs de titres de l'Etat français, obligations et bons du Trésor achetés ces dernières années, et sont peu soucieux de les voir se déprécier. Sans doute peut-on y ajouter les nombreux spéculateurs, fonds de performance américains notamment, sans oublier le fameux George Soros, qui attendent que le franc baisse davantage pour acheter encore moins cher une devise, la nôtre, qu'ils ont vendue à découvert en juillet dernier. Cela gonflerait un bénéfice de change qu'ils jugent insuffisant, guère plus de 3 %, une misère par rapport aux 10 % à 20 % qu'a rapportés le dynamitage de la livre anglaise et de la lire italienne en septembre 1992.

Mais, au-delà de ces inquiétudes ou de ces appétits, se profile une véritable interrogation : les problèmes qui se posaient à la France en juillet et qui avaient, pour une bonne part, provoqué la crise monétaire et l'éclatement des [illegible]*les, ont-ils vraiment disparu après* cette crise ? A l'évidence, la réponse est non. Les taux d'intérêt à court terme pratiqués sur la place de Londres sont revenus à leurs niveaux initiaux, un peu plus de 7 %. Un résultat appréciable selon le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, à ceci près qu'entre-temps les taux allemands sont devenus inférieurs aux taux français. Si on rappelle qu'en Allemagne le rythme d'inflation est double de celui de la France, le loyer de l'argent à Paris se trouve, en réalité, supérieur de deux points à ce qu'il est à Francfort, une étrange performance pour un pays en pleine récession, affligé d'un chômage grandissant qui est en train tout bonnement de le déstabiliser.

Politique « suicidaire »

C'est bien ce que l'étranger reprochait au gouvernement français à la veille de l'été, qualifiant sa politique de suicidaire. Il jugeait intenable cette politique et, deux mois et demi après, n'a pas changé d'opinion. Bien plus, en consentant, *le 2 août*, *à l'élargissement* des marges de fluctuation au sein du SME, la France n'en a tiré aucun avantage et n'a profité que très faiblement de ces marges de fluctuation. C'est ce que faisait remarquer, la semaine dernière, Hans Tietmayer, président de la Bundesbank, à un groupe de journalistes français. Mais le gouvernement de M. Balladur vient de réaffirmer que *« la France avait toujours pour objectif la stabilité interne et externe du franc »*. Le dogme est maintenu : pas de dévaluation susceptible de relancer l'inflation et donc de faire perdre des parts sur les marchés extérieurs.

Mâle résolution, qui ne correspond pas tout à fait à la réalité. Tout d'abord, depuis un an, le franc, comme toutes les monnaies européennes, a glissé de 20 % par rapport au dollar et au yen, qui étaient fortement sous-évalués et le restent. Mais l'inflation ne s'est pas pour autant rallumée en France par renchérissement des importations, bien au contraire, pas plus qu'elle ne l'a fait en Italie, où la lire s'est pourtant dépréciée de plus de 20 %.

Aujourd'hui, les acheteurs dictent leur loi, on s'en aperçoit tous les jours. Ensuite, un glissement plus accentué par rapport au mark, désormais la seule référence valable – toutes les autres monnaies variant dans tous les sens – ne serait que tout à fait temporaire. A Londres, on veut bien en convenir tant les fameuses données fondamentales sont plus que jamais en faveur de la France par rapport à l'Allemagne. L'inflation y est inférieure de moitié, comme la croissance de la masse monétaire M 3, tandis que le coût salarial horaire brut dans l'industrie manufacturière est d'environ 16 dollars de ce côté-ci du Rhin, contre près de 25 dollars, record mondial, de l'autre côté, ce qui traumatise littéralement le patronat allemand et explique le durcissement de ses positions sur le front social. Le même Hans Tietmayer en convient bien volontiers, qui considère que le taux pivot de 3,35 francs pour un mark est *« juste pour le franc »*, ce qui correspond *à la réalité. Mais, soupire-t-il*, les marchés voient la chose différemment.

Tous freins serrés

Notons toutefois que les taux à long terme, fixés librement par les marchés et considérés comme un véritable *« juge de paix »*, sont désormais au même niveau à Paris et à Francfort, à moins de 6 %. Toujours à Londres, on accuse la Banque de France de ne pas croire vraiment en la solidité de sa monnaie puisqu'elle redoute de la voir fléchir au moindre signe de baisse de ses taux, comme cela vient de se passer ces jours-ci pour un simple seizième de point. Or, la France a besoin désespérément d'une forte diminution du loyer de l'argent à court terme d'au moins 3 points par rapport aux 7 % actuellement pratiqués, diminution qui serait obtenue vraisemblablement s'il n'y avait pas l'hypothèque allemande.

Une telle baisse allégerait les frais financiers des PME, qui paient leurs découverts bancaires de 12 % à [illegible] %, taux le plus élevé hors inflation depuis le début des années 30. Elle créerait de meilleures conditions pour une reprise ultérieure de la demande et donnerait aux banques, empêtrées dans leurs prêts inconsidérés à l'immobilier et dans les défaillances des PME, leurs clientes, de moins bonnes raisons pour ne pas abaisser leur taux de base demeuré inchangé, à 8,40 % depuisjuillet dernier. Comme cela a déjà été dit en ce qui concerne le financement à court terme de ses entreprises, mêmes les grandes, la France marche toujours tous freins serrés...

Que faire alors ? Attendre que la Bundesbank abaisse rapidement ses taux directeurs ? Chanson ! A Francfort, la banque centrale se moque bien, en réalité, des taux à court terme, puisque l'économie allemande se finance à 85 % sur le long terme, dont le niveau est en ce moment historiquement bas hors inflation. Son souci principal est, par une politique dure, de préserver sa crédibilité, afin d'empêcher une remontée des taux à long terme en question, clé de voûte du système allemand. En France, pour des raisons structurelles, c'est, hélas, le court terme qui prédomine et il est bien trop cher !

Compte tenu de toutes ces données et du sentiment qui règne à l'extérieur de nos frontières, il existe le risque que les marchés, effectivement, *« s'énervent »* d'ici à la fin de l'année ou même avant, puisque les événements se produisent toujours plus rapidement qu'on ne le prévoit. En ce cas, si la Banque de France veut défendre le cours actuel du franc contre le mark, elle ne pourra plus bénéficier du soutien de la Bundesbank. Cette dernière a repris sa liberté le 2 août, jetant le gant après avoir acheté, par Banque de France interposée, 200 milliards de francs et, ainsi, créé 60 milliards de marks, ce qui lui devenait insupportable.

L'institut d'émission français, qui n'a pas encore remboursé la moitié des marks empruntés au début de l'été, aura du mal à récidiver. S'il relève ses taux d'intérêt, son comportement sera jugé suicidaire pour l'économie française et renforcera d'autant plus la défiance de l'étranger. Cruel dilemme. Le pire serait de voir la Banque de France acculée à laisser glisser encore plus le franc, sans avoir, en contrepartie, le bénéfice d'une véritable baisse des taux à court terme, et être, une fois de plus, victime du marché de dupes signé à Bruxelles le 2 août. Quand on vous alloue une marge de fluctuation portée de 2,25 % à 15 %, qu'on s'en serve, que diable !

FRANÇOIS RENARD

GATT : M. Balladur veut « éviter que les choses ne tournent mal »

Edouard Balladur a assuré, vendredi 15 octobre, qu'il fera *« tout, jusqu'à un certain point, pour éviter que les choses ne tournent mal »* dans la négociation du GATT, mais il a réaffirmé avec fermeté les exigences de la France et, notamment, son hostilité au pré-accord de Blair House sur le volet agricole. *« Dans une négociation, ce sont les quinze derniers jours qui comptent. Si on veut conclure le 15 décembre, il faudrait que les choses soient bien avancées d'ici au 15-20 novembre »*, a expliqué le premier ministre au cours d'une discussion avec les journalistes dans le TGV qui l'emmenait à Nantes, où il devait lancer le « débat national » sur l'aménagement du territoire (*le Monde* du 15 octobre).

Lire aussi page 20.

Un colon israélien poignardé près d'Hébron

Le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), dirigé par Nayef Hawatmeh et opposé à l'accord entre Israël et l'OLP, a revendiqué, vendredi 15 octobre, la responsabilité de l'attentat commis dans la matinée contre un colon israélien dans la ville d'Hébron, en Cisjordanie. Selon le communiqué, les militants du FDLP *« poursuivront leurs attaques contre les colons, les forces d'occupation et le projet d'autonomie »* dans les territoires occupés.

Avraham Ben Yaakov, âgé d'une vingtaine d'années, a été frappé au cou, sur un marché, près de la grande mosquée, dans le centre d'Hébron. Sérieusement blessé, il a été hospitalisé à Jérusalem. – *(AFP.)*



Le Monde

temps libre



JACQUES-ANTOINE KNOWLTON

EXTÉRIEUR

Erables en fête

De tous les arbres qui célèbrent l'automne, l'érable est sûrement celui qui le fait avec le plus de majesté et d'éclat. On le croit naturalisé canadien, mais la couronne de feu qui jaillit à l'approche de l'hiver éclaire avec la même violence ses cousins japonais, coréens, chinois. Encore exotiques en Europe, les plus colorés savent pourtant s'y acclimater.

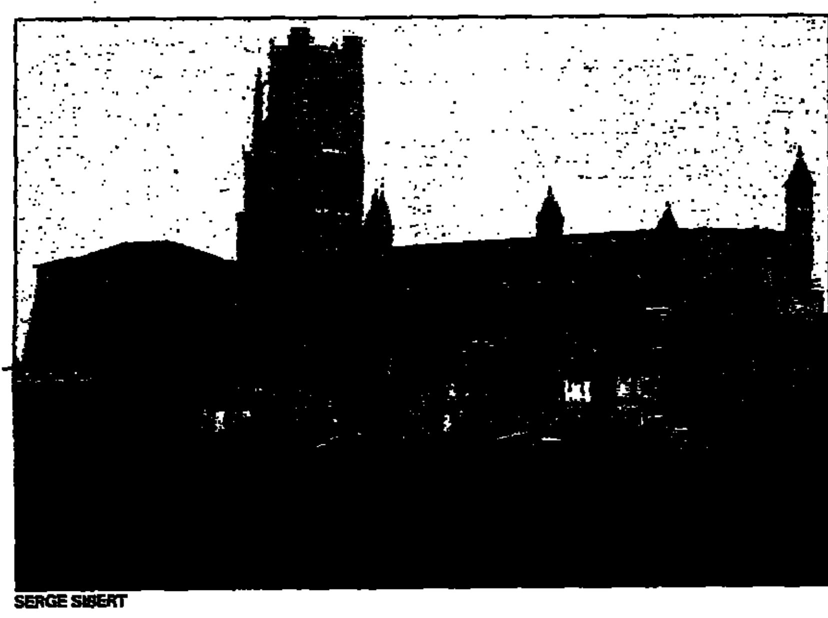
(Lire page 37.)

VOYAGE

Albi la rouge

Protégée des heurts de l'Histoire comme elle sut elle-même se protéger de tous les excès, Albi continue de veiller avec les plus grandes précautions sur la qualité de sa réputation et sur l'harmonie de son site. Belle et intouchable...

(Lire pages 34 et 35.)



SERGE SIBERT

FORMES

L'ère TGV

En lui consacrant une rétrospective, à partir du 20 octobre, le Centre Georges-Pompidou fait sortir de l'ombre le designer français qui, après le train Corail et le TGV Atlantique, se penche sur l'aménagement et les lignes du futur « méga-TGV » : Roger Tallon. Le Texas et le Canada connaissent déjà l'homme. Quarante années de création, des montres Lip au métro de Mexico, des chaussures de ski au funiculaire de Montmartre : le voilà reconnu prophète en son pays.

D.R.

(Lire page 32.)

STYLE

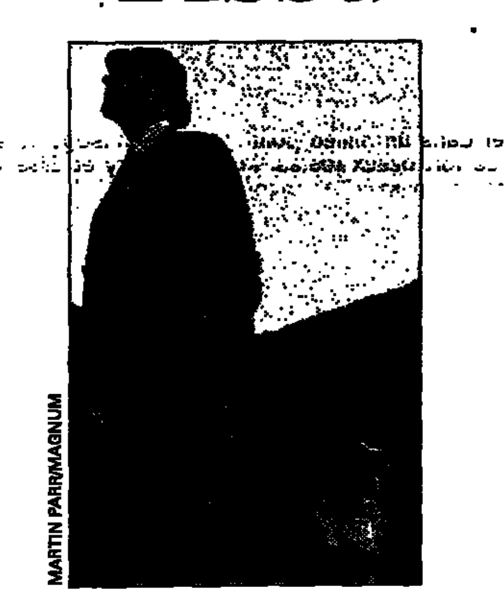
Tissu d'époque

IL en est des tissus comme des hommes. Certains se tiennent trop raides. D'autres encore exigent pour vivre d'être aimés, avec pourtant cette réserve naturelle sans laquelle il n'est point d'élégance. Le Salon Première Vision, organisé au début du mois d'octobre au Parc des expositions de Villepinte, a largement donné les tendances textiles de l'hiver 1994-1995. Confort, qualité, authenticité donnent l'étoffe d'une saison toute en douceur, où les matières comme les couleurs empruntent leurs références au terroir, qui rendent à l'urbain en mal de nature une apparente rusticité.

Ne jamais suivre la mode, rester à l'aise et confortable, se moquer des saisons : le tweed.

« *Burrowing* », disent les Américains : refuge au terrier. Au paradis des demi-teintes, des vifs assourdis et des fantaisies chinées, un tissu sort son armure : le tweed. Fondus écologiques, bleu-gris d'un ciel d'Ecosse, pastels d'hiver, dessins à chevrons, mouchetures irrégulières, grands carreaux ou écailles imbriquées lui donnent une identité à rallonge, toujours plus aristocratique. Il est au tissu d'homme ce que le pure malt est au whisky. La patine lui sied autant que la pipe, le coin du feu, les portraits d'ancêtres, les gentilhommières et les coudes en cuir.

A l'heure de la « post-consommation », n'offre-t-il pas, sous ses dehors sobres, le luxe d'avoir été porté ? Le tweed exclut les couleurs trop vives, les chaussures trop neuves. Le test du crayon le rend plus châtelain encore : on le pique, il résiste, se referme aussitôt. Le tweed, c'est la bonne excuse de ceux qui ne portent pas de costume, promènent leur barbe de deux jours, avec une décontraction pure laine. Protecteur mais jamais cassant, raffiné mais exigeant d'être maltraité par les broussailles et les intempéries de l'automne, il appartient à la mythologie du chic fatigué, de l'anglomanie rive gauche.



MARTIN PARR/MAGNUM

Y a-t-il une autre étoffe capable de réunir le plus naturellement du monde le chasseur en Sologne et le penseur libéral qui donne ses cours en jean, l'étudiant grillant une Craven A au Luco et l'épouse de sénateur qui passe dans son tailleur Chanel, ou encore le duc de Windsor et Sigmund Freud ?

Le père fondateur de la psychanalyse affectionnait, paraît-il, ce tissu dont la souplesse se fait au corps. Aussi les frères Cristiani ont-ils exécuté, d'après documents, un costume pour l'acteur Maurice Garrel, qui interprète le rôle de Freud dans la pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt au Petit Théâtre de Paris. Tailleurs dans la capitale de père en fils depuis cinq générations, ils considèrent le tweed comme *« l'équivalent sport de la flanelle. On est bien dedans. Il fait des plis. Il porte de la chaleur... Il finit toujours par s'avachir un peu. On le traite avec des poches plaquées, des pantalons à bas relevés. On le conseille aux hommes politiques, pour les réunions du week-end. Aller en costume croisé à la campagne serait une erreur de goût »*. Déroulant l'étoffe sur un comptoir d'acajou, ils résument : *« Le tweed, c'est à la fois très voyage et très pantoufle. »*

Laurence Benaïm

(Lire nos articles page 33.)

Lire aussi

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Parcours de beauté

« Grain de beauté (un siècle de beauté par la publicité) » : la bibliothèque Forney a puisé dans ses collections d'affiches, mais aussi de documents publicitaires, d'étiquettes et d'emballages pour illustrer le passage en cent ans des instruments de l'hygiène aux produits de beauté. Promenade en compagnie de la redoutable savonnette et des fards les plus discrets guidée par Chéret, Cappiello ou Sayignac. Jusqu'au 27 novembre, du mardi au samedi de 13 h 30 à 20 h. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier, 75004. Tél. : 42-78-14-50.



BIBLIOTHÈQUE FORNEY

Visites et conférences

La Caisse nationale des monuments historiques et des sites (tél. : 44-61-20-00) organise des visites guidées quotidiennes (nombre de places souvent limitées). Samedi 16 octobre à 15 h : *visages de l'île de la Cité* (R.-V. Pont-Neuf, statue de Henri IV) ; *les Invalides* (R.-V. cour d'honneur, statue de Napoléon) ; *la Défense* (R.-V. sortie du métro esplanade de la Défense, à l'extérieur, près du bassin) ; *le faubourg Saint-Antoine et ses habitants* (R.-V. 184, rue du Fbg-Saint-Antoine). Dimanche 17 à 10 h 15 : *visite de la Comédie Française* (R.-V. porte de l'Administration, place Colette) ; *l'hôtel de la Marine* (R.-V. 2, rue Royale). A 14 h 30 : *l'hôtel Sully et la place des Vosges* (R.-V. 62, rue Saint-Antoine, dans la cour). A 15 h : *la Conciergerie* (1, quai de l'Horloge, dans la cour) ; *les hôtels du Crédit national et leurs jardins dans le noble faubourg Saint-Germain* (R.-V. devant l'église Sainte-Clotilde, rue Saint-Dominique).

Maison anti-sida

Une grande vente d'objets pour la maison donnés par des fabricants, des éditeurs, des créateurs et des antiquaires, et dont le produit sera offert à l'association AIDES pour l'ouverture d'un lieu d'accueil permanent des malades du sida, est organisée les 16 et 17 octobre par la revue *Marie-Claire Maison* avec le soutien de la mairie d'Issy-les-Moulineaux. La plupart des meubles et objets seront proposés à prix très bas mais certaines pièces exceptionnelles feront l'objet d'enchères le dimanche à partir de 16 h. Palais des arts et des congrès d'Issy-les-Moulineaux, 25, avenue Victor-Cresson, métro Mairie-d'Issy. Samedi de 10 h à 22 h, dimanche de 10 h à 19 h.

Le Tivoli aux murs

Le Tivoli de Copenhague, l'un des plus anciens parcs d'attraction au monde, fête ses cent cinquante ans. Son fondateur, Georg Carstensen, avait puisé le nom de Tivoli à Paris qui en possédait plusieurs au siècle dernier, notamment rue de Clichy. La Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées, qui présente tous les jours, de 13 h à 18 h, soixante-dix affiches réalisées durant un siècle et demi pour le Tivoli, a été elle-même édifiée sur un parc analogue, le jardin Beaujon, connu pour ses feux d'artifice et ses ascensions en ballon.

L'Escamoteur reparaît

Jusqu'au 31 octobre, on peut voir l'un des premiers tableaux de Jérôme Bosch, *l'Escamoteur*, présenté au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (sauf le mardi, tél. : 34-51-53-65). L'œuvre appartient aux collections municipales mais elle est habituellement enfermée dans un coffre depuis qu'elle fut « escamotée » le 13 décembre 1978 par les Brigades autonomes qui demandaient une rançon (et retrouvée deux mois plus tard). Les trois musées de Saint-Germain ont « échangé » leurs trésors dans le cadre de la campagne nationale « Invitation au musée-Invitation à l'insolite » : la *Nymphe de Septeuil* (II[e] siècle après J.-C.) est l'hôte du Musée départemental du Prieuré, l'ancienne demeure du peintre Maurice Denis (tél. : 39-73-79-87) qui a confié au Musée archéologique un *Chat jaune*, céramique art nouveau d'Emile Gallé.

Nocturne chez Albert Kahn

Les mardis et les jeudis du mois d'octobre, le Musée Albert-Kahn, à Boulogne (tél : 46-04-52-80), est exceptionnellement ouvert jusqu'à 21 h (au lieu de 18 h). L'exposition « Autour du monde : Jean Brunhes, regards d'un géographe » illustre le projet du mécène de constituer des « archives de la planète », et les jardins, célèbres pour leurs collections d'arbres et de plantes du monde entier, seront éclairés le soir.

RÉGIONS

Naples invitée à Nantes

Chaque année à l'automne, Nantes donne à son espace public, ses théâtres, ses bars, ses quais, l'atmosphère d'une autre ville, d'un autre port : Barcelone en 1990, Saint-Pétersbourg ensuite, Buenos-Aires l'an dernier, et maintenant, du 18 au 23 octobre, Naples. Six nuits, « les Allumées », consacrées à la musique, aux arts, aux spectacles, au cinéma et à la littérature : les meilleurs des artistes napolitains (de Pulcinella aux avant-gardes) invités à se produire dans des décors surprises, entrepôts, ancienne chapelle, ateliers, etc. Renseignements : (16) 40-69-50-50 et 40-73-85-51. Pas de réservation par téléphone. Accueil : 18, rue Scribe, 44000 Nantes. Minitel : 3615 Sortir.



Avignon joue l'égyptologie

Pour les égyptophiles, les égyptologues, les égyptomanes, une nouvelle revue « grand public cultivé », *Egyptes, histoires et cultures*, réalisée par le Centre vauclusien d'égyptologie (22, rue Sainte-Catherine, 84000 Avignon. Tél : 90-86-65-89). Cette publication trimestrielle illustrée de 60 pages, dirigée par Thierry-Louis Bergerot, se propose de fournir des informations historiques, archéologiques ou d'actualité sur l'Egypte pharaonique, copte et islamique, jusqu'à nos jours (56 F le numéro).

La France à l'heure du goût

Une semaine du goût organisée du 18 au 24 octobre, par la Collective du sucre et parrainée par le Conseil national des arts culinaires. Une semaine pour sensibiliser les Français à la découverte et à la sauvegarde de notre patrimoine gastronomique. Parmi les nombreuses actions régionales prévues à cet effet, des journées portes ouvertes notamment au Centre d'apiculture de La Ferté-Saint-Aubin (Centre), dans les caves des grandes maisons de Champagne, du Languedoc-Roussillon, du Bordelais et d'Alsace. Plusieurs musées participeront également à cette manifestation, entre autres, le Musée lorrain à Nancy (exposition sur l'histoire de la bergamote), l'Ecomusée de l'Armagnac à Labastide-d'Armagnac (Landes), le Musée de la bière à Stenay (Meuse). L'ensemble du programme est accessible sur minitel 3615 LE GOUT.

La Côte à tire-d'aile

Tapis volant gratuit pour les clients de l'Hôtel Martinez à Cannes qui, en octobre, pour un séjour de cinq nuits minimum (1 570 F la chambre double par nuit avec petit-déjeuner, piscine, plage privée et une heure de tennis par jour), se voient offrir leurs billets (deux maximum) d'avion Air Inter (A/R), sur vols désignés, au départ de Bordeaux, Lille, Lyon, Nantes, Paris, Strasbourg et Toulouse ainsi que le transfert aéroport-hôtel A/R. Renseignements auprès de la réservation centrale du groupe des hôtels Concorde à Paris au (1) 40-71-21-21 et numéro vert 05-05-00-11.

Musique du harem

C'est à Kudsi Erguner, flûtiste et musicologue turc vivant en France, que l'on doit d'avoir découvert l'Ensemble des femmes d'Istanbul à l'occasion de l'édition 1991 du festival Montpellier danse, où les musiques turques étaient à l'honneur. L'actualité du TGV aidant, le Festival de Lille est parti sur les traces de l'Orient-Express... Pour former un ensemble de chanteuses et de musiciennes susceptible d'interpréter des pièces de musique ottomane d'un répertoire hautement raffiné constitué dans les harems des sultans dès le seizième siècle, et où la liberté d'ornementation et la tradition poétique servent de fils conducteurs, Kudsi Erguner est allé puiser dans l'Orchestre de la radio et au Conservatoire d'Istanbul. Le résultat est plutôt savoureux (à découvrir le 22 octobre à l'Opéra de Lille), sûrement moins sérieux que les musiques et chants soufis qu'Erguner présente le lendemain (le 23 à l'Opéra de Lille) avec son ensemble (flûte ney, katmanché, chant, percussions). Au Théâtre Sébastopol, le 23, les virtuoses frères Erköse, d'Istanbul, côtoieront pour une nuit tsigane deux excellents groupes de Bucarest, le Taraf de Haïdouks et Ando Drom. Renseignements, Festival de Lille. Tél : 20-52-74-23.

Saint-John Perse provençal

Jusqu'au 30 décembre, à la Fondation Saint-John Perse (Espace Méjanes, 8, rue des Allumettes, 13098 Aix-en-Provence, tél : 42-25-98-85), plusieurs manifestations : exposition, conférence, lecture sur le thème « Saint-John et le Sud », ce Midi français où le poète d'Atlantique et d'Amérique se donna une facette méditerranéenne. Le catalogue publie plusieurs lettres échangées entre le Prix Nobel de littérature et Jean Ballard qui fut le directeur-fondateur des *Cahiers du Sud*.



DR

ETRANGER

Parade américaine

A Berlin cet été, à Londres à l'automne (Royal Academy of Arts, jusqu'au 12 décembre), *American Art in the Twentieth Century* est une exposition itinérante, conçue sur le modèle des tournées rock. La distribution du spectacle est irréprochable d'exhaustivité et de brillant. Aucune vedette ne fait défaut, aucun grand nom, ou réputé tel. D'une telle manifestation, à mi-chemin de la propagande nationale et de la leçon d'histoire express, il ne faut attendre ni nuances ni originalité. Mais quoi ? Quelques tableaux historiques sont là.

Verdi à Francfort

Simon Boccanegra, de Verdi, à l'Opéra de Francfort. Dans une mise en scène, qui devrait être remarquée, de Matthias Langhoff. Ce metteur en scène de théâtre avait monté *Don Giovanni* au Grand Théâtre de Genève. Il aurait dû concevoir une *Carmen* à l'Opéra Bastille mais, ô sacrilège, ne prétendait-il pas y recréer l'intérieur de Garnier ? Provocation rejetée. Sylvain Cambreling, nouveau directeur musical de l'Opéra de Francfort, sera au pupitre. Le rôle-titre sera tenu en alternance par John Bröcheler et José Van Dam. Première le 14 novembre, représentations les 17, 24, 27, 29 novembre, les 2, 4 et 8 décembre, reprises en mars. Réservations au 19-49-69-23-60-61, à partir du 25 octobre. Places de 35 à 420 F environ.

En piste pour Lillehammer

Petite ville norvégienne de 23 000 habitants située au bord du lac Mjosa, à 180 mètres d'altitude et à 180 kilomètres au nord d'Oslo, Lillehammer est sans doute la seule ville au monde avec un skieur dans ses armoiries. Une raison de plus pour justifier le choix de cette station pour accueillir, du 12 au 27 février, les épreuves des 17[es] Jeux olympiques d'hiver. Sont attendus 100 000 spectacteurs chaque jour, en majorité des Norvégiens. Fanatiques des sports de neige et de glace, ces derniers se sont en effet réservés la part du lion, n'accordant aux pays étrangers que des quotas minimes. C'est ainsi que l'agence Sport Travel (23, rue d'Issy, 92100 Boulogne, 47-61-99-11) et le voyagiste Scanditours (36, rue Tronchet, 75009 Paris, 47-42-38-65), spécialiste des pays nordiques et voyagiste officiel des J.O., ne commercialiseront en France, pour les seize jours de compétition, que 4 800 billets de stade (un seul billet par personne et par jour). La première propose des billets « secs » et des voyages « clés en main » pour des groupes de 10 personnes (hébergement en chalets), le second des forfaits individuels de quatre à cinq jours avec choix des hôtels (à Oslo) et des billets.

Un Bellini à Londres

La National Gallery présente jusqu'au 28 novembre un Bellini, *Vierge à l'enfant en majesté avec saint Pierre, saint Paul et un donateur*. L'œuvre a été peinte en 1505, alors que Giovanni Bellini était âgé de soixante-dix ans. Elle est entrée en Grande-Bretagne au début du XIX[e] siècle, est passée entre plusieurs mains avant d'être acquise par le Fonds des collections nationales d'art par souscription. Du lundi au samedi, Entrée libre.

Tissages d'Egypte à Genève

Après le succès de l'exposition « Bleus d'Egypte », le Musée d'art et d'histoire de Genève (tél : 41-22-311-43-40) demeure sur les bords du Nil avec « Tissus d'Egypte, témoins du monde arabe » qui permet, jusqu'au 1[er] mai 1994, permet de découvrir la fameuse collection d'étoffes orientales anciennes du juriste romand Maurice Bouvier, longtemps professeur de droit à l'université d'Alexandrie. Ce fabuleux résumé de l'histoire égyptienne des VIII[e] au XV[e] siècle, fit jadis l'admiration de Rodin et Matisse, notamment les tissages coptes, alors peu connus. On ne s'étonnera pas que Bouvier père ait été aussi un amateur clairvoyant de peinture moderne tant il y a parfois de liens entre celle-ci et ses achats de châles du Fayoum ou de broderies coraniques, sans parler du célèbre et fragile turban orangé, de lin et de soie, du calife fatimide Aziz. La collection de Maurice Bouvier n'est pas close puisque son fils continue de l'augmenter. Le catalogue de l'état actuel est dû à Georgette Cornu, du Centre national français de la recherche scientifique (352 pages dont 116 illustrations couleurs. Prix de souscription : 65 francs suisses).

Danse à La Haye

Après le Klapstuek de Louvain, le Holland Festival de La Haye propose des compagnies totalement inconnues dans l'Hexagone. Marc Jonkers a toujours mis l'accent sur les troupes d'Europe du Nord : de Rotterdam Dansgroep, Wies Merkx, B. Van Dillen, J. Knoops, etc. Parmi tous ces noms aux fières sonorités bataves ou flamandes, se faufile, à nouveau, le Turc Mehmet Sander. Avec *Obtuse Space, Single Space*. Un Turc qui n'a pas vraiment l'air d'être un derviche tourneur. Holland Festival, La Haye, jusqu'au 24 octobre. Informations, tél : 19-31-20-627-6. Location, tél : 19-31-70-346-52-72.

VENTES

Gravures magiques

Vues d'optique ? Seuls les initiés connaissent ces images qui ont enchanté le public du XVIII[e] siècle. Environ trois cents d'entre elles seront vendues à Drouot le 24 octobre prochain, et leur tirage, très important à l'époque, les met aujourd'hui à la portée de tous les amateurs : de 500 à 2 000 francs pour les plus belles.

Ces gravures doivent leur nom à l'appareil optique qui servait à les visionner. Muni d'un miroir et d'une lentille grossissante, l'« appareil » donne à l'image un effet de relief et de profondeur. Scientifique pour certains, magique pour d'autres, ce procédé connut alors un immense succès, au point d'engendrer un métier nouveau : montreur de vues d'optique. Alors que les salons bourgeois disposent d'un appareil privé, l'homme de l'art installe son matériel à chaque fête de village et fait défiler des horizons inconnus devant son public : événements historiques, fêtes, batailles, mariages, vues de villes ou de sites célèbres, images à vocation didactique, moralisatrice ou humoristique. Appréciées dans toute l'Europe, elles proviennent de quatre centres principaux : Paris, Augsbourg, Bassano et Londres. Trois thèmes différents dominent l'ensemble de la production : les vues topographiques, les scènes d'actualité ou anecdotiques, les thèmes religieux et moralisateurs.

A Paris, les ateliers se situent dans le quartier de la rue Saint-Jacques, fief des imprimeurs, graveurs et enlumineurs depuis plus d'un siècle. Les imagiers, qui sont rarement des professionnels de la gravure, traitent leurs thèmes de façon très libre, avec une naïveté toute populaire. L'Histoire tient aussi une place prépondérante, et les nombreuses images éditées pendant la Révolution illustrent les opinions successives des différents pouvoirs. Fait à la main, le coloriage peut être soigné ou sommaire, et il n'est pas rare de voir des groupes de personnages balayés d'un seul coup de pinceau. Comme dans la gravure traditionnelle, la couleur du ciel, rose à la ligne d'horizon, passe progressivement au bleu sur le centre de l'image.

D'un pays à l'autre, il arrivait aussi que des imprimeurs se revendent des plaques gravées dont seuls les titres changeaient. C'est ainsi que *le Château Saint-Ange* devient en France *le Port de Lorient* ou que *le Siège de la ville de Dresde* est illustré par un port de mer.

Dans la vente du 24 octobre, les gravures proposées viennent surtout de France et d'Allemagne. Leurs prix dépendent de la qualité de l'image, de l'état de conservation, avec des marges bien marquées et un papier sans tache ni rousseur, et de la beauté du coloriage, souvent fait de couleurs criardes sur les productions tardives du XIX[e] siècle.

Catherine Bedel

▶ Drouot Richelieu, dimanche 24 octobre, 14 heures. Exposition la veille, de 11 à 18 heures.

EN VILLE/MONTPELLIER

Rue de l'Aiguillerie

Coup de déprime ? Spleen ? Envie de redevenir enfant ? Prenez donc la rue de l'Aiguillerie, à Montpellier.

Elle coule comme une rivière au milieu du monde moderne et offre de quoi guérir, cette rue. Et rêver. Ce que fut Montpellier au temps où Rabelais hantait la ville ? On peut le deviner en parcourant la rue. C'est une mémoire animée d'un cœur. Un mode de vie et d'être !

Entrez, mais en douceur, à La Quintessence, tenue par Geneviève Gaillard. Blonde, les joues colorées, les yeux clairs, quarante-neuf ans, elle est à l'herboristerie du Languedoc ce que Sarah Bernhardt fut au théâtre français. Il faut l'entendre déclamer, en vers très libres : *« Les antibiotiques, ici, Monsieur, on ne connaît pas ! Ni la cortisone. Les plantes sont là. Celles, Monsieur, à l'huile essentielle, et, comme anti-inflammatoire, vous avez la griffe du Diable. »* Voilà qui rappelle que Montpellier possède un jardin botanique extraordinaire créé par Henri IV pour former les étudiants en médecine. Et si, vers les premiers numéros, la rue, soudain, s'entrouvre pour former la place Pétrarque, c'est à cause de Chirac, le célèbre médecin de Louis XV, dont le cabinet manquait de lumière et qui obtint le droit d'entrouvrir cette rue, étroite et sinueuse par ailleurs. Tandis que les numéros grimpent, la rue descend, guillerette, ancienne dans ses traits, ses pierres, mais pleine de fantaisie. Ici, la tradition se porte jeune.

Au 33, un automate – un ourson – lance des bulles à la porte de deux magasins de jouets, Pomme d'Api et Pomme de Reinette. Alors, plus rien n'est grand, pas même Françoise Simon, la propriétaire des lieux, haute comme trois pommes. On s'enfonce dans un dédale de petites pièces dont chacune a sa destination : ici, les cartes, là, les nains jaunes, puis c'est les cerfs-volants – *« Qu'est-ce qu'on en vend ! »*, dit notre guide, – la salle des jeux d'échecs, puis la forêt magique avec son vrai serpent – la peau seulement ! On peut, en soufflant dans un « appeau », imiter le chant des oiseaux. Puis vient la science-fiction, et de petits planétariums. Des robots. La préhistoire se défend avec ses maquettes de squelettes de dinosaures. On se croirait au centre d'une machine à remonter le temps, surtout si on va au premier où se trouvent trois vitrines de jouets anciens. Mais ceux-ci ne sont pas à vendre : ils appartiennent à Françoise Simon et à son mari.

C'est à sa façon la rue des passions. André Soulier a fait sensation en publiant un ouvrage qui déclare que le Languedoc doit revenir en arrière s'il veut aller de l'avant (1) ! Il dirige, au-dessus de la Maison de la Lozère, sise au numéro 27, la délégation régionale du ministère du tourisme. Au 32, depuis son étal, Patrick Munoz a l'œil soupçonneux ; il craint qu'on ne cherche à percer son secret de famille : la recette de la pâte à pizza inventée par son grand-père. A côté, à la boulangerie Tignolet, non seulement on fait du pain à l'ancienne mais un panneau dans la rue annonce l'heure de la prochaine fournée chaude. Pascal Plat, libraire au 39, est un d'Artagnan des pages imprimées : tantôt il pourfend, tantôt il défend ce qui se publie.

Au 41, on peut marcher sur un parquet vieux d'un siècle, car à la Cave Notre-Dame, on vend du vin depuis une éternité. Autrefois, on nettoyait les tonneaux dans les sous-sols grâce à l'eau d'une rivière qui serpente sous la rue de l'Aiguillerie et qui affleure presque quand on descend dans les sous-bassements comme ici, nous apprend le locataire-œnologue, dont les grands-parents tenaient déjà cette boutique. Et l'on comprend alors que si la rue a son tracé qui serpente comme le cour d'une rivière, c'est à cause de celle, réelle, qui passe en dessous. Cette eau donna des puits, de la vie, une rue. Consulté, Guy Barral, bibliothécaire municipal, lui, va jusqu'à dire que « aigue » renvoie à eau comme pour « AiguesMortes ».

Aux ancêtres d'hier sont venus s'ajouter ceux d'aujourd'hui depuis qu'un jeune Suédois, fils d'un marchand de bois nordique, a ouvert un magasin de masques négres : *« Pas des authentiques, mais des authentiquement faits.* Pardon ? *Ces masques ne sont pas anciens, ils datent de maintenant mais sont faits en respectant l'esprit des ancêtres »*, assure-t-il avec un air d'écolier sage.

La tradition se modernise aussi au 55 de la rue, où, hier encore, on vendait une robe de mariée avec sa traîne pour 181,50 F ; elle pèse 1,815 kg et comme tout est à 100 F du kilo, ça donne ce prix. Et c'est 6 grammes, autrement dit 6 francs, la cravatte en soie de chez Cardin. On trouve tout chez Kilo Shop, une boutique de fringues d'occasion.

Alors que la rue s'achève, elle ne se tarit pas pour autant. Le rêve est là, qui attend le chaland, au 64, où il est possible d'avoir un vrai débat sur les mérites comparés des filets à papillons ; les simples à 139 F, les pas simples – manche télescopique comme les parapluies japonais – à 1 000 F. Le propriétaire du Scarabée est quasiincollable. En partant, ayant acheté votre filet, vous recevrez votre carte de fidélité car, bien évidemment, un seul filet pour toute une vie, ce n'est pas assez !

Dans l'ensemble, la rue se porte bien, ses chiffres d'affaires tiennent le choc. Un seul souci, cependant : deux fromagers à l'ancienne ont cédé leur place. On ne vous dira pas à qui !

Jean-Pierre Barou

(1) *Le Languedoc pour héritage*, Presses du Languedoc, Max Chaleil éditeur.



CHARLES CAMBEROQUE

La rue descend, ancienne dans ses traits, mais pleine de fantaisie.

PIGNON-SUR-RUE

5 Glénat, librairie d'images.
Si, d'après Annie Brémond, la responsable, on trouve toutes les BD, et même les BD classées X, dans son magasin de 200 mètres carrés, on peut aussi – la direction est bon enfant – laisser ses enfants dévorer leurs bandes dessinées tandis que soi-même on vagabonde, rue de l'Aiguillerie.

18 L'Ecusson.
Un bar ouvert sept jours sur sept, de 18 heures à 1 heure. Clientèle étudiante, bon chic bon genre. Le videur est chargé d'envoyer les « fumeurs » fumer dehors.

26 La Quintessence.
On y va aussi pour ses miels, ses bonbons, ses gourmandises, comme la Grisette de Montpellier.

27 La Maison de la Lozère.
Une institution. Pour son restaurant, sa boutique – « le sac d'os », le plat des pauvres revu et corrigé, au rayon charcuterie, le « fedou », un fromage de brebis – et son office du tourisme qui vante la Lozère, ce vrai département « vert ».

28 La Palette.
Tout pour les beaux-arts. C'est ici que Vincent Bioulès, un des meilleurs paysagistes français, vient s'approvisionner. On y trouve la Rolls des pinceaux, avec ses poils en martre.

32 La Pizza, la « vraie ».
Deux dingues de pizzas ont monté ce petit magasin qui ne vend qu'aux chalands. Qui s'arrêtent !

33 Pomme de reinette et pomme d'api.
Si la reproduction du requin scaphandre du professeur Tournesol – ce modèle n'existe qu'à dix exemplaires au monde – se vend 14 000 F, on trouve aussi des jouets à 28 F. Autant un magasin qu'un musée !

36 Boulangerie Tignolet
Trois fournées chaudes par jour : à 7 heures, midi et 17 heures. Comme dans les livres de Pagnol, la pâte est au levain et monte en douze heures !

39 Le Maître soldeur.
Cette librairie, tenue par Pascal Plat, est l'une des plus riches en livres d'art de Montpellier. Ici, on parle littérature et peinture. Mais si les répliques fusent, le client reste roi.

41 Les Caves Notre-Dame.
C'est une « vitrine » de la production vinicole du Languedoc-Roussillon. On y prend conscience du renouveau des vins de la région. *« De plus en plus d'acheteurs étrangers »*, souligne Daniel Roche, le responsable de la cave.

48 Inoko.
Jan G. Helmer, trente-cinq ans, fait dans l'art primitif contemporain depuis deux ans. *« Etant donné*, dit-il, *qu'il y a une culture africaine qui vit toujours, il y a des objets qui se font toujours avec les mêmes motivations. »*

55 Kilo shop.
Des foulards et des cravates en soie pour moins de 10 F. Plus le matériau est noble moins il est cher !

64 Le Scarabée.
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les coléoptères. Et les papillons !

RIVERAINE

L'herboriste du 26

Geneviève Gaillard est phytothérapeute, diplômée de la faculté de pharmacie de Montpellier. Elle tient La Quintessence, au 26 de la rue de l'Aiguillerie, où les bocaux remplis de plantes abondent.

« J'ai fait mon choix : les plantes, même si le diplôme d'herboriste comme tel n'existe plus depuis 1945 ; à l'origine, c'est une décision du gouvernement Pétain en 1941. Je dérange parce que beaucoup de personnes préfèrent venir ici plutôt que d'aller à la pharmacie. Je suis dans le collimateur. A la moindre erreur, on m'obligera à fermer. Pourtant, les plantes peuvent beaucoup. Je crois aussi à l'importance de l'alimentation, notamment pour aider à la guérison de maladies graves. Et je suis bien placée pour le dire ! Dans mon domaine, les plantes, j'ai eu de bons résultats mais je ne peux pas en parler : comme tous les pharmaciens, je n'ai pas le droit de faire de la publicité ; ce sont les laboratoires qui la font pour eux. Pour les gens comme moi, c'est le bouche-à-oreille. »

FORMES

Trains de plaisir

L'aménagement du train Corail, c'était lui ; celui du TGV Atlantique aussi ; la préparation du « méga-TGV » de 1995, encore lui. Une exposition est consacrée, à partir du 20 octobre, au Centre Georges-Pompidou, à Roger Tallon.

Passagers... priés... attacher... ceinture... La phrase attendue ne vient pas. C'est vrai, vous êtes monté à bord d'un TGV, libre de vos mouvements, longtemps à l'avance ou bien au tout dernier moment. Dans deux heures, vous serez à Nantes, ou à Rennes. Pas à l'aéroport, mais en ville, à pied d'œuvre.

L'engin s'élance sans bruit et combat contre la pesanteur sans effort apparent. Il file et ne bronche pas dans l'air dense et fluide. De la soie. Déjà les magazines tombent sur les genoux des dormeurs.

Mais qui se cache derrière le velours finement rayé des sièges des TGV Atlantique, derrière le silence feutré, derrière la lumière douce (et ces lampes jaunes en clin d'œil sur les tablettes) ? Derrière – surtout – ce qui ne se voit pas, mais que l'on ressent : l'excellente suspension (elle n'existait pas sur le TGV Sud-Est, elle a été ajoutée) et la perfection aérodynamique, bataille contre le poids superflu ? Bien sûr, des milliers d'heures d'études, des équipes, des hommes ; et un meneur de jeu, Roger Tallon, le designer français qui, le premier, en 1985, reçut le Grand Prix de la création industrielle et à qui le Centre Georges-Pompidou consacre une exposition (à partir du 20 octobre).

Inconnu du grand public, Roger Tallon est une personnalité originale dans un pays, la France, qui a plus tard que d'autres fait une place au design industriel. Tel Frigidaire (de chez General Motors), tel poste de télévision (un petit Téléavia, dans les années 60), telle quittance de gaz ou telle machine de chez Caterpillar n'auraient pas l'allure qu'ils ont sans l'intervention de ce pragmatique qui va au fond des choses.

Son parcours aussi est original. Ingénieur formé à l'Ecole des arts et métiers (il n'a pas présenté le concours), il se définit lui-même comme *« gallo-ricain »*. Depuis qu'à la Libération (il est né en 1929) il a *« vu arriver non pas des soldats mais des civils »* et depuis qu'en Allemagne, à l'occasion de son service militaire, il a côtoyé une société américaine (l'armée pourtant), *« beaucoup moins*, dit-il, *hiérarchisée que la nôtre »*, il est l'ami et l'admirateur des Américains, sans pour autant s'être installé outre-Atlantique. Non, un « Yankee » du pavé parisien. Le hasard a voulu qu'il commence à travailler, à vingt-trois ans, pour une filiale de Du Pont de Nemours avant d'être appelé à le faire pour Caterpillar parce qu'un de ses camarades d'études se souvenait de ce garçon qui redessinait de fond en comble les objets qu'on lui demandait de corriger ou d'améliorer. Roger Tallon a *« pratiqué le design avant même d'avoir entendu parler du Bauhaus »*, rappelle Catherine Millet, directrice de la revue *Art Press*, pour qui il conçut, dans les années 60, une maquette typographique, grille de rigueur, mais de liberté dans la rigueur.

Etre à l'écoute de tous les intervenants, connaître les matériaux, convaincre les techniciens, réfléchir à l'usager, s'entourer de psychologues, de sociologues, *« mais aussi*, ajoute-t-il, *d'un sémiologue »* et rester proche d'amis artistes : telle a été la méthode Tallon du train Corail au TGV Atlantique (l'aménagement du premier, celui du Sud-Est, s'étant fait sans lui).

Qu'est-ce qu'un designer ? Celui qui s'acharne à repousser les limites de ce qui cerne l'homme, répond Roger Tallon. Ergonomie ? Connais pas, affirme, amusé, celui qui imposa pourtant à la SNCF, pour le Corail, le premier siège en plastique moulé rempli de mousse de densités différentes selon les parties du corps. *« L'ergonomie n'est pas une science, à peine une technologie »*, dit-il en préférant parler de *« facteur humain »* (*« human factors »*, comme disent les Anglo-Saxons).

Du dernier étage d'une ancienne usine du faubourg Saint-Antoine (le dernier chic pour les designers aujourd'hui, mais, pour Roger Tallon, c'est naturel, c'est le quartier de son enfance), il fait scintiller les futurs TGV du Texas et du Canada, ceux qui s'en iront vers le nord de l'Europe et le tunnel sous la Manche. Il prépare pour 1995 le « méga-TGV », un train à étage, à coque d'aluminium (les autres sont en acier), qui aura le « nez » moins aigu, plus ovoïde que celui des actuels TGV, car *« l'aérodynamique change en fonction de la vitesse »*.

Mais le TGV n'est pas seulement un train qui va vite, beaucoup plus vite. Un avion sans ailes, comme dit Tallon. C'est un train où l'on a pensé aux voyageurs, repensé le voyage. Et l'histoire remonte à la « révolution » du Corail. Si la SNCF n'apportait en ce moment la funeste démonstration – l'échec du système de réservations Socrate, insuffisamment expérimenté, – qu'elle sait encore se brouiller avec ses fans et perdre une bonne partie de la cote d'amour qu'elle avait su reconquérir, on aurait même pu dire qu'elle était sur la bonne voie.

Sans même parler du réseau américain, démodé de longue date par les transports aériens, le chemin de fer semblait, on s'en souvient, il y a une vingtaine d'années, devoir perdre la bataille contre l'avion. C'est alors que survint l'aventure Corail, que les témoins décrivent avec des accents épiques. La grande maison, entreprise lourde et traditionaliste, selon les observateurs, ne connaissait encore que des usagers, des tarifs, des réglementations. Elle allait découvrir le client, l'écouter, lui parler, se soucier de lui plaire, le considérer.

D'abord, on corrigea des idées reçues. La SNCF croyait gagner de l'argent avec les premières classes seulement et pouvoir compter, quoi qu'il arrive, sur les secondes. Elle apprit que c'était tout le contraire : la première était un gouffre ; quant aux « secondes », dans leurs wagons vert militaire, confinés à huit sur la moleskine tiède, ils étaient sur le point de se révolter ou de l'abandonner.

Le rôle d'un Roger Tallon, consultant extérieur, face à des équipes commerciales rénovées mais aussi à beaucoup de « techniques » attachés aux traditions, fut de remettre tout à plat. Ce n'était plus du design, c'était la révolution. Faire admettre que les wagons seraient tous identiques (*« non pas neuf baies ou onze baies, mais dix partout »*), que les sièges (les fameuses coques moulées) seraient les mêmes dans les deux classes, l'éclairage, les porte-bagages aussi, et que la climatisation serait distribuée égalitairement, n'allait pas de soi. Jusqu'au moment où l'on comprit les avantages économiques de la formule et la possibilité de simplifier la construction des wagons. Le design était aussi une « économie » de moyens. Il ne restait plus qu'à distinguer les classes par leur aspect intérieur, tissu rouge en première, skaï fauve en seconde, et à mettre un peu moins de sièges là où la place était facturée plus cher.

On avait même, s'inspirant d'une technique utilisée en Grande-Bretagne (*« les Anglais étaient en pointe à l'époque »*, se souvient Roger Tallon), enregistré le comportement des voyageurs. A deux images-seconde, une chronophotographie de leurs gestes, mouvements, attitudes, gêne ou bien-être, saisis en accéléré. Pour mieux les voir vivre. D'où les angles arrondis qui sont le leitmotiv esthétique du Corail.

« La réussite du TGV français, estime Roger Tallon, *c'est le choix qui a été fait politiquement vers l'année 1974 que ce ne serait pas un train de luxe comme celui des Allemands. Ce qui fait son succès, c'est que les rames circulent aussi sur les voies normales et pas seulement sur les voies nouvelles. »* Il va partout, on le voit partout, on le veut partout. Et le voyage devient une véritable expérience paysagère, qu'il file à 300 kilomètres-heure en pleine Beauce, qu'il prenne en douce tangente un peu de Loire, ou qu'il s'attarde en fin de parcours, toujours fluide, dans le bocage breton.

Roger Tallon avait abordé l'affaire du train Corail *« en pensant à l'expérience que les voyageurs avaient de l'avion, en rupture avec la tradition ferroviaire »*. Pour *« l'avion sans ailes »*, le TGV, il a, en réétudiant les compartiments, retrouvé une filiation plus naturelle : *« Je me suis aperçu après coup que les trains qui faisaient Saint-Louis-Cincinnati dans les années 30 avaient cette disposition, des salons où les dames prenaient le thé, tandis que les dandies étaient assis au long du wagon. »*

Un designer est aussi un homme de communication. Les anecdotes ne manquent pas des difficultés qu'il y a à convaincre, dans une grande entreprise, ceux qui, avec leur caractère, leurs affinités, leur passé différents, prennent les décisions. On se souvient de ce directeur qui, un jour, épuisé d'avoir à admettre des changements qui le déroutaient, lâcha en boutade : *« Faites tout ce que vous voulez, mais gardez-moi les rideaux plissés ! »* (on les retrouve en effet dans le Corail). Tallon lui-même prend l'exemple de sa lampe jaune qui plaît tant aux Japonais et qui note le côté salon des nouvelles rames du TGV : *« Quand on travaille sur un sujet sérieux, sur un projet aussi complexe, il est bon d'avoir une petite provocation, un point de fixation où se polarisent les imaginations, les goûts, où chacun pourra donner un avis définitif et tranché. Pour que l'essentiel soit sauvegardé. »*

Michèle Champenois



PATRICE TOURENNE

Roger Tallon. « Faites tout ce que vous voulez, mais gardez-moi les rideaux plissés ! », lui a demandé un directeur de la SNCF.

TALLON LE DESIGNER

Exposition

Roger Tallon est à la fois le sujet et l'auteur de l'exposition présentée dans le forum du Centre Georges-Pompidou, du 20 octobre au 10 janvier (Entrée : 20 F. Ouvert de 12 h à 22 h du lundi au vendredi, de 10 h à 22 h le samedi et le dimanche. Tél : 44-78-12-33). Quarante années de création apparaissent au visiteur à travers 350 lucarnes conçues par le designer comme les fenêtres d'une ville imaginaire : caméras, téléviseurs et appareils ménagers, objets pour la table ; des montres pour Lip, des chaussures de ski pour Salomon ; le métro de Mexico, le TGV nord-américain, le funiculaire de Montmartre, et le train Corail.

Cinéma

Un cycle de films dans la série « Cadre de Ville » sera diffusé les 9 et 10 décembre (petite salle. Entrée libre).

Atelier

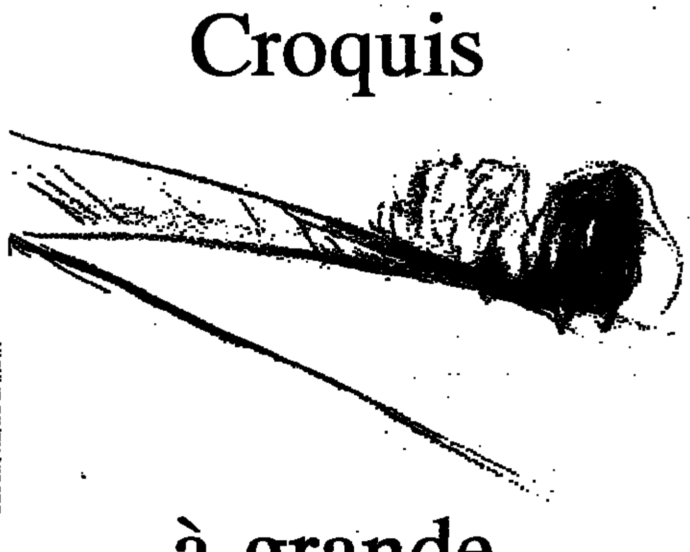
Pour familiariser les enfants (de six à douze ans) avec l'histoire et l'évolution des objets quotidiens, l'atelier des enfants (rez-de-chaussée) consacre ses séances à une initiation à l'esthétique industrielle, sous la conduite d'étudiants de l'Ecole nationale supérieure. Jusqu'au 19 janvier, le mercredi, le samedi, le dimanche et pendant les vacances scolaires. Le billet (28 F) comprend l'entrée à l'exposition pour l'adulte accompagnateur. Renseignements : 44-78-49-17.

Catalogue

Une monographie (300 F) présentant l'ensemble de l'œuvre est consacrée au centre Georges-Pompidou à l'auteur du pavillon français de l'exposition universelle d'Osaka en 1970.

PAYSAGES

Croquis



à grande vitesse

DESSIN HENRI GANDIN

Le TVG a cela de bon de vous assurer normalement d'une trajectoire, d'un départ et d'une arrivée... Plus de vent, ni d'escarbilles, ni de proximités abondantes de talus et d'arbres. L'autre soir, un feu de broussaille avait arrêté le bolide. Juste de quoi inviter le voyageur à sortir de son absence. Je n'en veux pas au train d'arriver rapidement, seulement (et c'est beaucoup) de ne pas donner valeur au temps. Comment déjouer les stratégies de la vitesse et arracher le voile qui m'occulte le paysage tout près.

Le plus difficile est d'oublier que ceci est un arbre ou ceci une maison. Prendre le TGV, c'est un peu *« s'en aller de la tête »* ou dételer sa vieille charrette. Il vous arrache à la volupté sans pour autant aiguiser la vivacité. Alors, pour satisfaire à notre devoir d'absolue modernité, j'ai décidé non pas d'allumer des feux de broussaille, mais d'aller plus vite que la vitesse. D'ici à Tours (Saint-Pierre-des-Corps, car je ne peux éviter d'évoquer les lumières bleues au sol entre les rails de cette gare qui trouaient les voyages de nuit de mon enfance), j'ai couvert cinquante pages rageusement, de traits de haies, laies de cultures, lignes de chemins et de parcelles. Aller plus vite pour ne pas s'inquiéter de vitesse. La fulgurance ravage tout et j'ai épuisé un carnet de dessins. Ce n'est plus le paysage, mais la pensée qu'on attrape et celle-ci se confond tellement avec lui que c'est son intelligence même qu'on semble saisir.

Etonnant comme alors les chemins font des boucles, comme les sillons balayent l'espace, comme les arbres éclatent en panaches sur les lignes. L'autre jour, filant à travers la Beauce, les grandes laies de chaume tournaient sur l'immense roue de la plaine traversée de triangles effilés de labours – or gris et brun colorant les géométries du travail de la terre. Insoupçonnable, l'éclair noir du trait immobilisé sur la page ; celle-ci m'est nécessaire car il faut bien au mouvement un appui.

J'emporte donc des carnets : j'y cloue l'éclair du bolide sans doute pour échapper à cette sorte de secousse physique que provoquaient autrefois en moi les étincelles sur les caténaires. L'exercice est harassant, c'est le prix pour ne pas revenir éberlué et les mains vides. Les rêves ont cette fulgurance ; enchaîneraient-ils des avant et des après, ce ne sont pas des récits, plutôt des dessins ou des peintures, des peintures en loques.

Dans le TGV, je ne dessine pas pour mettre des cheveux aux buissons, ni accrocher aux images des cohortes d'immobilité comme on dessinerait mille pattes aux chiens courants, ou comme on juxtaposerait des profils de corps sur chaque marche de l'escalier pour figurer le mouvement du personnage nu le descendant.

Mais comment sortir des rails sans dérailler, aller plus vite pour atténuer sa précipitation, ne plus avoir le temps des repentirs et ne pas prendre (un peu) la place du malheureux qui se jette du cinquième étage si on veut en saisir les traits.

De quoi justifier qu'on puisse avoir des carnets dans sa poche, petits souffre-douleurs, petite mécanique qu'on zèbre de traits rageurs pour l'occasion ferroviaire, petit stratagème pour ruser avec soi puisque encore, si la vie n'est qu'un gribouillis, le train est une occasion de tirer un trait, de démêler l'écheveau, à condition que la pensée aille plus vite encore que lui sur la feuille : les lobes du cerveau ne sont que des carnets de carnets.

Henri Gaudin

▶ **Architecte, Henri Gaudin a publié *Seuil et d'ailleurs*, Editions du Demi-Cercle, 1992.**

Tweedy

Tweedy : celui qui affecte des allures de gentleman-farmer ou qui n'imagine d'autre issue à son confort que de vivre en permanence dans ce tissu descendu des terres d'Ecosse. Etat de la chose.

« *Finalement, je ne porte que ça* », dit Laurent Terzieff en caressant le poil rêche d'une veste à chevrons gris et noirs. Ses mains aux longs doigts noueux touchent la laine comme on en prend possession. Connivence avec l'étoffe, mémoire des jours partagés.

Le puissant et fragile jeune homme de cinquante-huit ans quitte le Théâtre La Bruyère où il vient d'être une nouvelle fois acclamé dans *Temps contre temps* de Ronald Harwood. Le tweed ? C'est sérieux. Il faut s'attabler au café du coin pour en parler. Un ballon de rouge. « *On sent la main de l'homme*, dit Terzieff. *Le tweed a une âme, une vie propre, c'est un objet culturel. Un costume vit de sa substance. Je ne suis pas pour le jetable. Je suis inactuel. Je remets de vieilles vestes que je n'ai pas portées pendant des années.* »

Saint-Germain-des-Prés, 1958 : *les Tricheurs*. Samuel Beckett. La Gauloise. La 2 CV. La première veste, celle de la fac, choisie par la mère. Celle de l'éternel étudiant. La veste que l'on porte en 1993 pour aller voir à la Rotonde le dernier Godard. Celle de Bruno Ganz, l'ange fait homme qui s'éloigne sur une péniche dans le Berlin de Wim Wenders. L'image d'un père sur une photo en noir et blanc. Un style : «gentleman - farmer » pour Noiret et Rochefort. Intello chez Piccoli. Confort raffiné pour Mademoiselle Chanel. L'Ecossais, Jamie Welstead, lui, né à Edimbourg, (responsable de la création pour la célèbre maison Tournier, fabricant de tweed à Mazamet, dans le Tarn), parle des « *nuages, du chardon sur les collines, des feuilles d'automne, de la bruyère, des rouges et des bordeaux, de la mer d'hiver, bleu, vert, gris* ».

Depuis quatre ou cinq siècles, le tweed, ce drap de laine aux innombrables nuances empruntées à la nature, raconte les paysages d'Ecosse et d'Irlande. Il est l'arbre, la forêt, le sous-bois, la lande roussie par le vent, le granit, le feu de tourbe, la prairie. Ses fibres cardées, et non peignées, c'est-à-dire grossièrement démêlées, avant d'être filées, lui donnent un aspect bourru, légèrement poilu. Imprégné de suint (faute de lavage suffisant de la laine), donc quasi imperméable aux violentes ondées de l'Atlantique, et si épais qu'on le dit *thornproof*, à l'épreuve des ronces (1) : il est l'élément naturel, à la fois protecteur et sauvage. Une enveloppe brute, virile, qui s'identifie au corps. Il est le vêtement fait pour la chasse, la pêche, la guerre aussi. Richard Ryley de chez Robert Noble, l'un des fabricants les plus réputés des Borders, cette frontière entre l'Ecosse et l'Angleterre marquée par la fameuse rivière Tweed, tisse aujourd'hui les vrais tartans d'hier, ces larges plaids en tweed invulnérables aux intempéries, et il habille dans la même étoffe les régiments écossais. C'est l'intégrisme du tweed. Concession à la mode : le mélange des fils rugueux et du lambswool, la laine de la première tonte de l'agneau, qui permet d'obtenir une étoffe moins raide et plus douce, exigée par les confectionneurs d'outre-Manche.

Jean-Marie Henriquet, PDG d'Old England, la grande maison de famille du boulevard des Capucines à Paris, raconte les débuts du tweed. Aux XIV[e] et XV[e] siècles, c'étaient des plaids de 4 mètres de long, à petits carreaux noirs et blancs, dont s'enveloppaient le berger et ses agneaux, coulés au chaud dans les plis du drap. Au début du XIX[e] siècle, les riches chasseurs et pêcheurs du Sud s'installent dans les Highlands. Chacun habille ses gens d'une couleur différente. Ce principe de la livrée sera à la source des innombrables quadrillés, chinés, carreaux, pieds-de-poule ou pieds-de-coq et autres chevrons, caractérisant cette étoffe rustique *homespun,* filée et tissée à la maison. Un certain lord Lovat, dit la petite histoire, fit remarquer un jour à sa femme l'effet produit par les reflets dans l'eau des couleurs, or de l'ajonc, mauve de la bruyère, gris perle du bouleau, vert des fougères : le tweed Lovat était né, toutes les nuances dans un tissu uni.

Chez les Ecossais, l'origine du mot tweed, comme tant d'autres histoires, renvoie à des légendes. Toutes tombent d'accord pour dire qu'il s'agirait d'une déformation du mot écossais *tweel*, ou *twill*, c'est-à-dire croisé, comme la trame du tweed dont les fils s'entrecroisent deux par deux. Et se demandent si Sir Walter Scott (il vivait à Abbotsford House, sur les bords de la rivière Tweed), avec ses pantalons taillés dans le fameux drap, n'aurait pas été le précurseur du *tweedside,* sorte de paletot-caban (2) porté sur un pantalon large, à la mode vers 1860.

Le tweed est devenu un mot générique. Il désigne rarement le drap rêche du berger. Plutôt des couleurs, un savant mélange des tons flamboyants de l'automne. Ou des dessins, des chevrons, des chinés, des mouchetés. Pour l'hiver, Kenzo a coupé ses costumes dans d'étonnants Lovat : moutarde moucheté de rose, bronze mêlé au lie-de-vin, framboise jouant avec l'argenté. Plus audacieux, ou hérétique, Giorgio Armani, l'apôtre des matières fluides, taille ses vestes d'homme dans un tweed à chevrons, façon jersey, en alpaga et soie.

« *Aujourd'hui, les laines sont australiennes, car plus belles et plus souples que les laines écossaises, qui sont dans notre jargon des « gratte-cul »*, précise Jean-Marie Henriquet. Serait-ce aux eaux limpides des montagnes du Donegal (le comté), en Irlande, que l'on doit la douceur et la finesse des tweeds irlandais, comme on l'affirme chez Magee, le célèbre tailleur de Donegal (la ville) ? Lequel fait tisser à la main ses propres tweeds et fabrique vestes et costumes sur place depuis cent vingt-cinq ans. Magee accentue le côté « moelleux » en mélangeant mohair et cashmere à la pure laine de ses vestes poivre et sel, semées de « bouchons » de toutes les couleurs.

Les seuls garants du vrai tweed rugueux sont les tisserands des îles Hébrides. Téléphoner à Clum Mac Aulay, représentant de la Harris Tweed Association sur l'île Lewis, c'est entrer en communication avec le XIX[e] siècle. Il vous répondra, en négligeant le fax, qu'en 1993 les 450 pêcheurs tissent *at home*, sur des métiers en bois, 100 à 300 yards d'étoffe par semaine. Une production familiale (l'homme et la femme travaillent sur le même métier) exportée à 70 %. Pour se protéger des faux, l'Association, créée en 1909, adopte un label, un globe surmonté d'une croix : l'emblème de la couronne royale. Imprimé sur le tissu, il en garantit l'authenticité.

A l'époque de la rue piétonne et du bistrot franchisé, la mode parle de goût du vrai, de retour à la nature, d'art de vivre, de tweed. Confort rime avec durable. Et l'objet - culte qui induit le mépris de la mode revient à la mode. « *La mode, c'est ce qui se démode* », disait Cocteau. La vieille Europe, frileuse, retrouve ses bas de laine. Le tweed devient le «*vêtement fondamental* », le « *placement sûr* », « *ce que la Royal Dutch est à la Bourse des valeurs* », relevait Barthes (3).

Mais le paradoxe de la vérité consiste à la reproduire en fabriquant du faux vrai. Christian Lacroix s'explique : «*J'utilise le tweed parce que c'est une vraie matière authentique, naturelle, originale, qui permet toutes les fantaisies. On le traite en « patches », on le brode le soir, on l'applique de fleurs, on le patine* ».

Le pastiche est né rue Cambon, soixante ans plus tôt, à la suite d'une partie de pêche au saumon. C'était en 1928, Gabrielle Chanel empruntait veste et pantalons de tweed à son amant, le duc de Westminster, l'homme le plus élégant d'Angleterre, qui exigeait de son valet que ses lacets de souliers fussent repassés (4). Mademoiselle s'enticha de l'Ecosse et révolutionna la mode féminine en coupant ses tailleurs dans du tweed. Elle les broda d'or, les doubla de mousseline de soie. L'héritage est intact. Cet hiver encore, 60 % des modèles Chanel sont en tweed. Mais Karl Lagerfeld aime « *évoquer, provoquer, débloquer* ». Ses tweeds sont « *une sorte de salade niçoise où la cellophane se mélange à la soie, à la rayonne, à la laine et au coton* ».

Dans ce jeu de la vérité, l'élégance a horreur du neuf. L'amateur de tweed ? « *Un chic type* », dit Stéphane, le fripier, qui pêche la truite à la mouche et achète d'occasion ses garde-robes en Angleterre, patiente un an pour goûter le velouté de la veste, qui enfin épouse comme une deuxième peau ses dorsaux et ses trapèzes. L'homme pressé triche. Il met des cailloux dans ses poches, pend son tweed à la pomme de douche, fait couler l'eau, et laisse sécher, en songeant à l'averse qui inonde la lande empourprée d'un après-midi d'automne en Ecosse. Même le temps n'est pas à l'abri du trompe-l'œil.

Florence Evin

(1) Farid Chenoune, dans un beau livre avec texte et photos, *Des habits et des hommes, histoire de l'élégance et de la mode masculines* (Flammarion), consacre un chapitre au tweed.

(2) Une photo du même album montre un gentleman victorien en *tweedside.*

(3) *Système de la mode* (Seuil).

(4) *Le Temps Chanel*, Edmonde Charles-Roux (Chêne-Grasset).


CHRISTIAN LOUIS

Tweed, du mot écossais « tweel », ou « twill », c'est-à-dire croisé.

LAMBRIS ET FRIPIER

Old England
Sous ses lambris d'origine, datés de 1887, le temple du chic anglais (12, bd des Capucines, Paris, également à Lyon et Toulouse) détaille, dans une ambiance feutrée, les vestes à deux ou trois boutons, avec ou sans coudes de cuir, estampillées Harris Tweed, mais aussi des Lovat et des Donegal Tweed, à chevrons, chinés, mouchetés (2 800 F). Une centaine de motifs et de couleurs se choisissent à la carte pour une coupe sur mesure. Veste : 4 400 F ; costume : de 6 700 F à 15 000 F.

Kenzo
Des vestes d'homme en tweed épais poivre et sel (3 150 F), des costumes en laine mouchetée façon Donegal (4 190 F), ou en Lovat osés : bleu dur, framboise, vert mousse, anis, rouille, etc., tissés avec de gros chevrons (5 000 F). Les femmes sont en veste de chasse rouge ou moutarde, coupées court, avec cols et poignets de velours. Place des Victoires à Paris, ou en province. Et dans les grands magasins.

Hollington
Cet Irlandais, né à Clifden, inconditionnel du « bon vieux tweed costaud », a pignon depuis vingt ans au 9, rue Racine, à Paris (6[e]). Il importe les tissus d'Ecosse et d'Irlande et fait fabriquer ses vestes en France, dans des coupes faites pour garder toute la souplesse du tissu avec peu (ou pas) d'entoilage, sans épaulette, à revers ou avec col charpentier (de 1 700 F à 2 200 F). Une quinzaine de motifs.

Giorgio Armani
La veste à chevrons, terre brûlée, 100 % laine, façon jersey, se porte longue avec une chemise « velours » sans cravate (4 800 F). Une variante en alpaga et soie (place Vendôme à Paris). Dans la collection signée Emporio Armani (rue de la Paix), les vestes pour les femmes déclinent les chevrons pastel bicolores, vert d'eau, sable rose, ciel (2 400 F). Les vestes d'homme, gros chevron noir et beige ou brun moucheté (1 800 F), annoncent un mélange de laine et polyamide.

Chanel
Les vestes gansées, à quatre poches, fermées bord à bord, sont en tweed turquoise, à carreaux, pied-de-coq, à effet plastron ou boléro, en chiné blanc, noir, passepoilées de cuir. Elles sont en tweed « bouclé » ou façon velours chenillé, tissé avec des fils de Lurex argent et or (tailleur haute couture : 100 000 F). En prêt-à-porter (15 000 F) un très beau chiné vert, piqueté de plumes.

Christian Lacroix
Le patchwork de tweed domine dans la collection prêt-à-porter : veste 7/8 avec pantalon droit coordonné, tailleur à basque brodé de fleurs, avec boutons-bijoux en terre cuite dorée (10 600 F). Le moutarde et le carotte jouent avec les verts chartreuse. En haute couture, les tweeds sont vieillis, patinés, peints, couleurs lie-de-vin, violet, bordeaux, mélangés de fils cuivrés, appliqués de dentelle.

Stéphane
L'ancien fripier des Puces tient boutique sur la charmante place du Docteur-Félix-Lobligeois, aux Batignolles (Paris - 17[e]). Son père était dandy, il a le goût des belles étoffes et une passion : les chaussures, qu'il fait sur mesure pour ses amis. On déniche chez lui de belles vestes en tweed (de 500 F à 700 F) achetées d'occasion chez les Anglais.

Shamrock
Le trèfle vert d'Irlande annonce la couleur : tous les tweeds proviennent du Donegal, et les vestes sont en laines tissées à la main et fabriquées sur place par la célèbre maison Magee. Une trentaine de dessins et couleurs pour des vestes au toucher moelleux (de 1 590 F à 2 000 F). Sur mesure, les commandes sont passées chez Magee et réalisées en six semaines. Egalement des casquettes, 20, bd Saint-Germain, Paris-5[e].

Marks and Spencer
Brun, vert, noir, à chevrons ou pied-de-poule, les vestes estampillées Harris Tweed sont proposées en trois longueurs avec boutons de cuir (1 350 F). Au 35, boulevard Haussmann à Paris, mais aussi dans une dizaine de magasins ouverts en France.

COUTURE

Chanel et les bergers

par Hector Bianciotti

A peine dit-on « tweed », j'entends l'écho répondre : M[lle] Chanel. J'en ai sans doute l'idée primaire, voire primitive, d'un tissu fait de laine cardée et filée jadis à domicile par des artisans ; d'un lainage archaïque dont le tissage irrégulier, grenu, pareil au lent travail de la nature, compose une matière somptueuse avec, ici et là, de petits nœuds de hasard, lesquels en enrichissent la texture, et des brins d'une autre teinte, qui semblent pourtant obéir à un savant calcul.

Et, avec cela, le tweed est un tissu sans « tombé », rebelle à la minutie du point ajouté patiemment au point de l'aiguille, défiant le modelé de l'épaule, le fini d'une emmanchure, et qui se détend aux coudes et – pour ce qui est du pantalon – aux genoux. Un homme qui se lève après une station assise doit s'inventer, pour ne pas avoir l'air d'un clown, de ces gestes qui, même chez les femmes lissant leur jupe, ruinent l'élégance.

Au fond, je dirais que le tweed, tel qu'il me plaît, n'est pas fait, à mes yeux, pour le strict vêtement occidental. J'en signale cependant un avantage en quelque sorte occasionnel : sa rugosité, parfois sa douceur animale, comme vivante, découragent ces gens qui, pas satisfaits de souligner leurs propos avec des mimiques en l'air, font de votre avant-bras leur point d'appui, le rebord de quelque tribune.

Cela dit, il y eut M[lle] Chanel, car la « Grande Mademoiselle » sut dompter le tissu barbare, le soumettre à la délicate, imperceptible, structure de ses robes.

Chanel, qui adorait le beau et détestait le joli, Chanel, qui avait déjà fait les honneurs de la surface au jersey quand il ne servait qu'aux dessous et imposé le noir « *qui flanque tout par terre* » (1), aimait les tweeds que, sa vie durant, elle importa d'Ecosse : « *J'obtins qu'on lavât moins les laines, pour leur laisser leur moelleux ; en France, on lave trop* (1). » Et – coup de génie, – elle double ses ensembles des soies les plus riches, et les plus douces, fussent-elles lamées.

Par surcroît, elle avait des secrets instinctifs de coupe, M[lle] Chanel, qui ne fut jamais une couturière. Par exemple, que toute l'articulation du corps est dans le dos, que tous les gestes partent de cette zone de notre anatomie, et qu'un vêtement doit bouger sur le corps : « *Il doit être ajusté quand on est immobile, et trop grand quand on bouge.* » Elle avait des secrets de paysanne et de cavalière – ses premiers « jerseys », elle les tailla dans les sweaters des lads... (1).

Je me permettrais néanmoins de contredire l'un des axiomes de Mademoiselle : « *Une robe bien faite va à tout le monde.* »

Un tailleur Chanel en tweed exige que l'on soit « excessivement » mince.

Au cours de mon existence, je n'aurai vu qu'une seule femme porter un Chanel à son avantage : et c'est Chanel elle-même, traversant le hall du Ritz de Madrid, un vanity-case dans chaque main, qu'elle brandit tour à tour à l'adresse de ses amis, qui avaient l'air de s'en étonner : « *Ici, l'argent ; ici, les bijoux, et merde pour le monde entier !* »

La veste de son tailleur n'avait pas quitté la taille, en dépit de l'ampleur de son geste.

(1) *L'Allure de Chanel*, de Paul Morand. Hermann, 1976.

VOYAGE

Albi, d'or et de pourpre

Les siècles ont traversé Albi sans rompre son harmonie. La cité attend, comme aux premiers jours, que les soleils couchants incendient ses façades de briques. Paix, calme et velouté...

Fondée depuis deux mille ans, depuis mille ans indestructible, Albi, aimable et monumentale, répond à nos besoins de mesure et de clarté. C'est l'effet des hasards chanceux d'un site et d'un lent et patient assemblage de briques. De générations en générations, les Albigeois, imprimant leurs doigts dans l'argile, ont bâti leur grand œuvre, leurs maisons, leurs palais, leurs hôtels, leur basilique... Sans doute étaient-ils portés par d'invisibles lois, soumis à un plan rigoureux, un archétype qui les maintint fidèles aux promesses des premiers chantiers.

Sainte-Cécile, sur son promontoire du Tarn, arrête la ville par un angle droit. Sa tour haute de 78 mètres – pas une flèche, un donjon – ne peut s'échapper vers le ciel : la cité s'y amarre et la rivière terrasses plantées de cyprès, ils conduisent vers Carmaux, ses mines et ses pierres, vers la plaine où l'argile disparaît, vers les pays noirs et blancs, injustes, où se combattirent les purs et les impurs, dix fois outragés, ravagés par les guerres, vers les ailleurs habituels des grandes espérances et des désillusions...

Albi, drapée dans sa beauté, ne trouvant plus de meilleure cause que la sauvegarde de ses trésors, ne se laissa pas entraîner dans les remous de l'histoire : déjà, le soleil l'incendiait chaque soir. Opportunisme ou trahison ? Elle fit la traversée en serrant son or.

Montségur démantelé, Castres rasée, Béziers massacrée, Toulouse humiliée, les Anglais pillant et meurtrissant sous ses murs, Sainte-Cécile, coupée en deux, on célébrait à la fois la messe et le culte de la raison. A la Libération, il n'y eut qu'une escarmouche sur le Pont-Neuf, aussitôt appelé pont du 22-Août-1944...

Du savoir-vivre plutôt que du vouloir-mourir. Jaurès, dans son *Discours à la jeunesse*, prononcé en 1903 devant les élèves du lycée Lapérouse où il avait enseigné, cite le passage de *l'Enéide* sur les ruines de Troie : au-dessus de la ville fumante montait la clameur humaine de violence et d'agonie vers les étoiles d'or : *Ferit aurea sidera clamor*. Le chant des sphères célestes, la cité harmonieuse plutôt que les décombres du malheur. *« La guerre détestable et grande dès qu'elle est nécessaire, est atroce et scélérate quand elle commence à paraître inutile. »*


SERGE SIBERT

Chateaubriand visitant Albi : « Ce matin, je me suis trouvé en Italie... »

y capte son reflet. Elle n'a pas l'imposante présence du dieu médiéval, écrasant les toits alentour. C'est une des composantes du paysage urbain, l'ultime escarpement d'une savante géométrie sur fond d'azur, le dernier cube rouge des cités de Giotto. Chateaubriand, visitant Albi, écrivait à Mme Récamier : *« Ce matin je me suis trouvé en Italie... »*

Trois ponts enjambent le Tarn. Ils touchent à la rive droite, à ses portes les hommes passent en paix. jamais son flamboiement ne ternit, elle n'eut pas à renaître de ses cendres, elle n'eut pas à combattre au risque de salir sa pourpre. Sous la croisade des Albigeois, nom de guerre immérité, car les hérétiques n'y étaient pas si nombreux, Albi avait su négocier son ralliement au roi de France et à l'Eglise. Sous la révolution, un évêque jureur et un jacobin modéré s'entendirent pour lui éviter les outrages de la « déchristianisation ». Dans

Bien sûr, cet autre courage n'a pas empêché les Albigeois de remplir leur monument aux morts ni de bien mériter de la patrie, ni d'enfanter des turbulents – Lapérouse, Rochegude, Lautrec – pour casser l'accord et fuir vers l'horizon lointain. Elle reçut de somptueux prélats – Bernard de Castanet, Bernis, Choiseul –, de glorieux écoliers aux genoux verts – Paul Guth ou Pompidou. Beaucoup d'oiseaux de passage, de préfets, d'officiers, vinrent s'y poser. Quand les démons de l'industrie l'assaillirent, elle fut parcourue de troubles sociaux provoqués par de durs patrons. Il y eut des luttes, des grèves, les verriers y créèrent, en 1898, la première coopérative ouvrière. Ce ne fut qu'un vent chaud qui tomba avant le grand soir.

L'équilibre du lieu calme les agitations inquiètes, sous ses portes les hommes passent en paix. Albi la rousse endort les passions enfiévrées et les vaines chimères. Elle inspire aussi des élans de justice et de liberté, et aux moins doués, aux plus âpres, les vertus de la modération. Elle est radicale et rose, comme si le temple sacré où chacun donne son obole, la cité tutélaire, n'exigeait que de sages ferveurs. A présent encore, les aristocrates, les descendants des comtes de Toulouse, les artisans, les fils des ouvriers de la coopérative, les commerçants continuent l'ouvrage, chacun apportant sa brique à l'édifice, à la ville, leur vieille maison commune encore vivante et habitée. L'opulence d'autrefois, l'aisance d'aujourd'hui, l'alchimie des soleils couchants, les embellissements constants effacent, aux yeux des Albigeois, l'horreur des bûchers – il n'y en eut guère, – des miséreux sur l'autre rive, des pro-

LIVRE

Les fringales de Toulouse-Lautrec

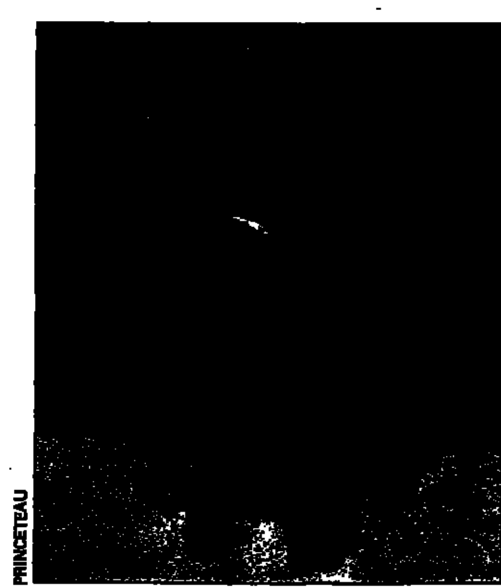
Lautrec était gourmand. De tout. La vie l'avait malmené, il malmenait la vie. Il fut un décor pourtant dans lequel il s'installa avec le plus grand sérieux : celui des arts de la table.

La lippe de Lautrec étonne ses contemporains. Elle est énormément gonflée et rouge. Il la tient un peu du comte Alphonse, son père, l'excentrique, beaucoup de son étrange maladie. C'est aussi la marque d'une débordante sensualité. Son œil avide dévore tout crus, tout nus, ses modèles. Par son œil passe sa passion irrépressible de peindre et de croquer. C'est à son regard qu'il doit en partie le rare sérieux de son existence... Pour le reste et par dérision, il rend à la vie le tour cocasse qu'elle lui a joué. Il est intelligent et riche, il aime les jeux défendus, de tous le plus interdit : l'abus.

L'horrible bouche est chargée de l'intendance. Elle avale l'oubli, l'alcool, la mort, tous les mélanges assassins : de savants cocktails, d'assommantes absinthes, jusqu'au délire. Et, comme il est aristocrate, artiste – *« Eh bien quoi ? Je ne bois que du meilleur, ça ne peut pas faire de mal »* –, il élabore ce suicide en l'accompagnant de mets délicats.

Lautrec, sans l'infirmité qui le jeta hors de son monde, aurait sans doute été homme de cheval, homme de cheminées sous des plafonds à caissons. En meilleure forme physique, il aurait sagement pris son numéro dans la lignée. L'ivresse de la vie de château, ses chasses à courre, l'auraient peut-être contenté. *« Si j'avais eu les jambes un peu plus longues, je n'aurais jamais fait de peinture. »* Ses goûts culinaires prouvent assez qu'il n'eût rien renier.

Il y a l'atelier, recouvert de poussière, le bric-à-brac de la bohème, et, dans un coin, une table dressée, des nappes de dentelle et des couverts d'argent. Il ne cesse d'écrire à sa mère pour qu'elle lui envoie des caisses de vin de Malromé, des truffes, des chapons... *« La saison des foies est-elle ouverte ? Si oui, pensez à m'en envoyer douze boîtes. »* Le comte Henri de Toulouse-Lautrec ne reçoit pas – son génie et sa disgrâce ne lui permettent pas de savourer, en toute innocence, ces


PRINCETEAU

Le peintre à dix-neuf ans (1883).

reliefs d'une société sans arêtes, d'un art de vivre sans souci –, il prépare de simples dons à l'amitié, *« chaque plat marquant d'une pierre blanche,* comme l'écrit son complice Joyant, *le souvenir d'un plaisir pur, un moment de délassement parfait »*. Quatre ou cinq élus, pas davantage, pour qui il fait mijoter, rôtir, flamber des ragoûts de pintade, des tripes au safran, des aillades de veau, quantité de homards... *« Les autres,* dit-il, *ne sont pas dignes des ramereaux aux olives, ils n'en auront jamais, ils ne sauront jamais ce que c'est. »*

Il ne livre pas ces secrets de famille au premier venu. Cet héritage de saveurs mérite qu'on aime le pauvre Henri comme l'aimaient les siens, là-bas au château du Bosc, quand, enfant, les domestiques, qui ne cessaient d'être aux fourneaux, le prenaient dans leurs bras pour l'aider à soulever les couvercles des marmites. Par ce partage des nourritures, il récompense des preuves de solide attachement et de sincérité. *« J'aime ceux qui ont un fond de nature cannibale et qui disent en arrivant déjeuner : j'ai faim. »* Il cuisine volontiers pour les filles du bordel de la rue d'Amboise, parce que leur condition n'est rien, et que *« les masques tombent avec la pudeur »*.

Il cuisine pour Jane Avril, qui parfois servait d'hôtesse, pour son « étoile » Yvette Guilbert, qu'il enlaidit sur ses affiches à la mesure de son impossible amour, et pour Suzanne Valadon, la traîtresse, qu'un jour, peut-être excédé par tant de fausseté, excité par trop de piment, il fit mettre nue à sa table.

Evidemment, l'artiste ne s'en tient pas qu'aux recettes familiales plus ou moins héritées des croisades. Il ajoute son grain de sel, des clous de girofle surtout, râpe beaucoup de noix muscades, saupoudre à poignées de brûlantes épices. Il invente des plats, ses *« oignons à la Toulouse-Lautrec »*, ses *« coquilles Saint-Jacques à la purée d'ail »*, et des drôleries pour relever les farces de cet art exigeant qui passe en quelques bouchées : *« Essayez de vous procurer un véritable saint par l'intermédiaire du Vatican. Traitez-le comme saint Laurent le fut, le 10 août 258. Après l'avoir fouetté, mettez-le sur le gril au-dessus d'un grand lit de braises. Tel son précurseur, s'il est véritable saint, il demandera lui-même à être retourné pour être grillé à point des deux côtés. »*

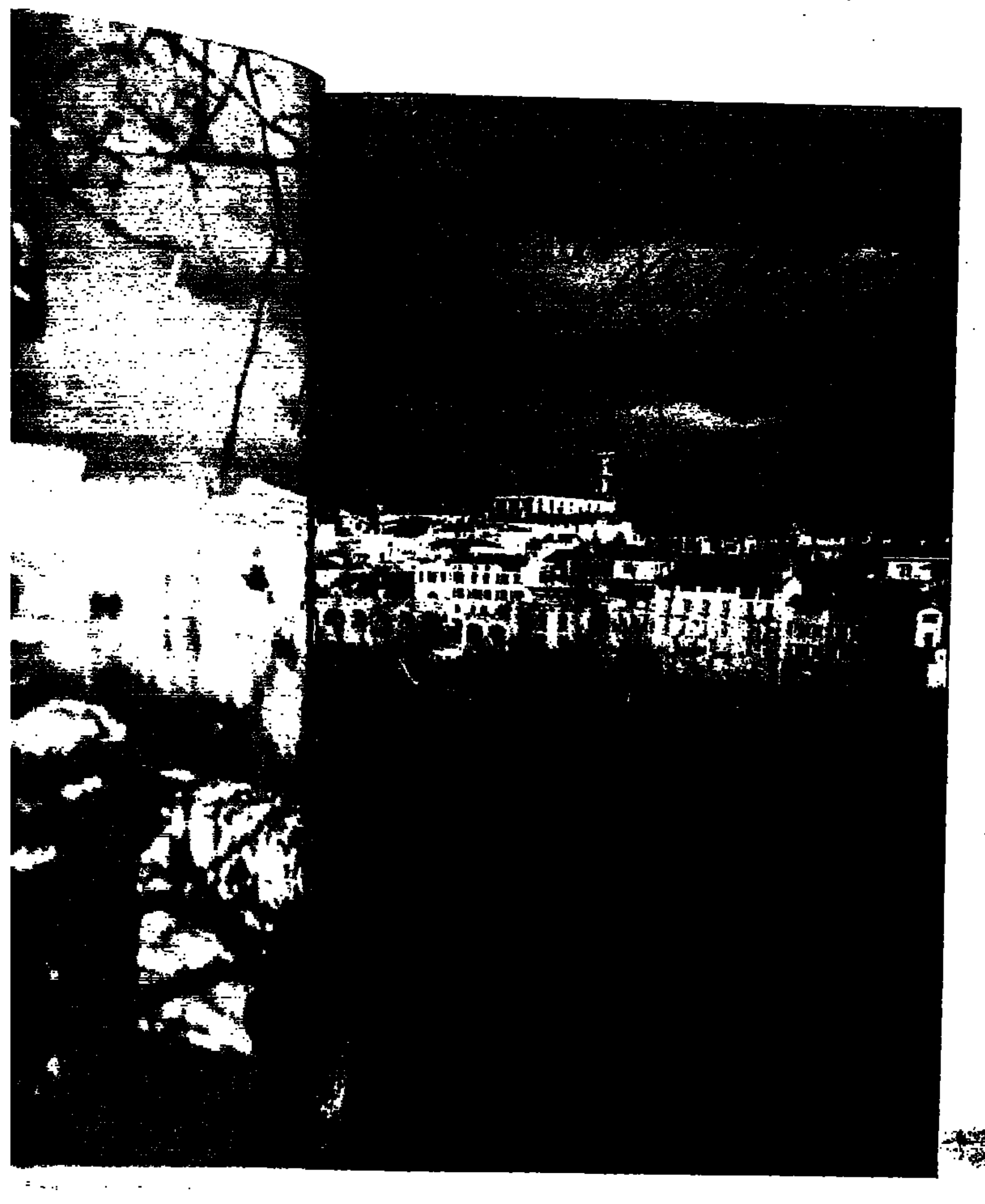
L'alcool le tue, des alcools fins, patiemment distillés, ou les vins chauds du Moulin-Rouge ; la cuisine l'aide à vivre, à sentir, à aimer. La bonne chère érotise son large vestibule sensoriel. *« Les mets s'engouffraient dans la fente de sa bouche,* se souvenait Yvette Guilbert, qui l'avait invité à déjeuner, *et chaque mouvement de la mastication montrait la manœuvre humide et salivée des énormes muqueuses qu'étaient ses lèvres. Quand vint le poisson sauce rémoulade, ce fut un clanotis extraordinaire... »*

C. C.

► *Toulouse-Lautrec, les plaisirs gourmands*, de Geneviève Diego-Dortignac, Jean-Bernard Naudin et André Daguin, éd. Scala, 198 p., 240 F.



VOYAGE



Les Albigeois préfèrent raviver les riches heures du pastel, l'époque où la cité, pays des coques, pays de Cocagne, recouvrait de bleu les étoffes, où les rues s'ornaient de frontons, les fenêtres de vitraux, où l'or des négociants servait sa beauté. Ils aiment mieux rappeler qu'ici Lapérouse était amoureux de Léonore, que Jaurès desserrait son poing, et que Lautrec, oubliant ses cabarets et ses bordels, y eût peint d'élégants pur-sang ; qu'enfin, ils étaient ici tels qu'Albi accueille ses grands hommes : apaisés, dans les plis rouges de son manteau.

Les Albigeois, prêtant l'oreille à l'orchestre des soirs, jouent leurs luttes politiques. Ils s'affrontent comme au palio de Sienne, et quand ils s'emparent du gonfanon de la mairie, ils font encore serment de veiller sur la belle, sur la ville et ses traits réguliers. Aujourd'hui, même les HLM, immeubles réhabilités, s'alignent sur des colombages et des encorbellements. L'argile les unit. Albi, s'interdisant d'aller contre la règle, de sortir de l'empreinte, restaure sur les perspectives anciennes, sur le projet originel. Passe encore la crise, le chômage, le départ des militaires du régiment de parachutistes, mais qui oserait toucher aux clefs de voûte, aux harmoniques de la cité !

Depuis trois longues années, « l'affaire Combas », champion de la figuration libre, alourdit le climat, envenime la ville d'un subtil poison florentin. Le maire, poète à ses heures, avait fait accrocher des toiles du peintre dans le musée de la Berbie à côté des Toulouse-Lautrec. Le sacrilège a provoqué de grandes colères, de vives aigreurs. Il s'ensuivit des démissions, un procès. Il en sortit un livre d'or lamentable, couvert d'injures. Pis qu'une fausse note aux grandes orgues de Sainte-Cécile, ce fut un coup de stylet sur la sainte face d'Albi ! La blessure saigne encore. La maison natale de Toulouse-Lautrec, où il se cassa la jambe, est, depuis, fermée à double tour. Les parquets ne sont plus cirés.

Les « amis du vieil Albi », dévoués et actifs, sont démobilisés, encore tout effarés par l'inconvenance. Certes bien des lorgnons étaient tombés devant les audaces du comte Henri, ses pierreuses et ses courtisanes, mais il ne s'agit plus d'un effroi de bigot – Albi expose volontiers des artistes contemporains –, cette querelle de mauvais voisinage est grave, affirment-ils : elle a frappé la ville en son centre nerveux, au siège de son équilibre, dans sa marche instinctive vers la modernité, sans hâte excessive, au rythme du promeneur dans le parc Rochegude. Comme tous les puristes, ils craignent que le moindre faux pas vienne casser la mesure patiemment acquise et tenue par d'infinies précautions, qu'un vilain détail, une rature du diable, tue l'harmonie, socle de leur pensée, joie de leur âme ; car ils ont soif et ils boiraient alors le miel avec la cire. Il faut, disent-ils, pour comprendre Albi, l'embrasser du regard. Elle crie au voleur dès qu'on piétine son décor, mais, à son unisson, elle retrouve ses vertus d'artiste, la tolérance et la générosité.

Voyez ce mendiant sous le porche de Saint-Salvi. C'est un enfant du pays. Il est doux et discret. Il a l'autorisation du chanoine. Il aime Albi. *« Ici, c'est le paradis. Je laisse ma timbale pour aller discuter avec la sacristine. Et, quand je sors, ma timbale est pleine ! »*

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

létaires affamés, de la peste elle-même, qui n'avait pourtant pas abandonné sa faux au pied des remparts. Dans la basilique, les peintures du *Jugement dernier*, chef-d'œuvre du quinzième siècle, furent en partie détruites, deux siècles plus tard, par une vaste baie, pour donner à la nef plus de profondeur. Un souci d'architecture l'emportait déjà sur les visions réalistes des damnés et des élus.

CARNET DE ROUTE



Extrait d'un carnet de croquis du jeune Toulouse-Lautrec.

Ouvriers

La Verrerie ouvrière d'Albi a été créée en 1898 après une longue grève opposant les ouvriers de l'ancienne Verrerie de Carmaux à leur patron intransigeant. Jaurès, alors député de Carmaux, apporta son appui aux grévistes et réussit à faire tomber le gouvernement. La coopérative ouvrière, la première en France, vit le jour grâce à de nombreux dons, parfois très importants. L'usine, transférée sur la zone industrielle de Saint-Juéry, a changé ses statuts en 1975 et dépend aujourd'hui du groupe Novalliance. Elle produit près d'un million de bouteilles par jour. Le recyclage du verre représente 30 % de l'utilisation de matières premières. Devant la porte, une satue de Jaurès, récupérée sur l'ancien site, rappelle le combat du tribun pour les ouvriers, satisfaits dans l'ensemble de leurs nouveaux patrons.

Etudiants

Albi attend 2500 étudiants cette année. Le centre universitaire qui dépend de l'académie de Toulouse est ouvert aux premiers cycles de sciences, de droit et de lettres. Les cours ont lieu dans l'ancienne caserne du 7e régiment de parachutistes, repeinte et rénovée. Les Albigeois, qui regrettent les militaires et leur pouvoir d'achat, ne craignent guère que leur repos soit troublé par la présence de jeunes au sang neuf : 70 % d'entre eux rentreront le soir chez leurs parents. Albi, qui aime le confort, réserve aux étudiants « étrangers » des chambres de 18 mètres carrés, avec salle de bains.

Pompiers

Les pompiers ont récemment repêché dans les eaux du Tarn, près d'une pile du Pont-Neuf, le buste en bronze de Jaurès qui avait disparu depuis la seconde guerre mondiale. Victime d'une des rares époques où les Albigeois se dressèrent ouvertement les uns contre les autres – les Allemands se tenaient tranquilles dans leur PC du Vigan, – ce buste dut être envoyé par le fond par un adversaire vichyssois du tribun socialiste. Il ornera le hall du nouveau collège Jean-Jaurès.

L'affaire

En 1990, Jean-Louis Bonnin, directeur du centre culturel d'Albi, très amateur de peinture contemporaine, invite le peintre Robert Combas à venir travailler au Musée Toulouse-Lautrec, puis à comparer ses œuvres, exécutées sur place, avec celles du « génie albigeois ». Le directeur honoraire du musée et les membres du conseil d'administration s'inquiètent. Ils en appellent au maire, président du conseil d'administration du musée : « Vous n'allez tout de même pas accrocher des Combas à côté des Toulouse-Lautrec ? » Le maire ne veut rien entendre. Plus fort, il dissout le conseil composé de fervents notables, très attentifs aux beautés de leur ville et à son histoire. Les évincés, meurtris, contre-attaquent en intentant au maire des procès en série. Le dernier en date, pour « coups et blessures ». Le maire traîne toujours l'« affaire » comme un boulet. Les notables ne décolèrent pas et ne pardonnent toujours pas ce qu'ils considèrent comme *« une faute de goût »*. Quant à Combas, bien sûr, il ne comprend toujours rien à ce Clochemerle des arts.

Basilique

La basilique Sainte-Cécile, construite de 1282 à 1500 environ, a fait depuis l'objet de nombreux aménagements. Au XIXe siècle, un élève de Viollet-le-Duc, avait bizarrement surmonté la nef de clochetons, retirés plus tard. Récemment, les innombrables graffitis ont été nettoyés, exceptés celui-ci : *« Finis est, laus Deo ! » (« J'ai fini, Dieu sois loué »)*, laissé là, en 1457, par un peintre épuisé. Les grandes orgues sont aujourd'hui refaites, les travaux ont duré dix ans. Elles ne donnent pas un meilleur son, d'après l'organiste, que celles de Saint-Salvi, la première église d'Albi.

Peintre

Le peintre et sculpteur Casimir Ferrer a installé son atelier dans les anciens locaux des aciéries du Saut-du-Tarn, aujourd'hui désaffectées. Autodidacte, ancien pompier, il mêle dans ses œuvres peintures et sculptures. Cette originalité lui vaut, à Albi et en France, une certaine réputation. Un critique a dit de lui : *« C'est l'inventeur de la perspective concrétisée. »*

Musée

Le Musée Toulouse-Lautrec expose du 8 octobre au 5 décembre les œuvres sur papier du peintre et dessinateur viennois Egon Schiele. Schiele avait pu admirer les œuvres de Lautrec à Vienne dans une exposition et chez un collectionneur. Cette exposition qui flatte le goût récent pour les artistes de la Sécession, voudrait établir des correspondances entre les deux dessinateurs, dont le trait peut se comparer. Avec tout de même moins d'angoisse et plus de vie chez Lautrec.

Maire

Le maire socialiste d'Albi (troisième mandat) a édité un recueil de poèmes *Regards épars*, préfacé par Thierry Pfister. En dépit de sa charge, il sait prendre le temps de se consacrer au noble art de la poésie. Façon tout albigeoise de concevoir la politique. Un vers, un seul : *« Ma ville où les hommes guère ne s'estiment. »* Ecrit sans aucun souci électoral.

Terroir

Deux plats typiquement albigeois : les *reponchons*, sorte de liserons qui poussent dans les haies. On les prépare en omelette ou en vinaigrette. Les *radis au foie salé*, radis chauds, sautés à la poêle avec des morceaux de foie. Tous les maris en raffolent. Toutes les femmes savent les préparer. On trouve encore du sandre dans le Tarn, des cèpes dans les bois alentour, et le samedi, au marché, toute sorte de volailles sur pied, nourries au grain.

Livres

Toulouse-Lautrec de Danièle Devynck, éd. Profil de l'art, Chêne, 160 p. *Histoires et images du pays albigeois*, éd. Comité d'histoire locale, Midi France communication Albi. 700 p. (Nombreuses illustrations sur Albi et le pays tarnais.) *Albi* de Paul Meslé, éd. Lieudit, 70 p. *Albi, ville d'art*, de Philippe et Didier Poux, éd. Grand Sud, 70 p.

AUTOURS

Les charmes du hors-saison

Cordes ou les bastides du ciel

Cordes, à 25 kilomètres d'Albi. *« Tout y est beau, même le regret »*, observait, sous le charme, Albert Camus. La bastide joue cartes sur table qui se surnomme, sans modestie, « Cordes-sur-ciel ». Son fondateur, Raimond VII, comte de Toulouse, avait, lui, les pieds bien sur terre lorsqu'il créa, en 1222, en pleine croisade des Albigeois, cette place militaire dressée contre les croisés venus chasser les cathares du Midi. Suivront des temps plus sereins et plus prospères, grâce d'abord à l'artisanat (on y travaillait le cuir, on y tissait la toile et on y tressait la corde) et à la broderie, puis, aujourd'hui, aux visiteurs attirés par l'un des plus remarquables ensembles d'architecture gothique civile, les ruelles pavées et pentues, la halle aux vingt-quatre piliers de pierre, les chemins de ronde de la « ville aux cinq enceintes et aux cents ogives ». Raison de plus pour aller en goûter le charme « hors saison ».

Une balade à prolonger par le circuit des bastides (villages ou bourgades fondés volontairement par les autorités seigneuriales et politiques) qui, autour du massif forestier de la Grésigne (une admirable futaie de chênes rouvres et de charmes parsemée de dolmens et de menhirs sur quelque 4 000 hectares), déroule un ruban de villages fortifiés accrochés à des pitons rocheux. A partir d'Albi : Cordes, Gaillac, Cahuzac-sur-Vère, Castelnau-de-Montmiral, Puycelsi, Larroque, Bruniquel, Penne et la commanderie de Vaour.

▶ **Syndicat d'initiative, Maison Fontpeyrouse, tél. : 63-56-00-52, et, pour les bastides, place de la Bouteillerie (63-56-11-14).**

Carmaux ou la tribune de Jaurès

Carmaux, à 16 kilomètres d'Albi. La mine (depuis le XVIIIe siècle), les mineurs et Jean Jaurès qui, à l'heure de la crise économique et des grandes grèves (celle d'août 1892 surtout), s'en fit l'ardent défenseur, notamment dans les colonnes de *la Dépêche*. Face à face, un marquis et un député républicain qui se découvre socialiste et qui, avec l'appui de la classe ouvrière locale, fera de la circonscription d'Albi son fief électoral. Un passé dont Carmaux a fait un capital touristique. Avec un circuit jalonné par la statue de Jean Jaurès, le château de Gabriel de Solage (le marquis évoqué plus haut), la cité ouvrière, mais surtout le musée-mine de Cagnac-les-Mines, à 7 kilomètres d'Albi. Ouvert tous les après-midi, il retrace l'évolution des techniques de l'exploitation charbonnière, du XIXe à nos jours, tout au long de 300 mètres de galeries aménagées par des mineurs à la retraite.

▶ **Renseignements à l'hôtel de ville (tél. : 63-76-76-67). Circuit de tourisme industriel (63-36-94-36) et Musée-mine (63-36-94-36).**

Le Sidobre ou le granit en folie

Castres, à 42 kilomètres d'Albi. Beaucoup plus que la ville natale de Jaurès. Des façades en bois peint qui se reflètent dans l'Agout bordée de maisons de tanneurs et de teinturiers dont balcons et porches s'ouvrent sur la rivière. Un décor que l'on a souvent comparé à celui de Venise, une Venise qui aurait été admirablement restaurée. Avec de vieux quartiers où cohabitent une profusion de styles architecturaux que l'on découvrira en suivant les « sentiers de découverte » proposés par l'Office du tourisme local. Et qui conduisent, naturellement, à l'ancien palais épiscopal, dessiné par Mansard. Ce dernier abrite aujourd'hui le Musée Goya, qui présente, outre trois chef-d'œuvre de ce peintre, une collection de maîtres espagnols du XIVe au XXe siècles, digne du Louvre. Egalement incontournable, le Musée Jean-Jaurès, où sont évoqués les multiples facettes de l'action de l'enfant du pays.

Castres, antichambre du Sidobre, cette spectaculaire curiosité naturelle où l'érosion a, pendant des siècles, pétri le granit. Un granit qui, comme le dit joliment le Guide bleu *Midi-Pyrénées*, s'est « mis en boule » pour donner naissance, au milieu des bruyères et des bouleaux, à d'étonnantes sculptures géantes, faisant de ce lieu un chaos artistique et fantastique. Diffusé par l'Office municipal de tourisme, un guide en permet une exploration méthodique. En parcourant au passage le village de Burlats (ce qu'il en reste), le site de Peiro-Clabado, ainsi que Lacrouzette et Saint-Salvy-de-la-Balme, capitales du granit, un granit notamment utilisé pour le mobilier urbain (la table monumentale de la Grande Arche de la Défense) et le pavement des contre-allées des Champs-Elysées.

▶ **Service du tourisme, théâtre municipal, tél. : 63-71-56-58.**

Patrick Francès

Informations. Forfait Visit France : 1 090 F par personne avec vol Paris-Toulouse A/R et voiture en kilomètrage illimité (agences de voyages). En train, Paris-Albi A/R, environ 700 F en seconde, 1 000 F en première. En avion, Paris-Albi A/R avec la TAT : 2 400 F. Adresses utiles : Comité départemental du tourisme à Albi, tél. : 63-47-56-50, et, pour l'hébergement, Loisirs Accueil Tarn, 41, rue Porta, 81013 Albi Cedex, tél. : 63-47-56-50. A Albi, l'Hôtel Mercure-Altéa (63-47-66-66), dont certaines des chambres (de 375 F à 580 F) donnent sur la cathédrale. Outre les guides cités, le *Guide vert* et le *Petit Futé week-end Midi-Pyrénées*.

Au feu

Bruit tout-puissant

Affaire de santé publique, d'Etat, de voisinage, le bruit est surtout considéré comme une nuisance. Il cristallise les angoisses et les maux de notre société. Et, pourtant, n'est-il pas la nouvelle musique du monde, du nôtre ?



GASTON BERGERET

Dernière campagne : « Le bruit, soyons plus à en faire moins. »

« Traversons ensemble une grande capitale moderne, les oreilles plus attentives que les yeux, et nous varierons les plaisirs de notre sensibilité en distinguant les glouglous d'eau, d'air et de gaz dans les tuyaux métalliques, les borborygmes et les râles des moteurs qui respirent avec une animalité indiscutable... » C'est à l'écoute du concert permanent de la ville et de la vie qu'invitait Luigi Russolo, avant-gardiste du mouvement futuriste italien qui publia, en 1916, son joyeux manifeste *l'Art des bruits*. Comme en écho au précurseur, Nicolas Frize, quarante-deux ans, compositeur en résidence dans la ville de Saint-Denis, revendique l'utopie. Et déclare : *« Le monde des bruits, c'est formidable. »* Provocation ?

C'est que, malgré ces musiciens qui, de Pierre Schaeffer à John Cage en passant par les musiques électroacoustiques, ont su sortir la musique du ghetto des notes et des timbres finis, s'ouvrir à notre monde sonore ou le réinventer, le bruit demeure l'avatar abhorré de notre civilisation. *« On est en train de conditionner les gens à ne plus percevoir le bruit que comme une nuisance. Et de le réduire à un paramètre unique : son intensité »*, constate Loïc Hamayon, urbaniste et acousticien, également professeur associé à l'université Paris-VI et régulièrement consulté par le ministère de l'environnement.

Par son étymologie, le bruit est déjà un monstre : *brugere*, qui deviendra bruire en français du douzième siècle, est le résultat d'un croisement, en latin populaire, du lion *(rugire)* et de l'âne *(bragere)*. Un monstre que statistiques et enquêtes stigmatisent : 37 % des personnes interrogées se disent gênés par les bruits à leur domicile (25 % un peu, et 12 % beaucoup) révèle la dernière étude en date du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), réalisée en 1989 et portant sur un échantillon de 2 000 personnes de plus de 18 ans, représentatif de la population française correspondante (méthode des quotas).

Un monstre face auquel nous sommes loin d'être égaux : selon cette étude, *50 %* des enquêtés habitant en ville et 46 % des résidents dans les communes de plus de 100 000 habitants se déclarent gênés ; les locataires, les Français qui logent en immeuble et plus particulièrement dans des HLM ou ILN, s'en plaignent plus fortement. En Allemagne, une enquête a mis en évidence que 28 % des jeunes (18-25 ans) présentent des troubles auditifs, contre 5 % il y a vingt ans.

Etudiant depuis plus de vingt ans les perturbations du sommeil, Alain Muzet a réalisé une compilation d'études qui montre que, sur une population de 18-30 ans, les femmes sont moins perturbées que, les hommes par le bruit. Mais le résultat s'inverse au-delà de 30 ans : les femmes, devenues mères, souhaiteraient-elles protéger leur environnement ? En tout cas, le corps humain s'avère plus sensible au bruit durant le sommeil qu'en état de veille. *« On peut s'habituer ou croire que l'on s'habitue à son environnement sonore, à condition qu'il soit modéré avec des crêtes n'excédant pas 65 décibels. Mais il n'y a pas d'adaptation des réactions cardio-vasculaires : l'organisme humain réagit plus fortement au bruit pendant le sommeil, que le dormeur en conserve le souvenir ou non »*, affirme le chercheur.

De nuit comme de jour, rien de moins sourd que les bruits : ceux des voisins (26,7 %), des deux-roues (19,4 %), des automobiles (17,3 %) et des poids lourds (11,4 %) sont les plus gênants (op. cité). Mais rien de plus subjectif que leur perception. Frédérique Bosse, psychothérapeute (D. E.) et thérapeute en relaxation, a réalisé, depuis 1988, une étude dont les résultats ont reçu l'objectivation scientifique du ministère de l'environnement. Elle porte sur des sujets ayant une sensibilité subjective au bruit (hors tout environnement sonore particulièrement nuisant) et dont la souffrance (occasionnant agitation, anxiété, dépression, douleurs physiques, etc.) est devenue invivable : *« Ces gens guettent la vie des autres et n'occupent plus leur propre espace. En fait, la souffrance au bruit se manifeste sur un terrain perturbé depuis longtemps. Le bruit n'est alors qu'un symptôme que le thérapeute doit respecter afin d'établir un climat de confiance propice au traitement. »*

Rien de moins innocent que le bruit : facteur déclenchant ou aggravant pour des sujets que d'autres facteurs ont fragilisés (chômage, stress, maladie, etc.), il cristallise aujourd'hui le malaise de notre société de consommation (des objets et des êtres) qui refuse le groupe social. Ce malaise s'exprime sous la forme d'une haine sociale : celle du voisin, de l'Autre. Rien de plus politique surtout, comme le souligne Nicolas Frize : *« De quelle façon ai-je envie d'être en contact "poreux" avec mon voisin ou en parfaite étanchéité ? Qu'est-ce que cela sous-entend comme valeurs économiques, artistiques, culturelles et comme logique sociale ? Le jour où on aura un vrai débat d'ordre politique, on pourra déterminer un vrai cahier des charges à l'intention des architectes »*, soutient Nicolas Frize. Justement, permettre aux gens de choisir, tel est le rôle que s'assigne l'architecte Luc Hamayon : *« Je crois au logement qui propose des acoustiques variables selon les pièces : des zones à l'intérieur desquelles on puisse s'exprimer, de jour et de nuit, sans gêner les voisins ; des zones intermédiaires où l'on puisse entendre un peu les voisins, où parvienne la rumeur de la vie communautaire, l'espace de transition étant l'entrée et celui dévolu à la vie commune, la cage d'escalier. Un tel logement peut être réalisé grâce à la conception globale architecturale, le recours aux « produits » n'intervenant que lorsqu'on ne peut plus faire autre chose. »*

En attendant un vrai débat, le bruit est devenu une affaire d'état : *« Nos oreilles ne sont pas des poubelles à décibels. Le bruit, soyons plus à en faire moins »*, proclamait la campagne nationale contre le bruit lancée par le ministère de l'environnement en février dernier. Mais, loin d'apaiser, chaque campagne d'information produit une recrudescence des plaintes. *« Les gens considèrent le bruit avec un certain fatalisme, un peu comme la rançon du progrès. Mais dès qu'ils trouvent un interlocuteur, auprès d'une « cellule bruit » de leur commune par exemple, ils saisissent l'occasion de se plaindre. Et la demande croît sans cesse »*, relève Alice Debonnet, directrice du centre d'information et de documentation sur le bruit (association loi 1901). Nicolas Frize analyse tout autrement le phénomène : *« Actuellement, les campagnes participent du coup de bâton sur la tête. On propose à la consommation des objets invraisemblables de bêtise et d'intensité sonore, des maisons qui sont des passoires. D'un autre côté, on leur dit : vous faites trop de bruit. On les rend malheureux. »*

La loi-cadre antibruit, dont les décrets d'application devraient paraître avant la fin de l'année, apportera-t-elle des améliorations ? Votée le 31 décembre 1992, elle instaure un droit à la protection pour les populations soumises aux nuisances sonores et organise la prévention, notamment dans quatre grands domaines : les sources de bruit, l'urbanisme et les infrastructures de transports, la construction et l'aviation (civile uniquement). *« Sans la pression des consommateurs et de la réglementation, les industriels ne font rien »*, souligne Alice Debonnet. Cela dit, certains attendent avec impatience 1994, lorsque la nouvelle réglementation leur ouvrira de nouveaux marchés (l'isolation notamment) : un enjeu économique de taille !

D'autant que la demande des consommateurs s'oriente vers l'isolation phonique, si l'on en croit un sondage sur le logement des Français qu'a entrepris, en septembre 1992, la SOFRES, à la demande du plan construction. A la question : *« Quels seront vos critères de choix d'un logement dans les vingt ans à venir ? »*, 47 % des enquêtés plaçaient l'isolation acoustique en tête des réponses, devant la taille du logement (45 %), le quartier et l'ensoleillement (ex-aequo avec 28 %). L'isolation, une forme extrême du refus social ? *« J'aimerais bien dire aux gens : vous savez, le bruit, c'est d'abord formidable*, poursuit Nicolas Frize. *On commence à s'y intéresser de façon positive. Ensuite, on se rend compte qu'il pose problème, que c'est une vraie question paradoxale, un vrai sujet de confrontation sociale, un sujet de culture. Au moins, on y vient avec bienveillance, optimisme, intérêt, culture, sensibilité, amour. C'est déjà une meilleure façon d'aborder le problème... »*

Véronique Balizet

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Silence, je crie !

MOI, le seul bruit qui m'exaspère, c'est celui qu'on m'accuse de faire. En dormant : Ronfler, moi ? Tu t'es pas entendu ! A l'occasion d'une engueulade : Oui, je te crie dessus. Tu voudrais pas que je te crie à côté ! Ou encore, au cinéma, les malpolis qui essayent d'interrompre mon commentaire non stop en me clouant le bec d'un « chut ! » impératif. Non mais, ils se croient tout permis ! Tiens, l'autre jour encore, un de mes voisins s'est plaint d'être réveillé par la radio allumée à pleins tubes dans ma salle d'eau, et je l'ai envoyé au bain. Quand je suis sous la douche, faut qu'on me parle fort, sinon j'entends rien. Même topo le dimanche à la campagne : Ma tondeuse à gazon ? Elle ronronne, moi, monsieur, elle ne bourdonne pas, je vous demande bien pardon !

La nuisance, c'est l'autre. A commencer par les proches. S'il me touche de près, un bébé braillant à s'en faire péter la fontanelle, en train ou en avion, faut que je me retienne pour ne pas aller le noyer dans les toilettes tellement je suis gênée. Et si, à l'étranger, je me retrouve assise au restaurant à côté d'une table de Français vociférants, je ne sais plus où me mettre. Quitte à réclamer ensuite l'addition en claquant des doigts : *Hep, garçon ! Tu crois qu'il s'occuperait de nous !*

Et puis, il y a bruit et bruit. Subi, il dérange. Choisi, il enchante. On trouve infernal le boucan des poubelles déboulant dans les bennes, les marteaux piqueurs qui vous percent et le bitume et le tympan, les concerts de rock ou les pubs plein son à la télé, et on reste là, vissé à son poste, transporté par les stridences des Vingt-Quatre Heures du Mans.

Alors, lutter contre le bruit, je veux bien, simplement, ne me demandez pas de la boucler ! Au journal, c'est déjà fait. Vous verriez la salle de rédaction paysagée, vitrée, informatisée, où je tape, pardon ! où je traite discrètement ce billet, entourée de fax et de photocopieuses écrasés de muette soumission. La seule à engloutir bruyamment les pièces de 1 F, c'est la machine à café. Elle mange salement. Pour le reste, c'est le monde du silence. On se croirait dans un aquarium. Suffit d'ouvrir la bouche pour avoir l'impression de faire des bulles.

Chez ma fille, le téléphone n'ose déjà plus sonner. Il clignote timidement : Excusez-moi, mais j'ai quelqu'un au bout du fil. Et, d'ici peu, merci les conférences vidéo et les cottages électroniques, on ne bougera plus de chez soi. Protégé des rumeurs de la ville par des doubles vitrages, rebondissant de sous la couette sur l'épaisse moquette, on se retrouvera en état d'apesanteur à pianoter sur des ordinateurs et à commander des robots domestiques qui obéiront au doigt, à l'œil et... à la voix. A condition de ne pas l'élever d'un décibel, attention ! Sinon, ils vont rouscailler ferme : Hé là ! On n'est pas sourds ! Vous nous cassez les capteurs !

SOS VACARME

Vive les charentaises !

« Il n'existe pas de solution miracle au problème du bruit, martèle Robert Thut, délégué général du Syndicat national de l'isolation (SNI). *Et ceux qui prétendent pouvoir le réduire de 30 % mentent. 30 % de quoi d'ailleurs ? »* En revanche, « des » solutions peuvent apporter d'éventuelles améliorations. Mais le bruit se propageant par double voie, la voie aérienne et la voie dite « solidienne » (les matériaux), elles doivent prendre en compte à la fois la nature du bruit à traiter et la structure du bâtiment concerné.

Si l'on dénombre quelques solutions préventives, simples et peu coûteuses – écarter son piano du mur et le placer sur un matelas souple et solide ; vérifier que les fenêtres tout comme la porte d'entrée sont bien jointoyées (entre la partie fixe et la partie mobile ainsi qu'entre la partie fixe et le mur), – les autres nécessitent le recours à un professionnel : *« Soit un acousticien, soit une entreprise qualifiée qui présente un code de garantie »*, souligne Robert Thut. Selon le Groupement des ingénieurs acousticiens (GIAC), la consultation d'un de ses spécialistes, complétée d'une petite étude sommaire, coûte entre 1 000 F et 2 000 F TTC. A partir de 20 000 F et plus pour une étude plus complexe...

Bien sûr, des matériaux tels que le liège (environ 50 F le m²) ou le polystyrène (environ 10 F le m²) peuvent renforcer certaines parois ; mais ils ne font généralement que réduire la réverbération. Des doublages acoustiques, à base de produits formés d'une couche de laine de verre prise en sandwich entre deux plaques de plâtre, peuvent aussi revêtir cloisons et plafonds moyennant un encombrement de 8 à 10 cm. A leur coût (environ 250 F TTC le m²) s'ajoute celui de la reprise des plâtres et de l'électricité. Quant au double vitrage acoustique, différent du double vitrage thermique, il revient à environ 500 F le m² (HT) ; à titre indicatif, disons qu'une fenêtre neuve de 1 m × 2 m en PVC, à deux vantaux, munie d'un double vitrage isolant (10 + 6 + 4) et posée avec un joint d'étanchéité, est facturée par un spécialiste à partir de 5 000 F HT l'unité, fourniture et pose comprises.

« Si on entend marcher son voisin du dessus, la solution la plus économique est de lui offrir une paire de charentaises ! », conseille Robert Thut. La plus conviviale aussi !

L'échelle des bruits

Pour exprimer par des nombres simples l'ensemble (très étendu) des intensités de sons possibles, on utilise une échelle logarithmique : le décibel. Voici quelques repères indicatifs sur l'échelle des bruits (source : Centre d'information et de documentation sur le bruit).

– **Un environnement très calme** : des feuilles agitées par vent doux (15 dB), un jardin tranquille (20 dB) ou une conversation à voix basse à 1,50 m ;

– **Calme** : appartement calme dans un quartier tranquille (30 dB) ou un bateau à voiles (35 dB) ;

– **Assez calme** : un appartement « normal » (45 dB) ou un restaurant tranquille (50 dB) ;

– **Les « bruits courants »** : les grands magasins ou une rue résidentielle (60 dB) ;

– **Bruyant mais supportable** : un restaurant animé et une rue à circulation importante (70 dB), un atelier dactylo ;

– **Pénible à entendre** : radio très puissante ou klaxons d'auto (85 dB), une route à trafic intense (90 dB) ;

– **Difficilement supportable** : une moto de course à 2 mètres (100 dB), un atelier de chaudronnerie (110 dB), une discothèque ou un concert sonorisé (110 dB) ;

Adresses utiles...

Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB), 4, rue Beffroy, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : (1) 47-22-38-91. Minitel : 3615 BRUIT (1,27 F la minute).

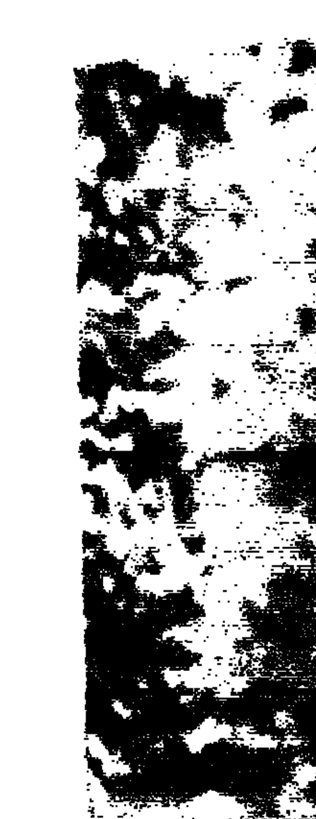
Mission bruit du ministère de l'environnement, 14, bd du Général-Leclerc, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : (1) 40-81-34-50.

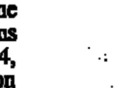
Association de défense des victimes de troubles de voisinage (ADVTV), 8, allée de la Forêt, 78170 La Celle-Saint-Cloud. Tél. : (1) 39-69-26-88.

Comité national d'action contre le bruit (CAB), 15, rue de l'Echiquier, 75010 Paris. Tél. : (1) 42-46-94-47.

Ligue française contre le bruit (LFCB), 6, rue de Stockholm, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-22-79-33.

Groupement des ingénieurs acousticiens - Maison de l'ingénierie (GIAC), 3, rue Léon-Bonnat, 75016 Paris. Tél. : (1) 45-24-43-53.







Au feu, les érables !

Les érables illuminent le Québec et l'Ontario début octobre. L'été indien s'épanouit une semaine plus tard sur la côte est des Etats-Unis : chaleur et feuillages incandescents. Mais la Chine, la Corée, le Japon ont aussi leurs érables aux magiques couleurs. Jusqu'à la fin de novembre.

Quand à partir de septembre fraîchissent les nuits et s'abrègent les jours, quand aux lumières crues de l'été succèdent les premières pluies d'automne, un long ruban de couleur s'enflamme progressivement au nord, courant tout autour de la terre. Des arbres participent à cette fête attendue. Fête des jaunes, des rouges, des mauves et des orange. Mais parmi les bouleaux, les chênes et les sorbiers, les érables sont les plus aimés. Leurs lumières, qui semblent tombées du ciel, éclairent intensément les brumes matinales et les forêts épaisses, courent le long des routes et des rivières, transforment en événement des lieux sans vie et sans ressources.

Fêtes multiples que connaissent l'Amérique du Nord, l'Europe septentrionale, la Chine, la Corée, le Japon. Fêtes simultanées descendant du nord avec les froids naissants, s'arrêtant à la hauteur du 40e parallèle aux Etats-Unis, poussant plus au sud en Asie. Cela commence en septembre au Japon, sur les montagnes de Hokkaido, au Canada, dans l'Ontario et le Québec, puis sur un ton moins intense en Norvège, en Suède, en Finlande et en Russie, encore que les bouleaux y jouent là le premier rôle. A la mi-octobre, le « front des érables » s'est déplacé, illuminant dans l'hémisphère oriental la Chine du nord et de l'est, la Corée, le nord de Honshû, certaines parties de l'Himalaya. Dans l'hémisphère occidental la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire le Vermont, le Maine, le New-Hampshire, le Massachusetts, le Connecticut, Rhode-Island, l'Etat de New-York en sont complètement éclairés. Début novembre, la région de Tokyo s'enflamme à son tour puis celle de Kyoto deux semaines après, les côtes sud-ouest du Japon enfin à l'approche de décembre.

L'Asie vit plus longtemps que l'Amérique l'incandescence des érables et les journées magiques qu'elle crée. Ces semaines supplémentaires de fêtes qui remplissent les Japonais de nostalgie, imprègnent leur poésie et marquent leurs émotions, prennent les couleurs rouge éclatant de la grande famille des momiji. *A l'ouest blanchit la Lune*, grand almanach poétique japonais (1), conte les graves discussions qu'avaient les souverains sur les beautés comparées de l'automne et du printemps, leurs hésitations entre *« le charme généreux des dix mille fleurs dont se vêt la montagne au printemps »* et *« le chant des mille feuilles de la montagne en automne »*. Feuilles acérées et flamboyantes, feuilles agitées de vent, feuilles trempées de pluie, feuilles roulées par l'eau des ruisseaux et obstruant leur cours.

Le grand almanach raconte qu'une princesse fit le choix de l'automne et que le *Recueil des dix mille feuilles*, anthologie de chants très anciens, montre le cœur japonais inclinant pour novembre dans les forêts d'érables. Forêts souvent citées pour leurs splendeurs : celles de Takatsuki et de la rivière Oï, dans la province de Kyoto, celles du mont Tatsura dans le pays de Nara, celle d'Ikuta dans la préfecture de Hyogo, celles encore du mont Suzuka, à Ise, dans la préfecture de Mie.

La mousson, la disposition des barres montagneuses (2) ont au Japon, depuis les grandes glaciations, favorisé des cousinages infinis à partir de deux grandes familles, les palmatum et les japonicum, la première partout répandue dans l'archipel mais aussi en Corée, la seconde d'origine plus boréale.

En Chine du nord et de l'est, dans les « collines parfumées » de la région de Pékin, mais plus encore dans la chaîne montagneuse des Changbai Shan (« la longue montagne blanche »), aux confins de la Corée du Nord, s'épanouissent des érables si nombreux que nul ne peut dire tous les connaître. Dans son livre *Travels in China* (3), l'explorateur Roy Lancaster décrit des espèces connues (griseum, truncatum, ginnala), mais aussi des parents ignorés (barbinerve, tschonoskii) que l'on découvre ou redécouvre.

Les paysans chinois, en défrichant sans aucun ménagement les forêts et zones boisées, ont probablement beaucoup détruit. Déjà, dans son journal de voyage (4), l'abbé Armand David, auquel nous devons l'introduction en Europe de belles espèces, écrivait qu'il *« se sent malheureux de voir la rapidité avec laquelle progresse la destruction de ces forêts primitives dont il ne reste que les lambeaux dans toute la Chine et qui ne seront jamais plus remplacées »*. Le missionnaire et naturaliste français, qui parcourut au dix-neuvième siècle la Chine du Nord, du Centre et de l'Ouest, mais aussi le Tibet et la Mongolie, craignait *« la disparition de beaucoup d'espèces »*.

Le temps de la reforestation est revenu depuis une quarantaine d'années. Se multiplient au nord et à l'est des érables le plus souvent de taille moyenne, aux couleurs automnales douces et fortes, comme le buergerianum, qui pousse naturellement à l'est du pays, les érables griseum, grosseri, forrestii, henryi. Mais l'exploration remplace ici la visite, fût-elle lointaine, comme en Amérique du Nord ou au Japon.

A l'autre bout du monde, fin septembre début octobre, la côte est de l'Amérique du Nord se libère des touffeurs des villes et de l'été. C'est l'époque des premières gelées nocturnes, des lunes froides et des nuits claires, celle aussi des heures encore brûlantes de la mi-journée.

C'est le moment où les grands érables à sucre *(sugar maple)* et les grands érables rouges *(red maple)* s'illuminent subitement comme des arbres de Noël une nuit de neige. Moments de halte et de grâce où le limbe des feuilles cesse son travail de croissance et révèle une partie de ses mystères : immobilisés par la sève qui ne les conduit plus vers le bas, s'accumulent des sucres en quantité. C'est alors qu'apparaissent – gigantesque coup de cymbales répercuté sur la moitié d'un continent – les rouges et les jaunes d'infinis pigments, ceux-là supplantant la verte chlorophylle que le manque d'eau et de mouvement a dégradée.

Des paysages entiers, verts quelques journées plus tôt, disparaissent complètement, remplacés par des décors de cuivre et d'or. *L'Indian Summer* que Canadiens et Américains guettent avec ferveur mais sans mélancolie particulière suit peu après : terre de beauté, journées de paix intérieure, un peu hors du temps, pendant lesquelles le froid et le chaud se côtoient sans mélange, où l'approche de l'hiver et la nécessité de se couvrir de laine au début du matin font place en quelques heures et pour deux semaines encore à l'insolation de l'été.

Les vives lumières qui chaque année éclairent l'Asie et l'Amérique pendant quelques semaines privilégiées ne parviennent pas en Europe, domaine du roux des chênes et des hêtres. Reste à visiter les érables lors de leurs fêtes silencieuses, à se déplacer pour les voir se transformer. Avant peut-être de les adopter pour leur indiscrète beauté. Malgré leurs exigences et parfois leur fragilité.

Alain Vernholes

PHILIPPE PERDEREAU

Un acer japonicum, dans la collection d'érables de l'arboretum de Westonbirt, en Angleterre.

(1) *A l'ouest blanchit la Lune.* Livre IV : l'Automne. Traduction et adaptation d'Alain Kervern. Editions Folle Avoine, 1992.

(2) *Le Sauvage et l'Artifice*, d'Augustin Berque. Gallimard.

(3) Roy Lancaster, *Travels in China. A Plantsman's Paradise*, Antique Collectors Club ; Woodbridge, Suffolk.

(4) *Journal de mon troisième voyage d'exploration dans l'Empire chinois (1872-1873).*

LIGNÉE

Famille et cousinage

Au sein de la grande famille des érables, les dons n'ont pas été également distribués. Robustes et peu exigeants, les européens sont les moins lumineux. L'érable sycomore qu'on devrait appeler blanc ou Asarot est un géant vivant très longtemps (deux cents ans et plus) qui peut atteindre 30 mètres, généreux dans sa fructification ailée, mais dont le problème est d'avoir des feuilles rouge pourpre sans éclat et sans grâce. L'Asarot semble venu des Alpes et d'Europe centrale, du Caucase et d'Arménie.

Les mois d'octobre et de novembre en Europe sont sauvés par l'érable plane, l'Acer platanoïde des classements systématiques. Ceux-là dont l'habitat va jusqu'à la Norvège, qui grimpent comme l'Asarot jusqu'à 1500 mètres d'altitude, sont très inégaux dans leur parure, parfois sans beauté particulière, parfois splendides comme les érables à sucre américains, dépassant 20 mètres, poussant en boules presque parfaites, prenant à l'automne de magnifiques couleurs jaunes ou mandarine.

Le Massif central, le Jura, les Cévennes, les Pyrénées, les Alpes de Provence sont le domaine des petits érables *(Acer opalus, Acer monspessulanum)* poussant au bord des routes, le long des torrents, au fond des gorges. Leur nombre, leurs formes et leur formidable envie de vivre en font parfois de somptueux mélanges.

En Amérique du Nord, les grands érables frères, ceux du rouge et ceux du sucre, les premiers poussant dans des terres très humides et acides, souvent marécageuses, les seconds dans des lieux moins extrêmes, des terres plus légères, sont probablement les plus beaux parce que les plus lumineux. Mais d'autres avec eux éclairent septembre et octobre de leurs lumières intenses. L'érable argenté *(Acer saccharinum)* appelé « plaine blanche » au Canada, que les Anglophones nomment *river maple* parce qu'il aime l'humidité, peut dépasser 30 mètres et prendre de belles couleurs jaune clair et rose. C'est lui aussi un habitant de la Côte est, qu'on trouve un peu partout en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Angleterre.

La Côte est de l'Amérique du Nord se pare d'autres arbres comme le petit érable de Pennsylvanie qui dépasse rarement 10 mètres de haut, mais s'embellit d'une écorce rayée de blanc et de vert, un tronc qui lui vaut le nom d'érable jaspé ou encore d'érable strié *(Striped maple)*. C'est encore sur la Côte est que poussent les petits érables à épis *(Acer spicatum)* aux fleurs en grappes, des montagnards, dépassant rarement 5 mètres, mais se parant de belles couleurs rouges en septembre et octobre.

A l'opposé, sur la Côte ouest, pousse l'érable à grandes feuilles *(Bigleaf maple)*, présent depuis l'Alaska jusqu'à la Californie, classé sous le nom d'*Acer macrophyllum* et qui peut dépasser 25 mètres. Celui-là est accompagné de petits érables de moins de dix mètres – le *Circinatum* – si flexibles qu'au lieu de se dresser, on les voit souvent courir sur le sol. Comportement étrange qui vaut à l'arbre son nom : *« Vine maple »*. L'automne lui est occasion de revanche lorsque ses feuilles prennent de magnifiques couleurs orangé et rouge. Distinction rare sur cette Côte ouest, trop calcaire pour connaître les flamboiements de la Nouvelle-Angleterre et de ses terres très acides.

L'Asie, depuis la chaîne himalayenne jusqu'au Japon en passant par la Corée et la Chine, est une extraordinaire réserve d'érables connus ou inconnus. Des scientifiques et des pères missionnaires ont jadis parcouru ces régions, ramenant des graines qui ont germé en Europe. Les grands arboretums et jardins publics en France et en Grande-Bretagne renferment ainsi des trésors comme les érables à « peaux de serpent », aux troncs blancs striés verticalement de vert ou de rouge. Des troncs qui en s'épaississant avec l'âge deviennent de véritables œuvres d'art. C'est bien aussi à la peinture que l'on pense en découvrant les érables japonais, aristocrates raffinés et de constitution parfois fragile dont les couleurs vives à l'excès dénatureraient les paysages d'automne en Europe.

AL. V.

EN TERRES D'EUROPE

Arboretums

Les érables, arbres de toutes tailles, sont parfois très faciles à élever, parfois au contraire très exigeants et même fragiles. Généralement les érables japonais sont de petits arbres, aimant les terrains relativement humides et acides (terre de bruyère, terre humifère). Un certain nombre d'entre eux craignent le plein soleil, préférant une ombre légère. On peut voir les très vives couleurs qu'ils prennent à l'automne en visitant l'arboretum des Barres à Nogent-sur-Vernisson, dans le Loiret (tél : (16) 38-97-62-21) qui organise précisément des Journées de l'arbre les 23 et 24 octobre. Créé en 1805, l'arboretum de Balaine, à Villeneuve-sur-Allier (entre Nevers et Moulins), possède également de beaux érables japonais (tél : (16) 70-43-30-07). Il existe d'autres arboretums en France et à l'étranger qui peuvent être visités à l'automne, notamment celui de Kalmthout en Belgique (tél. : 19-32-36-66-67-41). Dès ce week-end, les 16 et 17 octobre, l'exposition-vente des Journées de Courson (tél : (1) 64-58-90-12), près d'Arpajon, réunit de nombreux pépiniéristes spécialisés.

Japonais, chinois, canadiens

Parmi les plus beaux érables japonais : capillipes, carpinifolium, cissifolium, micranthum, mono, nikoense (qui est également originaire de Chine), rufinerve, sieboldianum (on doit faire précéder l'espèce ou la variété par le mot *Acer* qui est le genre *(Acer micranthum)*. L'un des érables les plus colorés, mais de petite taille, est *l'Acer palmatum Osakazuki*.

Les érables de Chine sont de culture plus facile. Ils se contentent souvent de sols neutres, certains comme l'*Acer griseum* tolérant même un peu de calcaire. Les plus connus sont les *Acer buergerianum, davidii, ginnala, grosseri, truncatum*.

La Corée possède un érable réellement magnifique, qui prend une couleur feu à l'automne, l'*Acer triflorum*, présent à l'arboretum des Barres.

Le Canada et les Etats-Unis ont de grands érables comme les *Acer rubrum, saccharum, saccharinum*, qui poussent sur la côte est en terre acide. Tous sont présents dans les arboretums français, notamment ceux des Barres et de Balaine. En région parisienne, l'arboretum de Chèvreloup, près de Versailles, possède des sujets remarquables.

Du Caucase à l'Himalaya et à la Chine pousse un très bel érable, grand et solide, virant au jaune vif à l'automne, l'*Acer cappadocicum*, très résistant, peu exigeant en eau et dont la culture est assez facile.

Précautions d'achat

Depuis que la Société nationale d'horticulture de France et la Maison rustique ont publié l'ouvrage que tous les amateurs d'arbres rares attendaient (*20 000 plantes : où et comment les acheter*, 85 F), il est facile de savoir où se procurer presque tous les érables indiqués. Il est conseillé de se renseigner avec précision sur les exigences de l'arbre acheté. Il est également conseillé de ne pas acheter en pots ou en container des arbres dépassant un mètre. Dans le doute, on pourra sortir la motte pour vérifier si les racines ne sont pas enroulées sur elles-mêmes, comme cela arrive quand les arbres ont été élevés trop longtemps en pot. Des racines importantes qui ont commencé à tourner ne feront jamais un bel arbre. Les pépiniéristes commercialisent trop souvent des arbres qui ne devraient pas l'être. A la plantation (automne ou hiver seulement), on aura toujours intérêt à défaire la motte pour libérer les racines qui devront être raccourcies et bien étalées avant d'être recouvertes de terre.



Promenons-nous dans les bois...

A la mi-septembre, les oronges ont fait une apparition furtive sur la table d'Alain Ducasse. Pierre Gagnaire et Jean-Claude Ferrero, eux, font travailler leur imagination : la cueillette et la préparation des champignons sont une même passion.

L'oronge, ou amanite des Césars, était réputée dès l'Antiquité. Plusieurs auteurs, dont Léo Moulin, attribuent la mort de l'empereur Claude à l'espèce toxique, dite fausse oronge ou amanite tue-mouches, disposée par la main d'Agrippine. De quoi définitivement jeter l'opprobre sur l'une et sur l'autre, puisque l'on pouvait aussi aisément les confondre. Mais Henri Romagnesi, le grand botaniste-mycologue français (1), et également lecteur de Tacite, Suétone et Apicius, a établi que la mort de Claude avait été provoquée par adjonction d'un jus de coloquinte empoisonné dans un plat d'oronges, et non par une *Amanita muscaria* – la fausse oronge, qui n'est d'ailleurs que toxique, – dont le chapeau rouge tacheté de blanc rend impossible toute confusion avec celui, rouge-orangé, de l'*Amanita caesarea*. Ainsi mise hors de cause, l'inimitable oronge se révèle d'une incomparable finesse. Avec les cèpes et tout le cortège des champignons sylvestres, elle est chez Alain Ducasse l'heureux signal de l'automne, sa saison préférée, avec le printemps : *« Mon goût va à la simple cuisson, en cocotte de terre, d'un jeune cèpe d'Auvergne, le chapeau entier, le pied émincé avec un peu d'échalote grise, un filet d'huile d'olive, sur un lit de feuilles de châtaignier. »* Simplicité, maîtrise absolue des produits et des cuissons, sont le secret de ce chef au faîte de son talent.

Les champignons puisent les substances qui leur sont nécessaires sur un « hôte », selon les usages botaniques du parasitisme ; ou bien les tirent de matières organiques en décomposition : on les dit alors saprophytes. Ils peuvent aussi être associés par symbiose aux racines d'un végétal, c'est la mycorhize. Henri Romagnesi a consacré sa vie aux cryptogames ; il tient à ces définitions et conseille aux amateurs qui sillonnent la forêt d'*« approcher les champignons d'abord par leurs caractères botaniques »*. Un conseil que prodiguait déjà le docteur Paul Ramain, auteur d'une célèbre *Mycogastronomie* (rééditée chez Jeanne Laffitte, à Marseille).

Les chercheurs de champignons sont légion en France. Pendant des heures, piqués par une curiosité toujours renaissante, et le désir de nouvelles trouvailles, ils parcourent les bois. Ceux-ci ne manquent pas, du Jura à la Corrèze, du Vivarais à la « forêt normande ». Et la récolte des champignons n'est pas absorbante au point d'empêcher de goûter la puissance des grands arbres, l'odeur des feuilles mortes et cette qualité d'ombre mêlée au silence qui donne l'illusion de la liberté. *« Chaussez-vous solidement »*, vous dira-t-on à l'auberge *Le Manoir du Lys*, qui organise chaque année, à l'automne, promenades mycologiques et stages de préparation culinaire. De nombreux groupements, généralement affiliés à la Société mycologique de France (2), dont Henri Romagnesi fut le président, encadrent utilement cette passion partagée, car la cueillette doit respecter la nature. Peut-on espérer cultiver un jour les champignons, et verra-t-on des « cépinières » produire le délicieux bolet tête-de-nègre comme l'agaric, ou pleurote multicolore, champignon de couche sans grande saveur ? On sait que des morilles saprophytes ont été obtenues par le professeur Molliard autrefois, et on soupçonne aujourd'hui les Américains, ou les Canadiens, de tenter la culture à grande échelle.

N'a-t-on pas adapté, ici, le shiitaké du Japon et développé une culture du « bolet de paille » ? Hélas ! les résultats ne sont guère convaincants, et la saveur de ces champignons n'a rien de comparable avec celle des charbonniers, par exemple, appréciés des seuls connaisseurs, les Raboliot qui habitent en lisière des garennes. Ce sont la russule à chapeau vert, la charbonnière colombine ou la bâtarde rougissante : mets de « croquant », de braconnier ou de garde-chasse. La trompette-de-la-mort, délice de couleur foncée, tient compagnie au lactaire délicieux, autrement dit « barigoule » ou « piguet ». Miracle de la nature que cette abondance : *« Douée de vertus particulières, la force végétale présente à l'intérieur du sol, dans l'immense toile d'araignée de millions de milliards de mycéliums enchevêtrés, égalait au moins celle que représente l'ensemble des plantes du grand jour »*, nous dit Pierre Gascar (3). Il n'est pas de plaisir plus grand, au détour d'un chemin sablonneux, que de saisir, parmi les graminées folles et barbues, la coulemelle, la couleuvre au parasol, lépiote pudique des lisières. En Ardèche, elle est nommée la *« bécasse des paysans »*. Comme beaucoup de choses de la table, le goût du champignon est le souvenir de la magie d'enfance. D'où son succès ! Avez-vous cueilli la boule-de-neige, aux élégants dessous roses, auprès des peupliers de la rivière ? Avez-vous disputé le mousseron délicat au mufle, et à la barbe, des bovins ? Plaisir d'enfance !

La saison des champignons inspire les chefs. De la plus extrême sophistication à l'expression d'une variation régionaliste des terroirs : ainsi de Pierre Gagnaire (Saint-Etienne) à Jean-Claude Ferrero (Paris). Le premier annonce une *« crème mousseuse de cornes d'abondance à la girofle »* et un *« confit d'énoki, de cèpes et de girolles aux amandes fraîches »*. Chez le même, les cèpes se font aussi, cet automne, *« en bouillon aux noix vertes »* avec *« huîtres, saint-jacques et clams aux petits oignons grelots »*, ou bien encore *« en tandoori »*, accompagnés d'une *« poire passe-crassane rôtie au vinaigre balsamique »*. Dans un registre moins éthéré, Ferrero maintient l'usage d'un menu entièrement voué aux champignons. Ce sont les *« champignons des prés et des bois à l'huile d'olive parfumée »*, le *« sparasis crépu en morille d'automne »*, la *« fricassée des sous-bois en aumônière »*, puis une *« poêlée de cèpes aux copeaux de foie d'oie »* et une *« truffe de Bourgogne au vieux parmesan »*.

Chez le marchand parisien, l'acheteur prendra connaissance de l'étiquette – obligatoire – indiquant provenance et espèce, pour s'assurer des contrôles sanitaires effectués à Rungis, sous la responsabilité de Roger Gallès, et de l'origine des champignons : *« Les girolles de Lituanie ne sont pas moins savoureuses que bien d'autres, lorsqu'elles sont de petite taille et acheminées rapidement*, admet Jean-Louis Baloniste, champignoniste des marchés parisiens, *mais l'acheteur doit être informé. »* Un souci que partage Jean-Luc Meyer, collecteur-négociant et président de la nouvelle section « champignons sylvestres » de la Fédération nationale des producteurs de champignons (4), qui souhaite toutefois codifier la cueillette et garantir ainsi le consommateur. Ramasseur, collecteur et détaillant – comme le botaniste – sont autant de défenseurs de la nature ; ils dénoncent les pesticides et herbicides, le reboisement abusif de conifères impropres, qui exténuent la mycorhize et font se taire les oiseaux de nos forêts. Pierre Gascar y voit *« un signal, un rappel d'une vie souterraine qui pourra un jour régner seule, sinon remplacer celle du dessus, dont nous ménageons si mal l'avenir »*.

Jean-Claude Ribaut

(1) Ne sont actuellement disponibles que : *Flore analytique des champignons supérieurs*, de Robert Kuhner et Henri Romagnesi, Masson, 1984, 556 p., 701 F ; *Petit Atlas des champignons* d'Henri Romagnesi, Bordas, 1991, 3 vol., 472 p., 125 F.

(2) Société mycologique de France, 18, rue de l'Ermitage, 75020 Paris, tél : 43-66-35-40.

(3) *Pour le dire avec des fleurs*, Pierre Gascar, NRF, 1988.

(4) Fédération nationale des producteurs de champignons, 7 bis, rue du Louvre, 75001 Paris, tél : 43-36-03-29.

▶ **Restaurants :**

– Le Manoir du Lys, route de Juvigny, 61140 Bagnoles-de-l'Orne, tél : 33-37-80-69.

– Restaurant Louis XV « Alain Ducasse », Hôtel de Paris, Monte-Carlo, tél : 93-50-80-80.

– Pierre Gagnaire, 7, rue Richelandière, 42000 Saint-Etienne, tél : 77-42-30-90.

– Jean-Claude Ferrero, 38, rue Vital, 75016 Paris, tél : 45-04-42-42.

TOQUES EN POINTE

L'Œnothèque

Daniel Hallée, qui fut sommelier chez Jamin, mène une carrière d'expert-œnologue le week-end et de restaurateur en semaine. Une activité qui a pour cadre un ancien magasin de vins et liqueurs, maintenu dans son jus. Moules brûle-doigts, cassolette d'escargots et andouille tiède seront proposées avec un côte-du-jura. La superbe côte de bœuf de race parthenaise suivra avec un « delirium » Caroli Belum Silva, entendez de Charles Guerbois ! C'est une sélection tardive de gamay, maintenu en cuvaison longue, un beau touraine de Chémery. Canards sauvages, faisans, lièvres... à *L'Œnothèque* l'automne s'annonce giboyeux. Grands millésimes de la vallée du Rhône : trilogie de Guigal, roussane « vieilles vignes » de Beaucastel, domaine de Trévallon, à prix raisonnables. Compter 300 F.

▶ Paris. 20, rue Saint-Lazare (9e). Tél. : 48-78-08-76. Fermé samedi et dimanche.

Passédat-Hôtel Le Petit Nice

Il vaut mieux rendre visite au bel établissement de la famille Passédat, avec vue sur le château d'If, par un soleil éclatant. Seul le phare du Panier, le soir, troue les baies opaques de la salle à manger. Le compressé de bouille-abaisse, port d'Orient, appellation précieuse, désigne une fine terrine de rougets et poissons de roche ; le gâteau de grenouilles aux pieds et museau de porc est une truculente variation d'abats. Le tronçon de loup *« comme l'aimait Lucie Passédat »* révèle la justesse d'une cuisson à la vapeur et d'un accompagnement de légumes à l'huile d'olive tiède, herbes et coriandre. Dessert d'enfance : le soufflé chaud à la réglisse. Menu « Autour du vin » à 300 F. A la carte, 500 F minimum. « Relais et Châteaux ».

▶ Marseille. Anse de Maldormé, corniche J.-F.-Kennedy (7e). Tél. : 91-59-25-92. Fermé hors saison le samedi.

La Foux

Alex n'est plus. Simone Guini poursuit le grand œuvre, aidée de son fils, Stéphane : quenelles de brochet, gâteau de foies de volaille, saucisson chaud pistaché avec le croustillant et moelleux gras-double sont les incontournables plats lyonnais de la carte. Le mardi : fricassée de volaille de Bresse ; mercredi : pot-au-feu ; poisson les jeudi et vendredi. A noter une cassolette d'escargots en blanquette. Quelques plats provençaux ou niçois. Beaujolais d'office. Menus à 149 F et 190 F. Compter 250 F environ à la carte.

▶ Paris. 2, rue Clément (6e). Tél. : 43-25-77-66 et 43-54-09-53. Fermé le dimanche.

Franco et Giacomo

La pizza est trop rarement *« cette fleur épanouie, noble et pleine de senteurs »* (Léon Gessi). La pâte à *focaccia* employée ici, cuite dans un four à bois, souligne les goûts et les couleurs d'ingrédients de qualité agencés par un authentique Napolitain. Riches *antipasti*, et excellents, lorsqu'ils sont fraîchement préparés. Accueil familial et bon enfant : « Little Italy » aux Buttes-Chaumont. Compter de 120 F à 170 F.

▶ Paris. 115, avenue Jean-Jaurès (19e). Tél. : 42-00-04-77. Fermé le lundi.

La Marée

C'est un vaisseau amiral qu'aucune tempête ne semble, aujourd'hui, pouvoir dévier de son cap. Du délicat coussin de saumon au tourteau, c'est la finesse du tourteau qui l'emporte, mais quel judicieux assemblage. Le merlan en gondole sauce tartare et la raie grenobloise permettent de maintenir l'addition en eaux calmes. Comme la brandade nîmoise – et même la tête de veau sauce tartare ! – qu'Eric Trompier réserve aux habitués de cette grande maison. Compter, sinon, de 450 F à 650 F.

▶ Paris. 1, rue Daru (16e). Tél. : 43-80-20-00. Fermé samedi et dimanche.

J.-C. Rt

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia. 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
301 MON 01 PP Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

Bridge

n° 1556

MESUREZ-VOUS A UNE CHAMPIONNE

Cette manche à Pique semble infaisable, sauf si vous utilisez un tour... de prestidigitation comme l'a fait la championne azuréenne Hélène Zuccarelli au cours d'un championnat de France.

	Nord	
	♠ R 10 4 ♡ D 9 8 3 ♢ A 7 5 ♣ 9 6 2	
Ouest ♠ V 9 3 ♡ V 6 4 2 ♢ D 4 ♣ R 10 8 3	N / O E / S	**Est** ♠ 6 ♡ A R 7 5 ♢ V 8 6 3 2 ♣ V 5 4
	Sud ♠ A D 8 7 5 2 ♡ 10 ♢ R 10 9 ♣ A D 7	

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Zucc.	X...	Delor	Y...
1 ♠	passe	2 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 2 de Cœur pour le 3 du mort, Est a pris avec le Roi et a joué le 4 de Trèfle. Sud a essayé l'impasse, et Ouest, après avoir fait le Roi de Trèfle, a contre-attaqué le 3 de Pique pour le 4 et le 6 d'Est. *Comment Hélène Zuccarelli a-t-elle gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense?

Réponse :

La déclarante a déjà donné un Cœur et un Trèfle, et l'on voit mal comment elle pourrait éviter la perte d'un autre Trèfle et d'un Carreau car il est peu probable que D V de Carreau soient secs. Et pourtant Hélène, après avoir reconstitué exactement les mains, a trouvé le moyen d'affranchir un... Cœur pour la dixième levée!

Il était clair que Est détenait l'As de Cœur car Ouest n'aurait pas attaqué le 2 de Cœur sous A V à un contrat à la couleur. Il était donc possible d'*affranchir un Cœur du mort* en jouant d'abord la Dame de Cœur couverte par l'As (coupé) et en donnant ensuite le 9 de Cœur pour libérer le 8 après avoir battu atout en tirant le Roi de Pique.

Attention cependant car, si le Valet de Pique ne tombe pas au second tour, ce sera la chute. En effet, il faut *trois* rentrées au mort pour jouer deux fois Cœur et utiliser le 8 de Cœur affranchi. Mais où est ce Valet d'atout? Certainement en Ouest car on voit mal pourquoi, avec V 6 de Pique, Est n'aurait pas mis le Valet de Pique quand Ouest a joué Pique. Ainsi, Hélène Zuccarelli, après le 7 de Pique, a rejoué le 2 de Pique et, quand Ouest a fourni le 9, *elle a mis le 10 de Pique!* Ensuite, Dame de Cœur pour l'As (coupé), retour au mort par le Roi de Pique et *9 de Cœur* pour la défausse du 7 de Trèfle. Ouest a réalisé le Valet de Cœur, mais la déclarante a fait le reste en défaussant un Carreau sur le 8 de Cœur affranchi...

PRÉCAUTION INVISIBLE A SINGAPOUR

Ce chelem provient du championnat d'Extrême-Orient qui s'est déroulé en 1990 à Singapour. La réussite du contrat par le Néo-Zélandais Martin Reid a contribué à la victoire de la Nouvelle-Zélande devant l'Australie.

	Nord	
	♠ D 10 3 ♡ A R V 9 ♢ 6 3 ♣ V 10 7 4	
Ouest ♠ V 5 2 ♡ 7 4 ♢ R 7 4 ♣ A D 9 8 2	N / O E / S	**Est** ♠ 8 6 ♡ 10 3 2 ♢ 10 9 8 5 2 ♣ 6 5 3
	Sud ♠ A R 9 7 4 ♡ D 8 6 5 ♢ A D V ♣ R	

Les annonces (N. don. Pers. vuln.) auraient pu être les suivantes :

Ouest	Nord	Est	Sud
-	passe	passe	1 ♠
passe	3 ♣	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	5 ♡
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 7 de Cœur (doubleton), *comment Reid en Sud a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense les distributions étant régulières?

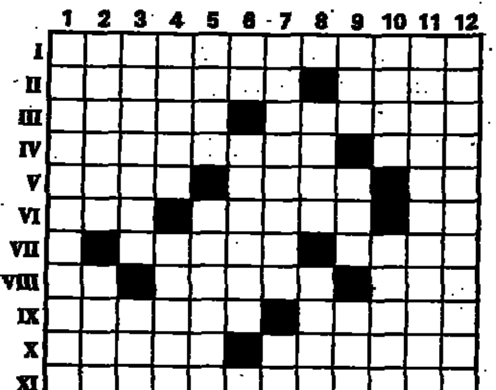
Note sur les enchères

Le saut à «3 Trèfles» après avoir passé d'entrée indiquait une main assez forte pour jouer «4 Piques», sauf si Sud avait ouvert en troisième position avec une main très faible (ce qui n'était pas du tout le cas). L'enchère de «5 Cœurs» au troisième tour demandait de dire «6 Cœurs» avec un fort soutient d'atout.

Philippe Brugnon

Mots croisés

n° 786



HORIZONTALEMENT

I. L'an 2000, elle l'attend sans angoisse et même avec enthousiasme. – II. Se mêle de ce qui ne la regarde pas. Majoritairement thaï. – III. Abri quasi maternel. Son apparence est à la fois de dureté et de sérénité. – IV. Viendrai à bout de l'ouvrage. Si son ramage est égal à son plumage... – V. Orateur. Amène l'envolée. Septième ou huitième. – VI. Dans le camp des vaincus. Mijote. Grecque inversée. – VII. Aide à prendre la position convenable ou confortable. Peintre de Ferrare. – VIII. Conjonction. Reproche. Dans une bastille. – IX. N'admet aucun délai. En Corrèze. – X. Maligne ou battue. Doit être sous contrôle. – XI. Néons, entre autres.

VERTICALEMENT

1. Le fer et le ciel sont leurs domaines. – 2. Marie. Echanges primitifs. – 3. Ce sont leurs lignes qu'on remarque. Pousse au baiser. – 4. Se tient au-dessus du lot. Ancien Grec. – 5. Vieux caractère. Souvent intime ou littéraire. – 6. Carte. Met en conclave. – 7. Sa raison est le droit. Note inversée. – 8. Fins de fleuves. Il est plein aux as. – 9. Roi. N'a rien qui dépasse. Pour le relieur dans le bon sens. – 10. Femme de tous âges. De la thèse au mysticisme. – 11. Ils en rajoutent, en pire! – 12. Timbrés.

SOLUTION DU N° 785

Horizontalement

I. Uruguay Round. – II. Notable. Crue. – III. Ite. Alute. If. – IV. Fa. Ecossaise. – V. Item. Céans. – VI. Cinéma. Risle. – VII. Affréta. Eues. – VIII. Egrisé. Sot. – IX. Eire. Oulu. Nr. – X. Ulm. Enrichie. – XI. Réalisations.

Verticalement

1. Unificateur. – 2. Rotatif. Ile. – 3. Ute. Enferma. – 4. Ga. Emerge. – 5. Ubac. Mer. Ei. – 6. Allocations. – 7. Yeuse. Asura. – 8. Tsar. Elit. – 9. Océanie. Uci. – 10. Ur. Issus. Ho. – 11. Nuis. Léonin. – 12. Défenestrés.

François Dorlet

Scrabble (R)

n° 432

UN SUFFIXE A RÉCOLER

Les auteurs de l'opuscule *LE SCRABBLE A L'ÉCOLE**, dont nous avons rendu compte dans notre chronique n° 430 parue il y a un mois, n'ont pas, à juste titre, inclus -COLE dans le «jeu des suffixes». Cet élément, qui génère beaucoup de mots rares, est en effet ambigu selon qu'il est pris au sens propre (cultiver) ou figuré (habiter). A vous de trouver certains de ces mots. Exemple : qui cultive le riz. Réponse, RIZICOLE

-COLE, qui cultive, qui produit, qui élève...

1. le vin. 2. la vigne. 3. les abeilles. 4. le sel. 5. les oiseaux. 6. l'olivier.

-COLE, qui vit dans...

7. l'air. 8. tout le globe terrestre. 9. les rochers. 10. les rochers (il s'agit, ici, d'un oiseau). 11. une cavité. 12. les champs. 13. l'humidité. 14. un tube. 15. la vase. 16. le feu. 17. l'eau (deux solutions). 18. son nid.

A ceux qui pelotent (au sens que Montaigne donne à ce mot) plus volontiers les anagrammes que les étymons, nous donnons celles correspondant à certains de ces mots : BICOLORE, INDOCILE, LOCALISE, LOGICIEN, MÉLODICA, OLIVACÉ, PICOLEUR, VIOLACER.

Il faut également RÉCOLER (inventorier, vérifier) trois mots en -COLE qui n'ont rien à voir avec le suffixe : CARICOLE, bigorneau *(belgicisme)*, COCOLER, cajoler *(helvétisme)* et RAPICOLER, ravigoter *(helvétisme)*.

Solutions. – 1. VINICOLE. 2. VITICOLE. 3. APICOLE. 4. SALICOLE (LOCALISE). 5. AVICOLE (OLIVACÉ, VIOLACÉ). 6. OLÉICOLE. 7. AÉRICOLE, *se dit d'une plante qui vit sur une autre plante* (= ÉPIPHYTE), par opposition à TERRICOLE. 8. ORBICOLE (BICOLORE) (bot.). 9. SAXICOLE (bot.). 10. RUPICOLE (PICOLEUR), *grand passereau d'Amérique du Sud*; s'emploie aussi en botanique. Le mot a la même racine que RUPESTRE. 11. CAVICOLE, *se dit de larves vivant dans le nez ou le pharynx de certains mammifères.* 12. ARVICOLE (VIOLACER), *se dit des campagnols et de certaines plantes.* 13. MADICOLE (MÉLODICA) (bot. et zoo.). 14. TUBICOLE, *se dit d'un ver, comme la serpule, qui vit dans un tube qu'il sécrète.* 15. LIMICOLE s'emploie pour des vers ou des oiseaux. La définition de l'ODS est trop restrictive. 16. IGNICOLE (LOGICIEN), adorateur du feu. 17. AQUACOLE ou AQUICOLE (bot. ou zoo.). 18. NIDICOLE (INDOCILE), *se dit des jeunes oiseaux qui tardent à quitter leur nid.*

Michel Charlemagne

(*) 50 F à la FFSC, 96, bd Pereire, 75017 Paris. Tél. : 43-80-40-36.

Championnat de la Côte d'Azur par paires
17 avril 1992

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 16. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	SSGLIFE			
2	S+EENCIL	GELIFS	H 8	28
3	PTIDROE	ENCLISES	13 C	74
4	EMRAAAV	PERIDOT	I 3	72
5	EMA+SGBT	VARA	12 A	28
6	IMEHAEC	GAMBETTES	9 D	66
7	LAAOEEZ	MECHERAI	5 D	106
8	O+UNDMYA	AZALEE	C 1	45
9	DM+NIRUE	NOYAU	8 K	50
10	NEEEHLP	DIMINUER	11 E	90
11	NE+OUXDV	ELAPHE (a)	1 A	42
12	-UEONISS	VŒUX	B 6	58
13	JIOR?NL	EPUISONS	3 H	70
14	AKRRIES	LAR(G)ONJI (b)	N 7	78
15	OUTUNAW	KERRIAS	15 H	116
16	OTUNA+?T	WUS	O 1	36
		E(C)OUTANT (c)	A I	88
				1 047

(a) Cerf, (b) JOIN(S), A 4, ne perd que 10 points sans scrabbler, (c) ou E(B)OUTANT ou ETOU(P)ANT.

1. Pallavicini-Leclère 1 044. 2. Del-Chan-Pao 1 037.

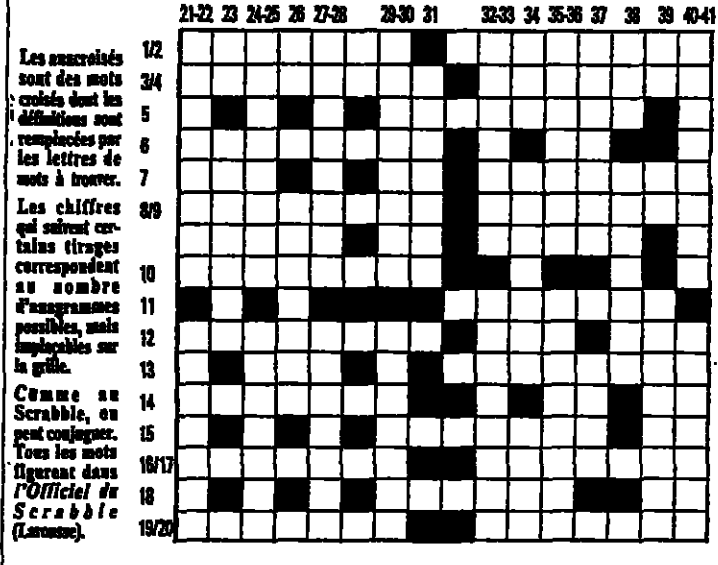
Anacroisés (R)

n° 787

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ACEENOT. – 2. AACNNOSS. – 3. AEEHNSTV. – 4. ADEIORU (+ 1). – 5. AIORSSTY. – 6. ACINRTTU. – 7. BEELLMO. – 8. DENOORTT (+ 1) – 9. AEESSTU. – 10. EEISSSTU. – 11. EFGIILN (+ 1). – 12. EEINPTUZ. – 13. EENOPRST (+ 5). – 14. AEHLSTT. – 15. EEGIMMR. – 16. CEEILOS. – 17. CIINORR. – 18. AEERTU. – 19. AIMSSUX. – 20. EINOSSS (+ 1).

VERTICALEMENT

21. AAEHRTTU. – 22. EHIPSTY. – 23. EEEILRS (+ 2). – 24. AEEISTTV. – 25. LLOOSTU. – 26. AEERSSU (+ 2). – 27. CEHNOOSY. – 28. AAENRTT (+ 1). – 29. ENNNOOST. – 30. EEISSUX. – 31. AAEENST. – 32. ADEIOPS (+ 1). – 33. EEEGNNOS. – 34. AGIMORT. – 35. ABOSTUU. – 36. EEEGINRS (+ 2). – 37. AEENSTY (+ 1). – 38. BEEILNS. – 39. DEEFINRU. – 40. EEEGNRSS. – 41. AEERSST (+ 1).

SOLUTION DU N° 786

1. PEBROQUE. – 2. PALATIN (INALPAT...). – 3. ABIETIN, relatif au sapin. – 4. CATALYSE (CATLEYAS). – 5. ABIMANT (AMBIANT). – 6. TUTELLE. – 7. NEIGEOTE. – 8. GAMBETTE. – 9. EROTISE (SIROTEE). – 10. INDICEES (INDECISE SCIENIDE). – 11. TANTOUZE. – 12. TAPETTE. – 13. AVALANT. – 14. CANARA, langue du sud de l'Inde. – 15. INTERETS (STERNITE...). – 16. BROMURE – 17 NOUGATS. – 18. SUPPUTAI. – 19. REFLEXE. – 20. ASSENEES. – 21. PANTHERE. – 22. PARIEUR. – 23. EBOUERA. – 24. OMETTAIT (EMOTTAIT). – 25. TENAILLE (ENTAILLE). – 26. OTALGIE (GALIOTE...). – 27. QIBLAS. – 28. TONNEAUX. – 29. UNIEMES (MENUISE MEUSIEN MINEUSE). – 30. OPTOTYPE, motif contrôlant la qualité de la vue. – 31. CANERIEZ (CARENIEZ). – 32. PANETON (TAPONNE). – 33. ETAMBOTS (BOTTAMES TOMBATES). – 34. ATTITUDE. – 35. APAGOGIE. – 36. CINERAMA. – 37. TYROLIEN. – 38. TALUTEE (ALUETTE). – 39. ISOTONES, atomes ayant le même nombre de neutrons mais pas de protons. – 40. SUCETTE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

n° 1559

TOURNOI INTERNATIONAL

Policka, septembre 1993

Blancs : R. Appel.
Noirs : A. Bachkov.
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	14. é5	Cg4
2. Cç3	é6	15. Dxd3	Cxé5
3. Cf3	a6	16. Dd4!	Cxf7 (k)
4. d4	çxd4	17. Fh6!! (l)	Tg8
5. Cxd4	Cç6	18. Df4!	Fé6 (m)
6. Cxç6 (a)	bxç6 (b)	19. Ta-é1 (n)	Dé7 (o)
7. Fd3 (ç)	d5 (d)	20. Cé4! (p)	Td8 (q)
8. 0-0	Cf6 (é)	21. Fg5	Fxg5
9. f4 (f)	Fé7	22. Dxg5 (r)	Té8
10. Rh1	ç5 (g)	23. Cç5 (s)	Dd6
11. é5! (h)	ç4	24. Dé3!	Fd7 (t)
12. fxé6!	çxd3 (i)	25. Df4!! (u)	Dé7 (v)
13. éxf7+	Rf8 (j)	26. Dxf7+!	ab. (w)

NOTES

a) Une variante assez populaire qui, cependant, ne pose pas de grands problèmes d'égalisation aux Noirs.

b) Et non, évidemment, 6..., dxç6? ; 7. Dxd8+ avec avantage aux Blancs.

ç) Après 7. é5, Dç7 (l'avance 7..., d5 donne aux Blancs une meilleure finale : 8. éxd6, Dxd6 ; 9. Dxd6, Fxd6 ; 10. Cé4!, Fé5 ; 11. Cd2! suivi de Cç4) ; 8. f4, f5 ; 9. Fé3, Tb8 ; 10. Fé2, Txb2 ; 11. 0-0, Cé7 ; 12. Ca4, Cd5 ; 13. Fd4, Tb4 ; 14. ç3, Txa4 ; 15. Dxa4, ç5 ; 16. Ff2, Cxç3 ; 17. Dç4, Cxé2+ ; 18. Dxé2, Fb7 ; 19. Ta-ç1, Fé7 ; 20. Tç3, Fd5! les Noirs ont une compensation suffisante pour la perte de la qualité (Loukine-Taimanov, 1984).

d) Ou 7..., Dç7 ; 8. 0-0, Cf6 ; 9. f4, d6. Ou aussi 7..., d6 ; 8. 0-0, Cf6 ; 9. f4, Fé7.

é) On poursuit également par 8..., Fd6 ; par exemple, 9. Té1, Cé7 ; 10. Dg4, 0-0 ; 11. é5, f5!

f) Ou 9. Té1, Fé7 ; 10. é5, Cd7 ; 11. Dg4, g6 ; 12. Fh6, Tb8 ; 13. Ta-b1, Tb4 ! ; 14. Dé2, Fg5 avec égalité, ou 9. Fg5, ou 9. Ff4.

g) Menace 11..., ç4 ; 12. Fé2, dxé4 et force, en principe, l'avance 12. é5.

h) Mais les Blancs s'engagent dans d'incroyables complications tactiques.

i) Acceptant le sacrifice.

j) 13..., Rxf7 ; 14. é5 rendrait aux Blancs leur matériel avec une belle attaque.

k) Si 16..., Ff6 ; 17. Cxd5, et si 16..., Cç6 ; 17. Dxd5.

l) Gagnant un temps pour le développement sans craindre 17..., gxh6? ; 18. Dxh8 mat.

m) Si 18..., Ff6 ; 19. Cxd5.

n) Les Blancs ont obtenu le maximum d'efficacité de leurs forces.

o) Une défense bien naturelle mais, en fait, une inexactitude lourde de conséquences. Après 19..., Fd6! ; 20. Df2, Dd7 on ne voit pas très bien comment les Blancs, qui ont une pièce en moins, poursuivent leur attaque.

p) Une méchante menace du C.

q) Si 20..., gxh6 ; 21. Cb6, Dç6 ; 22. Dxh6+, Tg7 ; 23. Txé6, et si 20..., Té8 ; 21. Cb6, Dç6 ; 22. Txé6! (une belle variante), Dxé6 ; 23. Dxf7+!!, Dxf7 ; 24. Cd7 mat.

r) Menace 23. Txé6, Dxé6 ; 24. Dxd8+.

s) Menace 25. Cxé6+.

t) Les Noirs semblent avoir repoussé l'offensive ennemie.

u) Très joli coup d'étude. La double menace 26. Dxd6 mat et 26. Dxf7 mat ne peut être parée par 25..., Dxf4 à cause du mat 26. Cxd7!

v) Espérant se battre après 26. Txé7, Txé7.

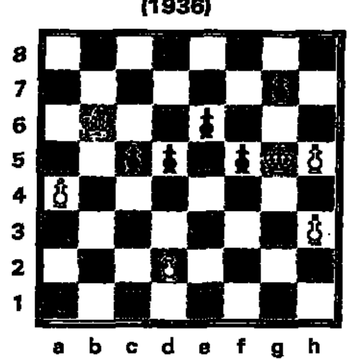
w) Si 26..., Dxf7 ; 27. Cxd7 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1558
A. TREZOVSKY (1964)

(Blancs : Rd6, Tf7, Fa3, Ph5. Noirs : Rg5, Fd4 et é4, Pb6).

1. h6!, Rxh6 ; 2. Tf4, Fg7! ; 3. Fç1!, Fg6 ; 4. Th4 mat. Simple.

ÉTUDE N° 1559
H. VAN DER HOLST (1936)



Blancs (5) : Rb6, Pa4, d2, h3, h5.
Noirs (6) : Rg5, Pç5, d5, é6, f5, g7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

PHILATÉLIE

Coluche et Montand

On connaît maintenant en détail le programme philatélique 1994. En vedette, la série à surtaxe « De la scène à l'écran » consacrés à des vedettes de cinéma : Yvonne Printemps, Fernandel, Bourvil, Joséphine Baker, Yves Montand et Coluche. Ce dernier fera, en outre, l'objet de l'émission d'un entier postal sur carte et d'une enveloppe « premier jour » dont les bénéfices devraient être reversés aux Restos du Cœur.

Ce programme très cosmopolite comporte des émissions conjointes avec la Grande-Bretagne (deux timbres pour l'inauguration du tunnel sous la Manche), la Suède (carnet sur le thème des relations culturelles franco-suédoises au dix-huitième siècle), la Belgique et la Suisse (Simenon).

La Révolution française continue d'être à l'honneur. Le Conservatoire national des arts et métiers ; le parc de Saint-Cloud ; les orgues de la cathédrale de Poitiers ; l'Ecole normale supérieure ; Polytechnique.

Le reste est plus conventionnel.

• **Timbres à surtaxe.** – *Croix-Rouge* : Arras (en feuilles et carnets).

• **Timbres sans surtaxe.** – Série artistique européenne d'art contemporain (3 timbres) ; vitrail roman ; série « Europa » : l'Europe et les découvertes (Louis de Broglie ; le sida) ; série touristique : Argentat (Corrèze), Bastia (Corse), montagne Saint-Victoire (Bouches-du-Rhône), vallée de la Saulx (Meuse) ; série arts décoratifs : œuvres de Dalpayrat, Guimard, Gallé et Majorelle ; Alain Colas (1943-disparu en 1978) ; centenaire du Comité international olympique ; 50e anniversaire des débarquements en Normandie et en Provence ; 50e anniversaire de la Libération...

P. J.

« Master of wine » chez Christie's

Goûter un mouton-rothschild 1870 demande de l'expérience et *« un peu d'imagination »*, nous dira Michael Broadbent, directeur du département « vins » de Christie's à Londres. Et un château-margaux 1771 ?

L'œuvre est couchée là. Sur quatre-vingt-dix-huit petits carnets rangés à proximité du téléphone dans une gentilhommière de l'Avon. Indexés d'un ciseau adroit et lignés en sept inégales colonnes transversales couvertes d'une main vive et précise, sans remords. Quarante années de notes brèves écrites à l'instant de la dégustation ou soigneusement reportées dans son immédiate proximité. Les minutes d'une discipline quotidienne finissant par mettre en perspective trois siècles de grands vins dans une combinatoire de trois cents mots-clés. Une accumulation d'impressions si rare et si difficilement renouvelable qu'elle est devenue une véritable banque de données de plusieurs milliers d'entrées. Un *« journal »* ou des *« Mémoires »*, toujours *« en progrès »*, qui forment une somme sans équivalent – elle n'en aura jamais – et qui fait autorité sur les crus anciens dans sa synthèse imprimée.

« C'est le vin qui s'exprime. Je me contente de tenter de traduire », aime à répéter son auteur, Michael Broadbent, soixante-six ans, directeur chez Christie's à Londres, à la tête du département « vins » de la maison de vente aux enchères, la première au monde dans ce domaine. Car, avant de soumettre les bouteilles au mieux-disant, il faut savoir les faire parler, les estimer, les présenter et les représenter. Aimer le faire. N'aimer rien tant que cela. S'en amuser. Avec obstination. Avec la conviction que les propos du vin n'appartiennent pas aux charlatans, mais à ceux qui se mettent loyalement à son écoute *« en indépendance totale, tant des producteurs que des négociants »*. Ni une quête poétique (*« trop française »*), ni un examen scientifique (*« trop australien »*), mais une approche de la réalité. Sachant que les mots *« ne sont que des analogies »* et qu'une réalité bien tempérée excèdera le désir le plus complexe ou le plus inattendu. Alors, constate Michael Broadbent, nul ne creusera mieux l'abîme de réel dans lequel s'engage le dégustateur averti que les *clarets*, les vins de Bordeaux.

La cueillette des millésimes n'est pas l'affaire d'un sage collectionneur. Ce pourrait être une manie – coûteuse, – si ne s'y mêlaient les risques de la découverte. Si elle n'offrait assez de gages sur l'avenir pour autoriser à prédire la carrière d'un cru. Si elle ne devenait entre les mains de l'expert de Christie's une lutte assez sportive avec le temps et contre lui. Pas seulement celui qui passe mais celui qu'il fait, qu'il fit. Prévoir quelles alternances du ciel, quelles humeurs des vents obtiennent raison d'un bouquet. Tenter de dégager des constantes dans l'existence de la plus humaine des boissons, de la plus cultivée d'entre elles. Ainsi peut-il *« mener une expérience de l'infini : le vin offre un champ de permutation sans limites – à la différence du gin qui ne doit jamais varier, ou même de la bière. Et j'ai la chance*, dit-il, *même quand j'ai goûté, de ressentir dans toute sa fraîcheur un impact nouveau »*.

Rien de moins anecdotique alors que la dégustation des crus anciens. Ils représentent l'espoir, souvent récompensé, moins de la permanence d'un discours que d'une parole inédite. Leur rareté les destine à tous et non à un seul. D'où l'importance de celui qui transcrit leur propos. De son honnêteté, de sa générosité. Un château-lafite 1799 ou un mouton-rothschild 1870 *« ont un goût particulier. Etrange si vous êtes habitués aux vins jeunes »*. *« Cela demande un peu d'imagination. »* La bouleversante vitalité des plus grands les place au-dessus de l'histoire des hommes. S'ils entrent dans notre présent avec un peu trop de gravité, ils n'en communiquent pas moins largement leur joie d'avoir résisté. Leur lenteur même à se déployer renforce l'attention, cultive l'émotion. Ils arguent en faveur du plus doux matérialisme : point d'espoir hors le corps.

En un château-margaux 1771 (goûté en 1987) à la *« robe incroyablement profonde dans la carafe, un peu moins dans le verre : encore un peu de rouge, bords ambre foncé, pas complètement brillante »*, Michael Broadbent ne rencontre pas seulement l'un des premiers bons millésimes connus de bordeaux, mais aussi le premier mentionné lors d'une vente de Christie's en 1776. L'histoire de l'expert croise celle de Sir James, le fondateur, qui fut le premier à mettre des vins aux enchères (bordeaux et madères) dès ses débuts en 1766, en lots, inchangés depuis, de trois douzaines de bouteilles. Par de tels aller et retour entre le siècle de George III et le nôtre, le dégustateur peut prétendre embrasser pleinement en quelques verres la mémoire des lieux. Une consolation à l'heure où l'on voit les vins traditionnellement rangés, avec les timbres-poste, au chapitre des *commodities* [marchandises].

Les plus solides crus anciens désignent aussi les hautes portes d'une *« autre classe »* de vin. Celle où leurs plus jeunes représentants arrivés à maturité accèdent et font accéder. En eux seuls passe ce sang bleu des vignerons qui *« laisse intact l'enthousiasme »*. Leur héritage paraît se partager en autant d'ascensions de cieux inconnus si l'on en juge par la véritable *« illumination »* que connut Michael Broadbent à l'âge de vingt-deux ans, lui qui, *« inculte en ce domaine »*, ne savait que l'ordinaire de beaujolais et de pommards des dîners de fête. Il aborde alors, chez des amis de ses parents, *« cultivés et qui pouvaient s'offrir cela »*, un lafite et un yquem. *« J'en ai encore le goût dans la bouche ! Ce devait être un 37. Nous étions sur un balcon par une ravissante journée d'été. Il y avait des pêches... »* Sa langue avec le vin restaure un cadre, et les conditions d'un plaisir dont il se défait généralement pour ses lecteurs autant que dans l'austérité de la dégustation professionnelle : vers 11 heures le matin, dans une pièce fraîche, éclairée naturellement au nord, sur une nappe blanche.

« L'illumination » ne semble pas appeler de conversion. Trois années d'études en architecture sans passion lui succèdent, suivies d'un été *« désespéré »* où il se torture sur sa vocation *« au point de ne plus savoir quelle cravate mettre le matin »*. Une petite annonce du *Times* et les instances maternelles placent une deuxième fois le vin sur son chemin. Le voilà homme à tout faire d'un important caviste londonien. Il livre, il classe, il reçoit, il vend, il apprend. *« Je me suis aussitôt senti chez moi avec le vin. Dès le premier jour j'ai pris des notes dans un petit carnet sur tout ce que je goûtais. »* La maladresse de l'expression est compensée par un élan qui ne se démentira plus. *« L'essentiel est dans la spontanéité. Trouver les mots au plus près du goût. »* Décrire et décrire encore. Autant de croquis sur le vif qui affermissent les sens. Non pour lui-même, mais pour *« tenter de transmettre ces impressions aux autres »*. Car les vins ne se révèlent grands que dans le partage et dans l'échange.

Le détour architectural n'a pas été vain. Il l'a conduit à être parmi ceux qui vont réhabiliter l'œil dans la dégustation. A redéfinir l'aspect du vin, à le reconnaître comme seule authentique étiquette, à élargir le spectre des couleurs, leur gradation dans le verre. *« Quand la couleur va jusqu'au bord, c'est bon signe. Quand c'est de l'eau, c'est comme une personne pas sérieuse. Elle avoue son âge. »* A s'intéresser moins à la luminosité qu'à la densité des couleurs : *« les 61 sont d'une richesse incroyable. »* L'œil, le nez, la bouche. Un ordre immuable, une hiérarchie dans laquelle le dernier élément vaut plus que les deux autres réunis. Un système à trois dimensions où ne s'exprime pas seulement la personnalité de chaque cru, mais aussi la culture du dégustateur. Aspect, arôme, saveur. Que l'un disparaisse et tout relief s'affaisse.

C'est fort d'un titre de *« master of wine »* (MW) acquis durant ses années chez l'importateur Harveys à Bristol, alors qu'il *« commence à s'y ennuyer »*, car *« plus il grimpe dans la hiérarchie, moins il a à voir avec le vin »*, qu'il fait sa troisième rencontre essentielle, celle de Christie's. Nous sommes en 1966. Les ventes d'alcools ont cessé à King Street depuis la guerre, et tout est à réinventer. Christie's lui ouvre ses portes, mais c'est lui qui les bâtit. Il met à l'œuvre l'idée qu'il se fait de la maison, *« sa réputation d'extrême exigence sur la qualité »*. Heureux que les associés soient tous passionnés de vin. Il a la perspective de rencontrer *« des gens agréables »*, et, ironise-t-il, cela *« flatte* [son] *côté snob »*. Il joue pleinement le jeu, notamment auprès des Américains, ravis de recevoir des leçons d'un maître anglais tel qu'ils se l'imaginent, l'œillet à la boutonnière.

Dans le même temps, il se sait très légèrement autre. Original. *« Chez nous, nous étions au-dessus du boutiquier, mais au-dessous de l'avocat célèbre, loin derrière le propriétaire terrien. Nous n'appartenions en rien à la classe moyenne. »* Pour fréquenter le même tailleur ou le même club (le « libéral » Brooks) que certains de ses collègues de Saint-James, Michael Broadbent ne sera pas passé comme eux par Eaton et Trinity College. Il revendique de *« s'être fait lui-même. »* Il ne refuse pas de s'engager dans un parallèle avec la notion de *vintage*, si pauvrement traduite par notre « millésime » (alors qu'elle rassemble en anglais l'ancienneté, l'année, la vendange, l'origine et l'appellation), et s'amuse à l'idée que l'on puisse pointer dans sa biographie ces incertitudes qui font les grands crus. Sans aucune des garanties de naissance et d'éducation qui conduisent à la carrière de ces vignobles australiens *« gavés de soleil et qu'il suffit d'arroser à la demande »* pour fabriquer un vin, de qualité certes, mais qui ne parvient ni à surprendre, ni, surtout, à émouvoir.

Le tandem Broadbent-Christie's va prendre en mains les clefs des meilleures caves d'Europe. En France comme au Royaume-Uni. *« La tradition britannique est d'avoir des vins en cave pour les boire. Alors que les riches Américains achètent plus que ce qu'ils peuvent consommer. Ils collectionnent. Ce ne sont pas de réels buveurs. En fait, le marché américain est très limité. »* L'expert, accompagné de son épouse, plonge avec délice dans la poussière centenaire du cellier d'un marquis auvergnat, ouvre celui d'un Gladstone, dans une demeure écossaise où tout s'est arrêté en 1927, et d'où il sortira *« un catalogue fantastique à partir de bouteilles répugnantes »*. De chez tel autre aristocrate de la *« troisième génération »* (celle qui vend et qui n'a aucune idée de la valeur de ses vins), il sauvera quinze douzaines de lafite 1874.

Etrangement, il ne pense pas pour autant que le vin ait *« une autre valeur que celle accordée par la mémoire »*. *« La seule similitude avec les œuvres d'art, ce sont les bouteilles très rares. »* Ainsi de ce fameux château-lafite 1787 ayant appartenu à Thomas Jefferson et adjugé 105 000 livres en 1985 (1). *« Le* New York Times *avait émis des doutes sur son authenticité. Et cela avait été aussi notre première réaction : c'était trop beau pour être vrai. Mais notre expert en verre nous a confirmé que la bouteille était d'époque. La gravure* « 1787 T. J. » *l'était aussi, comme sa calligraphie présentée à un expert en typographie de la British Library. Nous craignions qu'il y ait eu un trucage quelque part, comme pour le pseudo-Journal de Hitler. Jefferson était fort imaginatif. Nous savions qu'il exigeait un moyen sûr d'identifier son vin. Mais ce n'est qu'il y a deux ans que j'ai découvert dans ses lettres la preuve qu'il faisait bien graver ses bouteilles. »*

La spéculation ? Tous ces jeunes gens pressés qui achetaient chez Christie's dans les années 80 et y revenaient prendre leur bénéfice deux ans plus tard ? *« Il y a bien eu des stratégies d'investissement dans les vins dans les années 70. Les prix ont grimpé. Et tout s'est écroulé. De 1846 à 1869, le Bordelais était très prospère. On a produit des vins merveilleux. Les prix ont monté. Puis la récession. Puis le phylloxéra... »* Sa main esquisse un mouvement de vague. *« Même chose dans les années 20, le 26 a atteint des prix élevés et tout s'est effondré ensuite. Regardez : 1988, 89, 90 ont produit des crus magnifiques. Pourquoi mettre de l'argent ? Quel mobile financier peut conduire à garder du vin ? Il y a toujours une réaction aux prix élevés. Au demeurant, nos meilleures ventes se font en période de récession. Non, croyez-moi, le vin est plus fort que l'homme. »*

Michael Broadbent demeure toujours en éveil, en apprentissage. Il a tout goûté et n'en a jamais fini. Il sait son éducation toujours en cours, et c'est pourquoi il s'intéresse tant à celle des autres. *« Je me sens comme un missionnaire. Je suis là pour convertir les gens, pour qu'ils sentent l'excitation... »* Disponible pour communiquer sa passion, il assure lui-même les cours de dégustation chez Christie's, abordant chaque vin en même temps que ses élèves, *« comme si c'était le premier de ma vie »*.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(1) Enchère record à ce jour pour une bouteille (1 100 000 F à l'époque).

▶ La traduction des « Mémoires » de Michael Broadbent, *The Great Vintage Wine Book 2*, entièrement remis à jour, est à paraître fin octobre sous le titre du *Livre des millésimes, les grands vins de France de 1747 à 1990*. (Scala, 416 p., 320 F en souscription, 360 F ensuite.)



STEVE PYKE

Michael Broadbent : « C'est le vin qui s'exprime. Je me contente de tenter de traduire. »

S É L E C T I O N

Dix de 1991

Michael Broadbent a choisi, selon son humeur, dix crus de l'année 1991 :

1) Quinta do Vesuvio : le vin à mon sens le plus remarquable du millésime est le porto produit dans une célèbre vieille *quinta* par la brillante famille Symington. Apparence opaque, presque noire, intense ; riche parfum de figue ; très sucré et moelleux bien que capiteux, magnifique – avec une longue vie devant lui.

2) Mas de Daumas-Gassac blanc : Aimé Guibert ajoute à la réussite de ses rouges ce blanc élégant et captivant (viognier, chardonnay et cépages locaux). Excellent.

3) Schwarzhofberger riesling auslese goldkapsel : splendide production du célèbre domaine Egon Müller : arôme et goût de pêche et de miel ; moelleux, avec cet équilibre parfait entre fruité et acidité qui est la marque des plus grands crus allemands.

4) Vosne-romanée, Beaux-Monts : j'aime la manière dont les vins de Jean Grivot s'épanouissent, leur longueur en bouche.

5) Juliénas, domaine des Mouilles : 1991 est un millésime rafraîchissant en Beaujolais. De mes multiples dégustations j'ai retenu la séduisante production de chez Dubœuf.

6) Tyrrell's dry red Vat 9 : un rouge au fruité caractéristique (syrah) produit dans la vallée de l'Hunter par l'une des plus vieilles familles de vignerons australiens.

7) Vouvray, clos Baudoin prince Poniatowski : j'aime la combinaison du chenin blanc au curieux goût de cire et de l'acidité propre à la Loire. Nez d'herbe et de menthe. Un vin d'été parfait.

8) Wairu river sauvignon blanc : un bon exemple des passionnantes nouvelles productions néo-zélandaises. Couleur pâle bien sûr, délicieux arôme de cassis ; léger, goûteux et d'une acidité rafraîchissante.

9) Petite Arvine, primus classicus des caves Orsat à Martigny : je ne suis pas un inconditionnel des vins suisses, mais nous avons là un très bon exemple d'un blanc sec et élégant, de bonne persistance en bouche.

10) Trois premiers crus de médoc : dégustés au tonneau en juin 1992. Lafite : très profond et d'un pourpre intense ; souple, encore très tannique. Latour : plus doux, plus rond et avec plus de corps et de force. Margaux : couleur de cerise noire, la nervosité du cabernet-sauvignon et le corps du merlot bien présents, relativement mince, comme le Lafite. Un millésime intermédiaire séduisant, mais sans la profondeur et la qualité du 1990.

Le Monde

DES LIVRES

Notre Roland Barthes

Ses Œuvres complètes, en donnant la mesure de son absence, invitent à rappeler ce que fut sa présence pour ceux qui vécurent, au jour le jour, chacun de ses livres, chacun de ses articles comme un événement

Un écrivain, qui servit à Roland Barthes de second modèle après Gide, affirmait qu'un livre a sa vérité absolue dans l'époque, qu'il est vécu *« comme une émeute, comme une famine »*, qu'il est *« un lien vivant de rage, de haine, ou d'amour entre ceux qui l'ont produit et ceux qui le reçoivent »*. On sortait de la guerre, c'était Sartre qui lançait ainsi le mot d'ordre *« Ecrire pour son époque »*. Rien n'était plus antipathique à Barthes qu'une émeute (l'hystérie), et, s'il n'avait pas non plus une âme d'affameur, il ne s'identifiait jamais aux victimes; la rage, la haine, il ne semblait pas les connaître; l'amour si, plus douloureux que joyeux.

Pourtant il a entendu peut-être mieux que personne dans sa génération l'injonction sartrienne. La fameuse écriture intransitive qui produit le texte, il n'y est pas venu tout de suite. Il avait quelque chose à dire sur ce qui se passait dans le monde, il écrivait pour des destinataires vivants, passionnés, afin de mettre au jour des significations. Il ne croyait pas au mythe de l'écrivain, lié à la notion d'œuvre et à celle d'auteur, il doutait lui-même d'être un écrivain, c'est-à-dire de durer, même si c'était son désir.

Il a commencé par penser chacun de ses articles, de ses livres, chacune de ses chroniques et plus tard ses entretiens, comme une intervention, *hic et nunc*, à cette date, dans ce lieu, à telle occasion. Il était au sens le plus élevé de ce terme, un intellectuel. Un intellectuel français. Et c'est ainsi que nous l'avons aimé, c'est-à-dire lu et attendu. Ce « nous » collectivise beaucoup de sujets dans le monde, il sera employé ici, comme les « je me souviens » de Perec, pour Barthes, notre contemporain.

Il fut d'abord le chroniqueur-critique des *Mythologies*. Les plus âgés d'entre nous les lurent dans des revues, les cadets attendirent leur sortie en volume (1957). Effet jubilatoire. Nous étions des intellectuels, Barthes écrivait pour nous, à demi-mot, mais à plein régime (de sens), comme un moteur d'intelligence, et nous aimions les voitures rapides, même si nous n'en possédions pas. Son ennemie intime était la nôtre, l'inépuisable bêtise petite-bourgeoise. Il lisait les mêmes journaux que nous chez nos parents (*le Figaro, Elle, Paris-Match, Marie-Claire, Jardin des modes*), il voyait les mêmes films, écoutait la radio, mais sans mauvaise conscience, avec le plaisir d'y lever les mythes comme des lièvres.

Le mythe c'était, épinglé, un tic de la culture de masse; sa mythologie par Barthes, narquoise et classificatrice, répondait bien à l'intention de *« faire d'un sarcasme la condition de la vérité »*. Nous nous sentions savants sociologues de la bêtise des autres, ce qui vaut mieux que de la vitupérer.

En Barthes ressuscitait l'ébahissement de Flaubert, sans les coups de gueule, allié à l'intelligence critique de Sartre sans la morale des grandes circonstances, sans la véhémence politique, qui nous fatiguait un peu, du moment que nous nous étions engagés et que cela ne faisait plus un pli. Intellectuel sans culpabilité, il ne s'excusait de rien et remplissait son office : décrire le monde sous une incidence d'étrangeté. La leçon de Brecht sans mise en scène, sans grandiloquence. Un modèle d'intellectuel selon notre cœur : délivré de la haine de soi.


COLL. PARTICULIÈRE

Barthes en 1938 à Paris.

Ses souffrances intimes et ses plaisirs, nous les découvrîmes plus tard; son mode de vie nous était discrètement indiqué par ses tweeds et son air british, une façon de se garder de l'excentricité, de rester neutre, le contraire d'hystérique. Il était pourtant capable d'une étonnante violence (contre le Sacha Guitry de *Si Versailles m'était conté*, par exemple, où il voyait une souillure). Ainsi, posant valeurs (Jean Vilar, Visconti, Adamov, Cy Twombly) et antivaleurs (la Comédie-Française, Claude Chabrol, Graham Greene, Bernard Buffet), il dessinait avec netteté les contours d'une culture de gauche. Et une double exigence critique, celle d'explorer l'Histoire et la Structure.

Tel fut pour nous le Barthes des années 50 : un composé de Gide, de Sartre et de Brecht, à température modérée. (C'est ainsi d'ailleurs que Sartre le perçut sa vie durant; en plein tumulte maoïste parisien – toujours l'hystérie, – je lui vantai la modération de Barthes, il me répondit gentiment cette vacherie : *« Nous le ferons Suisse d'honneur. »*) Mais c'est que Barthes ne se tourmentait ni de son homosexualité, comme Gide, ni de son origine bourgeoise et des contradictions de son statut d'intellectuel, comme Sartre, ni du régime qu'il avait contribué à mettre au pouvoir, comme Brecht. Somme toute, il n'avait pas d'états d'âme, et nous avions grand besoin de cette agressivité paisible.

Vint la fièvre scientifique qui prit les littéraires dans les années 60. Nous étions encore tous plus ou moins des étudiants, en grand besoin de maîtres, dont l'université était chiche. En sciences dites humaines, les candidats sont avides de jargons parce qu'il leur faut une technique. Tout le monde ne peut pas être écrivain (c'est-à-dire, à l'époque, pour nous, Proust, Joyce – Artaud, Bataille viendraient plus tard). Il y a des examens à passer, des textes à expliquer, des articles à publier si l'on veut exister. A ceux d'entre nous qui n'étaient pas linguistes, Barthes vint proposer, avec beaucoup d'élégance, un jargon emprunté à la linguistique (Saussure, Benveniste, Hjelmslev) et à la psychanalyse.

Umberto Eco l'a bien dit à son propos, il y a deux types de maîtres : ceux qui offrent leur vie et leur activité en modèle et ceux qui construisent des modèles théoriques ou expérimentaux à appliquer. Beaucoup d'entre nous prirent Barthes, qui était un maître du premier type, pour modèle du second et se firent maladroits épigones, s'engouffrant dans la Structure en oubliant l'Histoire. Les professeurs, atterrés, virent déferler dans les copies des signifiants, des shifters, des topiques à ras bord, que les revues savantes se mirent en revanche à accueillir avec faveur.

Cette invasion d'insectes obscurs et malsonnants fut à l'origine de notre querelle des Anciens et des Modernes, la querelle de la Nouvelle critique. Agacé du sabir bredouillé par ses candidats à la licence en Sorbonne, Raymond Picard, excellent esprit au demeurant, passa à l'attaque contre le fauteur de signifiants troubles, le Barthes de *Sur Racine*, et il fut relayé dans *le Monde* par Jacqueline Piatier.

Michel Contat

Lire la suite et le feuilleton de PIERRE LEPAPE page 48

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Monsieur Paul

Pauvre Verlaine. Eclipsé par Rimbaud, il est mort à cinquante et un ans avec l'air d'avoir vécu un siècle. Les deux poètes partagèrent quelque temps leurs mauvaises réputations avant que l'adolescent ne s'enfuit vers d'autres contrées. Henri Troyat retrace la vie de « Monsieur Paul ».

Page 42

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Un roi Lear de la Prairie

Dans une ferme de l'Iowa, un père annonce qu'il va lèguer son exploitation à ses trois filles. Le bienfait paternel va se transformer en cadeau empoisonné. Si *le Roi Lear* sert de trame lointaine, la romancière américaine Jane Smiley ne craint pas de mettre les personnages shakespeariens les pieds dans la glèbe.

Page 42

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

Notre culture sans clochers

L'ambition de l'Histoire de la France, entreprise au Seuil sous la direction d'André Burguière et Jacques Revel, était de relire la vieille « histoire nationale » à la lumière des Annales et de l'École des hautes études en sciences sociales. Voici le quatrième et dernier tome de cette vaste entreprise, consacré aux Formes de la culture. Avec, en toile de fond, une question essentielle et actuelle : comment fut bâtie la singularité culturelle de la France ?

Page 46

Les jeux de Renaud Camus

Dans une vallée du Gers se déroulent de mystérieuses histoires....

LE CHASSEUR DE LUMIÈRES
de Renaud Camus.
P. O. L., 280 p., 115 F.

De qui, de quoi se moque Renaud Camus dans *le Chasseur de lumières*, le dernier roman qu'il vient de publier après *Voyageur en automne* (1992), les deux *Roman Roi* et *Roman furieux* (1983, 1987), une bonne demi-douzaine de chroniques autobiographiques et plusieurs recueils de poèmes en prose, baptisés « églogue », « élégie »... ? (1). Il ne se moque sûrement pas de son lecteur qui ne lâchera pas le livre, sitôt ouvert, à moins que ne l'effarouchent des mœurs particulières et la transcription crue du langage que peuvent parler des jeunes aujourd'hui.

L'ouverture est fracassante. Deux copains discutent sur un toit encore brûlant de chaleur, à Toulouse. L'atmosphère du soir qui tombe a été délicatement notée, en des termes choisis. Et voici le dialogue qui s'engage, produisant un violent effet de contraste :

« – *Mais putain, merde, pour la centième fois : tu l'a tué ou tu l'as pas tué, ce connard ?*

Tu sais qu't'es vraiment chiant, c'est pas vrai ! (...) Pourquoi j'l'aurais tué, tu peux me dire ? C'est toi le connard ! Tu peux pas arriver à comprendre ça, non : je l'avais dans la peau, ce mec, j'en étais raide dingue... »

La ficelle pour arrimer le lecteur est très employée dans les romans de la rentrée : Angelo Rinaldi jette d'emblée sur le tapis un mort par balles, Jack-Alain Léger coule un noyé dans une piscine; et maintenant Renaud Camus fait disparaître un homosexuel de quarante ans que son petit ami de vingt ans pourrait avoir tué. Dans les trois cas il y a crime ou soupçon de crime, il y aura enquête, tout un petit monde en surgira et, bien entendu, nous n'aurons pas le fin mot de l'énigme. C'est à croire que nous tenons là une structure qui modèle notre retour au romanesque.

Le Chasseur de lumières – un beau titre, non ? – est le plus joueur des trois et le plus ironique. Renaud Camus s'y amuse avec tout. Avec les commencements possibles de son roman par exemple. Je vous ai cité le premier. Une dizaine d'autres suivent, et c'est, au choix, l'apparition récente d'un lotissement au bas d'un parc mutilé ; ou la dernière guerre avec ses aventures de résistance et de collaboration; ou la rivalité de deux châteaux qui se font face depuis des siècles dans une vallée du Gers, Lesquere et Engalin; la rencontre dans un jardin public de Toulouse des deux partenaires; ou l'arrivée bien des années avant d'un réfugié polonais qui se dit prince, épouse la fille du château, lui fait deux enfants et s'enfuit peu après; ou encore les enfances lointaines d'un chef de clan africain devenu énarque, qui a laissé à Lesquere un enfant noir non reconnu, dont la mère, elle-même petite-fille du château, a été assassinée...

Enfin, le roman pourrait partir – ce qu'il fait – de la disparition de l'actuel châtelain, fils du prince polonais, nommé Adam comme lui, cultivateur désargenté dont s'est gravement épris le jeune Vincent et qui a l'âge d'être son père.

Voici une façon originale et désinvolte d'amorcer les histoires hétéroclites, les thèmes disparates qui vont nourrir le livre, de mettre en place les personnages qu'on aura, presque tous, déjà entendu parler, car d'impayables dialogues alternent avec les récits où les informations se distillent et avec les suaves descriptions des cieux et des paysages du Gers.

Au bout de ces cent premières pages aguichantes, le roman peut commencer ou recommencer car nous savons presque tout sans y voir très clair. Les portraits des habitants de Lesquere s'approfondissent. C'est d'abord celui d'Adam que nous suivons dans ses pratiques secrètes de l'homosexualité paysanne et dans ses amours paradoxales avec Vincent : le plus passionné des deux n'est pas celui qu'on pense. C'est l'étonnante grand-mère de 93 ans, héroïne de la Résistance, qui vitupère le monde comme il va et surtout comme il parle à la radio et à la télévision.

C'est sa seconde fille Jeanne qui cultive la poésie dans un pigeonnier solitaire et dénonce les clichés contemporains. C'est une voisine, Mlle de Tournecoupe, une vierge de cent ans, dont on dit qu'elle a beaucoup aimé les hommes et sans doute le prince polonais disparu...

Tous ces témoins d'un monde qui s'effondre, Vincent a tôt fait de les conquérir, avec son esprit vif, son élégance naturelle, ses manières douces, sa confiance dans l'avenir et sa passion pour les changements de la lumière qu'il capte tout le temps, partout, avec son appareil photographique. Tous pressentent en lui un artiste, un poète qu'ils ont à cœur d'éduquer.

Jacqueline Piatier

Lire la suite page 43

(1) La plupart des livres de Renaud Camus sont édités chez P. O. L.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Monsieur Paul

VERLAINE
d'Henri Troyat.
Flammarion, 482 p., 195 F.

IL y a des je-ne-sais-quoi, mais aussi des je-ne-sais-qui. En tout cas, c'est sûrement un amateur de poésie qui dépose chaque semaine une rose ou des violettes sur la tombe de Paul Verlaine, au cimetière des Batignolles, derrière le lycée Honoré-de-Balzac... Biographe de Flaubert, de Maupassant, de Zola et des grands écrivains russes, Henri Troyat retrace maintenant la vie de Verlaine. Le pauvre Paul, c'est bien son tour, après tout. On a tellement parlé de «l'autre», l'émigré de Harar et l'impossible jeune homme de Charleville !

Eclipsé par Arthur Rimbaud, le poète des *«sanglots longs»* n'avait pas une meilleure réputation pour autant. Il suffit de lire le *Journal* des Goncourt, même si les frères se distinguaient par leur méchanceté. *«Malédiction sur ce Verlaine, sur ce soûlard, sur ce pédéraste, sur cet assassin, sur ce couard traversé de temps en temps par* [les] *peurs de l'enfer»*, écrivit Edmond en 1893, alors que Paul et lui-même se trouvaient dans la dernière ligne droite. Il y a mieux comme oraison funèbre...

La mère de Paul se prénommait Stéphanie. Et son père, Nicolas-Auguste, appartenait à l'armée française. Capitaine Verlaine, cela sonnait assez bien... Le futur poète naquit à Metz, le 30 mars 1844. On ne faisait que séjourner dans cette ville, car on changeait souvent de garnison. Les allers et retours de la vie militaire donnent des enfances voyageuses et rêveuses. Henri Troyat précise que, trop gâté, le petit Paul se montrait tyrannique avec son entourage. En 1851, lorsque le père prit sa retraite, la famille vint s'établir à Paris, dans le quartier des Batignolles, pas très loin du cimetière. Pensionnaire dans une institution de la rue Chaptal, le jeune Verlaine fréquenta le lycée Condorcet, qui s'appelait alors Bonaparte. Henri Troyat a même retrouvé le menu de la pension. Ce n'était pas très ragoûtant...

Paul commença d'écrire des vers en classe de quatrième. Il n'aimait guère l'étude. Il préférait les flâneries et les nonchalances que la poésie favorise. De sorte qu'il eut de mauvaises notes. Et sa disgrâce physique s'ajouta à son laisser-aller pour desservir sa réputation. Le professeur d'histoire jugeait qu'il avait une tête d'*«abruti»*. Pauvre Paulo !

Pendant son adolescence, Verlaine rêvait de jolies demoiselles, mais il connut ses premiers «émois» avec ses camarades de la rue Chaptal. Henri Troyat appelle cela des *«garçonneries»* ou des *«caresses de dortoir»* ... Le capitaine en retraite aurait voulu que son fils entreprît une (belle) carrière dans l'armée ou dans l'administration, mais le jeune homme ne savait que paresser, faire des vers, dévorer des livres ou traîner dans les cafés et les maisons closes. A dix-neuf ans, il se découvrit amoureux de sa cousine Elisa, qui était, depuis toujours, sa presque sœur et sa presque seconde mère. Il n'est pas conseillé de s'éprendre des cousines Elisa. Cela ne sert qu'à vous désemparer...

EN 1864, Verlaine entra comme *«expéditionnaire stagiaire»* à la mairie du neuvième arrondissement. Drôle de métier ! *«Titularisé»* l'année suivante, il fut nommé à l'Hôtel de Ville et fit partie de ces fonctionnaires qui laissent leur chapeau sur une patère, pour faire croire à leur présence, alors qu'ils prennent l'apéritif au café du Gaz, rue de Rivoli, avec d'autres poètes. Jolie enseigne pour une clientèle de ce genre... Voulant se délivrer des tristesses administratives, l'oisive jeunesse consommait de la *«sorcière verte»*. C'est ainsi que l'on appelait l'absinthe. Et Paul en buvait déjà beaucoup. Il y avait aussi le salon du samedi, chez Mme la marquise, boulevard des Batignolles. Verlaine y rencontrait notamment Catulle Mendès, Villiers de L'Isle-Adam, Sully Prudhomme, François Coppée et José Maria de Heredia. Ces gens s'intitulèrent *«parnassiens»* pour embêter les futurs lycéens, lorsque ceux-ci devraient disserter sur le thème de «l'art pour l'art»...

En octobre 1866, Verlaine publia ses *Poèmes saturniens*, avec les fameux *«sanglots longs des violons de l'automne,* [qui] *blessent* [notre] *cœur d'une langueur monotone»*. C'est Elisa qui les avait inspirés. Décidément, les cousines... Mais elle mourut l'année suivante. Et Paul «enterra» la jeune femme dans la campagne la plus lugubre de la planète. Sous la pluie, naturellement... De retour à Paris, il essaya de se consoler avec les beuveries, les bordels, les nuits blanches et les petites aubes. Les bistrotiers, qui le connaissaient bien, l'appelaient *«Monsieur Paul»*. Et pendant ce temps, Isidore Ducasse allait de chambre d'hôtel en garni. Verlaine a croisé, peut-être, la silhouette (le fantôme) du comte de Lautréamont dans les rues du neuvième arrondissement. Quant à Rimbaud, il faisait des thèmes latins à Charleville... Relisant les *Fêtes galantes*, qui parurent en 1869, Henri Troyat parle de *«l'incurable détresse»* de Verlaine. *«Plus le prétexte est léger,* dit-il, *mieux se devine la douleur derrière les masques de carnaval.»* C'est bien agréable de lire Troyat. Le style est net, sans aspérités ni contorsions, ce qui se fait rare à notre époque.

Une embellie se produisit dans la vie de Paul quand il fit la connaissance de Mathilde. Elle zézayait, ce qui ajoutait à son charme de jeune fille rêveuse, *«rondelette»* et candide (bien sûr). Paulo le débauché rencontrait l'ange. Il écrivit pour elle *la Bonne Chanson*. Ils se marièrent et se promenèrent en fiacre, pendant la guerre de 70. Ensuite, Verlaine prit le parti de la Commune et dirigea le «Bureau de presse» des insurgés. Henri Troyat met en doute les sentiments révolutionnaires de Paul et le taxe d'opportunisme. Il est plutôt sévère avec son «personnage», car il en fait quelqu'un de très timoré, sinon de très veule. Verlaine prenait le petit déjeuner avec Madame, lorsque les Versaillais entrèrent dans la capitale. Craignant d'être arrêté, il alla se cacher quelque temps à la campagne...

L'AUTOMNE 1871 fut marqué par l'arrivée de *«l'affreux Arthur»* dans la république des lettres. Fils de capitaine, lui aussi, il voulait, peut-être, montrer comment «tournent mal» les enfants de militaires. A Paris, il effraya tout le monde par sa poésie *«d'une autre planète»*, ses manières de voyou et son *«arrogance»* de sale môme. Henri Troyat le présente comme une sorte de monstre. Pitre, pervers, destructeur, égoïste et... *«pique-assiette»*, Rimbaud n'est pas «arrangé», comme on dit. Le biographe retrace par le menu les escapades de Paul et d'Arthur, leurs amours, leurs soûleries, leurs querelles à coups de couteau, le despotisme de Rimbaud, la faiblesse de Verlaine et ses tourments, déchiré qu'il était entre sa nostalgie de Mathilde et sa passion pour Arthur. Celui-ci riait de tout cela et traitait Monsieur Paul de *«pleurnichard»*. Leur histoire se termina par un coup de revolver. Le 10 juillet 1873, à Bruxelles, Verlaine tira en effet, sur Rimbaud. C'était sans doute la faute de la *«sorcière verte»*. Emprisonné pendant dix-huit mois, le poète (futur) de *Jadis et naguère* eut le loisir de méditer sur sa jeunesse et de se convertir au catholicisme...

Vous découvrirez la suite. Sachez seulement que, délaissé par Arthur et répudié par Mathilde, Paul fit une carrière de professeur en Angleterre, puis à Rethel, et qu'il «essaya» le métier de fermier ou de *«poète laboureur»*. La mort de sa mère, en 1886, précipita sa déchéance. Partagé entre deux femmes de mœurs légères, Philomène et Eugénie, qui le dépouillaient de ses derniers sous, il eut une fin de vie très misérable. Le jeune Paul Valéry fut très impressionné de rencontrer ce clochard qui traînait *«sa jambe malade»* dans les rues de Paris, pour aller *«d'hôpital en hôpital»*. Verlaine continuait d'écrire néanmoins, *«par nécessité et par distraction»*, comme il le disait lui-même. Il mourut, très démuni, le 8 janvier 1896, rue Descartes. La France est rarement affectueuse avec ses poètes...

★ **Signalons aussi la réédition de Verlaine, *Souvenirs d'Ernest Delahaye* (1917), précieux témoignage d'un ami de Verlaine et de Rimbaud (Ed. Sauret, (BP 448, 98000 Monaco), deux volumes, 236 p. et 232 p., 89 F le volume), et l'essai de Gilles Vannier, *Paul Verlaine ou l'Enfance de l'art* (Ed. Champ Vallon, 164 p., 98 F).**

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Un roi Lear de la Prairie

L'EXPLOITATION
(A Thousand Acres)
de Jane Smiley. Traduit de l'anglais (États-Unis) par Françoise Cartano, Rivages, 462 p., 149 F.

PORTRAITS D'APRÈS NATURE
(Ordinary Love and Good Will)
de Jane Smiley. Traduites de l'anglais (États-Unis) par Isabelle Reinharez, Rivages, 210 p., 119 F.

LA fin des agriculteurs, tels que nous les avions crus éternels, n'est pas seulement une brûlante et douloureuse actualité de l'Europe ; l'Amérique aussi a vu ses campagnes désertées, ses paysans partir chercher un emploi dans les villes, tandis que la production devenait de plus en plus mécanisée sur des terres de plus en plus vastes, enfonçant dans le passé, et quelque peu dans la nostalgie, les personnages d'une Willa Cather, d'un O'Neill et même ceux de la Dépression d'un Steinbeck... Qu'on se rassure ! Le beau livre de l'Américaine Jane Smiley, *l'Exploitation*, qui lui a valu le prix Pulitzer en 1992, n'est absolument pas un roman paysan qui traiterait froidement de la crise de l'agriculture dans l'Amérique rurale.

Même si, parce qu'il est daté, parce qu'il se veut réaliste, il est aussi, finalement, un document romancé sur une couche de population indissolublement liée à l'histoire des Etats-Unis, en même temps que sur la fin des paysans. Mais ce qui distingue cette saga de quatre générations de fermiers de l'Iowa, c'est la manière dont son auteur, professeur de *creative writing* à l'Université d'Iowa, nous révèle, dans leur intimité – jusqu'à rendre le lecteur gêné de son indiscrétion –, le destin de ces pionniers de la Prairie en période de crise, une crise encore plus privée qu'économique. Un destin vu de la cuisine, vu du côté des femmes. Avec un art tout simple en apparence de s'insinuer au plus profond des désespoirs secrets et des hontes cachées.

Ainsi, avec sa ferme d'un millier d'acres, Larry Cook, était, depuis les années 50, le plus gros propriétaire terrien du comté de Zebulon, la région la plus fertile de l'Iowa. Ce qui pesait lourd dans une contrée où *«chacun se définissait autant par son poids en acres et en traites à honorer que par son état-civil»*. Ses grands-parents maternels, originaires d'Angleterre, étaient arrivés dans le comté de Zebulon vers 1890, avaient commencé à affronter les serpents et les maringouins et s'étaient attelés à creuser, pomper, drainer cette terre impossible, spongieuse, marécageuse, inondée plusieurs mois de l'année, désespérément plate, qu'ils avaient achetée sans l'avoir vue.

Leurs enfants l'avaient enrichie, agrandie, avaient commandé par correspondance, en pièces détachées, une maison cossue, le modèle dit *The Chelsea*, où vivaient encore Larry Cook et sa famille. Le dernier des Cook... Il n'avait pas eu de fils, sa femme était morte d'un cancer, lui laissant trois filles en bas âge, nées entre 1943 et 1951, Virginia dite Ginny, Rose et Caroline. Les deux aînées sont mariées, la cadette a fait des études et est avocate à Des Moines, la capitale de l'Etat.

Pourquoi Larry Cook va-t-il décider de perturber l'apparente paix familiale en annonçant publiquement, un dimanche, au cours d'un barbecue chez un voisin un peu moins riche que lui, qu'il a décidé de prendre sa retraite et de léguer de son vivant à ses trois filles l'exploitation agricole en constituant une société et en associant plus étroitement ses gendres à son fonctionnement ? ... *«C'est une bonne idée, dit Ginny. – C'est une idée géniale, dit Rose. – Je ne sais pas, dit Caroline»*. Et le bienfait paternel, une fortune considérable, va se transformer en un cadeau empoisonné, lourd des vieilles rancunes et des petites mesquineries, agrandissant les fêlures bien cachées en conflits irréconciliables. Et comme le roi Lear, autre père de trois filles se défaisant de son royaume, Larry sombrera dans la folie.



STEPHEN MORTENSEN

Jane Smiley : un art de s'insinuer au plus profond des désespoirs secrets.

Le drame élizabéthain a peut-être servi de trame lointaine au roman, mais Jane Smiley, qui s'attache à être réaliste, ne craint pas de mettre des personnages shakespeariens les pieds dans la glèbe et de traiter presque en mélodrame les malheurs des hommes de la famille Cook. Faibles hommes qui se suicident, battent leurs femmes, ne supportent pas leurs fausses couches, séduisent et abandonnent, dressent les sœurs l'une contre l'autre, couchent avec leurs propres filles. Incontestablement, la romancière prend le parti des femmes, de générations de femmes qui, malgré leurs faiblesses et leur situation inférieure, ont joué discrètement leur rôle dans la réussite de l'exploitation agricole, s'attachant à sauver les apparences auprès des voisins de la paroisse comme de son pasteur.

C'est Ginny, l'ainée, qui est la narratrice. Avec une sorte de détachement, de distanciation critique, elle présente les faits. Froidement. Elle a trente-six ans, pas d'enfant, cinq fausses couches, mariée à dix-neuf ans et sans passion à Tyler, un éleveur de porcs qui rêve d'avoir les moyens d'engraisser quatre mille porcs par an. Rose, qui a deux ans de moins qu'elle, a été institutrice avant d'épouser Pete, *«un James Dean version souriante et pleine de vie»* qui avait eu son moment de gloire dans l'Etat comme musicien capable de jouer quatre ou cinq instruments. Rose est la mère de deux filles ; elle vient de se faire opérer d'un cancer du sein.

Les deux sœurs ont toujours été très unies et c'est leur complicité, cette façon de tout se dire, qui leur a souvent permis d'affronter leur tyran domestique de père. *«Les tout premiers souvenirs que j'ai de papa, c'est ma peur de le regarder dans les yeux, de le regarder tout court,* se souvient Ginny. *Il était trop grand, il avait une trop grosse voix. Quand j'avais à lui parler, je parlais à sa salopette, à sa chemise, à ses bottes. Quand il me soulevait à hauteur de son visage, je me rétractais au maximum pour lui échapper. Et s'il m'embrassait, je me laissais faire, et je répondais par un petit câlin. Dans le même temps, la crainte qu'il m'inspirait était rassurante.»*

DANS ce monde clos, étouffé, étouffant, surviendra un homme venu, revenu de loin. Jess, le fils prodigue des voisins qui a refusé la guerre du Vietnam, s'est fait oublier pendant treize années du côté de Vancouver. Le beau pacifiste, écolo et bio, qui va jouer le Tentateur, troubler les épouses, refuser la ferme paternelle, s'éloigner des femmes qui auraient voulu l'aimer, rompre toute obligation confondant peut-être liberté et instabilité. Il ne restera plus, à la fin, comme dans la partie-marathon de Monopoly que jouent les protagonistes, de faire les comptes de la famille et de quitter la maison de l'enfance, vidée, démontée, dispersée, effacée à jamais du cadastre du comté de Zebulon ; et dont Ginny, peut-être dévoilera un jour les mystères à ses nièces, les filles de Rose.

Complexité des êtres, lucidité, acharnement à tout se dire, *qu'on trouvait déjà dans des* textes antérieurs de Jane Smiley que l'éditeur a eu la bonne idée de faire paraître en même temps que *l'Exploitation*, sous le titre *Portraits d'après nature*. Une mère qui se laisse aller à révéler à ses enfants ce qui a fait éclater le noyau familial *(«Un amour ordinaire»)*. La retraite que s'était bâtie un vétéran du Vietnam se révèle invivable, détruite par le jeune fils à qui ce petit paradis était destiné *(«Portrait d'après nature»)*. Deux longues nouvelles sur des familles qui se défont. Comme s'était défait ce «millier d'acres» pour lequel un père ivre et fou a maudit ses filles un soir d'orage. Un millier d'acres perdu désormais dans le paysage de la Prairie où les champs ne laissent plus place à une seule habitation, à une seule vie humaine. A la fin, reste l'horizon.

Elégie pour un monde sans voix

Comment dire, comment écrire la misère ? Sans caricature, sans condescendance, Jacques Serena dédie son roman à une humanité en détresse

LENDEMAIN DE FÊTE
de Jacques Serena.
Minuit, 174 p., 80 F.

Quelle parole la misère peut-elle forger, ou accepter comme vraie, juste et fidèle ? A partir de cette misère qui, par essence, empêche, réduit la langue, une parole est-elle possible ? S'intéressant à cette pauvreté extrême, à cette réduction et à cet empêchement, la littérature peut-elle, sans en constituer la caricature, dire, parler la détresse ?

Jacques Serena n'est pas un observateur, un ethnologue, de cet infra-monde ; il ne visite pas les marges de la grande pauvreté urbaine pour en revenir enrichi d'idées, d'expressions entendues et dûment retranscrites. Son geste, enfin, ne s'apparente pas à celui, exemplaire dans son ordre, de Pierre Bourdieu et de son équipe, donnant la parole à la *« misère du monde »* et la restituant (1).

Le propos de Jacques Serena est tout autre. Ce troisième roman, comme les deux qui l'ont précédé (2), mais avec encore plus de rigueur et de force, propose, de ce monde, une vision qui frappe par sa vérité et son authenticité. Vérité certes littéraire, c'est-à-dire construite, pensée et maîtrisée. Romancier, Serena ne décrit pas, ne mime pas ; il juge encore moins. Ce monde – dont il importe peu de savoir s'il le fréquente réellement ou non, – il l'habite par le cœur plus que par l'imagination ; il est son espace, sa demeure, son histoire. C'est de lui, à partir de lui, qu'il écrit, qu'il invente, à l'ombre de la grande figure tutélaire de Samuel Beckett, son style, module son roman, comme un chant âpre et syncopé. *Lendemain de fête* est ainsi comme une élégie amoureuse et navrée, dédiée à cette humanité en détresse.

« Il n'y a pas si longtemps, il me semble, on pouvait se planquer, il y avait encore des planques, il n'y a pas si longtemps, on pouvait se faire oublier, se reposer, mais là. Plus de recoin, de trou où se terrer, se réfugier, c'est inhumain, c'est la transparence, la transparence c'est inhumain, le monde n'est plus un monde familier, c'est un monde transparent, même plus d'arbre pour pouvoir se dire qu'à la limite on pourrait toujours se planter dedans, mais même, ils ressuscitent tout maintenant, ramènent de force, ou récupèrent vite les morceaux récupérables, et on continue, en pièces rattachées, dans un autre abruti, et tant qu'il respire, l'abruti, on est encore un peu là, et on ne peut aller voir ailleurs, si le reste y est déjà. »


MICHEL NASSI/EDITING
Jacques Serena : un chant âpre et syncopé.

« Pitoyable », comme doit l'être (selon du Bellay) une élégie, le roman de Jacques Serena est un fragment de l'histoire de cette humanité sans refuge, transparente. Il y a là, assis sur un tabouret de bar, un homme, le narrateur ; il se souvient – de lui et de l'autre, Ner, abandonné dans un hall d'immeuble, lacéré au cutter pour un minable trafic, et aussi de la femme, l'amante *« inespérée »*. Il y a enfin la sempiternelle complainte de l'amour et de la jalousie, et ce *« vieux sens du tragi-comique général rafistolé in extremis »* : exactement comme chez les riches. C'est d'ailleurs de là-bas, de la ville éclairée, cadenassée sans doute, dans son opulence, qu'elle vient, Aline Hobt, propre de corps, de mise et de langage, pour se pencher sur les *« hominiens »* blafards de la ville basse.

« Arrive un moment où avancer ne veut plus rien dire, on se sent juste de plus en plus crevé, encore un peu et c'était trop, trop tard, trop fatigué, pour pouvoir avoir encore le sursaut d'arrêter, on le sait, on continue, on fonce, on le sait de plus en plus, en fonçant, continuant, alors. » Et aussi : *« … Le monde porte en soi une terrible scène spectrale, c'est ce qui fait qu'on ne hurle pas la nuit où on la rencontre, parce qu'à chaque nuit tombante on l'a attendue. Le terrible et calme sentiment d'un accomplissement fatal, c'est tout ce qu'on éprouve. »*

La compassion peut devenir une forme de condescendance. Ce n'est pas le cas chez Serena. La grande pitié qu'il ressent, il la traduit dans une langue, un style qui dessinent les contours de ce monde, de son monde, qui est aussi, solidairement, le nôtre.

Patrick Kéchichian

(1) *La Misère du monde*, sous la direction de Pierre Bourdieu (Le Seuil, voir l'article de Georges Balandier dans « *le Monde des livres* » du 26 février 1993).

(2) *Isabelle de dos* (Minuit, 1989) ; *Basse ville* (Minuit, 1992, voir « le Monde des livres » du 6 mars 1992).

AU FIL DES LECTURES

par Hugo Marsan

L'amour pour rien

Il avait découvert, derrière une cloison scellée, une autre pièce, inconnue, aveugle, dont il avait fait sa chambre et où ils se caressaient. C'est elle qui raconte, un an après le suicide de l'homme aimé. Tentative d'explication, hymne à l'amour, désir fou de rassembler la poussière des souvenirs ? La narratrice n'a pas le pouvoir de détruire le mur qui la séparait de son amant.

Le premier roman de Christine Lapostolle, *le Grand Large*, est un travail de deuil implacable, mais sans issue. Une réussite romanesque, parce que la romancière ne s'empare pas du lecteur contre son gré. Repliée sur l'événement, elle raconte sans jamais chercher à se disculper. La mort inexpliquée, la mort brutale et obscène (il s'est fait éclater la tête avec un fusil de chasse), est pourtant intolérable pour qui aime et se croit aimé.

Les mots sont ici manipulés avec une extrême prudence. On accepte leur impuissance : il restera toujours cette chambre gagnée sur l'invisible et perdue pour la survivante, à jamais inaccessible. Leur liaison, presque trop raisonnable, se nourrissait de tendresse et de respect mutuels. Amoureux d'art, de voyages, de chères délicates, ils partageaient une paisible quête sensuelle et intellectuelle, mais *« il y avait eu auparavant une longue période de ma vie sans toi et une encore plus longue période de ta vie sans moi »*. Il y a aussi – et c'est le thème véritable de ce roman – le mystère de l'incommunicable de chaque être, ces abîmes intraduisibles, la grande fatigue de vivre, la vie en trop dont on ne sait plus l'usage.

Le suicide de l'être cher n'est pas seulement une douleur dont on voudrait abolir l'énigme, mais la plus horrible des ruptures, surtout quand on a la certitude que rien ni personne n'a entravé ce que l'on croyait le bonheur. L'amour était donc impuissant contre le désarroi de l'aimé, dont on n'arrive même pas à recomposer la trace alors que les souvenirs sont là, pour toujours, immuables. *Le Grand Large* est un roman rare, en surface pudique, en profondeur broyé de nuit. Un lent monologue qui, surchargé de souffrance, bascule malgré lui vers nous qui voudrions nous libérer de la responsabilité de l'amour. L'acte d'écrire ne peut pas vaincre l'absence ni recomposer le passé. Christine Lapostolle ne se paie pas d'inutiles phrases. Elle respecte le silence de l'amant, et son roman a la beauté d'un *requiem*.

▶ **Le Grand Large**, *de Christine Lapostolle. J.-C. Lattès, 192 p., 120 F.*

L'amour zappé

C'est une autre histoire brève d'amour blessé que nous raconte Nathalie Kuperman. Même milieu social sans doute, mêmes âges, même déchirement. Livre grave aussi, qui pose la question du couple, aujourd'hui. La narratrice du *Contretemps* ira jusqu'au bout de l'épreuve. L'autre ne cache aucun mystère, sinon son impossibilité à quitter l'enfance. Reste l'espoir adulte que la démesure de la passion atteigne à leur insu la solitude des partenaires. La séparation est, ici, apparemment banale. Marc et Sonia se rencontrent et s'imaginent amoureux. Elle est sûre de l'aimer. Il s'effraie et s'esquive sans la quitter.

C'est une jeune femme qui parle aussi dans ce récit, avec, pudique, un virage à la troisième personne quand le constat est désespéré. Nathalie Kuperman écrit grave, profond, juste. *Le Contretemps*, c'est l'évidence du hasard transformé en fausse nécessité. Mais c'est aussi un regard d'entomologiste sur l'homme et la femme actuels, sur l'homme surtout, fragile et affolé (magnifiques descriptions du corps de Marc). Similitude avec *Le Grand Large* : la femme est courageuse, l'homme est du côté de l'imprécision. Ils jouent aux échecs, ils vont au cinéma. Lui regarde – beaucoup – la télévision. Et comme les images zappées, la communication entre les amants est fragmentée, inaboutie, en suspens. Ils cherchent en vain une image fixe.

▶ **Le Contretemps**, *de Nathalie Kuperman, Ed. du Griot, 96 p., 68 F.*

L'amour mort

Clotilde Escalle est aussi une jeune femme, et son premier roman frappe fort. De l'amour, il ne reste que la mémoire morte du corps. *Un long baiser* est un récit courageux, qui aborde la solitude particulière de la vieillesse quand il n'est plus temps d'avoir peur de rater sa vie et que tout projet est caduc. Une femme revient dans la maison de l'enfance. Poussière, photos, une accumulation de signes, et le vide. Les pages sur la décrépitude charnelle sont exceptionnelles de cruauté, jusqu'à rendre belle, d'une splendeur hagarde, cette vieille femme qui tente de retrouver dans son sexe les vibrations de la jouissance, de la même manière qu'elle essaie de se remémorer quelques scènes du passé, la mère, le père, des images sauvées de l'effritement.

Il n'y aurait donc que ces secousses vertigineuses des souvenirs, deux ou trois hommes dont la peau et le plaisir donné nous avaient semblé brûlants ? Ce roman au titre si tristement ironique se termine sur une série de scènes morbides (celles que la critique fustigera sans doute) ; la vieille femme est violée par deux vagabonds. Ces pages atroces sont nécessaires, elles recentrent le roman sur la tragédie essentielle : le corps oublie les anciennes voluptés alors que la mémoire en perpétue le désir. Thème terrifiant, qui ose affirmer que la vie est une illusion et l'amour une éphémère conspiration de la chair. Comme Christine Lapostolle et Nathalie Kuperman, Clotilde Escalle nous conduit aux limites d'une interrogation difficile. Trois premiers romans sur l'amour puissants et sévères, trois jeunes écrivains, trois femmes, qui bousculent avec talent cette rentrée littéraire

▶ **Un long baiser**, *de Clotilde Escalle. Ed. Manya, 78 p., 59 F.*

Les jeux de Renaud Camus

Suite de la page 41

C'est alors qu'un nouveau personnage entre en scène, le propriétaire du château d'en face. Lui est un agent de renseignement haut placé, qui se targue d'en savoir long et d'éclaircir les affaires les plus ténébreuses. Il voit des espions partout. Il provoquera la seule rencontre qui ait jamais eu lieu entre le châtelain et son fuyard de père. Celui-ci sera tué à coups de pelle par son fils sur le chantier où commence à s'élever, jusque dans la perspective de Lesquere, l'horrible hangar qui doit servir de dépôt à un supermarché.

Ainsi, *le Chasseur de lumières*, qui joue avec tant de genres différents de romans – psychologique, d'amour, d'apprentissage, d'espionnage, de réalisme campagnard et social – retombe-t-il sur un des thèmes les plus rebattus d'aujourd'hui : « la question du père ». Il y a trop d'ironie dans les autres aspects du livre pour ne pas en créditer ici encore Renaud Camus, d'autant plus que Vincent a, lui aussi, à régler non pas le problème d'un père, mais de trois, l'adoptif, le naturel, le substitut avec lesquels il a entretenu de scabreux rapports filiaux.

Alors de qui, de quoi se moque Renaud Camus ? Mais du roman, pardi ! Sa réussite, c'est qu'avec cette parodie subtile et ludique il arrive à séduire le lecteur tout en le flouant, sauf dans son style calme, distancié, élégant et dans son excellente écoute des divers parlers des gens. Il arrive même à définir un art poétique. Le roman est une quête jamais aboutie qui fait feu de tous les contrastes et fi des énigmes ou, du moins, de leur solution.

Jacqueline Piatier

« Dominos » intelligents

Flammarion lance une série de livres d'information et de réflexion destinés à un vaste public

Ils ont des couvertures en deux couleurs – jamais les mêmes d'un volume à un autre. Chaque ouvrage se compose de deux parties : d'abord un exposé de synthèse, destiné à informer de manière claire et complète un lecteur qui n'est pas spécialiste du sujet traité, puis une prise de position personnelle de l'auteur, qui tend à entamer le débat sur les problèmes de fond soulevés par chacun des thèmes traités. Ceux-ci sont choisis parmi les grands sujets des sciences, de l'économie, des religions, et reflètent les interrogations qui travaillent nos sociétés. Telle est « Dominos », nouvelle collection dirigée par Michel Serres et Nayla Farouki.

Pourquoi « Dominos » ? *« D'abord à cause de la construction en deux parties de chaque volume*, explique Charles-Henri Flammarion, PDG des éditions du même nom, *mais aussi parce que, comme dans un jeu de dominos, chaque lecteur pourra choisir d'assembler au fur et à mesure les volumes de cette série pour former à sa convenance une bibliothèque encyclopédique, intelligente et simple. Nous souhaitions également donner à cette collection un titre facile à retenir, qui évoque pour chacun des souvenirs où se mêlent le plaisir et la réflexion. Notre collection souhaite parvenir à réunir les deux. »*

Etudes de marché

Le fait est que rien n'a été négligé pour y parvenir. Le papier est de qualité, la typographie agréable, la qualité des images, en couleurs, qui accompagnent le texte est frappante. Les 128 pages de chaque titre comprennent un glossaire expliquant les termes techniques ou difficiles, un index et des indications bibliographiques pour ceux qui veulent approfondir le sujet. Le tout pour 39 francs, soit un franc de moins que les célébrissimes « Que sais-je ? » des Presses universitaires de France, que ces nouveaux « Dominos » ne se cachent pas de vouloir concurrencer.

« Les deux projets sont toutefois différents, précise l'éditeur. *« Dominos » est moins universitaire, et ne traitera pas de sujets purement historiques ou excessivement spécialisés. Ce sont avant tout les questions liées à l'évolution du monde contemporain qui forment le sommaire de cette nouvelle encyclopédie permanente, dont les volumes seront réactualisés tous les trois ou quatre ans. »* Ainsi, parmi les dix premiers titres, en librairie à partir du 15 octobre, on remarque *l'Explosion démographique* par Albert Jacquard, *les Politiques agricoles* par Lucien Bourgeois, *le Moyen-Orient* par Georges Corm, *la Relativité* par Nayla Farouki, *la Procréation médicalisée* par Jacques Testart, etc.

La collection publiera 40 titres par an, tirés d'abord à 10 000 exemplaires, parmi lesquels sont déjà annoncés pour 1994 *la Bioéthique* par Jean Bernard, *les Idées et leurs supports* par Régis Debray, *l'Allemagne* par Alfred Grosser et Hélène Miard-Delacroix, *Jésus* par Michel Quesnel, etc. Si l'on ne peut préjuger de l'accueil que lui réservera le public, on peut remarquer que tout a été fait pour concevoir des ouvrages « sur mesure », censés répondre exactement à ses besoins actuels.

« Pour la première fois dans l'histoire de notre maison, conclut Charles-Henri Flammarion, *nous avons véritablement élaboré un produit qui tienne compte des motivations et des attentes des lecteurs de notre époque. Un cabinet de marketing a constitué pour nous des « panels » de lecteurs, qui nous ont donné leur avis sur les maquettes que nous leur avons soumises. »* Reste à savoir si tous ces soins et ces études de marché déboucheront sur un succès durable. C'est fort probable.

Roger-Pol Droit

Bordeaux, le goût malgré la crise

Le Salon du livre a perdu des visiteurs et des acheteurs, en dépit de débats très suivis et d'une excellente exposition consacrée à Barthes

Pour sa septième année, le Salon du livre de Bordeaux, consacré à « l'écrit et la mémoire » (« le Monde des livres » du 8 octobre) a accueilli, du 7 au 10 octobre, plus de 90 000 visiteurs (près de 10 000 de moins qu'en 1992). Parmi eux – crise oblige, – beaucoup de badauds, « feuilleteurs » désargentés ou chasseurs de têtes médiatiques : le commerce du livre en a sans doute souffert du point de vue financier, mais est sans conteste sorti vainqueur du côté de la fête et des jolis moments, souvent suscités par des volées d'enfants auxquels les organisateurs du Salon avaient réservé un très grand espace d'expositions.

Bordeaux baignait dans cette *« lumière du Sud-Ouest »* chère à Roland Barthes (1), lequel était à l'honneur. Tout au long de ces journées, il y a eu, pour parler de lui – Jean-Jacques Brochier, Renaud Camus, Bernard Comment, Roger Dadoun, Bernard Dort, Patrizia Lombardo, Eric Marty, Jean-Marie Planes, *Jean-Loup Rivière, Philippe* Roger, Régis Salado, Gilbert Tiberghien, Michel Vinaver, – beaucoup plus d'élégance et d'amitié que de pesanteur.

Plutôt que « Roland Barthes, écrivain », la très belle exposition qui lui était consacrée dans ce décor fluvial aurait pu s'intituler « Sillages de Barthes ». Un espace sobre, « à la japonaise », abordait successivement l'enfance (Bayonne : *« La lignée a fini par produire un être pour rien »*) ; le théâtre (Artaud, Brecht et Sartre, notamment) ; la politique ; la parole *(« Le tutoiement rejoint toutes les conduites de fuite »)* ; la société (*Mythologies* évoqué par des documents d'époque) ; la critique ; les voyages (Japon, Grèce, Maroc, Chine) ; la musique (Barthes interprète ou commentateur de Schumann, Bach et Schubert) ; la photographie (*la Chambre claire* : *« Il retient vers le dedans son amour et sa peur : c'est cela, le regard »*) ; la peinture (Masson, Twombly, le Japon encore, et les pastels sur papier de la main de l'auteur).

La richesse des documents – beaucoup de manuscrits, dont certains inédits, comme ces « Variations sur l'écriture » de février 1973, –le choix des citations et des signes ont fait toute la réussite de cette exposition appelée à voyager (à Paris et en Italie), après une halte, dès janvier, à la bibliothèque de Bordeaux (85, cours du Maréchal-Juin/1, terrasse Rhin-et-Danube, 33075 Bordeaux Cedex) (2).

Saveurs de livres

Autre preuve de succès pour la manifestation bordelaise, l'affluence et l'attention du public aux multiples débats. On attendait, plus d'une heure avant sa venue, salle comble, Philippe Sollers qui répondait pour la première fois à l'invitation bordelaise en parlant du « roman à la fin du vingtième siècle », donc de sa position de romancier dans l'Histoire. Ce fut, dans cet espace aménagé au bord de la Garonne, entre le passage sonore des bateaux et celui du vent claquant la toile du chapiteau, un moment fort, contre *« la moulinette du nihilisme »* et *« le mensonge systématique, totalitaire de l'Histoire »*, avec Heidegger, *« le penseur principal de ce siècle »*, et Hölderlin (3), pour clés de voûte de la démonstration.

Parmi les quelque deux cent vingt maisons d'édition représentées au Salon, une large place était bien entendu faite aux catalogues régionaux. Signalons à cette occasion les dernières publications des éditions Sud-Ouest (6, place de la Merci, BP 130, 33036 Bordeaux Cedex) qui présentaient deux nouveaux guides : *Bordeaux* (44 F) et *la Gironde* (69 F), ainsi que l'ouvrage de Dominique Lormier, *les Grands Crimes du Sud-Ouest*, vingt-six affaires qui ont défrayé la chronique entre 1812 et 1907 (190 p., 88 F). Tout le monde connaît Mollat, la deuxième librairie indépendante de France, créée à Bordeaux en 1896, mais on sait peut-être moins que Denis Mollat, actuel directeur, publie aussi des livres.

Le catalogue de Mollat éditeur (15, rue Vital-Carles) est fondé sur le régionalisme et s'adresse au grand public. Parmi les dernières publications, on trouve des ouvrages de goût : *les Grands Bordeaux de 1945 à 1988*, de François Dubourdieu, avec six tableaux indiquant l'état actuel et l'avenir de la plupart des crus classés et assimilés pendant cette période (135 p., 120 F), et le *Petit Guide d'œnologie, à l'usage de celles et ceux qui veulent devenir connaisseurs en vins de Bordeaux*, de Marie-José Thiney (136 p., 110 F). Dans le domaine historique : Louis Desgraves, *Voyageurs à Bordeaux du dix-septième siècle à 1914, suivi d'extraits de « Voyage dans le Midi » de Stendhal* (180 p., 128 F) ; *Pinasses, Bassin d'Arcachon*, un bel album sur cette embarcation séculaire, apparentée à celle qui glissait au douzième siècle sur l'Adour (photographies d'Alain Danvers, textes d'Alain Pujol, 80 p., 165 F) ; enfin, *le Demi-Roi. Mémoires* (apocryphes) *du duc d'Epernon* (152 p., 98 F), d'Hélène Tierchant, qui vient par ailleurs de publier, aux éditions Dossiers d'Aquitaine (5, impasse Bardos, 33800 Bordeaux), *Hommes de la Gironde ou la Liberté éclairée* (coll. « Mémoires de France », 190 p., 98 F).

Pour finir sur une touche de saveur, puisqu'il est essentiellement question de cela à Bordeaux, signalons l'idée délicieuse des éditions de l'Escampette, qui marient la gourmandise à la littérature en publiant un (premier) volume de *Menus propos*, où l'on découvre, avec les photographies de Jean-Luc Chapin, la carte du restaurant Baud et Millet (19, rue Huguerie, à Bordeaux, et 7, rue du Jésus, à Nice) enchâssée entre deux textes de Christine Lafon et un extrait de *la Légende des repas*, de Georges Haldas (disponible, notamment, chez le restaurateur et l'éditeur, 32 p., 45 F).

Valérie Cadet

(1) On lira à ce propos le bel album *la Lumière du Sud-Ouest*, publié par la revue *le Festin*, avec les textes de Roland Barthes, Michka Assayas, Pierre Charras, Francis Marmande, François Rivière, Eugène Savitzkaya, et les photographies de François Le Diascorn, Richard Nieto, Bernard Descamps, Thierry Girard et Christian Gattinoni (65 p., 80 F).

(2) Signalons à ce propos que la bibliothèque accueille en ce moment, et jusqu'au 13 novembre, une exposition intitulée « Denis Réjane, arc-en-ciel poétique », collection de 82 recueils autographes reliés parchemin, illustrés par une trentaine d'artistes et par l'auteur lui-même.

(3) Voir *Hölderlin, journal de Bordeaux (1er janvier-14 juin 1802)*, dans une édition établie par Jean-Pierre Lefebvre et publiée par Art and Arts, en 1990.

Passage en revues

Histoire, idées, société

Les requins, nous apprend Giuseppe Sacco, professeur à l'université de Rome, dans *Commentaire*, ont bâti un système rigide de défense contre la salinité. Des pays sont tentés aujourd'hui d'adopter, à l'égard des hommes comme à l'égard des marchandises, la même attitude. Les grands débats du moment, dont se fait l'écho la revue que dirige Jean-Claude Casanova, mettent donc en jeu, autour de la question des frontières, la réponse du requin – qu'il s'agisse de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, de la controverse sur l'immigration ou des négociations du GATT.

Sur ce dernier chapitre, Patrick A. Messerlin, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, souligne, graphiques à l'appui, que toutes les périodes de libéralisation des échanges ont connu en France, depuis le milieu du XIXe siècle, des taux de croissance supérieurs à ceux des périodes caractérisées par une fermeture de l'économie. Pour sa part, Alois Mock, ministre autrichien des affaires étrangères, retraçant l'historique du conflit dans l'ex-Yougoslavie, met l'accent, face aux dérives nationalistes, sur les responsabilités de la communauté internationale, dont il regrette les faiblesses (*Commentaire*, automne 1993, numéro 63, Plon, 110 F, 240 p.).

Lignes donne la parole à des *intellectuels de l'ex-Yougoslavie* afin, explique Gérard Raulet dans l'avant-propos, de *« contribuer à la reconstitution d'un espace public de débat »*. La question principale est de savoir comment ont pu se déchaîner tant de haines et de violences, dont Nenad Fiser résume ainsi l'escalade. Première phase : *« L'Autre ne peut pas vivre avec nous en tant que tel. »* Deuxième phase : *« L'Autre ne peut pas vivre avec nous. »* Troisième phase : *« L'Autre ne peut pas vivre. »* Zagorka Golubovic accuse les *« élites politiques en place »* d'avoir encouragé *« l'idéologie nationaliste »* comme l'instrument d'une *« nouvelle légitimation »*. Le tort des intellectuels fut, selon elle, de ne pas se dresser contre la résurrection de cette *« forme vampirique du communisme »*, selon l'expression de Rastko Mocnik (*Lignes*, septembre 1993, nº 20, Hazan, 95 F., 182 p.).

Dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, la revue de Pierre Bourdieu, qui consacre son numéro de septembre aux « migrations et minorités », Rogers Brubaker montre comment la France a résisté à la tentation d'une « ethnicisation » de la conscience nationale, symbolisée par le droit du sang (*jus sanguinis*), même quand, sous l'influence des mouvements nationaux d'Europe centrale, elle sembla s'y rallier, à la fin du XIXe siècle, en critiquant le droit du sol (*jus soli*).

Si le *jus soli* est resté prédominant, ce n'est pas tant, comme on l'a souvent dit, pour des raisons démographiques ou militaires que pour des raisons idéologiques et politiques : l'extension du droit du sol était à la fois le moyen de rendre la conscription vraiment universelle et un antidote contre l'apparition de communautés ethniques au sein de la nation (*Actes de la recherche en sciences sociales* nº 99, incluant le supplément européen *Liber* nº 15, septembre 1993, Seuil, 65 F., 95 p. et 32 p.).

Du racisme au sida, des guerres aux manipulations génétiques, *« la peur reste tapie au cœur des sociétés »*, note Bernard Paillard qui a réuni, dans *Communications*, une dizaine de contributions sur ce thème. Le numéro se clôt par une subtile analyse de *l'Etoile mystérieuse*, album bien connu des amateurs de Tintin, dans lequel François Flahault diagnostique notamment une phobie récurrente des araignées. Les *« récits qui font peur »*, explique-t-il, doivent être pris au sérieux. Ils vont jusqu'à mettre en cause *« certains des principes fondamentaux de la pensée occidentale »* (*Communications* nº 57, Seuil, 100 F., 192 p.).

Peurs encore, celles de la toxicomanie, du sida, de l'exclusion que présentent *les Temps modernes* dans un numéro spécial consacré aux actes d'un colloque qui s'est tenu à Paris en janvier 1993 à l'initiative de Bernard Kouchner. *« Le cercle « toxicomanie, sida, exclusion » s'impose à tous comme un problème essentiellement politique, qui requiert d'être traité comme tel »*, souligne la revue de Claude Lanzmann (*les Temps modernes*, octobre 1993, nº 567, 75 F., 288 p.).

Thomas Ferenczi

Le prix Cino-del-Duca à Robert Mallet

Le prix mondial Cino-del-Duca a été attribué à Robert Mallet, pour l'ensemble de son œuvre. Poète, essayiste et romancier, Robert Mallet a été recteur de l'Académie de Paris et chancelier des universités de Paris.

Paru au printemps le dernier roman de Robert Mallet, *les Rives incertaines* (Gallimard, 248 p., 95 F), met en scène un marivaudage moderne, dans le décor de la baie de Somme, *« compagne mouvante et immuable dans ses éternelles variations »*. Partagé entre deux femmes, un homme de quarante ans navigue à vue sur les *« rives incertaines »* du désir et tente de mettre des mots sur ses sentiments.

Les emprunts de Thierry Ardisson

« Sampling » à Pondichéry

Thierry Ardisson viendrait-il de lancer une nouvelle forme littéraire, dérivée d'un procédé fréquemment utilisé dans le monde de la chanson ? C'est du moins l'impression qu'auront pu avoir les auditeurs de l'émission « Découvertes » sur Europe 1, samedi 9 octobre, en écoutant sa réaction à nos informations mettant en évidence des similitudes entre son roman, *Pondichéry*, publié en septembre chez Albin Michel, et celui de George Delamare édité en 1938 sous le titre *Désordres à Pondichéry* (« le Monde des livres » du 8 octobre).

L'auteur de *Pondichéry* a confirmé que *« les quatre phrases que cite* le Monde *ont été prises dans le roman de Delamare »*, avant d'expliquer qu'il a eu recours au *« sampling »*. Ce procédé musical, notamment utilisé dans le rap, consiste à intégrer dans un morceau des extraits d'œuvres dues à différents auteurs. Thierry Ardisson a, d'autre part, nié avoir recopié d'autres passages de *Désordres à Pondichéry* que ceux cités par *le Monde*.

Signalons d'abord que les phrases dont nous avons donné des extraits n'étaient pas au nombre de quatre, mais de six. De plus, 418 lignes, réparties entre les pages 146 et 267 de *Pondichéry* sont directement puisées dans le roman de Georges Delamare, ancien directeur artistique de la télévision, décédé en 1975.

Contacté mardi 12 octobre, Thierry Ardisson n'a pas souhaité commenter ces troublantes similitudes, ni les propos qu'il a tenus à la radio. Curieux pour le directeur du magazine hebdomadaire *Entrevue* qui avait fondé sa première campagne publicitaire sur le slogan : *« Toutes les vérités sont bonnes à dire. »*

Fl. D.

La Flandre et les Pays-Bas à la Foire de Francfort

« Les Pays-Bas et la Flandre au cœur du monde. Ouverture sur le monde » ... Tel était le « thème central » de la Foire de Francfort qui, chaque année, en dehors des préoccupations strictement commerciales de cette foire de droits, met en vedette un pays et sa culture (*le Monde* du 13 octobre). Pour la première fois, ce thème n'était pas consacré à une littérature nationale, mais à une région culturelle et linguistique qu'honoraient, pour l'ouverture, à la fois le prince d'Orange et le prince Philippe de Belgique. Comme pour mieux faire apparaître la dimension européenne d'une culture qui, dépassant les frontières, touche quelque vingt millions de personnes, même si les deux langues ne sont pas entièrement identiques. Sans que la culture fasse oublier tout à fait la politique.

Au Vieil-Opéra, une soirée littéraire, théâtrale et musicale fit entendre les voix les plus connues de la culture flamande et néerlandaise, à côté d'écrivains comme Hugo Claus, Harry Mulisch et Cees Nooteboom. A la Foire, un pavillon spécial permettait de parcourir l'histoire du livre néerlandais. Parmi les nombreuses manifestations qui eurent lieu à l'occasion de la Foire du livre, signalons l'importante exposition sur « la littérature allemande en exil aux Pays-Bas 1933-1945 » organisée par la Deutsche Bibliothek de Francfort.

Enfin, après la Foire, c'est à Anvers, « capitale européenne de la culture 1993 », que seront décernés, le 26 novembre prochain, après Glasgow, Dublin et Madrid, le prix européen de littérature et le prix européen de traduction créés en 1989 par la Communauté européenne.

N. Z

DÉBATS : Karel Kosik et Milan Kundera à la FNAC Etoile à Paris. – Signalons deux débats à la FNAC Étoile à Paris : lundi 18 octobre à 11 h 30, un débat – animé par Lakis Proguidis – avec le philosophe tchèque Karel Kosik en collaboration avec les éditions Gallimard et la revue *le Messager Européen* (qui publie un entretien d'Alain Finkielkraut avec Kosik) ; jeudi 21 octobre à 17 h 30, une rencontre « autour de Milan Kundera », à propos de son dernier livre, *les Testaments trahis* (Gallimard), avec Benoît Duteurtre, Lakis Proguidis et Philippe Sollers. FNAC Etoile (26, avenue des Ternes, 75017 Paris).

Le livre en fête

Des centaines de manifestations pour la cinquième édition de la Fureur de lire

Pour la cinquième année consécutive, la Fureur de lire rassemblera, samedi 16 et dimanche 17 octobre, des centaines de manifestations dans tout l'Hexagone et à l'étranger pour célébrer *« ce vice impuni, la lecture »*. Leur programme exhaustif a été recensé dans un ouvrage du ministère de la culture et de la francophonie (1). L'édition 1993 de la Fête du livre s'intègre dans la campagne européenne de sensibilisation au livre et à la lecture baptisée « Plaisir de lire » lancée en avril dernier. La jeunesse et la francophonie seront particulièrement à l'honneur.



A Paris, la Bibliothèque nationale sera aux avant-postes pour illustrer « le Bonheur de lire ». Des villages présenteront les différents aspects de l'objet-livre. Une exposition d'enluminures du quinzième siècle fait l'objet d'un ouvrage coédité par la BN et Flammarion. A l'instigation de l'association Biblionef, chacun pourra déposer des livres neufs pour l'enfance défavorisée à la BN ou à la mairie du deuxième arrondissement. Le livre de jeunesse et l'écriture des hommes politiques seront notamment au menu des deux jours de débats de la BN.

Un jeu de piste littéraire se déroulera dans les rues de la capitale. La Seine sera aussi de la partie : des lectures de nouvelles auront lieu dans des vedettes Batobus (tél. : 49-54-68-53). Le Marais déclinera sa fureur sous le signe du patrimoine. Le Jardin des plantes servira de cadre à des animations sur « L'enfant et l'animal » et au troisième Salon du livre scientifique. La mathématicienne Stella Baruk sera reçue à la Cité de la Villette (tél. : 40-05-70-00). L'Ecole Estienne ouvrira ses portes pour tout dévoiler au public de « L'éditeur et ses métiers ».

A la Défense, la presse sera à l'honneur, avec l'installation du « Plus grand kiosque de France », tout comme « L'art de la bande dessinée en Wallonie et à Bruxelles », qui sera le sujet d'une exposition au Centre d'information sur l'Europe (tél. : 41-25-12-12). L'Institut Mémoires de l'édition contemporaine fêtera ses cinq bougies et inaugurera dans ses locaux, le 15 octobre, à 18 heures, les fonds Jacques Audiberti et Jean Paulhan (tél. : 42-61-29-29).

Le Paris des lettres fera son cinéma, avec la programmation d'un cycle Jean Cocteau par la Vidéothèque et la tenue du deuxième Salon du livre de cinéma au Palais de Chaillot (tél. : 45-53-21-86). La Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou (BPI) projettera des documentaires sur des écrivains contemporains, dont trois films inédits sur Salman Rushdie. La BPI organise par ailleurs un colloque autour de l'auteur des *Versets sataniques* ayant pour thème « La liberté d'écrire ou le rôle de l'écrivain dans la cité » (tél. : 44-78-44-49), tandis que l'Institut du monde arabe et la Maison des écrivains proposeront, le 16 octobre, une rencontre sur « Le métier d'écrivain et la liberté de penser dans le monde arabe ».

La littérature sans frontières sera l'un des autres thèmes-clés de La fureur de lire. La BPI accueillera les deuxièmes Rencontres littéraires des Caraïbes et le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie inaugurera une exposition sur « La lecture des enfants en Afrique francophone ». Les régions, notamment l'Alsace, la Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur, élargiront leur horizon aux projets frontaliers et aux échanges francophones. La Fête du livre de Saint-Etienne sera jumelée avec le Salon du lac de Saint-Jean, au Québec.

Autre point fort des manifestations : la lecture des plus jeunes. La BPI et le Centre de recherche et d'information sur la jeunesse mettent en place un séminaire sur « La place de la traduction de la littérature pour la jeunesse d'aujourd'hui au sein de l'Europe ». Les manuels scolaires seront à l'honneur à Montpellier et au Muséum national d'histoire naturelle.

La majorité des bibliothèques, librairies, théâtres et musées participeront à la Fête du livre. Comme les prisons (les premières Rencontres nationales sur la presse en milieu carcéral se tiendront à Bordeaux), les hôpitaux de Paris (animations sur « L'hôpital de tous les pays »), les écoles (Beaux-Arts et Architecture), les ondes (France-Culture) et les places (marché de l'édition théâtrale à l'Odéon). Pendant deux jours, le livre sera au cœur de la cité...

Florence Dutheil

(1) Tous les renseignements sur La fureur de lire 93 peuvent aussi être obtenus par le Minitel (code 3615 ARTS).

Les mots pour lire

Un sondage de la SOFRES réalisé selon une nouvelle méthode dresse la cartographie des types de lecteurs, de leurs passions ou de leurs indifférences

Les relations des Français avec la lecture font souvent l'objet d'une attention qui oscille entre l'étonnement et la mortification : Comment peut-on descendre de Flaubert et n'être pas de plus ardents lecteurs ? Comment peut-on se réclamer de Jules Ferry et voir ses enfants montrer plus de goût pour les jeux vidéo que pour les livres ? La SOFRES a réalisé une enquête d'une forme assez particulière pour le compte de France-Loisirs et du ministère de la culture, à l'occasion de la Fureur de lire.

Les responsables de ce travail ont sondé les têtes et les cœurs en utilisant la sémiométrie, un procédé mis en œuvre dans certaines analyses de marketing et de communication. Les réponses de 1 234 individus âgés de vingt-cinq ans et plus ont été recueillies par voie postale entre le 3 et le 21 septembre. Chacun d'entre eux a noté de +3 à –3 une constellation de 210 mots, supposés représenter les valeurs de la société occidentale. La SOFRES part ainsi du principe que les mots ne désignent pas uniquement des choses, mais renvoient à un patrimoine culturel, affectif et moral. C'est donc une véritable cartographie des types de lecteurs, de leurs passions ou de leurs indifférences, que souhaite présenter le sondage.

La première exploration porte sur l'identification des lecteurs en fonction du nombre d'ouvrages qu'ils disent avoir lus au cours des douze derniers mois. Il ressort de cette approche que 47 % des personnes interrogées lisent moins de dix livres chaque année. Les non-lecteurs (19 %) et ceux qui disent lire entre un et quatre ouvrages par an (29 %) semblent avoir des réactions assez proches dans leur perception des fameux concepts. Les mots les mieux notés renvoient essentiellement à des valeurs d'ordre *(politesse, honneur, mariage, rigide)* et de possession matérielle *(confort, économiser, argent, propriété)*.

A l'inverse, le paysage que dessinent les lecteurs de dix à cinquante livres par an fait appel à un champ sémantique évoquant une forme de sublimation. Ainsi sont sélectionnés des mots comme *livre et théâtre* (sous-notés par la précédente catégorie de personnes interrogées), mais aussi *légèreté, émotion, infini, absolu* et *arbre*. Enfin, les lecteurs de cinquante livres et plus se situent dans un état d'esprit qui confine à l'enfermement. Ils privilégient *détachement, livre, art* et *poésie*, mais aussi *labyrinthe, tradition, noble, honneur* et, dans une moindre mesure, *mort* et *danger*, sans que l'âge semble être un paramètre déterminant pour cette catégorie.

L'analyse des types d'ouvrages les plus lus montre que le roman vient en tête des préférences pour 70 % des personnes interrogées. 42 % préfèrent les auteurs français et 31 % disent aimer les policiers, l'espionnage et les romans d'aventures. En queue de liste, les essais littéraires et philosophiques recueillent 3 % des suffrages, à part égale avec le théâtre, les essais psychologiques, psychanalytiques et sociologiques. L'observation des profils sociodémographiques met en évidence que les romans français sont appréciés par des publics très variés, qu'il s'agisse du sexe, de la profession ou du niveau d'études. Le roman historique, par exemple, est spécialement lu par les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, les cadres supérieurs et les professions libérales, ces dernières étant aussi les plus lectrices d'essais.

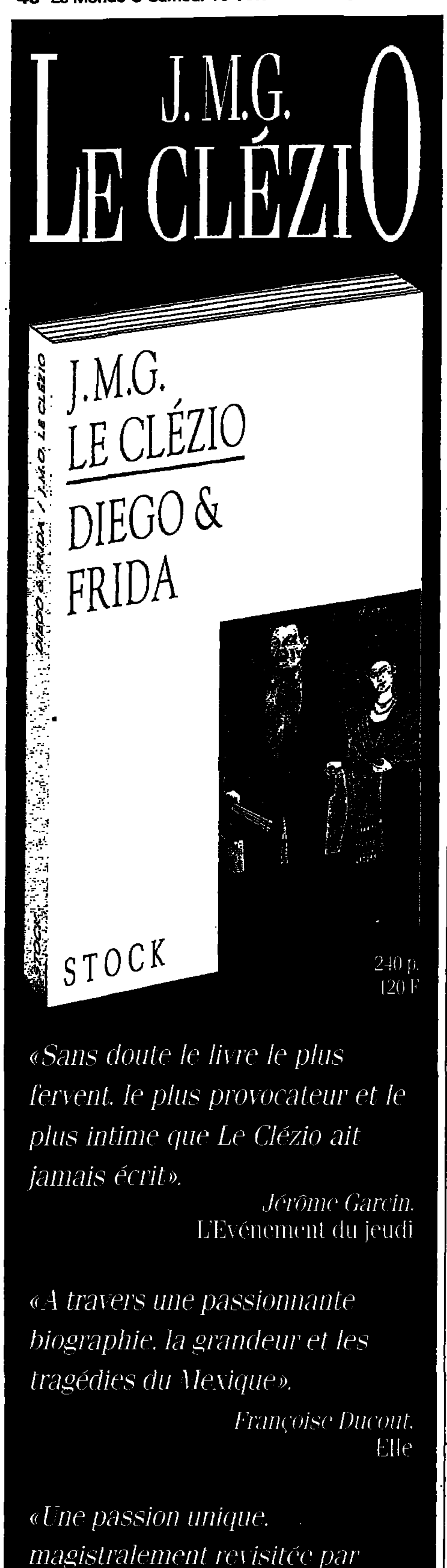
« Sauvage » et « voluptueux »

Quel genre d'individu est-on lorsqu'on lit volontiers des romans français ? Les personnes concernées se sont trouvé des affinités avec les mots *livre, art, théâtre* et *écrire*, mais aussi *voluptueux, sauvage, feu, différent, fleur* et, dans un autre registre, *école, justice* et *noble*. Le tableau dressé par les amateurs de fiction étrangère n'est pas très différent, avec en plus des mots comme *humour* et *critiquer* et encore moins d'attirance pour la *discipline*, l'*honneur* ou ce que représente le *soldat*. Nettement à part, le panorama des mots choisis par les lecteurs de témoignages ou de récits vécus met en avant des notions où le rationnel l'emporte. Il s'agit encore de *livre* et d'*art*, mais aussi, largement, d'*honnêteté, guérir, certitude, concret, construire* et *maîtriser*.

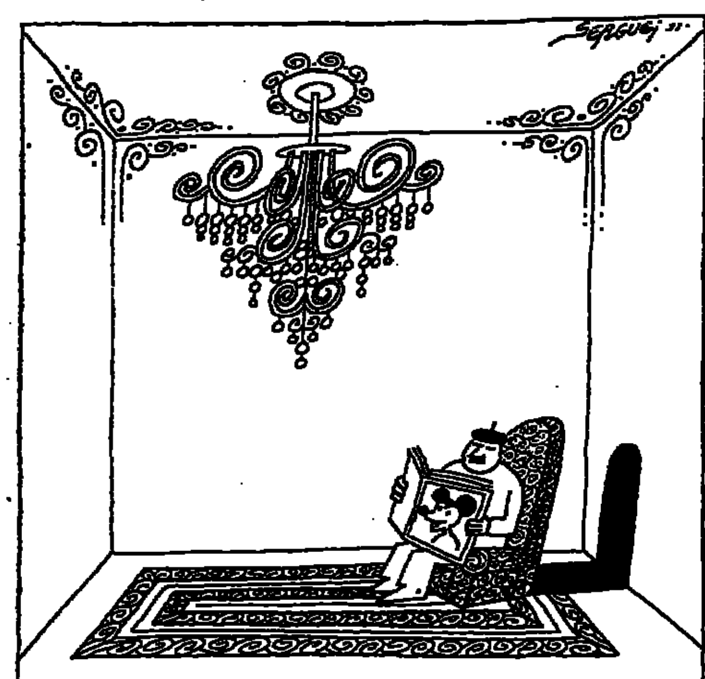
Enfin, les divers modes d'approvisionnement déterminent ou sont déterminés par des tempéraments apparemment distincts. Signalons ici que l'enquête présente une typologie de points de vente qui prête à confusion, les sondés ayant eu à se déterminer entre « librairie papeterie » et « librairie spécialisée », sans que leur soit proposée l'option « librairie généraliste ». Reste que les clubs de livres, la vente par correspondance et les hypermarchés sont les modes d'achat les plus cités ; les emprunteurs, eux, s'alimentent auprès de leurs amis et de leur famille (29 %), dans leur propre bibliothèque (26 %), à moins qu'ils ne vivent de cadeaux (23 %).

Ceux qui fréquentent les librairies spécialisées privilégient le vocabulaire de la réflexion, du recul critique et mettent en tête de leurs choix les mots *livre, poésie, art* et *créateur*. Des priorités qui ne sont pas les mêmes que celles exprimées par les acheteurs en grandes surfaces spécialisées (FNAC ou Virgin, par exemple). Ceux-là se tournent plutôt vers des mots comme *mystère, révolte, émotion* ou *ironie*, en ignorant *art, poésie, musique* et, paradoxalement, en notant assez faiblement le mot *livre*. Une façon de montrer, s'il en était besoin, que les mots et les choses ne font pas toujours bon ménage.

Raphaëlle Rérolle



L'HISTOIRE
par Jean-Pierre Rioux



Notre culture sans clochers

LES FORMES DE LA CULTURE
sous la direction d'André Burguière.
Vol. 4 d'Histoire de la France
sous la direction d'André Burguière et Jacques Revel, Seuil, 605 p., 390 F.

CE gros volume «culturel» clôt en point d'orgue la belle entreprise de l'*Histoire de la France*, qui a voulu nous présenter un pays *«à comprendre et à aimer autrement»*, disait Jacques Revel dans la préface du premier volume, *l'Espace français*, paru il y a quatre ans. L'ambition affichée consistait à plonger dans les eaux lustrales des Annales et de l'Ecole des hautes études en sciences sociales la vieille «histoire nationale», construite depuis Michelet, hier en capilotade et aujourd'hui en plein regain. De thématiser hardiment. D'argumenter sans faiblesse organiciste, sans révérence aveugle à la «personne France» ou à la «madone des fresques» des imaginaires illustres. Bref, d'aérer la baraque et de l'explorer avec la jubilation propre aux historiens sans frontières.

Deux autres volumes d'allure plus politique et sociale, *l'Etat et les Pouvoirs*, puis *les Conflits*, ont poussé l'avantage avec force et vaillance en 1989 et 1990. Mais la dernière étape, face aux *Formes de la culture*, est bien le rendez-vous le plus important. Car les maçons y sont au pied du mur : comment vont-ils déconstruire puis reconstruire en suivant leurs plans un domaine culturel qui enclôt tous les autres et que le génie propre et l'obstination mémorielle de la France ont taillé dans le monumental, l'ostentatoire, l'exemplaire et l'ineffable?

Ils répondent par la prudence, en renonçant à claironner ce que fut cette «culture» si prisée et si enviée. Ils préfèrent traquer ses formes, ou plutôt ses «configurations», car les modèles d'investigation qu'ils ont suivis doivent beaucoup à Norbert Elias, à Ariès ou à Foucault, et même, plus en amont, à Cassirer et Panofsky. Ils posent donc les seules questions auxquelles le travail des historiens peut à cette heure donner des réponses. Comment fut bâtie la singularité culturelle de la France? Quel fut le poids de la dimension culturelle dans le cheminement du processus national et, aujourd'hui, dans son explication rétrospective?

Leur *«reconstitution des linéaments du parcours national»*, dit modestement André Burguière, maître d'œuvre du volume, induit pourtant une définition de la culture qui ne fera pas l'unanimité. On n'y trouve pas de galerie des grands portraits, pas d'éclat mystérieux de la création ni de prosopopées marquantes. On y lit rarement une réflexion sur la part du génie solitaire et tranchant, du chef-d'œuvre mémorable, de l'excellence prémonitoire, de l'événement dateur ou de la rupture féconde dans notre aventure spirituelle (les guerres mondiales ou mai 68 pour l'époque contemporaine, par exemple). De fait, en cohérence avec ce qu'annonçait Jacques Revel en ouvrant le chantier, la culture qu'explore ce livre ne préexiste pas aux formes transmises ou aux configurations socialement admises qui ont institué du culturel. Elle n'a qu'une densité adjectivée, modélisée, socialisée, anthropologique.

LANCÉ sur ce rail de voie unique, le convoi file droit et découvre des paysages fouillés dont on ne se lasse pas : tour à tour, la force des héritages, la rigueur des choix et la pérennité d'une mémoire. Tout d'abord, sous les plumes d'André Burguière, de Daniel Fabre et d'Alain Plessis, voici l'investigation, nuancée et ramassant bien force travaux antérieurs, de ce qui fut et demeure le socle, ou plutôt le trépied sur lequel a flambé notre capital culturel : la «couche dure» d'une culture familiale dont la verdeur a si bien séduit les historiens qu'ils l'ont préférée aux vieilles lunes soixante-huitardes de la «culture populaire»; la longévité d'une culture paysanne, celle de Jacques Bonhomme, que la France fut le seul pays d'Europe à entretenir et à idéaliser jusqu'au plein cœur du XXe siècle (la ville, on le sait, ne l'a emporté définitivement en poids humain qu'après 1931); la prégnance depuis l'aube du grand XIXe siècle des modèles d'une bourgeoisie qui a pris l'ascendant politique et a solidement érigé «la barrière et le niveau» de l'ascension socioculturelle.

Sur tous ces points fondamentaux, les pages parfois austères sont toujours égayées par des morceaux de bravoure qui concrétisent à merveille : quand les versions orales du *Petit chaperon rouge* scandaient le sang menstruel des donzelles, quand l'ouvrier démuni en vint quand même à dénommer sa femme *«ma bourgeoise»*.

Après avoir dégagé ces masses de granit, le livre détaille les grands choix proprement nationaux, souvent incertains et parfois arbitraires, qui ont signé notre singularité culturelle depuis l'époque moderne. Roger Chartier, bien connu des lecteurs du «Monde des livres», décrit avec force formulations inspirées d'Elias les progrès, décisifs pour l'avenir, de l'intériorisation individuelle, de l'art de dissimuler chez l'honnête homme, si bien signés par Descartes et tous ceux qui pensaient que *«les passions sont les brèches de l'esprit»*. Il dit aussi ceux d'une «curialisation» de la culture sous l'emprise de la monarchie, et la vigueur de la bourgeoisie d'offices qui, dès le XVIe siècle, nous apprit à préférer l'élégance de l'humaniste à la compétence du spécialiste.

Surtout, il met à nu la seconde grande inflexion : celle du désengagement chrétien et de la laïcisation, qui intervinrent bien avant la Révolution, avec déjà maints transferts de sacralité sur la sphère publique ou politique, et dont le libre arbitre favorisa l'effervescence des espaces de sociabilité et d'instruction tout en créant un marché des biens et des consommations culturelles. Dans ce mélange paradoxal de contrôle monarchique et de privatisation des pratiques, l'Ancien Régime nous a donc plus vigoureusement forgés que ne nous l'a dit la tradition républicaine, en menant conjointement deux révolutions d'allure si contemporaine, le remodelage des structures de la personnalité et le rodage des interventions étatiques en matière culturelle.

Enfin, dans un duo qui pouvait être plus harmonieux, Christophe Prochasson et Madeleine Rebérioux radiographient le troisième «choix» : celui de l'installation puis du déferlement orageux de la culture de masse sur notre tuf originel. La République avait parachevé la laïcisation culturelle quand, à la fin du siècle dernier, déboulèrent coup sur coup les modèles urbains, l'émoi scientifique, le culte de l'image et du son, dont le cinéma puis la télévision démultiplieront les effets, la culture du corps et l'art d'émouvoir les foules. Ce fut assez pour éroder l'ancien socle sans que puisse être érigé sur ce déferlement de médiations un nouveau consensus culturel. Nous en sommes là, dans une nouvelle fin-de-siècle, avec nos intellectuels plus que jamais piégés par cette culture de masse, avec notre ruralité au musée, notre école grippée aux humanités défraîchies, nos morceaux épars des cultures du pauvre, nos marginaux en mal d'intégration, nos élites de fric et de paillettes.

ON sort ravi de ces exercices de démolition-reconstruction. Bien sûr, on songe à chipoter. A regretter, par exemple, que la meilleure part du mouvement culturel aujourd'hui, celle des femmes, soit reléguée au fond d'un chapitre sur les marges, entre les gaietés du troisième âge et la créativité des taggers. A penser aussi que l'économie du volume est bien franco-centrée, ce qui étonne chez des historiens si bien élevés au lait braudélien, comme si le culturel à la française n'avait subi ni contagions ni mixages venus d'Europe (1) ou d'Amérique. Mais quel voyage et quels apports!

Le plus important de ceux-ci est la confirmation, qui donnait déjà toute leur force aux deux précédents volumes, de la très large part du public, de l'étatique, à la construction de notre identité culturelle, dans un mélange de volontarisme à jet continu et de souplesse sociale d'exécution. Le pays des fiers Sicambres et des Astérix râleurs a continûment choisi le politique contre l'ethnologique, la raison culturelle d'Etat et la culture la plus commune contre le particularisme du for intime et le provincialisme des héritages.

La fin du livre est aussi réjouissante qu'une bonne ruse de l'Histoire. L'entreprise, qui souhaitait rompre avec une histoire de France comme genre et comme récit, qui préférait le thématique à l'organique, s'achève par un éclatant chapitre d'hommage à la «mémoire des mémoires» : l'Histoire, cette passion nationale si patiemment construite et si pieusement entretenue.

Loin des légendaires familiers, ceux des familles ou des petites patries, Philippe Joutard y répète excellemment combien notre mémoire collective s'est épanouie loin des ethnologies éparses, s'est abritée à l'ombre tutélaire des institutions dès l'Ancien Régime, s'est nationalisée en dédaignant le secours des «mémoires complémentaires» des groupes sociaux et des «mémoires alternatives» des régions. La «Grande Nation» s'est forgé une mémoire qui transcende la différence et entretient un pouvoir identitaire. Ou plutôt, transcendait et entretenait. Car cette mémoire nationale, dont Pierre Nora vient par ailleurs de faire dresser un état des lieux assez délabré, semble s'effriter passablement aujourd'hui.

(1) Sans préjuger des chances de construire bientôt une histoire culturelle de l'Europe, Sylvie Guillaume vient d'amorce une utile comparaison pour l'époque contemporaine dans un manuel universitaire bienvenu, *Précis d'histoire européenne, XIXe-XXe siècle*, Armand Colin, 345 p.

Le cérémonial de Dazai

Comment saboter sa vie ? L'écrivain japonais Osamu Dazai livre sa méthode

CENT VUES DU MONT FUJI
d'Osamu Dazai.
Traduit du japonais
par Didier Chiche,
Ed. Philippe Picquier,
239 p., 140 F.

Il avait construit son mythe sur un gâchis. Quelques livres. Beaucoup de dettes. Du saké. De l'opium. Une nuée de femmes qu'il invitait à un flirt avec la mort. Quatre tentatives ratées pour prendre congé. Et, pour finir, un suicide à deux, en compagnie d'une jeune veuve, à trente-neuf ans. L'art de faire carrière dans l'échec : ainsi pourrait se résumer la vie d'Osamu Dazai, cet apôtre du nihilisme, avide de désespoir, qui enseignait qu'être « *décadent* » est la seule manière de survivre quand la vie vous apparaît comme un enfer sans fin. Ce « *vagabond décadent* », comme il se définissait lui-même, mort il y a presque un demi-siècle, est, aujourd'hui encore, au Japon, l'idole des jeunes. Dazai a ses disciples. A son exemple, ils se considèrent comme les enfants du mal ; ils regardent la vie comme un drame ; ils refusent de faire partie de la distribution et vont se tuer devant la tombe du maître.

Tout avait pourtant commencé sous d'excellents augures. Dazai, de son vrai nom Tsushima, est le huitième enfant d'un riche propriétaire terrien. Les frères Tsushima se consacrent tous à la littérature, vouant un véritable culte à Soseki et à Ibsen, à Wilde et à Akutagawa. Ils affichent un certain désenchantement. Ils jouent la frime de l'échec. Deux d'entre eux meurent, de tuberculose et de septicémie. Le frère aîné se convertit à la politique. Seul Dazai persiste dans l'exploration des gouffres. Il s'inocule le virus du délabrement. Désormais, il n'aura d'appétence que pour les chutes, de convoitise que pour la souffrance, d'élan que vers le pire. Comment saboter vous-même votre vie : Dazai nous livre la méthode.



D.R.

Osamu Dazai : « Mourons ensemble. »

D'abord en trahissant son milieu pour se faire l'allié des faibles. Très jeune, il écrit des textes dénonçant les traitements cruels infligés aux ouvriers agricoles par les riches propriétaires, par sa propre famille notamment. Il se rapproche du Parti communiste. L'argent que lui verse sa famille pendant ses études sert à renflouer les caisses du parti. Mais il ne peut en rester là. Une si noble attitude donne trop bonne conscience. Le saboteur se réveille. Il ne lui suffit pas de trahir sa famille, il s'arrange pour être aussi un traître au parti.

Dazai ne croit qu'en deux choses : la révolution et l'amour. La révolution est une bouffonnerie. L'amour est une illusion. Dazai traîne une « odeur d'homme à femmes », et cette odeur, les femmes la sentent d'instinct. Il joue les désinvoltes et raconte à ses conquêtes l'histoire de cet homme qui fait chauffer son bain avec les lettres d'amour de sa maîtresse. Le grand malheur de Dazai est d'avoir toujours été aimé des femmes, au premier regard. « *Dès qu'elles vous volent, la plupart des femmes sont prêtes à n'importe quoi pour vous. à un point qui est insupportable... Parfois, seul, je sombre dans une dépression terrible, mais cet état excite encore plus le cœur des femmes.* » Quant à lui, sa déclaration d'amour tient en deux mots : « *Mourons ensemble !* » Il harponne une serveuse. Ils se jettent ensemble dans la mer. Elle meurt. Il survit. Plus tard, il avouera ne pas même se rappeler le nom de celle avec qui il a essayé de se suicider.

Dazai trahit la famille, le parti, les femmes. Reste la littérature. Il a conscience de son génie, mais refuse de prendre la pose de l'écrivain. Il veut qu'on l'admire pour sa souffrance, non pour ses belles phrases bien mises. Il n'est qu'un « *musicien des rues* », un « *bafouilleur* », qui écrit un tissu de mensonges, de vilenies, d'obscénités. Le monde littéraire le montre du doigt : il a « *le talent. mais sans la vertu* ». Dans ses nouvelles, dont la plupart sont rassemblées dans ce recueil, *Cent vues du mont Fuji*, il fait le portrait de l'artiste en irrécupérable.

Dazai, l'enfant gâté, est un amant lâche, fuyant ; un père faible, absent ; un homme qui vit dans la honte de soi et la peur des autres. C'est un proscrit. Il n'écrit que sur les réprouvés. Il ne veut être lu que par les perdants. Dans ses textes, il guette la fêlure (la voix d'un ivrogne, la vallée de larmes entre les seins d'une femme), espionne les petites douleurs (les adieux, les quais de gare), écoute les déchirures (les retrouvailles avec la fille d'une ancienne maîtresse, morte). Des éclaircies illuminent de temps à autre ce ciel nocturne : une histoire cocasse avec un chien errant, le visage d'une belle enfant dans une station thermale.

Le gâchis a donné naissance à ces textes qui, avec *la Déchéance d'un homme* (1), l'un de ses derniers romans, sont de petits chefs-d'œuvre de mélancolie, de dérision et de cruauté. Dazai est un « *soleil couchant* » (2) qui brille de mille feux dans la littérature du vingtième siècle. Il a joué avec un cérémonial diabolique son rôle de bouffon. Mais, comme il le dit lui-même, ce fut un « *bouffon voisin de la perfection* ».

Roland Jaccard

(1) Gallimard, coll. « L'Imaginaire »
(2) *Soleil couchant*, d'Osamu Dazai, Gallimard, coll. « L'Imaginaire ».

L'hymne au Yémen

YÉMEN
de Pascal et Maria Maréchaux.
Texte de Dominique Champault.
Préface d'Alain Borer.
Phébus, 240 p.,
170 photos,
390 F.

Il est au monde peu de noms qui, spontanément, bénéficient d'une telle aura, d'un tel mystère. Le Yémen se tient très loin de ces contrées faciles pour dépliants publicitaires, de ces terres de pacotille ; et l'ouvrage que lui consacrent Pascal et Maria Maréchaux se veut, lui aussi, très éloigné de ces « beaux livres », pleins de reflets séduisants mais tous saisis à contre-réel.

S'ils composent, après vingt années d'incessants séjours, une sorte d'hymne au Yémen, ils se gardent bien d'en proposer une célébration sans nuances. Leurs photos font large place à la beauté foudroyante des lieux, à cette harmonie vertigineuse des rocs et des villages, des villes et du désert, de la mer et des façades peintes, mais elles n'enjolivent pas systématiquement.

Surtout, elles viennent en regard d'un texte documenté de Dominique Champault, qui explore l'histoire et tous les aspects de la vie du pays, sans passer sur les zones d'ombre d'une société rigoureusement, voire fanatiquement, structurée. Ainsi le chapitre consacré à la condition féminine décrit-il simplement comment « *le conservatisme le plus formel codifie toute la vie d'une femme, du berceau à la tombe* » : et précisément comment, « *derrière les raisons économiques, les nécessités d'alliance politique par lesquelles les Yéménites justifient la tradition obsolète du très jeune âge de la mariée, se cache l'obsession de la virginité, ce bien propre à la fois au père et à l'époux, virginité dont la perte irréversible précipiterait la famille dans le désordre. La mystique de la virginité n'est pas une spécificité yéménite : elle connaît ailleurs les mêmes outrances ; mais nulle part elle ne rencontre d'adeptes plus intransigeants* ».

Le ton de ces quelques lignes permet d'admirer en confiance les images somptueuses qui témoignent d'une civilisation altière où les sites et les cités, mais aussi la démarche et les sentiments des hommes, sont abrupts. Partout du vertical, des angles vifs, de hautes murailles, des puits profonds, des couleurs franches : le Yémen présente ses profils tranchants. Aujourd'hui réunifiés en un seul Etat, le Nord et le Sud dressent, de Sanaa aux villes-mirages de l'Hadramawt, des perspectives à couper le souffle.

« *Dans un pays fermé, on s'échappe en hauteur* », note justement Alain Borer dans sa préface. Il n'oublie pas d'évoquer Rimbaud qui, avec sa *Saison en enfer*, avait anticipé sur ses saisons yéménites en annonçant l'entrée future « *aux splendides villes* », même si son « *ardente patience* » dut surtout se contenter d'Aden (1), la torride cité établie dans le cratère d'un volcan éteint.

L'ancienne *Arabie heureuse* va du plus absolu des déserts aux vallées humides couvertes de caféiers. Le périple auquel invitent Pascal et Maria Maréchaux a donc une vertu tonique : s'il fait rêver les yeux ouverts, il laisse le regard clair, l'esprit lucide. Il force à réveiller sans cesse les obsédants conflits de la beauté et du bonheur, de la grandeur et de la liberté, du vivant et du sublime. Le Yémen, où Pasolini a trouvé le décor de ses *Mille et Une Nuits*, trouve ici ses images de plein jour. C'est un fabuleux miroir qui se garde des fables.

André Velter

(1) Aden qui, par parenthèse, attend depuis deux ans l'ouverture dans la Maison Rimbaud du Centre poétique franco-arabe (« le Monde des livres » du 11 juin). Inauguré par deux ministres français, bénéficiant du soutien constant des autorités locales, ce projet recevra peut-être un ultime coup de pouce lors du voyage officiel de François Mitterrand à Sanaa les 18 et 19 octobre.

Drôle de petite boîte

LE COFFRET
(A Case of Curiosities)
de Allen Kurzweil.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie-Lise Marlière,
Pygmalion, 404 p., 128 F.

Le plus étrange dans ce livre est qu'il ait été écrit par un jeune Américain que seul un goût marqué pour la France et ses antiquités pouvait désigner pour un tel sujet. Il est vrai qu'un certain nombre d'ouvrages historiques qui font autorité en France sont l'œuvre d'universitaires d'outre-Atlantique. Mais il s'agit en général d'auteurs plus confirmés qui nous ont livré ainsi le fruit de longues et patientes études. *Le Coffret* est le premier roman d'Allen Kurzweil.

Tout commence par l'acquisition à Paris d'une petite boîte en bois, divisée en casiers dont chacun renferme un objet, souvent banal. C'est, apprenons-nous, un « *memento hominem* », autrement dit une sorte de micro-mémorial qui symbolise par les souvenirs qu'il rassemble les grandes étapes de toute une vie. L'auteur de ce coffret est un nommé Claude Page qui vécut à la fin du dix-huitième, dans les années qui précédèrent la Révolution, tant aux alentours de la frontière franco-helvétique qu'à Paris.

De condition très modeste, il a eu la chance de rencontrer un personnage truculent, surnommé « l'Abbé » bien qu'il se révèle plutôt brouillé avec la religion, qui développe d'exceptionnels talents d'orfèvre et d'horloger. Claude va parcourir tout un itinéraire qui ne le conduira pas à la fortune mais lui fera connaître, beaucoup plus intimement que s'il était resté dans sa montagne, le monde dans lequel il vit. Il y a des hauts et des bas dans ce destin, des moments de franche détresse et quelques-uns de vrai bonheur.

Allen Kurzweil fait montre d'une érudition qui le conduit à accumuler, parfois un peu trop, des termes hautement techniques sur les rouages et les mécanismes. Bien dans le goût de l'époque, il fait aussi une large place à l'érotisme, voire à la pornographie. Il ne dédaigne pas les clins d'œil dont on ne voit pas toujours la pertinence, comme ce bref passage sur une « *certaine Mᵉ de Crayencour* »... Pour montrer qu'il n'ignore pas le patronyme de Marguerite Yourcenar ?

Reste une sorte de saga, finalement plaisante, d'un très jeune homme qui tenta, dans une société encore dominée par les privilèges, de trouver sa place non par les lettres, le métier des armes ou la politique, mais par son adresse manuelle au service d'une vraie intelligence.

Alain Jacob

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Le vagabond des désirs

ŒUVRES COMPLÈTES
Tome I 1942-1965
de Roland Barthes.
Edition établie et présentée par Eric Marty, Seuil, 1 610 p., 330 F.

« *IL y a toujours un moment,* écrivait Roland Barthes, *où l'art immobilise le monde. Le plus tard possible est le mieux.* » Et il rêvait d'une esthétique qui ne soit pas l'alibi d'une conservation. Il y a toujours aussi un moment où une création s'immobilise pour se figer en un mythe : l'Œuvre. Moment redoutable entre tous où le mort saisit le vif. Pas d' « Œuvres complètes » qui ne soient aussi un tombeau. La stèle, ici, est belle, érigée avec autant d'affection que de respect.

Eric Marty a eu le bon goût de ne pas ensevelir la prose de son auteur sous les gloses : tout Barthes et rien que Barthes. Les livres, les articles, les interviews, les cours, les catalogues, les conférences, les préfaces, sans autres retouches que celles, minimes, qu'il avait lui-même apportées. N'empêche qu'un tel monument a quelque chose de grandiloquent, de sacralisant, qui effarouchera ceux pour qui Barthes était un écrivain familier, un dieu lare attaché à notre foyer de pensée, un compagnon d'intelligence. Rien d'écrasant chez lui, pour qui, écrire, c'était tenter de convaincre sans vaincre.

Le bonheur le plus inattendu qu'offre la lecture de ce premier volume des *Œuvres complètes* est de retrouver intact le plaisir de Barthes, celui qu'il éprouve et celui qu'il donne. Un plaisir qui doit sa durée à sa productivité : Barthes ne s'intéresse pas à l'issue des choses, à leur accomplissement, mais à leur pourquoi, ce qui rend son interrogation à la fois féconde et infinie. Le plaisir ne se dissipe, un instant, que pour mieux renaître, plus ample, plus riche. La mort seule, les dernières lignes écrites, peuvent mettre un terme au frémissement de cette perpétuelle renaissance.

Au commencement de chaque texte, Barthes est comme neuf, une jeune fille à son premier bal. Les historiens des idées, gens fort utiles au demeurant, feront la liste des « périodes » de Barthes, la gidienne, la sartrienne, la marxiste, la structuraliste, la sémioticienne, l'hédoniste. Ils remarqueront, très justement, que l'écrivain ne s'est pas même donné la peine lorsqu'il inaugurait une ère nouvelle de s'expliquer sur son changement, de s'excuser de ses contradictions, d'esquisser une autocritique. Tout cela, gronderont les tribunaux intellectuels, vaut condamnation pour dilettantisme. Comme corrupteur de la jeunesse, Barthes est pire que Socrate, puisque celui-ci, au moins, coinçait ses adversaires en les amenant à se contredire. Barthes ne renie rien : *« Je détournerai mon regard, ce sera désormais ma seule négation. »*

Et, pourtant, la sacro-sainte unité existe. Les premiers textes de Barthes, ces articles rédigés au sanatorium entre 1942 et 1945, sont déjà, étonnamment, du Barthes. Pas dans les idées, pas davantage dans le style, pas même dans les goûts littéraires – même si la figure de Gide, intellectuel engagé-dégagé et homme de lettres marginal et officiel, ne cessera jamais de lui servir de miroir, fascinant et repoussant, comme Flaubert pour Sartre –, mais dans les peurs. Barthes éprouve une immense angoisse de ce qu'il nomme, d'un terme plus substantiel qu'intellectuel, *« l'engluement »*. Engluement dans un système de pensée, engluement dans une manière d'écrire, engluement dans la nature ou dans son propre corps, c'est tout un. Jouir du monde, de la vie, de la lecture, de l'écriture, ne s'obtient que dans le mouvement qui est – 1942 – *« le meilleur de l'homme »*. La pérennité est donnée en plus : *« Le fleuve est plus durable que le marbre. »* Le rapport au monde de Barthes est d'ordre tactile, il palpe plus qu'il n'analyse, il dévoile plutôt qu'il ne transperce, il préfère les surfaces aux illusions de la profondeur, bref, il est écrivain davantage que savant ou philosophe.

EVIDEMMENT, c'est un écrivain qui pense, ce qui le rend suspect. Mais son travail d'écriture commence où la pensée s'arrête. Il n'y a pas de science ou de philosophie qui ne soit une mise en ordre, et il aime *« le désordre admirable du monde »*, le délice des défauts, le tremblement des incertitudes, comme il redoute *« l'extrême fixité de la perfection »*. *« Un beau texte,* écrit-il (1944), à propos de *l'Etranger, est comme une eau marine ; sa couleur est le reflet de son fond sur sa surface, et c'est là qu'il faut se promener, et non dans le ciel ou dans les abîmes : il faut bien avouer que les idées sont toujours plus haut ou plus bas que la ligne des mots, et cette térébrante oscillation est source de détresse ; mais la ligne des mots est belle. »*

Il écrit de toute son intelligence, bien sûr – et en observer le fonctionnement, doux et puissant à la fois, est pour le lecteur un plaisir, comme celui de rouler en Rolls –, mais en précisant que *« l'intelligence est la chair avouable de l'homme »*. Et la chair inavouable donne au tableau ses ombres incomparables. La pleine lumière, celle qu'espéraient dispenser les intellectuels du XVIIIe siècle, lui est suspecte ; elle postule une possession du monde, et rien n'englue tant que le sentiment de propriété. Quand Barthes proclame – il n'a jamais cessé de le faire – son exécration de l'idéologie bourgeoise, il en va plus que d'un refus politique, social, moral ou esthétique ; il proteste de toutes ses fibres contre la mystification d'un homme éternel, entier possesseur de lui-même.

Il se condamne donc à ne jamais aboutir. Déjà, à ses débuts, il expliquait que si les classiques sont éternels, *« ce n'est pas tant pour avoir trouvé la vérité, mais beaucoup pour l'avoir bien dite, c'est-à-dire incomplètement »*. Bien dire, c'est aussi veiller à garder ses distances. La littérature peut être aussi un engluement ; rien de plus terrible qu'un écrivain qui croit *avoir* son style, sa langue, son monde, sa vision. Barthes échappe sans cesse à cette frayeur en empruntant. Il déplace l'écriture des lieux où elle a ses pénates, la psychologie ou la métaphysique par exemple, ou le sentiment, pour la transporter en des lieux étrangers : la science, la linguistique, la mécanique structurale. Il la frotte à ces langages pourvus d'une autre finalité, à ces constructions intellectuelles dont personne ne pourra prétendre qu'elles sont naturelles.

Mais lorsque cette opération a, en quelque sorte, réussi, lorsque l'écriture de Barthes s'est acclimatée à sa nouvelle patrie, qu'une parole inouïe est née de cette invasion, il lui faut fuir de nouveau. Deux symptômes avertissent de la nécessité d'un nouvel exil.

L'UN, extérieur, est la prolifération des épigones ; l'autre, intérieur, est l'ennui. Même quand Barthes n'enseignait pas, il faisait école. Il payait ainsi la rançon de ses innovations et de sa séduction. Il est devenu une figure superlative de l'homme de lettres : un Maître. Quelques années de plus, et on lui aurait proposé l'Académie française, où il aurait fait merveille au dictionnaire. Cette stature d'écrivain mondain, n'atteignant que son être social, l'effrayait peut-être moins que les caricatures de son écriture qu'il voyait gagner par vagues les journaux, les revues, les livres et même les thèses universitaires : tant d'ascèse pour aboutir à tant de vulgarité, tant de vertus iconoclastes pour être momifié en catéchisme. De quoi décréter – le temps d'un découragement – que l'auteur, décidément, n'existe pas et que le public fait les livres.

Quant à l'ennui, il naît chez lui d'une expérience de la saturation. Il existe un moment où l'objet de l'écriture, à force d'avoir été frotté à tous les langages dont dispose Barthes, n'en supporte plus d'autres que celui de la pure technique ; comme un os auquel n'adhérerait plus le moindre lambeau de chair. L'os n'est pas son affaire, mais celle des professionnels. Il abandonnera ainsi le théâtre, après avoir tant contribué à sa rénovation, la sociologie des langues quotidiennes – ce premier volume nous offre un lot d'euphoriques « mythologies » quasi inédites. Une seule fois, il n'a pas fui à temps, et la technique l'a changé en statue de sel. En 1967, il faisait paraître son *Système de la mode* : savant, net, analytique, méthodique, magistral. Parfaitement ennuyeux. Un indispensable rite de deuil, peut-être, qui le libérait pour ce qui sera son flirt ultime, ce romanesque qu'il jugeait presque incompatible avec notre modernité. Et le « presque », bien sûr, seul l'intéressait.

Notre Roland Barthes

Suite de la page 41

Barthes répondit par *Critique et Vérité*, Picard répliqua, d'autres s'en mêlèrent, chacun finit par dire son mot et prendre parti, *le Monde* fit écho à tous, ce fut un grand moment de la vie intellectuelle. S'y jouait notre conception de la littérature, totalité signifiante pour les nouveaux critiques, expression d'une biographie (l'homme) et chantier d'érudition (l'œuvre) pour les anciens.

Cette querelle, où beaucoup d'entre nous emboîtèrent le pas à Barthes pour déclarer *« la mort de l'auteur »* et la déroute du sujet, engageait pourtant aussi un rapport affectueux avec un homme à la présence chaleureuse, calme, stimulante. Le séminaire tendait entre sa voix sensuelle, au débit confortable, au « grain » caressant, et nous, attentifs et complices, un fin réseau d'émotions intellectuelles. Tel développement construit sur *« le discours de l'Histoire »* s'ouvrait sur la surprise d'une digression dont le dernier article de Michel Cournot dans *le Nouvel Observateur* fournissait le tremplin, et nous étions reconnaissants à l'homme de rester ainsi parmi nous, comme au bistrot, tout en nous incitant à des lectures méthodiques et savantes.

Qui n'a pas vécu le séminaire de Roland Barthes n'a pas connu une certaine douceur de l'intelligence. Elle apparaissait comme la revanche prise contre l'aridité structuraliste du *Système de la mode*, travail que, je crois bien, aucun d'entre nous ne lut jusqu'au bout, mais qui avait été pour Barthes le prix à payer pour consolider sa position aux Hautes Etudes, grâce à laquelle nous pouvions fréquenter, place Saint-Germain-des-Prés, ce salon de messages plaisamment décodés. Pendant mai 68, nous l'oubliâmes, tout occupés que nous étions à jeter de la peinture rouge sur la vieille Sorbonne qui l'avait si hautainement tenu à l'écart.

Vinrent les années 70, et leur bouillonnement théorico-politique. Aux yeux de ceux qui résistaient le mieux au matérialisme dialectique galopant, « diamat » à la française, Roland Barthes légitima la revue *Tel Quel* – prise de fièvre maoïste après avoir engagé un dialogue avec les communistes, tendance PCF –, et *Tel Quel* légitima Roland Barthes aux yeux des plus atteints. Philippe Sollers et Roland Barthes se faisaient des grâces, et nous discutions ferme, oubliant le texte au profit de ses effets politiques. Façon très chatte de prendre congé de ces fastidieuses mais âpres disputes, *le Plaisir du texte* nous prit à contre-pied et nous rendit à la littérature.

En fait, Barthes échappait une nouvelle fois à la glu d'un discours figé, il continuait comme par devant *« l'aventure d'un homme face au texte »* (Eco, encore) qu'il avait commencée sur les traces de Gide et poursuivie avec l'aide de Saussure. Mais, de plus en plus, le texte visé était le sien propre : il se dirigeait vers sa littérature, celle qu'il avait à écrire. Nous l'avions tenu pour le représentant même de la modernité : le critique-créateur, notre semblable, notre frère ; il avait en vue quelque chose d'autre, le roman autobiographique critique.

Cet aîné fraternel

Il en donna une réduction ironique et coquette, *Roland Barthes par Roland Barthes*, à lire comme si le texte avait été écrit par un personnage de roman qui s'apprêtait à l'écrire, ce roman neuf et classique. C'est là qu'il nous déçut un peu, quand il en produisit les ébauches : les *Fragments d'un discours amoureux*, c'était Proust récrit sur le seul thème de la dépossession, et nous connaissions cette psychologie de l'absence, nous demandions davantage.

Le Collège de France délivra l'écrivain. Il commença par une bourde mémorable, l'affirmation pétulante que toute langue est fasciste (en quoi il voulait dire simplement qu'elle est un code autoritaire, un système de contraintes) ; nous l'encaissâmes en souriant, un peu gênés quand même. Puis il donna le roman attendu, c'était un essai sur la photographie, *la Chambre claire*, où cette fois il jouait des variations sur un thème de Proust (l'absence de la mère aimée) avec les savoirs de la modernité, et dans son style à lui, celui de l'intelligence la plus vive et la plus sensible. Nous sûmes alors pouvoir attendre encore beaucoup de Roland Barthes écrivain.

Mais il mourut, s'éclipsa en une ultime fuite, pendant que nous étions occupés à manifester contre la mort de Sartre, qui avait pourtant fait son temps, à tous les sens du verbe. Notre deuil se perdit ensuite dans la tristesse causée par cette sorte de catastrophe écologique qui frappa coup sur coup les intellectuels français (après Sartre et Barthes, Lacan, Foucault, Certeau, plus récemment Serge Daney qui devait tant à Barthes). Aujourd'hui, en parcourant le premier volume de ses *Œuvres complètes* que nous avons lues au jour le jour (qu'il était donc productif, cet homme d'un petit nombre de livres, et de livres si brefs !), nous nous étonnons de voir statufié en géant cet aîné fraternel ; ce serait donc que nous étions nains et que le présent s'est aligné sur nous ? Ceux qui vont *lire Barthes en classique* couché sur papier bible, comment ressentiront-ils ce tranquille état d'insurrection intellectuelle ?

Michel Contat

★ Signalons aussi le numéro 314, octobre 1993, du *Magazine littéraire*, consacré à Roland Barthes, dans lequel se trouve l'article d'Eco et l'ouvrage collectif *Barthes après Barthes : Une actualité en questions*, textes réunis par Catherine Coqui et Régis Salado, PUP, 245 p., 180 F (Publications de l'Université de Pau, BU Sciences, av. de l'Université, 64000 Pau). Et un débat-rencontre-projection avec Eric Marty et Philippe Roger, jeudi 4 novembre, à 18 heures, à la FNAC-Etoile (26, avenue des Ternes, 75017 Paris).